

Enquête québécoise sur le cannabis 2021

La consommation de cannabis et les perceptions
des Québécois. Portrait et évolution de 2018 à 2021

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2022
ISBN 978-2-550-91530-0 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2022

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Avril 2022

Avant-propos

En octobre 2018, la Loi encadrant le cannabis, qui porte notamment sur la possession, l'approvisionnement et la consommation de cannabis, et la Loi sur le cannabis, qui légalise l'usage du cannabis à des fins non médicales, sont respectivement entrées en vigueur au Québec et au Canada. Dans ce contexte, le ministère de la Santé et des Services sociaux a mandaté l'Institut de la statistique du Québec pour la réalisation d'une enquête récurrente qui permet de mesurer l'évolution des phénomènes entourant la consommation de cannabis. Le présent rapport présente les résultats de la plus récente enquête menée en 2021, et les compare à ceux des éditions antérieures, soit celle de 2018, réalisée avant la légalisation, et celle de 2019. Notons que l'édition prévue en 2020 a dû être annulée en raison de la pandémie de COVID-19.

Outre la consommation de cannabis, les sources d'approvisionnement et les modes de consommation, l'enquête fournit des informations relatives aux normes sociales et aux perceptions de la population. Le risque de consommation problématique de cannabis est également analysé. Cette troisième édition de *l'Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) fournit des données fiables quant à l'évolution de ces phénomènes, et permet également de contextualiser la consommation de cannabis en temps de pandémie de COVID-19.

L'information présentée dans le rapport viendra appuyer les actions de prévention et l'adaptation des services et des programmes destinés à la population québécoise. Le rapport s'accompagne de faits saillants qui fournissent un aperçu des principaux résultats.

L'Institut de la statistique du Québec tient à souligner la collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux à cette enquête. Une nouvelle édition de l'EQC est en cours en 2022 afin d'approfondir davantage l'étude des comportements et des attitudes des Québécois à l'égard du cannabis.

Le statisticien en chef,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Simon Bergeron', written in a cursive style.

Simon Bergeron

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par :

Florence Conus
Daniela Gonzalez-Sicilia
Hélène Camirand

Avec la collaboration de :

Kate Dupont
Katrina Joubert

Sous la coordination de :

Micha Simard

Sous la direction de :

Monique Bordeleau

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Comité de lecture interne :

Maxime Boucher, Micha Simard, Monique Bordeleau
et Bertrand Perron

Comité de lecture externe :

Julie Soucy, Daniela Furrer Soliz Urrutia,
Catherine LeFrançois, Audrey Vézina, Joëlle Villeneuve
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sébastien Tessier
Institut national de santé publique du Québec

Line Beauchesne
Université d'Ottawa

Didier Jutras-Aswad
Centre de recherche du CHUM

Enquête financée par :

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Direction des enquêtes de santé
Direction principale des statistiques sociales
et de santé

Institut de la statistique du Québec
1200, McGill College, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone :
514 873-4749
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

CONUS, Florence, Daniela GONZALEZ-SICILIA et Hélène CAMIRAND (2022). *Enquête québécoise sur le cannabis 2021. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. Portrait et évolution de 2018 à 2021*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 175 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-consommation-perceptions-evolution-2018-2021.pdf].

Citation suggérée pour la source des données

Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Avertissement

Les proportions estimées contenues dans le présent rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et figures et à l'unité dans le texte, à l'exception de celles inférieures à 5 %, qui sont présentées avec une décimale. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Signes conventionnels

- x Donnée confidentielle.
- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
- Donnée infime.
- .. Donnée non disponible.
- ... N'ayant pas lieu de figurer.

Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

Remerciements

La réalisation de la troisième édition de *l'Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) a été possible grâce à la participation d'un bon nombre de personnes et d'organismes.

Soulignons le rôle central du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a confié à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) la réalisation de l'EQC, et qui a par la suite collaboré étroitement aux travaux.

De cette enquête thématique ont découlé de précieux résultats, lesquels ont pu voir le jour grâce aux travaux des membres du comité d'orientation de projet. En partageant leurs connaissances et en fournissant de judicieux conseils, ils ont grandement contribué aux différentes étapes de l'enquête ainsi qu'à la relecture du présent rapport.

Merci à :

- Julie Soucy (coprésidente du comité), Daniela Furrer Soliz Urrutia, Dymka Coudé, Laetitia Madjri, Catherine LeFrançois et Audrey Vézina du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Sébastien Tessier de l'Institut national de santé publique du Québec;
- Mathieu Langlois de l'Infocentre de santé publique;
- Didier Jutras-Aswad du Centre de recherche du CHUM;
- Line Beauchesne de l'Université d'Ottawa;
- Florence Conus et France Lapointe de l'Institut de la statistique du Québec.

Enfin, merci aux 14 034 Québécois et Québécoises qui ont pris le temps d'exprimer leur point de vue au sujet du cannabis et de nous faire part de leur expérience (ou non) avec cette drogue en répondant au questionnaire de l'enquête.

Micha Simard
Coordonnatrice des enquêtes en santé publique
Coprésidente du comité d'orientation de projet

Table des matières

Faits saillants	11
Introduction	15
Principaux aspects méthodologiques de l'enquête	19
Section 1 – Résultats de l'EQC 2021	21
1 Consommation de cannabis	23
Introduction	24
Résultats	25
1.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours de la vie	25
1.2 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête	25
1.3 Prévalence de consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête	27
Conclusion	28
2 Portrait des consommateurs de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête	29
Introduction	30
Résultats	31
2.1 Type de consommateur de cannabis	31
2.2 Méthodes de consommation du cannabis	34
2.3 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé	38
2.4 Consommation de cannabis juste avant ou pendant sa journée de travail ou d'étude	42
2.5 Conduite d'un véhicule après avoir consommé du cannabis	44
2.6 Consommation problématique de cannabis	47
2.7 Principale raison de consommation de cannabis	51
2.8 Consommation de cannabis pour des raisons de santé	55
Conclusion	57

3	Approvisionnement du cannabis consommé	59
	Introduction	60
	Résultats	61
	3.1 Sources d'approvisionnement	61
	3.2 Prix du cannabis acheté auprès d'un fournisseur illégal	63
	3.3 Influence du nombre de succursales de la SQDC sur la consommation de cannabis	64
	3.4 Influence de l'offre de nouveaux produits vendus à la SQDC sur la consommation de cannabis	65
	3.5 Part du cannabis acheté à la SQDC	67
	3.6 Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC	69
	Conclusion	72
4	Perceptions à l'égard du cannabis	75
	Introduction	76
	Résultats	78
	4.1 Acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis, d'alcool et de tabac	78
	4.2 Niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation de cannabis	82
	4.3 Risque perçu de dépendance au cannabis	86
	4.4 Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire	89
	4.5 Sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis	91
	Conclusion	93
	Section 2 – Évolution des phénomènes de 2018 à 2021 et consommation en contexte de pandémie de COVID-19	95
5	Consommation de cannabis et perceptions : évolution depuis 2018 et consommation en contexte de pandémie de COVID-19	97
	Introduction	98
	Résultats	101
	5.1 Évolution de la consommation de cannabis	101
	5.2 Évolution du portrait des consommateurs de cannabis	114
	5.3 Évolution des sources d'approvisionnement du cannabis consommé	141
	5.4 Évolution des perceptions à l'égard du cannabis	145
	Conclusion	154
	Conclusion générale	159
	Glossaire	163
	Références bibliographiques	167

Faits saillants

Section 1 – Principaux résultats de l'EQC 2021

Prévalence de consommation de cannabis au Québec

- ▶ Près d'une personne sur cinq (20 %) de 15 ans et plus a déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (23 % c. 16 %). La plus grande proportion de consommateurs de cannabis pour cette période se trouve chez les 21-24 ans (43 %).
- ▶ Environ 15 % des Québécois de 15 ans et plus ont consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à l'avoir fait pendant cette période (18 % c. 11 %).

Portrait des consommateurs de cannabis

- ▶ Parmi les Québécois ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, près de 40 % en ont consommé moins d'un jour par mois, alors qu'environ 19 % l'ont fait occasionnellement (1 à 3 jours par mois), 26 % régulièrement (1 à 6 jours par semaine) et 15 % quotidiennement.
- ▶ Fumer le cannabis constitue le mode de consommation le plus populaire, indiqué par 85 % des personnes ayant consommé au cours des 12 derniers mois. La consommation de cannabis dans un produit alimentaire et sous la forme de gouttes orales est mentionnée respectivement par 34 % et 30 % des consommateurs. Le vapotage de cannabis est aussi une méthode de consommation répandue, utilisée par près de 19 % des consommateurs, mais plus particulièrement par les 15-17 ans (44 %).

- ▶ Environ 44 % des personnes ayant consommé dans la dernière année disent avoir pris du cannabis contenant exclusivement du THC (tétrahydrocannabinol) ou plus de THC que de CBD (cannabidiol). Près de 29 % de l'ensemble des consommateurs et près de la moitié des jeunes de 15 à 17 ans (49 %) ne connaissent pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils ont consommé.
- ▶ Près de 16 % des consommateurs ont consommé du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois. C'est surtout chez les 15-17 ans que cette habitude de consommation est observée, la proportion étant de 28 % dans ce groupe d'âge, alors qu'elle se situe à 22 % chez les 18-24 ans et entre 6 %* et 19 % à partir de 25 ans.
- ▶ Au cours de l'année précédant l'enquête, près de 15 % des consommateurs de cannabis ont conduit un véhicule dans les deux heures qui ont suivi leur consommation.
- ▶ Selon l'outil de l'ASSIST¹, un peu moins de la moitié (46 %) des personnes ayant consommé au cours de la dernière année présentent un risque faible de consommation problématique et près de 53 %, un risque modéré. Une faible proportion des consommateurs présentent un niveau de risque élevé de consommation problématique (1,5 %*), niveau pour lequel une prise en charge par un spécialiste en traitement des dépendances serait recommandée.

1. L'ASSIST est un outil composé de six questions et qui permet de déterminer le niveau de risque de consommation problématique de cannabis chez les personnes qui en ont consommé au cours des 12 derniers mois. Selon les réponses fournies aux questions, les consommateurs sont classés dans l'une des trois catégories de risque : faible, modéré ou élevé. Une description détaillée de cet outil se trouve à la section 2.6.

Approvisionnement du cannabis consommé

- ▶ Environ 70 % des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête se sont approvisionnées à la Société québécoise du cannabis (SQDC). Les autres sources d'approvisionnement mentionnées par les consommateurs sont, notamment, un membre de la famille, un ami ou une connaissance (42 %), un fournisseur illégal (11 %) et une source légale d'une autre province (10 %).
- ▶ Environ 43 % des consommateurs de 21 ans et plus ont acheté leur cannabis exclusivement à la SQDC, alors qu'environ un cinquième (20 %) s'en sont procuré exclusivement auprès de sources autres que la SQDC au cours des 12 derniers mois.

Perceptions à l'égard du cannabis

- ▶ Environ 63 % des Québécois de 15 ans et plus estiment qu'il est socialement acceptable de consommer occasionnellement du cannabis à des fins non médicales. Toutes proportions gardées, les adolescents (15-17 ans) et les personnes les plus âgées (55 ans et plus) sont plus nombreux que les personnes des autres groupes d'âge (18-54 ans) à estimer que la consommation occasionnelle de cannabis est tout à fait ou plutôt inacceptable (36 % et 37 % c. 17 % à 30 % selon le groupe d'âge).
- ▶ Près de la moitié des Québécois de 15 ans et plus (45 %) considèrent que la consommation occasionnelle de cannabis entraîne un risque minime pour la santé et 18 % estiment qu'elle ne comporte aucun risque. En ce qui concerne la consommation régulière de cette substance, environ huit personnes sur 10 estiment qu'elle comporte un risque modéré (38 %) ou élevé (41 %).

- ▶ La grande majorité des Québécois de 15 ans et plus (90 %) pensent que le cannabis peut créer une dépendance.
- ▶ La majorité (86 %) des Québécois de 15 ans et plus croient que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule. La proportion de personnes qui sont de cet avis varie selon la fréquence de consommation de cannabis relative aux 12 derniers mois diminue. Ainsi, les consommateurs quotidiens de cannabis sont les moins nombreux, en proportion, à estimer que la capacité de conduire diminue en raison de la consommation (44 %). En comparaison, 60 % des consommateurs réguliers, 74 % des consommateurs occasionnels et 86 % des personnes consommant moins d'un jour par mois ont cette perception.
- ▶ Environ 62 % des Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ne se sont jamais sentis jugés négativement en raison de leur consommation de cannabis, 10 % ont souvent ou parfois ressenti ce jugement négatif, 16 % ne l'ont ressenti que rarement, tandis que 12 % ne savent pas s'ils ont déjà éprouvé ce sentiment de jugement.

Section 2 – Évolution des phénomènes de 2018 à 2021 et consommation en contexte de pandémie de COVID-19

Évolution des prévalences de consommation

- ▶ La proportion de consommateurs de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête a augmenté au Québec : elle est passée de 14 % en 2018 à 16 % en 2019, puis à près de 20 % en 2021.
- ▶ Une augmentation significative de la proportion de consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois est observée entre 2018 et 2021 dans tous les groupes d'âge à partir de 25 ans. Chez les 18-24 ans, aucune variation statistiquement significative de la proportion depuis 2018 n'a été détectée. Par contre, chez les jeunes de 15 à 17 ans, on observe une diminution de la proportion, laquelle est passée de 22 % en 2018 à 19 % en 2021.
- ▶ La proportion de consommateurs de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête a évolué depuis 2018. En effet, celle-ci est passée de 11 % en 2018 (soit avant la légalisation) à 13 % en 2019 (soit après la légalisation), puis à près de 15 % en 2021 (soit lors d'une année marquée par la pandémie de COVID-19). La proportion de consommateurs au cours des trois derniers mois a varié différemment selon le groupe d'âge. Depuis 2018, elle a diminué chez les 15-17 ans et elle a augmenté chez les 25 ans et plus.

Évolution du portrait des consommateurs et des sources d'approvisionnement

- ▶ En 2021, près de 16 % des Québécois de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de leur vie ont dit en avoir consommé pour la première fois avant 15 ans, 37 % ont affirmé l'avoir fait entre 15 et 17 ans, environ 26 % ont indiqué l'avoir fait entre 18 et 20 ans et 22 % ont dit l'avoir fait à 21 ans ou après. Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter une variation significative des proportions associées à chacune de ces catégories d'âge d'initiation depuis 2018, mais l'âge moyen d'initiation au cannabis a augmenté : il est passé de 18,5 ans en 2018 à 19,3 ans en 2021.
- ▶ Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter une variation significative des proportions associées à chacun des types de consommateurs (quotidiens, réguliers, occasionnels, consommant moins d'un jour par mois) depuis 2018 chez les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- ▶ Depuis 2018, on constate une diminution de la proportion de consommateurs disant fumer du cannabis (96 % en 2018, 92 % en 2019 et 85 % en 2021). À l'inverse, les proportions de consommateurs disant avoir recours à certaines autres méthodes de consommation (consommation de cannabis dans un produit alimentaire ou une boisson, par ingestion d'une pilule, sous forme de gouttes orales et par vapotage ou vaporisation) ont augmenté.
- ▶ En 2019, près de 46 % des Québécois de 15 ans et plus ne connaissaient pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils avaient consommé, tandis que 29 % l'ignoraient en 2021, soit une baisse significative entre les deux années.
- ▶ On constate que les sources d'approvisionnement des consommateurs ont changé depuis la légalisation. Ainsi, la proportion de consommateurs qui se sont procuré du cannabis auprès d'un fournisseur illégal au cours des 12 derniers mois a significativement diminué (32 % en 2018, 22 % en 2019 et 11 % en 2021), tout comme la proportion de consommateurs qui se sont approvisionnés auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (78 % en 2018, 62 % en 2019 et 42 % en 2021). En contrepartie, la proportion de consommateurs qui se sont approvisionnés à la SQDC au cours des 12 derniers mois a augmenté. En 2019, alors que la SQDC n'était pas ouverte durant toute la période de référence de l'enquête, 45 % des consommateurs avaient dit y avoir acheté du cannabis au cours des 12 derniers mois. La proportion atteint 70 % en 2021.

Évolution des perceptions à l'égard du cannabis

- ▶ La proportion de Québécois de 15 ans et plus qui estiment que consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales est tout à fait ou plutôt acceptable a augmenté entre 2018 et 2021 : elle est passée de 48 % à 63 %.
- ▶ On note également une diminution entre ces deux années de la proportion de Québécois de 15 ans et plus qui considèrent que la consommation occasionnelle de cannabis n'entraîne aucun risque pour la santé (21 % c. 18 %) ou qu'elle comporte un risque modéré (28 % c. 26 %) ou élevé (12 % c. 11 %). En revanche, la proportion de personnes estimant que la consommation occasionnelle de cannabis comporte un risque minime pour la santé a augmenté entre 2018 et 2021 : elle est passée de 39 % à 45 %.
- ▶ En ce qui concerne la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation régulière de cannabis, on remarque une diminution, entre 2018 et 2021, de la proportion de personnes qui considèrent qu'elle ne comporte aucun risque pour la santé (6 % c. 4,9 %) ou qu'elle entraîne un risque élevé (49 % c. 41 %).
- ▶ En 2021, près du tiers (32 %) des Québécois de 15 ans et plus estiment que personne dans leur entourage ne consomme du cannabis. Cette proportion est plus faible que celle observée en 2018 (35 %). Toutefois, la tendance inverse s'observe chez les adolescents de 15 à 17 ans : la proportion de jeunes qui pensent que personne dans leur entourage ne consomme du cannabis a en fait augmenté entre 2018 et 2021 (23 % c. 32 %).
- ▶ La proportion de Québécois de 15 ans et plus qui estiment que la consommation de cannabis ne diminue pas la capacité de conduire un véhicule a baissé au fil des années (6 % en 2018, 5 % en 2019 et 3,7 % en 2021).

Consommation de cannabis en contexte de pandémie de COVID-19

- ▶ Selon l'EQC 2021, parmi les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, près de 72 % indiquent ne pas avoir modifié leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19, alors que 24 % disent l'avoir augmentée et 3,7 % disent l'avoir diminuée.
- ▶ Au cours des 12 derniers mois, les personnes ne s'étant pas du tout inquiétées pour leur santé dans le contexte de la pandémie de COVID-19 sont, en proportion, plus nombreuses à avoir consommé du cannabis (21 %) que celles s'étant un peu (18 %) ou moyennement ou beaucoup inquiétées à ce propos (19 %).
- ▶ Les Québécois ayant travaillé au cours des 12 derniers mois qui indiquent que la pandémie a eu un effet (quel qu'il soit) sur leur emploi sont en proportion plus nombreux à avoir consommé du cannabis pendant la même période (24 % c. 19 %). On observe également que la proportion de consommateurs est plus élevée parmi les personnes ayant perdu temporairement ou définitivement leur emploi ou n'ayant pas pu être embauchées à cause de la pandémie (28 % c. 22 %).

Introduction

Dans le contexte de la légalisation du cannabis au Canada, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confié à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le mandat de mener l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC). La première édition de l'enquête, réalisée en 2018, a permis d'estimer la prévalence de la consommation de cannabis ainsi que de mesurer les perceptions et les attitudes de la population à l'égard du cannabis avant l'entrée en vigueur au Québec de la Loi encadrant le cannabis en octobre 2018. En 2019, l'ISQ a mené une seconde édition afin de mesurer certains comportements des Québécois après l'entrée en vigueur de cette loi. Une édition aurait dû avoir lieu en 2020, mais elle a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19. Ainsi, c'est en 2021 que la troisième édition de l'enquête (EQC 2021) s'est tenue. Les résultats de cette troisième édition nous renseignent sur l'évolution des indicateurs mesurés avant et après l'entrée en vigueur de la Loi encadrant le cannabis et sont replacés dans le contexte particulier de la pandémie de COVID-19.

Objectifs de l'EQC

Le principal objectif de l'EQC est de fournir une information statistique fiable sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés ainsi que sur les perceptions des Québécois de 15 ans plus à l'égard de cette substance. Plus précisément, l'EQC 2021 vise à :

- estimer la prévalence de la consommation de cannabis ;
- mesurer les perceptions de la population et les normes sociales à l'égard du cannabis ;
- analyser l'évolution de la consommation de cannabis et les normes sociales à l'égard du cannabis ;
- mettre en relation les résultats de l'EQC 2021 avec les conséquences de la pandémie de COVID-19.

Les thèmes abordés dans l'enquête reflètent les besoins d'information du MSSS, qui vise à fournir aux acteurs du réseau de la santé et des services sociaux du Québec des données à portée provinciale, récurrentes, comparables et fiables sur lesquelles ils pourront s'appuyer.

Ces données servent à planifier des services et des programmes et permettent de prendre des décisions dans une perspective d'amélioration de la santé et du bien-être de la population. Mentionnons qu'un comité d'orientation de projet a encadré les travaux qui ont mené à la détermination du contenu de l'enquête (questionnaire), du plan d'analyse et du rapport. Pour l'EQC 2021, ce comité est composé d'experts de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CR-CHUM), de l'Université d'Ottawa, du MSSS et de l'ISQ.

Contexte

Selon l'Organisation des Nations unies, le cannabis est de loin la drogue la plus consommée dans le monde, si l'on exclut l'alcool (United Nations Office on Drugs and Crime, 2021b), et c'est d'ailleurs aussi la plus répandue au Québec et au Canada (Camirand et autres, 2016 ; Statistique Canada, 2018, 2021b). La consommation de drogues, dont le cannabis, suit des tendances conditionnées par une multitude de caractéristiques individuelles, familiales, communautaires et environnementales, ainsi que par les effets des politiques locales et nationales. Les conséquences de la consommation de drogues sur les consommateurs et leur entourage dépendent d'une multitude de facteurs. Toutefois, une société qui promeut l'accès à des services de santé sans discrimination pour les consommateurs réduit ainsi les barrières aux interventions visant à diminuer les méfaits associés à la consommation (United Nations Office on Drugs and Crime, 2021b). Ce principe sous-tend l'objectif principal de la Loi sur le cannabis au Canada, soit « protéger la santé et la sécurité publiques » et ceci notamment en « donnant accès

Lors de la légalisation d'une substance psychoactive, la population doit être adéquatement informée des effets de cette substance afin de prendre des décisions éclairées.

à un approvisionnement de cannabis dont la qualité fait l'objet d'un contrôle » et « sensibilisant le public aux risques que présente l'usage du cannabis pour la santé » (Canada, 2018).

Avec le changement juridique rendant l'usage du cannabis à des fins non médicales légal au Canada en 2018, il importe de connaître l'évolution des habitudes de consommation. Cette démarche a été faite récemment aux États-Unis, où on a étudié les tendances nationales de près afin de comprendre, entre autres, les effets des changements législatifs dans le pays (Hasin et Walsh, 2021). Pour prendre la mesure de ces effets, les données longitudinales issues d'enquêtes nationales populationnelles d'envergure et portant sur la consommation de cannabis à des fins non médicales ainsi que sur les problèmes de consommation de cannabis ont été examinées. Bien que la prévalence de consommation de cannabis et de consommation problématique de cannabis connaisse une augmentation aux États-Unis, il ne semble pas que ce soit associé de façon manifeste à la légalisation de la consommation du cannabis à des fins non médicales dans certains États. Par contre, les travaux des chercheurs ont mis en lumière l'importance de déployer des efforts lors d'un tel changement législatif afin d'informer la population des effets potentiels de la consommation du cannabis et de la sensibiliser à cet égard. Cette conclusion a un écho au Québec. En effet, la première orientation du plan d'action interministériel en dépendance (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2018) est de poursuivre et bonifier les stratégies d'information et de sensibilisation afin de fournir une information juste et crédible aux Québécois et de leur permettre de faire des choix éclairés en matière de consommation de substances psychoactives, dont le cannabis. Ainsi, dans la foulée de la légalisation du cannabis, des actions à mettre en œuvre sont définies dans ce plan, ceci afin que la population acquière les connaissances nécessaires au sujet des risques et méfaits associés au cannabis. Pour que les Québécois puissent prendre des décisions en toute connaissance de cause à propos de leur propre consommation, il va sans dire qu'ils doivent être informés des recommandations pour une consommation à faible risque. Une fois que cela est fait, un suivi serré des prévalences et des habitudes de consommation ainsi que des méfaits associés à la consommation doit être effectué.

Ce suivi est d'autant plus important dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Soulignons que certaines enquêtes populationnelles québécoises et canadiennes dans le cadre desquelles de l'information au sujet du cannabis est habituellement recueillie ont été annulées ou reportées en raison de la pandémie. Il s'en est suivi une disponibilité limitée d'informations fiables et représentatives de la population pour 2020 et pour une partie de 2021, à un moment où la consommation de cannabis était potentiellement sujette à des variations en raison des changements sociétaux entraînés par la pandémie. En effet, les changements dans les habitudes de vies et les sentiments vécus lors de la pandémie, tels que l'anxiété, le stress ou l'ennui, ont créé une situation propice à la consommation de substances psychoactives (Statistique Canada, 2020a, 2020b, 2021a). C'est pourquoi les résultats de l'EQC 2021 sont replacés dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et qu'il sera important de recueillir d'autres données sur les habitudes de consommation de cannabis pendant la crise sanitaire ainsi que de suivre l'évolution de ces dernières lorsque la pandémie sera derrière nous.

Contenu du rapport

Le présent rapport est constitué de cinq chapitres et est divisé en deux sections. La première est composée des chapitres 1 à 4, dans lesquels on détaille les données colligées lors de l'EQC 2021. Dans le chapitre 1, on présente la prévalence de consommation de cannabis au cours de la vie, au cours des 12 mois précédant l'enquête et au cours des 3 mois précédant l'enquête. Dans les chapitres 2 et 3, on dresse le portrait des consommateurs et on s'intéresse aux sources d'approvisionnement. Le chapitre 4, quant à lui, porte sur les perceptions des Québécois à l'égard du cannabis. Précisons que le rapport traite de la consommation de cannabis tant à des fins médicales qu'à des fins non médicales, ce qui permet d'avoir un portrait relativement détaillé des comportements et des perceptions en lien avec l'usage de cette substance. Mentionnons également que les informations présentées sont ventilées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, notamment le genre, l'âge, le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Lorsque cela a été jugé pertinent, les indicateurs ont aussi été croisés avec des variables liées à la santé mentale, telles que le niveau de détresse psychologique et la

satisfaction à l'égard de la vie. Certains indicateurs ont également été analysés en fonction de la fréquence de consommation de cannabis (dans le rapport, on utilisera souvent l'expression « type de consommateur » pour faire référence à cette fréquence). Soulignons que dans l'EQC, les analyses selon l'âge sont réalisées pour cinq groupes d'âge : 15-17 ans, 18-24 ans, 25-34 ans, 35-54 ans et 55 ans et plus. Toutefois, en raison de la modification de la loi québécoise quant à l'âge légal pour acheter et posséder du cannabis (passage de 18 ans à 21 ans le 1^{er} janvier 2020), certains résultats de l'EQC 2021 sont présentés séparément pour les 18-20 ans et pour les 21-24 ans.

La deuxième section est constituée du chapitre 5, où l'on dresse un portrait détaillé de la consommation de cannabis et des normes sociales à l'égard du cannabis depuis 2018. Dans cette section, on fait état de l'évolution des phénomènes associés à la consommation de cannabis de 2018 à 2021 et on contextualise certains éléments à la lumière du vécu des Québécois en période de pandémie de COVID-19. À quelques exceptions près, les résultats des éditions 2018, 2019 et 2021 de l'EQC sont présentés. Ces résultats sont ventilés selon le genre et l'âge. Seuls les indicateurs pour lesquels les trois mois précédant l'enquête constituent la période de référence peuvent être considérés comme étant représentatifs de : 1) la période avant la légalisation (pour l'EQC 2018) ; 2) la période post-légalisation (pour l'EQC 2019) ; 3) la période marquée par la pandémie de COVID-19 (pour l'EQC 2021). En effet, puisque la collecte de données de l'EQC est effectuée de février à juin, les indicateurs relatifs aux 12 mois précédant l'enquête de 2019 couvrent à la fois la période pré-légalisation et la période post-légalisation, et les indicateurs relatifs aux 12 mois précédant l'enquête de 2021 couvrent à la fois la période avant la pandémie et la période marquée par la pandémie. Enfin, dans ce dernier chapitre, une grande partie des données colligées majoritairement en période de pandémie de COVID-19 sont croisées avec des variables permettant de décrire le vécu des Québécois lors de la pandémie, telles que certaines caractéristiques liées à la santé mentale et à la situation d'emploi.

Principaux aspects méthodologiques de l'enquête¹

- L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) vise les personnes de 15 ans et plus vivant dans un logement non institutionnel au Québec, à l'exception des habitants des régions du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James.
 - À portée provinciale, elle permet la diffusion de statistiques précises pour six catégories d'âge (15-17 ans, 18-20 ans, 21-24 ans, 25-34 ans, 35-54 ans et 55 ans ou plus) tant pour l'ensemble de la population que pour les consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois.
 - Un échantillon de 24 617 personnes, stratifié selon la région sociosanitaire de résidence, le sexe et l'âge, a été sélectionné à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec.
 - Une collecte de données multimode s'est déroulée du 8 février au 27 juin 2021. Au total, 14 034 personnes ont rempli le questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 59 %. Le taux varie entre 46 % et 62 % selon la tranche d'âge.
 - Afin que les résultats puissent être inférés à la population visée, toutes les estimations présentées dans ce rapport ont été pondérées. Cette pondération sert à tenir compte, d'une part, du fait que certaines personnes avaient plus de chances d'être sélectionnées que d'autres et, d'autre part, de la non-réponse plus importante observée chez certains groupes d'individus. Pour que le plan de sondage soit pris en considération, des poids d'autoamorçage ont été utilisés pour l'estimation de la précision des résultats et pour la réalisation de tests statistiques.
 - Les estimations de proportions présentées dans ce rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et figures et à l'unité dans le texte, à l'exception des estimations inférieures à 5 %, qui sont présentées avec une décimale. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %. Dans les tableaux et figures, les estimations :
 - dont le coefficient de variation est inférieur ou égal à 15 % sont suffisamment précises pour être présentées sans indication ;
 - dont le coefficient de variation est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 %, sont marquées d'un astérisque (*) indiquant que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence ;
 - dont le coefficient de variation est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (**) pour indiquer leur faible précision et qu'elles doivent être utilisées avec circonspection.
- Des lettres ajoutées en exposant aux statistiques présentées indiquent quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement et de la variable d'analyse qui diffèrent significativement. Une même lettre révèle un écart significatif entre deux catégories. Les associations entre deux variables sont examinées à l'aide d'un test statistique d'indépendance du khi-deux. Si ce test global est significatif et qu'au moins une des deux variables compte plus de deux catégories, des tests de Wald (pour la comparaison de proportions) sont menés afin de déterminer quelles sont les proportions qui diffèrent significativement l'une de l'autre. Le seuil de signification a été fixé à 5 % pour ces tests.

1. Pour plus d'information sur les aspects méthodologiques de l'EQC 2021, consulter le document *Enquête québécoise sur le cannabis 2021. Méthodologie de l'enquête*.

- La consommation de cannabis au Québec a été mesurée dans un contexte exceptionnel de pandémie dans le cadre de l'édition 2021 de l'EQC. Comme cette consommation a pu être inhabituelle, il s'avère difficile de tirer des conclusions uniquement sur la base des résultats de cette édition, notamment à propos de l'évolution des habitudes de consommation, ainsi qu'à l'égard de l'incidence des changements législatifs et de l'effet de l'ouverture des succursales de la Société québécoise du cannabis (SQDC) sur ces habitudes.
- Les résultats découlant d'analyses bivariées doivent être interprétés avec prudence, puisqu'aucun facteur de confusion n'a été pris en compte. Ces analyses permettent néanmoins d'établir un portrait de la consommation de cannabis au Québec.
- Les résultats de l'EQC sont présentés selon le genre de la personne plutôt que selon le sexe à partir de 2021. Les répercussions sur les tendances sont minimes.

Section 1

Résultats de l'EQC 2021

1

Consommation de cannabis



Introduction

Depuis la légalisation du cannabis en 2018 au Canada et au Québec, les comportements entourant la consommation ont évolué. En effet, les résultats de l'*Enquête nationale sur le cannabis* (ENC) montrent que 20 % des Canadiens de 15 ans et plus ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête ayant eu lieu fin 2020 (Rotermann, 2021). Ce pourcentage est plus élevé que ceux observés précédemment (18 % en 2019 et 14 % en 2018). Lorsque l'on examine la situation selon les groupes d'âge, on constate que la proportion de Canadiens ayant indiqué avoir consommé au cours des trois derniers mois lors de l'ENC 2020 s'établit à 30 % chez les 25-44 ans (21 % en 2018) et à 11 % chez les 45 ans et plus (7 % en 2018). Toutefois, une augmentation significative ne semble pas avoir été détectée chez les Canadiens de 18 à 24 ans depuis 2018, la proportion de consommateurs dans cette tranche d'âge se situant autour de 36 % en 2020.

Les prévalences de consommation de cannabis dans l'EQC 2021 couvrent une période postlégalisation marquée en grande partie par la pandémie de COVID-19.

La précédente édition de l'EQC, réalisée en 2019, a révélé qu'environ 46 % des Québécois avaient consommé du cannabis au cours de leur vie, que 16 % l'avaient fait au cours des 12 derniers mois et que 13 % l'avaient fait au cours des trois derniers mois (notons que la proportion est de 30 % chez les 18-24 ans pour ce dernier indicateur). Au cours de ces trois périodes de référence, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes à consommer du cannabis (Conus et Street, 2020).

Dans le cadre de l'édition 2021 de l'enquête, la consommation de cannabis a de nouveau été mesurée en fonction de trois périodes de référence, soit au cours de la vie, au cours des 12 mois précédant l'enquête et au cours des 3 mois précédant l'enquête. Les prévalences

de consommation pour ces périodes sont présentées dans ce premier chapitre et sont ventilées selon le genre et certains groupes d'âge. Dans certains cas, les résultats sont également présentés selon le niveau de scolarité, l'indice de défavorisation matérielle et sociale ou certaines caractéristiques liées à la santé mentale¹.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Résultats

1.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours de la vie

Consommation de cannabis au cours de la vie

Cet indicateur est construit à partir de la question « *Au cours de votre vie, avez-vous déjà consommé du cannabis?* » posée à tous les répondants. Les choix de réponses possibles sont « *Oui* » ou « *Non* ».

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2021, près de 51 % des Québécois de 15 ans et plus ont consommé du cannabis au cours de leur vie (tableau 1.1). Les hommes sont proportionnellement plus

Tableau 1.1

Consommation de cannabis au cours de la vie selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	%
Total	50,7
Genre	
Homme	55,4 ^a
Femme	46,1 ^a
Âge	
15-17 ans	23,3 ^{a,b}
18-24 ans	57,5 ^a
25-34 ans	69,9 ^{a,b}
35-54 ans	58,4 ^b
55 ans et plus	38,3 ^{a,b}

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

nombreux que les femmes à en avoir déjà consommé (55 % c. 46 %). La proportion de Québécois ayant consommé au cours de leur vie diffère également selon l'âge : elle est plus importante chez les 25-34 ans (70 %) que dans tous les autres groupes d'âge (entre 23 % et 58 %).

1.2 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

Cet indicateur est dérivé de la question : « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis?* ». Les choix de réponses possibles sont « *Oui* » ou « *Non* ». Bien que cette question ne soit posée qu'aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours de leur vie, le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population. Par conséquent, les personnes ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours de leur vie ont été classées dans la catégorie « *Non* » de cet indicateur.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Comme l'illustre le tableau 1.2, on estime à 20 % la proportion de personnes de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (23 % c. 16 %) et varie selon l'âge. Ainsi, la plus grande proportion de consommateurs de cannabis pour cette période se trouve chez les 21-24 ans

(43 %), lesquels sont suivis par les 18-20 ans (35 %) et les 25-34 ans (36 %). Les personnes de 55 ans et plus sont celles qui ont consommé en plus faible proportion (8 %).

Les personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint est inférieur au diplôme d'études secondaires (DES) sont proportionnellement moins nombreuses (14 %) à avoir consommé dans la dernière année que celles ayant au moins un DES (tableau 1.2). Ce résultat pourrait comporter un biais associé à l'âge des répondants, car les 15-17 ans sont normalement trop jeunes pour avoir déjà obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Toutefois, lorsque les plus jeunes sont exclus des

Tableau 1.2
Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	%
Total	19,7
Genre	
Homme	23,4 ^a
Femme	16,0 ^a
Âge	
15-17 ans	18,5 ^{a,b}
18-20 ans	34,8 ^{a,c}
21-24 ans	43,3 ^{a,b,c,d}
25-34 ans	36,5 ^{b,d}
35-54 ans	20,1 ^{c,d}
55 ans et plus	8,3 ^{a,b,c,d}
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	14,0 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	19,9 ^a
Diplôme d'études collégiales	21,2 ^b
Diplôme d'études universitaires	19,1 ^b
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	18,3 ^{a,b}
2	17,9 ^{c,d}
3	19,5
4	21,5 ^{a,c}
5 - Très défavorisé	21,8 ^{b,d}

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

analyses, le lien observé entre le niveau de scolarité et la proportion de consommateurs au cours des 12 derniers mois persiste (données non illustrées). Par ailleurs, on observe une plus grande proportion de consommateurs parmi les personnes vivant dans un milieu plus défavorisé sur le plan matériel et social (proportions respectives de 21 % et 22 % pour les quintiles 4 et 5) que parmi celles dont le milieu est favorisé (18 % ; quintiles 1 et 2).

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

Les résultats de l'enquête révèlent l'existence de liens entre la consommation de cannabis et certaines dimensions de la santé mentale. En effet, on constate que les Québécois ayant consommé au cours de la dernière année sont proportionnellement plus nombreux parmi les personnes se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique (26 % c. 17 %) ainsi que parmi les personnes généralement insatisfaites ou très insatisfaites de leur vie (25 % c. 19 % ; tableau 1.3).

Tableau 1.3
Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	%
Niveau élevé de détresse psychologique	
Oui	25,9 ^a
Non	17,3 ^a
Satisfaction à l'égard de sa vie	
Généralement insatisfait ou très insatisfait	24,6 ^a
Généralement satisfait ou très satisfait	18,8 ^a

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

1.3 Prévalence de consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête

Cet indicateur est construit sur la base de la question : « *Au cours des trois derniers mois (90 jours), à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?* » Cette question est posée aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Sont classées dans le « *Oui* » les personnes ayant répondu « *Une ou deux fois* », « *Chaque mois* », « *Chaque semaine* » et « *Tous les jours ou presque tous les jours* ». Le « *Non* » regroupe les personnes ayant répondu « *Jamais* » et celles ayant répondu par la négative aux questions sur la consommation au cours de la vie et au cours des 12 derniers mois. Le dénominateur de cet indicateur est donc composé de l'ensemble de la population.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Environ 15 % des Québécois de 15 ans et plus ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête (tableau 1.4). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir consommé du cannabis pendant cette période (18 % c. 11 %), un résultat à l'image de ce que l'on observe pour la consommation au cours de la vie et au cours de la dernière année. Lorsque l'on s'intéresse au portrait de la consommation selon l'âge, on constate, tout comme c'est le cas pour la consommation au cours de l'année précédente, une plus grande proportion de consommateurs chez les 21 à 24 ans (32 %) et une plus petite chez les 55 ans et plus (6 %). En fait, la proportion de consommateurs augmente de 15 à 24 ans, mais diminue par la suite.

Le tableau 1.4 montre aussi que la proportion de personnes ayant consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête varie selon le plus haut niveau de scolarité atteint et l'indice de défavorisation matérielle et sociale. À titre d'exemple, la proportion de personnes ayant consommé dans les trois derniers mois est plus élevée chez celles vivant dans un milieu plus défavorisé, et cette proportion semble diminuer plus les personnes vivent dans un milieu favorisé sur le plan matériel et social.

Tableau 1.4

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	%
Total	14,8
Genre	
Homme	18,2 ^a
Femme	11,3 ^a
Âge	
15-17 ans	11,8 ^a
18-20 ans	22,1 ^a
21-24 ans	31,6 ^a
25-34 ans	27,8 ^a
35-54 ans	15,8 ^a
55 ans et plus	6,3 ^a
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	11,9 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	15,0 ^a
Diplôme d'études collégiales	16,3 ^{b,c}
Diplôme d'études universitaires	13,9 ^c
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	12,9 ^{a,b}
2	13,5 ^{c,d}
3	14,3 ^e
4	16,4 ^{a,c}
5 - Très défavorisé	17,1 ^{b,d,e}

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Conclusion

Selon les données de l'EQC 2021, près d'un Québécois de 15 ans et plus sur deux a consommé du cannabis au moins une fois dans sa vie et près de 20 % d'entre eux en ont consommé dans la dernière année. Les résultats montrent également que la prévalence de consommation durant les trois mois précédant l'enquête est de 15 % chez les Québécois. Il est intéressant de mentionner que, selon les données canadiennes les plus récentes, 20 % des Canadiens ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'ENC réalisée à la fin de 2020. Dans cette enquête, la prévalence de consommateurs de cannabis au cours des trois derniers mois était de 11 % au Québec. La consommation est donc moindre au Québec que dans l'ensemble du Canada (Rotermann, 2021).

Les résultats de l'EQC 2021 indiquent que les hommes sont proportionnellement plus nombreux à avoir consommé du cannabis, que ce soit au cours de la vie, au cours de la dernière année ou au cours des trois derniers mois. Ce constat est semblable à ceux que l'on peut dégager des données des autres enquêtes populationnelles canadiennes, bien que, selon l'ENC, les proportions de femmes et d'hommes ayant consommé du cannabis au cours des trois derniers mois étaient comparables pour la première fois en 2020. Selon cette enquête, la forte augmentation de la proportion de femmes consommant du cannabis explique que celles-ci rejoignent les hommes en ce qui concerne la proportion de consommateurs en 2020 (Rotermann, 2021).

En 2021, près d'un Québécois sur cinq de 15 ans et plus a consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Comparativement aux éditions précédentes, l'édition de 2021 de l'EQC a permis une analyse de la consommation selon des groupes d'âge plus fins, le groupe des 18-24 ans ayant été scindé en deux groupes d'âge. Ainsi, on peut constater que la plus grande proportion de consommateurs de cannabis pour les 12 derniers mois se trouve chez les 21-24 ans (43 %), alors que chez les 18-20 ans, la prévalence de consommation de cannabis dans la dernière année est de 35 %. Chez les plus jeunes (15-17 ans), cette prévalence est de 19 %. On remarque donc que les habitudes de consommation sont assez hétérogènes parmi les 15 à 24 ans et qu'elles méritent d'être analysées plus en détail lors des prochaines éditions de l'enquête. Selon l'EQC, la proportion de personnes ayant consommé au cours des trois derniers mois s'établit au Québec à 6 % chez les 55 ans et plus (et à 16 % chez les 35-54 ans). À titre d'information, cette proportion se situe à 11 % chez les Canadiens de 45 ans et plus selon l'ENC (Rotermann, 2021).

Si l'on se penche sur la consommation selon les caractéristiques socioéconomiques, on constate que les personnes dont le milieu est considéré comme étant plus défavorisé sur le plan matériel et social sont proportionnellement plus nombreuses à avoir consommé du cannabis dans les trois derniers mois et dans la dernière année.

Les résultats de l'EQC 2021 permettent également d'établir des liens entre la consommation de cannabis et certaines caractéristiques liées à la santé mentale. On constate que les plus fortes proportions de consommateurs au cours des 12 derniers mois se trouvent parmi les personnes se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique et parmi celles qui sont insatisfaites de leur vie. Ces résultats, quoique cohérents avec les données déjà existantes sur l'usage du cannabis et la santé mentale (Fischer et autres, 2021b ; Hall et Degenhardt, 2009 ; Sorkhou et autres, 2021), laissent penser qu'il est nécessaire que l'on continue le suivi de la consommation selon ces caractéristiques dans la prochaine édition de l'EQC.

2

Portrait des consommateurs de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête



Introduction

On dispose aujourd'hui de plus en plus de données scientifiques et de santé publique concernant la consommation de cannabis et ses effets sur la santé. On ne cherche plus non seulement à établir des prévalences de consommation, mais également à décrire et à comprendre les comportements associés à la consommation ainsi que les risques auxquels sont exposés les consommateurs et leur entourage (Fischer et autres, 2021a ; Fischer et autres, 2021b ; Levasseur et autres, 2021 ; Russell et autres, 2018 ; Sorkhou et autres, 2021). Des éléments comme la fréquence de consommation, le contenu en cannabinoïdes et la méthode de consommation sont pris en compte dans l'évaluation du risque. De plus, différents comportements pouvant être associés à des méfaits liés à la consommation de cannabis font également l'objet d'un suivi, comme la consommation avant ou pendant une journée de travail ou d'étude et la conduite d'un véhicule après avoir consommé. Certaines données à ce sujet sont déjà disponibles au Canada (Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2021 ; Rotermann, 2020b) et montrent, par exemple, qu'en 2019, près de 13 % des consommateurs canadiens détenant un permis de conduire ont déclaré avoir conduit dans les deux heures après avoir consommé du cannabis (Rotermann, 2020b). Notons aussi que pour caractériser les consommateurs, il importe de déterminer quels sont les troubles liés à l'usage de cannabis et de mesurer la prévalence de ces derniers (Hammond et autres, 2020 ; Leos-Toro et autres, 2018a ; Tuck et autres, 2017).

L'étude des habitudes de consommation peut révéler certains risques pour la santé auxquels s'exposent les consommateurs.

Tous ces éléments permettent de dresser un portrait relativement complet des consommateurs de cannabis et de mieux comprendre quels comportements en matière de consommation peuvent présenter des risques pour la santé. À ce portrait, il faut ajouter les raisons de consommation, lesquelles peuvent être multiples et vont de pair avec les habitudes de consommation (Bresin et Mekawi, 2019 ; Buckner et autres, 2016 ; Cloutier et autres, 2019 ; Schultz et autres, 2019). Décrire ces motivations, même grossièrement, vient enrichir le portrait des consommateurs, qui, ultimement, alimente les réflexions au sujet des mesures de prévention à mettre en place ou des interventions à faire.

Le présent chapitre fournit des informations détaillées sur les habitudes des Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. On y établit premièrement la proportion de consommateurs quotidiens, réguliers, occasionnels ou consommant moins d'un jour par mois. Ensuite, on présente des informations au sujet des méthodes de consommation utilisées et du contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé (THC : tétrahydrocannabinol / CBD : cannabidiol). On détaille également les prévalences de trois indicateurs pouvant être associés à une consommation pouvant poser des risques, soit : la consommation de cannabis juste avant ou pendant la journée de travail ou d'étude, la conduite d'un véhicule après avoir consommé et le niveau de risque de consommation problématique tel qu'estimé selon *l'Alcohol, Smoking and Substance Involvement Screening Test (ASSIST)* (Humenuik et autres, 2010a). Finalement, une section est consacrée aux raisons de consommation. Les résultats sont croisés selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques, l'âge d'initiation à la consommation de cannabis ainsi que certaines caractéristiques liées à la santé mentale¹.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Résultats

2.1 Type de consommateur de cannabis

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois

Le type de consommateurs témoigne de la fréquence de consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête mesurée à l'aide de la question « *Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?* ». Les choix de réponses proposés sont « *Moins de 1 jour par mois* », « *1 jour par mois* », « *2 à 3 jours par mois* », « *1 à 2 jours par semaine* », « *3 à 4 jours par semaine* », « *5 à 6 jours par semaine* » et « *Tous les jours* ». Sur la base de ces fréquences, un indicateur est généré, lequel est scindé en quatre catégories :

- consommateurs quotidiens : « *Tous les jours* » ;
- consommateurs réguliers : « *1 à 2 jours par semaine* », « *3 à 4 jours par semaine* » ou « *5 à 6 jours par semaine* » ;
- consommateurs occasionnels : « *1 jour par mois* » ou « *2 à 3 jours par mois* » ;
- personnes qui consomment moins d'un jour par mois.

Précisons que les personnes ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours de la vie ne sont pas incluses dans cet indicateur, qui concerne uniquement les personnes ayant consommé dans les 12 mois précédant l'enquête.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Parmi les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'EQC 2021, près de 40 % en ont pris moins d'un jour par mois (tableau 2.1). On observe qu'environ 19 % en ont consommé occasionnellement, que 26 % en ont pris régulièrement et que 15 % en ont consommé quotidiennement. Les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes à avoir consommé quotidiennement (17 % c. 13 %) ou régulièrement (29 % c. 21 %). À l'inverse, celles-ci sont proportionnellement plus nombreuses à avoir consommé moins d'un jour par mois (46 % c. 35 %).

On détecte plusieurs différences entre les groupes d'âge quant à la fréquence de consommation de cannabis. D'abord, les 35-54 ans (18 %) et les 55 ans et plus (18 %) sont les plus nombreux en proportion à avoir consommé quotidiennement, mais ils ne se distinguent toutefois pas significativement des 21-24 ans (15 %). À l'opposé, les 15-17 ans et les 18-20 ans sont en proportion plus nombreux à avoir consommé moins d'un jour par mois (proportions respectives de 56 % et 52 % ; celles notées pour les autres groupes d'âge se situent entre 35 % et 41 %).

On observe que la proportion de consommateurs quotidiens est plus élevée parmi les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires (29 %, contre 7 % à 18 % parmi les personnes ayant un niveau de scolarité supérieur). Ce résultat pourrait comporter un biais associé à l'âge des répondants, car les 15-17 ans sont normalement trop jeunes pour avoir déjà obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Toutefois, lorsque les 15-17 ans sont exclus des analyses, le lien observé entre le niveau de scolarité et le type de consommateur persiste (données non illustrées). Les consommateurs de cannabis ayant un diplôme d'études universitaires sont, quant à eux, plus nombreux en proportion à avoir consommé moins d'un jour par mois (48 %). On observe également un lien entre le type de consommateur et l'indice de défavorisation matérielle et sociale. De façon générale, les consommateurs vivant dans un milieu plus

défavorisé sur le plan matériel et social (quintiles 4 et 5 de l'indice) sont proportionnellement plus nombreux à avoir consommé quotidiennement (19 % c. 10 %* pour le quintile 1 de l'indice), et les consommateurs vivant dans

un milieu plus favorisé (quintile 1) sont plus nombreux en proportion à avoir consommé moins d'un jour par mois (49 % c. 35 % et 31 % pour les quintiles 4 et 5).

Tableau 2.1

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Quotidien	Régulier	Occasionnel	Moins d'un jour par mois
	%			
Total	15,3	26,0	18,8	39,8
Genre				
Homme	17,1 ^a	29,3 ^a	18,2	35,4 ^a
Femme	12,9 ^a	21,3 ^a	19,6	46,3 ^a
Âge				
15-17 ans	4,7 ^{** a,b,c,d,e,f}	16,4 ^{a,b,c,d}	23,3 ^a	55,6 ^{a,b,c}
18-20 ans	8,8 ^{* a,b,c,d,e,f}	21,2 ^{e,f}	17,6	52,4 ^{d,e,f}
21-24 ans	14,9 ^a	23,2 ^a	20,5	41,4 ^{a,d}
25-34 ans	13,2 ^{b,e,f}	27,7 ^{b,e}	18,9	40,2 ^{b,e}
35-54 ans	18,4 ^{c,e}	27,8 ^{c,f}	16,7 ^a	37,2 ^{c,f}
55 ans et plus	18,2 ^{d,f}	25,8 ^d	20,8	35,2 ^{a,d}
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	28,7 ^{a,b}	31,2	19,2	20,9 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	17,7 ^a	28,0	17,6	36,6 ^a
Diplôme d'études collégiales	16,7 ^b	25,2	18,3	39,9 ^b
Diplôme d'études universitaires	6,9 ^{a,b}	24,5	20,9	47,7 ^{a,b}
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	10,4 ^{* a,b}	21,1 ^a	19,7	48,8 ^{a,b}
2	14,1	25,7	17,1	43,1 ^{c,d}
3	12,1 ^{c,d}	26,4	18,2	43,2 ^{e,f}
4	19,3 ^{a,c}	26,3	19,6	34,8 ^{a,c,e}
5 - Très défavorisé	19,4 ^{b,d}	28,5 ^a	21,0	31,1 ^{b,d,f}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Tableau 2.2

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge d'initiation à la consommation, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Quotidien	Régulier	Occasionnel	Moins d'un jour par mois
	%			
Âge d'initiation à la consommation de cannabis				
Moins de 15 ans	26,7 ^{a,b}	27,7 ^a	17,3	28,3 ^{ab}
15 à 17 ans	16,6 ^{a,b}	27,8 ^b	19,5	36,1 ^{ab}
18 à 20 ans	10,3 ^{* a}	29,2 ^c	16,8	43,8 ^a
21 ans et plus	8,4 ^{* b}	20,9 ^{a,b,c}	20,9	49,8 ^b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon l'âge d'initiation à la consommation de cannabis

Le tableau 2.2 illustre le lien entre le type de consommateur et l'âge d'initiation au cannabis, parmi les consommateurs de 21 ans et plus. On remarque une plus grande proportion de consommateurs ayant pris du cannabis quotidiennement parmi les personnes ayant commencé à consommer avant 15 ans (27 %) que parmi celles ayant commencé entre 15 et 17 ans (17 %), entre 18 et 20 ans (10 %*) ou après (8 %*). À l'opposé, les personnes ayant consommé pour la première fois entre 18 et 20 ans ou à 21 ans ou après sont plus nombreuses en proportion à avoir consommé moins d'un jour par mois (proportions respectives de 44 % et 50 % comparativement à

des proportions de 28 % et 36 % pour les personnes ayant commencé à consommer avant 15 ans et entre 15 et 17 ans).

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

En 2021, on compte proportionnellement plus de consommateurs ayant pris du cannabis quotidiennement au cours de la dernière année parmi les personnes généralement insatisfaites ou très insatisfaites de leur vie (21 %) que parmi celles qui en sont généralement satisfaites ou très satisfaites (14 % ; tableau 2.3).

Tableau 2.3

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Quotidien	Régulier	Occasionnel	Moins d'un jour par mois
	%			
Niveau élevé de détresse psychologique				
Oui	17,7	25,7	18,8	37,7
Non	13,6	26,4	19,1	40,9
Satisfaction à l'égard de sa vie				
Généralement insatisfait ou très insatisfait	20,8 ^a	28,3	16,1	34,7
Généralement satisfait ou très satisfait	14,2 ^a	25,7	19,4	40,7

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

2.2 Méthodes de consommation du cannabis

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir des choix de réponses de la question « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les méthodes suivantes pour consommer du cannabis ?* », suivie des huit énoncés suivants :

- Vous l'avez fumé dans un joint, une pipe à eau, une pipe ou un cigare ;
- Vous l'avez inhalé par « *dabbing* » ce qui inclut l'inhalation au couteau, à l'aiguille ou au clou chaud ;
- Vous l'avez inhalé sous forme de e-liquide par vapotage (p. ex. avec une cigarette électronique) ;
- Vous l'avez inhalé par vaporisation (p. ex. avec un vaporisateur stationnaire ou portatif) ;
- Vous l'avez mangé dans un produit alimentaire (p. ex. brownies, gâteaux, biscuits, bonbons) ;

- Vous l'avez bu (thé, boisson gazeuse, alcool ou autres boissons) ;
- Vous l'avez ingéré dans une pilule, une gélule ou une capsule ;
- Vous l'avez consommé sous forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral (« spray », poche-pouche).

Comme les répondants doivent se prononcer sur chacun des énoncés, huit variables binaires (Oui/Non) reflétant les méthodes de consommation de cannabis chez les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête ont été créées.

Notons que d'autres méthodes de consommation ont été mentionnées à la question « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé une autre méthode que celles mentionnées précédemment pour consommer du cannabis ?* ». Ces derniers résultats ne sont toutefois pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Parmi les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'EQC 2021, près de 85 % en ont fumé (tableau 2.4). Cette méthode de consommation est moins populaire parmi les consommateurs de 55 ans et plus : 71 % d'entre eux disent avoir fumé du cannabis, alors que c'est le cas pour 85 % à 90 % des personnes de moins de 55 ans.

La consommation de cannabis dans un produit alimentaire est également populaire, bien que dans une moindre mesure : environ 34 % des consommateurs indiquent avoir utilisé cette méthode. La proportion de consommateurs l'ayant utilisée diminue de façon générale avec l'âge : elle s'établit à 44 % chez les 15-17 ans et à 49 % chez les 18-24 ans, puis à 42 % chez les 25-34 ans, ensuite à 26 % chez les 35-54 ans et finalement à 20 % chez les 55 ans et plus. La situation inverse est observée en ce qui concerne la consommation de cannabis sous forme de gouttes orales : la proportion de personnes ayant eu recours à cette méthode semble augmenter avec l'âge, bien que les écarts détectés ne soient pas tous significatifs. À titre d'exemple, près de 11 %* des 15-17 ans indiquent avoir utilisé cette méthode, alors que c'est le cas pour 35 % des 55 ans et plus. Notons aussi que les personnes de 25-34 ans se distinguent de tous les autres groupes d'âge en ce qui a trait à la consommation de cannabis sous forme de boisson : 22 % d'entre elles ont pris du cannabis sous cette forme, alors que c'est le cas pour 5 %* à 16 % des consommateurs des autres groupes d'âge.

La proportion des consommateurs ayant eu recours au vapotage comme méthode de consommation du cannabis est particulièrement digne d'intérêt. Selon l'EQC 2021, la proportion de consommateurs de cannabis qui en ont vapoté dans les 12 mois précédents s'établit à près de 19 %. Toutefois, de grandes différences s'observent entre les groupes d'âge. Le pourcentage de consommateurs qui ont vapoté du cannabis se fixe à 44 % chez les 15-17 ans et s'établit à 29 % chez les 18-24 ans, deux proportions significativement plus élevées que celles notées pour les consommateurs de 25 ans et plus (19 % pour les 25-34 ans, 15 % pour les 35-54 ans et 8 % pour les 55 ans et plus).

Les méthodes de consommation du cannabis semblent différer selon les niveaux de scolarité. Par exemple, les consommateurs ayant un diplôme d'études universitaires sont, en proportion, moins nombreux à avoir fumé du cannabis (79 % ; la proportion varie de 86 % à 90 % pour les personnes ayant un niveau de scolarité moindre), mais sont proportionnellement plus nombreux à avoir consommé du cannabis sous forme de gouttes orales (39 % ; la proportion varie de 22 % à 28 % pour les personnes ayant un niveau de scolarité moindre). Ces résultats pourraient être teintés par la relation entre la méthode utilisée et l'âge des répondants, étant donné, par exemple, que les 15-17 ans sont normalement trop jeunes pour avoir déjà obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Notons que les résultats demeurent les mêmes lorsque les 15-17 ans sont exclus des analyses (données non illustrées).

Tableau 2.4

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Fumé	Inhalé par « dabbing »	Vapoté	Vaporisé	Mangé dans un produit alimentaire	Bu	Ingéré dans une pilule	Consommé sous forme de gouttes orales
	%							
Total	84,6	6,7	18,7	18,4	34,4	15,2	13,6	30,1
Genre								
Homme	86,7 ^a	8,7 ^a	20,1	22,7 ^a	34,4	16,6 ^a	15,2 ^a	29,8
Femme	81,6 ^a	3,8* ^a	16,8	12,3 ^a	34,4	13,2 ^a	11,2 ^a	30,6
Âge								
15-17 ans	87,4 ^a	10,0* ^{ab}	43,5 ^{ab}	24,1 ^a	43,5 ^a	8,5* ^{ab}	5,0* ^{abcd}	11,1* ^{abcd}
18-24 ans	90,2 ^{bc}	10,0 ^{cd}	29,0 ^{ab}	20,5 ^b	48,6 ^b	16,0 ^{ac}	10,2 ^{ae}	26,4 ^{ae}
25-34 ans	88,3 ^d	7,7* ^e	19,3 ^a	20,2 ^c	41,5 ^b	22,2 ^{abcd}	13,5 ^b	30,6 ^b
35-54 ans	85,2 ^{be}	5,7* ^{acf}	15,0 ^b	18,5 ^d	26,2 ^{ab}	14,3 ^{bd}	16,8 ^{ce}	31,1 ^c
55 ans et plus	70,8 ^{acde}	2,3** ^{bdef}	8,3 ^{ab}	11,9 ^{abcd}	19,7 ^{ab}	5,4* ^{cd}	13,1 ^d	35,1 ^{de}
Plus haut niveau de scolarité								
Inférieur au diplôme d'études secondaires	89,9 ^a	14,1* ^{abc}	30,0 ^{abc}	17,5	36,4	15,6*	9,2*	22,0 ^a
Diplôme d'études secondaires	87,3 ^b	8,4* ^{ad}	21,0 ^{ad}	16,6	36,0 ^a	13,1	11,8	24,0 ^b
Diplôme d'études collégiales	86,4 ^c	5,9* ^b	17,3 ^b	17,5	30,5 ^{ab}	15,1	15,2	28,0 ^c
Diplôme d'études universitaires	79,3 ^{abc}	3,5* ^{cd}	14,7 ^{cd}	20,1	37,7 ^b	16,9	14,2	39,3 ^{abc}
Indice de défavorisation matérielle et sociale								
1 - Très favorisé	81,3	5,5*	20,9	19,1	37,9 ^a	14,6	12,6	30,9
2	83,9	4,8*	18,5	18,2	31,9	14,3	13,7	33,4
3	85,7	7,7*	15,4	16,3	29,0 ^{abc}	13,3	11,2*	29,9
4	87,3	7,5*	19,2	17,7	35,9 ^b	13,2	14,0	26,9
5 - Très défavorisé	86,4	8,2*	21,3	22,4	38,4 ^c	16,9	14,5	29,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Les formes sous lesquelles le cannabis est consommé vont, dans une certaine mesure, de pair avec les méthodes de consommation. Le cannabis peut se présenter par exemple sous la forme de fleurs ou feuilles séchées, de haschich ou d'extraits ou de concentrés solides ou liquides. Parmi les personnes ayant consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête, environ 79 % en ont pris sous la forme de fleurs ou feuilles séchées (données non illustrées), 28 % en ont pris sous la forme de haschich et près de 9 % en ont pris sous la forme de concentré solide (incluant la wax [cire], le budder et le shatter, par exemple). On constate que le cannabis a davantage été consommé sous cette dernière forme par les 15-17 ans (16 %) que par les personnes de plus de 25 ans (proportion variant de 6 %* à 10 % selon le groupe d'âge).

Selon le type de consommateur de cannabis

Le tableau 2.5 montre que les personnes consommant du cannabis moins d'un jour par mois ou occasionnellement sont proportionnellement moins nombreuses (proportions respectives de 78 % et 84 %) à en avoir fumé que les consommateurs réguliers ou quotidiens (proportions respectives de 91 % et 93 %). En fait, pour la plupart des méthodes mesurées, ce sont les consommateurs quotidiens ou réguliers qui sont plus nombreux en proportion à y avoir eu recours. Cela s'explique en partie par le fait que les consommateurs quotidiens ont eu recours en moyenne à un plus grand nombre de méthodes de consommation du cannabis (2,9 méthodes ; intervalle de confiance à (IC) 95 % : 2,7 - 3,2) que les personnes consommant moins d'un jour par mois (1,6 méthode ; IC 95 % : 1,6 - 1,7, données non illustrées).

Tableau 2.5

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Fumé	Inhalé par « dabbing »	Vapoté	Vaporisé	Mangé dans un produit alimentaire	Bu	Ingéré dans une pilule	Consommé sous forme de gouttes orales
	%							
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois								
Quotidien	92,8 ^a	18,8 ^a	28,3 ^{a,b}	28,4 ^a	43,4 ^a	23,5 ^{a,b}	21,6 ^{a,b}	35,4 ^a
Régulier	91,0 ^b	9,0 ^a	23,5 ^c	26,4 ^b	41,4 ^b	20,2 ^c	17,6 ^{c,d}	38,7 ^{b,c}
Occasionnel	84,3 ^{a,b}	4,3 ^{**a}	20,9 ^{a,d}	20,6 ^{a,b}	37,1 ^c	16,4 ^{a,d}	12,1 ^{a,c}	31,7 ^{b,d}
Moins d'un jour par mois	77,5 ^{a,b}	1,6 ^{**a}	11,0 ^{b,c,d}	8,4 ^{a,b}	25,1 ^{a,b,c}	8,3 ^{b,c,d}	8,6 ^{b,d}	21,8 ^{a,c,d}

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

2.3 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question «*Au cours des 12 derniers mois, qu'avez-vous principalement consommé ?*», pour laquelle les choix de réponses sont :

- 1) «*Produit(s) contenant exclusivement du THC*» ;
- 2) «*Produit(s) contenant plus de THC que de CBD*» ;
- 3) «*Produit(s) contenant autant de THC que de CBD*» ;
- 4) «*Produit(s) contenant plus de CBD que de THC*» ;
- 5) «*Produit(s) contenant exclusivement du CBD*» ;
- 6) «*Ne sait pas*».

Le choix «*Ne sait pas*» est considéré comme une réponse valide, car avec cette question, on cherche aussi à mesurer la connaissance du contenu en cannabinoïdes dans le cannabis consommé. Pour des fins d'analyse, on a regroupé les réponses 1) et 2) pour former la catégorie «*Produit(s) contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD*» ainsi que les réponses 4) et 5) pour former la catégorie «*Produit(s) contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC*». L'indicateur a été construit pour les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Au Québec, environ 44 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'EQC 2021 disent avoir pris principalement du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD (tableau 2.6). On constate que 16 % des consommateurs ont surtout pris du cannabis contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC, et que 11 % d'entre eux ont consommé principalement des produits de cannabis qui contiennent autant de THC que de CBD. Notons que près de 29 % des consommateurs ne connaissent pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils ont pris. La proportion de personnes qui ignorent la composition de ce qu'elles ont consommé est plus élevée chez les femmes (33 %) que chez les hommes (26 %). Par contre, ces derniers sont plus nombreux en proportion à avoir dit consommer principalement des produits contenant exclusivement ou majoritairement du THC (50 % c. 35 % des femmes).

Des différences sont observées entre les groupes d'âge. En effet, les 18-24 ans sont plus nombreux en proportion que les 35-54 ans et les 55 ans et plus à avoir surtout consommé des produits de cannabis contenant exclusivement ou majoritairement du THC (proportions respectives de 48 % et de 42 % et 41 %). Il est également important de souligner que près d'un jeune de 15 à 17 ans sur deux ne connaît pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'il a consommé, une proportion significativement plus élevée que celles que l'on note pour les autres groupes d'âge (entre 24 % et 34 %).

Tableau 2.6

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD	Autant de THC que de CBD	Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC	Ne sait pas
	%			
Total	43,9	11,0	16,1	28,9
Genre				
Homme	50,2 ^a	10,7	13,0 ^a	26,1 ^a
Femme	34,9 ^a	11,4	20,7 ^a	33,0 ^a
Âge				
15-17 ans	43,2	7,1 ^{* a,b}	1,1 ^{** a,b,c}	48,6 ^{a,b,c}
18-24 ans	47,9 ^{a,b}	11,1 ^a	7,5 ^{a,b,c}	33,5 ^{a,b}
25-34 ans	45,3	13,6 ^{b,c}	17,2 ^a	23,9 ^{a,c}
35-54 ans	42,2 ^a	10,8	19,5 ^b	27,6 ^b
55 ans et plus	40,7 ^b	7,8 ^{* c}	20,7 ^c	30,8 ^c
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	50,6 ^a	10,3 ^{* a}	7,6 ^{* a,b}	31,5
Diplôme d'études secondaires	46,2 ^b	5,4 ^{* a,b,c}	13,6 ^a	34,7 ^{a,b}
Diplôme d'études collégiales	45,0	12,9 ^b	16,0 ^b	26,1 ^a
Diplôme d'études universitaires	39,6 ^{a,b}	12,0 ^c	21,6 ^{a,b}	26,9 ^b
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	41,3	10,1 [*]	17,0	31,7
2	43,8	7,5 [*]	17,7	31,0
3	43,1	11,4	15,3	30,1
4	45,8	11,2 [*]	16,9	26,1
5 - Très défavorisé	44,4	15,3	13,2	27,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

Plusieurs constats peuvent être tirés de l'analyse de l'indicateur portant sur le contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé en fonction du type de consommateur. D'abord, deux tiers des consommateurs quotidiens et environ deux tiers des consommateurs réguliers disent avoir pris principalement du cannabis contenant exclusivement ou majoritairement du THC au cours de l'année précédant l'enquête (tableau 2.7), deux proportions plus élevées que celles que l'on observe chez les consommateurs occasionnels et chez ceux qui consomment moins d'un jour par mois (respectivement 36 % et 26 %). Ensuite, on constate que les personnes qui consomment moins fréquemment sont en proportion plus nombreuses à ne pas connaître le contenu en cannabinoïdes

des produits qu'elles ont principalement consommés (26 % des consommateurs occasionnels et 46 % des personnes consommant moins d'un jour par mois) que les personnes qui consomment plus fréquemment (14 % des consommateurs réguliers et 14 %* des consommateurs quotidiens). Finalement, notons que les personnes consommant occasionnellement et moins d'un jour par mois sont proportionnellement plus nombreuses à avoir pris des produits contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC (proportions respectives de 23 % et 20 %) que les personnes qui consomment plus fréquemment (proportions respectives de 7 %* et 10 % pour les consommateurs quotidiens et réguliers).

Tableau 2.7

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD	Autant de THC que de CBD	Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC	Ne sait pas
	%			
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois				
Quotidien	66,0 ^a	13,4* ^a	6,9* ^{a,b}	13,6* ^a
Régulier	65,0 ^b	11,0	10,1 ^{c,d}	14,0 ^b
Occasionnel	35,6 ^{a,b}	14,9 ^b	23,2 ^{a,c}	26,2 ^{a,b}
Moins d'un jour par mois	25,6 ^{a,b}	8,3 ^{a,b}	20,3 ^{b,d}	45,7 ^{a,b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

Le tableau 2.8 illustre le lien entre le contenu en cannabinoïdes du cannabis principalement consommé et deux indicateurs relatifs à la santé mentale, soit le niveau de détresse psychologique et la satisfaction à l'égard de la vie. Dans l'EQC 2021, il n'a pas été possible de détecter d'association significative entre le contenu en cannabinoïdes du cannabis principalement consommé et ces deux dimensions de la santé mentale.

Tableau 2.8

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD	Autant de THC que de CBD	Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC	Ne sait pas
	%			
Niveau élevé de détresse psychologique				
Oui	43,1	12,1	17,2	27,5
Non	44,5	10,5	15,9	29,1
Satisfaction à l'égard de sa vie				
Généralement insatisfait ou très insatisfait	44,7	12,3*	15,3	27,6
Généralement satisfait ou très satisfait	43,9	10,8	16,4	28,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

2.4 Consommation de cannabis juste avant ou pendant sa journée de travail ou d'étude

Consommation de cannabis juste avant ou pendant sa journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois

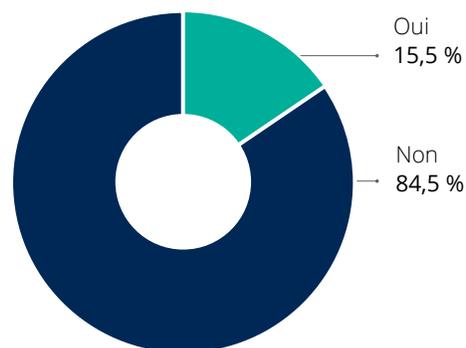
La question «*Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis juste avant ou pendant votre journée de travail ou d'étude (sur place ou à distance) ?*» est posée aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois. Les choix de réponses possibles sont «*Jamais*», «*Parfois*», «*Souvent*», «*Toujours ou presque toujours*» ou «*Ne s'applique pas, ne travaillait pas ou n'étudiait pas*». Les personnes ayant répondu «*Jamais*» ou «*Ne s'applique pas, ne travaillait pas ou n'étudiait pas*» sont classées dans la catégorie «*Non*» de l'indicateur, alors que celles ayant répondu «*Parfois*», «*Souvent*», «*Toujours ou presque toujours*» se retrouvent dans la catégorie «*Oui*» de l'indicateur. Notons que les répondants ayant déclaré que la question ne s'appliquait pas à eux sont conservés dans l'indicateur pour qu'on puisse dresser un portrait du comportement de l'ensemble des consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Au Québec, la grande majorité (84 %) des consommateurs n'ont pas consommé de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 mois précédant l'EQC 2021, alors que près de 16 % ont indiqué l'avoir fait (figure 2.1).

Figure 2.1

Consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2021*.

Les hommes sont, en proportion, plus nombreux que les femmes à avoir consommé du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude (18 % c. 12 % ; tableau 2.9). De plus, on constate que la proportion des consommateurs ayant consommé du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude semble diminuer avec l'âge. En effet, on constate que c'est surtout chez les 15-17 ans que cette habitude de consommation est observée, la proportion étant de 28 % dans ce groupe d'âge, alors qu'elle s'élève à 12 % chez les 35-54 ans. Des différences sont aussi notées lorsque l'on examine la situation en fonction des niveaux de scolarité, et celles-ci persistent lorsque les 15-17 ans sont retirés des analyses (données non illustrées).

Tableau 2.9

Consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Genre	
Homme	17,9 ^a
Femme	12,0 ^a
Âge	
15-17 ans	28,1 ^{a,b}
18-24 ans	21,7 ^a
25-34 ans	19,2 ^b
35-54 ans	12,1 ^{a,b}
55 ans et plus	6,4 ^{* a,b}
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	27,0 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	17,9 ^{a,b}
Diplôme d'études collégiales	13,5 ^a
Diplôme d'études universitaires	12,5 ^b
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	12,3
2	14,5
3	14,0
4	16,7
5 - Très défavorisé	18,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

Plus du tiers des consommateurs quotidiens (37 %) indiquent avoir consommé juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours de l'année précédant l'enquête (tableau 2.10), une proportion plus élevée que celles que l'on note pour les personnes qui consomment à une fréquence moindre (entre 2,9 %* et 26 %). En fait, la proportion des consommateurs ayant pris du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude diminue significativement plus la fréquence de consommation est basse.

Tableau 2.10

Consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	
Quotidien	37,3 ^a
Régulier	26,1 ^a
Occasionnel	9,8 ^{* a}
Moins d'un jour par mois	2,9 ^{* a}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

2.5 Conduite d'un véhicule après avoir consommé du cannabis

Fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois

L'indicateur est construit à partir d'une question posée aux personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

« Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous conduit un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain [VTT]) dans les deux heures suivant la consommation de cannabis ? »

Les choix de réponses possibles sont « Jamais », « Moins d'une fois par mois », « Chaque mois », « Chaque semaine », « Tous les jours ou presque tous les jours » ou « Ne s'applique pas, ne conduit pas ». Les personnes ayant indiqué « Ne s'applique pas, ne conduit pas » sont regroupées avec celles ayant répondu « Jamais ». Pour certaines analyses, on a regroupé les choix de réponses « Chaque mois », « Chaque semaine » et « Tous les jours ou presque tous les jours » pour former la catégorie « Une fois par mois ou plus ».

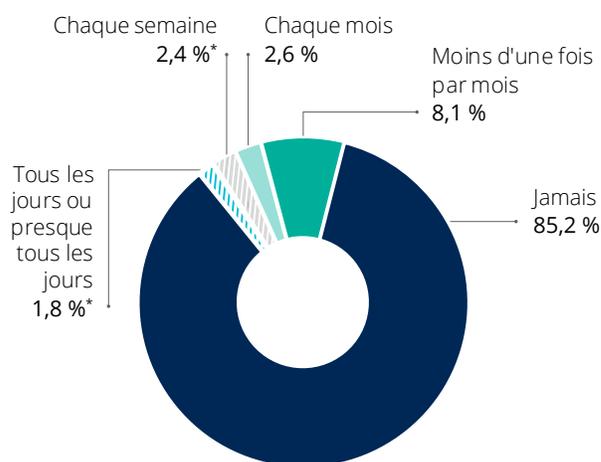
Le dénominateur de cet indicateur est composé des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Plus de 85 % des personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'EQC 2021 n'ont pas conduit de véhicule dans les deux heures suivant la consommation (figure 2.2). En contrepartie, plus de 8 % l'ont fait moins d'une fois par mois, 2,6 % chaque mois, 2,4 %* chaque semaine et près de 1,8 %* tous les jours ou presque tous les jours.

Figure 2.2

Fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Le tableau 2.11 montre que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses (90 %) que les hommes (82 %) à ne jamais avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation au cours de l'année précédant l'enquête. Outre les consommateurs de 15 à 17 ans, qui n'ont jamais conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis dans une proportion de 97 %, ce sont les 55 ans et plus qui sont les plus nombreux en proportion (90 %) à ne jamais l'avoir fait. Notons que la proportion varie de 83 % à 85 % chez les 18-54 ans.

Tableau 2.11

Fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Jamais	Moins d'une fois par mois	Une fois par mois ou plus
	%		
Genre			
Homme	82,0 ^a	9,6 ^a	8,4 ^a
Femme	89,7 ^a	5,8 ^a	4,4* ^a
Âge			
15-17 ans	97,0 ^{a,b,c}	1,7** ^{a,b,c,d}	1,3** ^{a,b,c}
18-24 ans	85,3 ^a	8,0 ^a	6,7 ^{a,d}
25-34 ans	82,9 ^b	9,2 ^b	7,9* ^{b,e}
35-54 ans	83,4 ^c	8,2 ^c	8,4* ^{c,f}
55 ans et plus	89,8 ^{a,b,c}	7,3* ^d	2,9** ^{d,e,f}
Plus haut niveau de scolarité			
Inférieur au diplôme d'études secondaires	88,1	7,0*	5,0**
Diplôme d'études secondaires	84,4	9,7*	5,9*
Diplôme d'études collégiales	82,6	8,5	8,9
Diplôme d'études universitaires	88,3	7,0*	4,7*
Indice de défavorisation matérielle et sociale			
1 - Très favorisé	85,7	8,6*	5,7*
2	84,8	8,4*	6,8*
3	85,6	7,0*	7,3*
4	85,2	8,8*	5,9*
5 - Très défavorisé	83,5	8,0*	8,5*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

La proportion de personnes qui n'ont jamais conduit après avoir consommé semble diminuer plus la fréquence de consommation est élevée (tableau 2.12). En effet, 68 % des consommateurs quotidiens et 74 % des consommateurs réguliers n'ont jamais conduit dans les deux heures suivant la consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête, alors que ce sont 89 % des consommateurs occasionnels et 97 % des personnes consommant moins d'un jour par mois qui ne l'ont jamais fait. Notons que près de 21 % des consommateurs quotidiens indiquent avoir conduit une fois par mois ou plus après avoir consommé.

Tableau 2.12

Fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Jamais	Moins d'une fois par mois	Une fois par mois ou plus
	%		
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois			
Quotidien	67,5 ^a	11,7 ^{* a}	20,7 ^a
Régulier	73,7 ^b	13,3 ^b	13,0 ^a
Occasionnel	89,5 ^{a,b}	9,6 ^{* c}	0,9 ^{** a}
Moins d'un jour par mois	97,3 ^{a,b}	2,6 ^{* a,b,c}	0,1 ^{** a}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

2.6 Consommation problématique de cannabis

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis

L'indicateur est construit en fonction des scores obtenus à six questions (voir tableau ci-dessous). Ces questions portent sur la fréquence de consommation de cannabis et les problèmes rencontrés au cours des trois derniers mois, les inquiétudes de l'entourage de la personne à l'égard de sa

consommation et les tentatives infructueuses visant à la contrôler, à la réduire ou à l'arrêter au cours de sa vie. Les questions et les choix de réponse ont été adaptés de la version française du questionnaire ASSIST (*screening test version 3.0*) (OMS, 2007).

Questions	Choix de réponses possibles	Score
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois		
1. Au cours des trois derniers mois (90 jours), à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?	Jamais – (passage à la question 5)	0
	Une ou deux fois	2
	Chaque mois	3
	Chaque semaine	4
	Tous les jours ou presque tous les jours	6
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des trois derniers mois		
2. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu un fort désir ou un grand besoin de consommer du cannabis ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	3
	Chaque mois	4
	Chaque semaine	5
	Tous les jours ou presque tous les jours	6
3. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence votre consommation de cannabis a-t-elle engendré des problèmes de santé ou des problèmes sociaux, juridiques ou financiers ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	4
	Chaque mois	5
	Chaque semaine	6
	Tous les jours ou presque tous les jours	7
4. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence avez-vous été incapable de faire ce que l'on attendait de vous en raison de votre consommation de cannabis ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	5
	Chaque mois	6
	Chaque semaine	7
	Tous les jours ou presque tous les jours	8
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois		
5. Au cours de votre vie, est-ce qu'un ami, un membre de la famille ou une autre personne a déjà exprimé certaines inquiétudes à propos de votre consommation de cannabis ? *	Non, jamais	0
	Oui, mais pas au cours des trois derniers mois	3
	Oui, au cours des trois derniers mois	6
6. Au cours de votre vie, avez-vous déjà essayé, sans succès, de contrôler votre consommation de cannabis, de la réduire ou d'y mettre fin ? ¹	Non, jamais	0
	Oui, mais pas au cours des trois derniers mois	3
	Oui, au cours des trois derniers mois	6

1. Ces questions ont aussi été posées aux personnes qui ont consommé du cannabis au cours de leur vie, mais pas au cours des 12 derniers mois. Ces personnes ont été exclues des analyses du présent chapitre, car on s'intéresse seulement à celles ayant consommé récemment.

Suite à la page 34

Le score obtenu aux six questions peut varier entre 0 et 39. Le score est inconnu pour les personnes visées n'ayant pas répondu à l'une de ces questions.

On détermine le niveau de risque de consommation problématique de cannabis chez les personnes qui en ont consommé au cours des 12 derniers mois de la façon suivante² :

- risque faible – score de 0 à 3 (aucune intervention n'est recommandée);
- risque modéré – score de 4 à 26 (une brève approche de sensibilisation est recommandée);
- risque élevé – score de 27 à 39 (un traitement intensif par un professionnel ou un service spécialisé en dépendance est recommandé).

Pour certaines analyses, on a regroupé dans une seule catégorie les consommateurs pour lesquels le risque est modéré ou élevé (score de 4 ou plus), étant donné la très faible proportion de consommateurs qui présentent un risque élevé (score de 27 à 39).

Étant donné la nature transversale de l'enquête, il n'est pas possible de déterminer si la consommation problématique de cannabis est une cause ou une conséquence des phénomènes mesurés dans l'EQC, ou si elle existe en concomitance avec ceux-ci.

2. Dans certaines études, on propose de rehausser le seuil minimal qui détermine le niveau de risque modéré de 4 à 8 dans le cadre des enquêtes populationnelles (Asbridge et autres, 2014 ; Davis et autres, 2009). Dans ce rapport, on utilise les seuils proposés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'assurer la comparabilité avec d'autres études utilisant cette méthodologie.

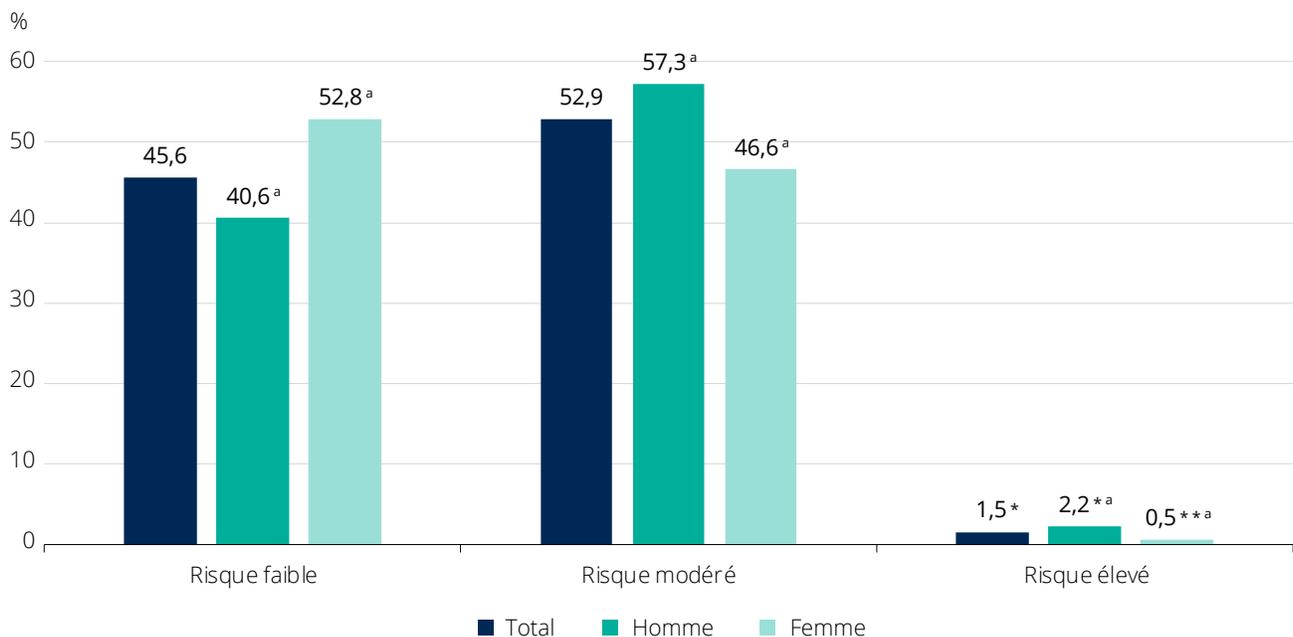
Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

L'ASSIST n'est pas un outil servant à établir un diagnostic : il vise plutôt à évaluer le risque pour une personne de faire un usage problématique du cannabis, pour qu'en suite le type d'intervention requis puisse être déterminé. Ainsi, pour les personnes qui présentent un faible niveau de risque, aucune intervention ne s'avérerait nécessaire. Quant aux personnes pour qui le risque est considéré comme modéré, une brève intervention devrait être faite auprès d'elles afin qu'elles soient sensibilisées aux dangers potentiels que peut poser leur consommation et pour qu'elles soient informées des moyens qu'elles peuvent prendre pour la maîtriser. Enfin, lorsque le niveau de risque est élevé, les personnes devraient être dirigées vers un professionnel ou un service spécialisé en dépendance (Humeniuk et autres, 2010b).

Selon l'EQC 2021, au Québec, environ 1,5 %* des consommateurs de 15 ans et plus présentent un niveau de risque élevé de consommation problématique selon l'outil de l'ASSIST (figure 2.3). Un peu moins de la moitié (46 %) des consommateurs présentent un risque faible et près de 53 %, un risque modéré. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à se trouver dans cette dernière catégorie (57 % c. 47 %).

Figure 2.3

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis selon le genre, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

^a Pour un niveau donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Pour la réalisation des analyses suivantes, les catégories de risque modéré et élevé ont été regroupées étant donné la faible proportion de consommateurs qui se trouvent dans la catégorie « risque élevé ». Dans un premier temps, il n'a pas été possible de détecter de différence significative entre les groupes d'âge en ce qui a trait au risque de consommation problématique (tableau 2.13). Cependant, on constate que les consommateurs n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont proportionnellement plus nombreux (70 %) à présenter un risque modéré ou élevé de consommation problématique (la proportion varie de 46 % à 57 % pour les consommateurs ayant un niveau de scolarité supérieur). De plus, le niveau de risque de consommation problématique varie selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Par exemple, la proportion de personnes qui présentent un risque modéré ou élevé est moins élevée

Tableau 2.13
Risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Âge	
15-17 ans	46,3
18-20 ans	48,7
21-24 ans	54,8
25-34 ans	54,5
35-54 ans	57,1
55 ans et plus	52,7
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	70,2 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	54,8 ^a
Diplôme d'études collégiales	56,8 ^b
Diplôme d'études universitaires	46,2 ^{a,b}
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	45,3 ^{a,b,c}
2	53,1 ^{a,d}
3	51,2 ^e
4	57,8 ^b
5 - Très défavorisé	62,4 ^{c,d,e}

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

chez les consommateurs vivant dans un milieu très favorisé (45 %) que chez ceux vivant dans des milieux plus défavorisés (58 % des personnes se situant au quintile 4 et 62 % des personnes se situant au quintile 5).

Selon l'âge d'initiation à la consommation de cannabis

L'âge auquel les consommateurs ont commencé à consommer du cannabis est associé au risque de consommation problématique. En effet, comme on peut le voir au tableau 2.14, la proportion de consommateurs présentant un risque modéré ou élevé tend à augmenter plus ils ont commencé à un jeune âge : cette proportion passe de 39 % chez les personnes ayant commencé à consommer à 21 ans ou après à 68 % chez celles ayant commencé à consommer avant 15 ans.

Tableau 2.14
Risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis selon l'âge d'initiation à la consommation de cannabis, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Âge d'initiation à la consommation de cannabis	
Moins de 15 ans	68,1 ^{a,b}
15 à 17 ans	56,4 ^a
18 à 20 ans	53,0 ^b
21 ans et plus	38,7 ^{a,b}

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

On observe que certaines caractéristiques liées à la santé mentale sont associées au risque de consommation problématique de cannabis (tableau 2.15). Tout d'abord, les consommateurs se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique sont plus nombreux en proportion à présenter un risque modéré ou élevé (59 % c. 52 %). Ensuite, les consommateurs généralement insatisfaits ou très insatisfaits de leur vie présentent en plus grande proportion un risque modéré ou élevé de consommation problématique (62 %) que ceux qui en sont satisfaits (53 %)

Tableau 2.15

Risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Niveau élevé de détresse psychologique	
Oui	59,2 ^a
Non	52,0 ^a
Satisfaction à l'égard de sa vie	
Généralement insatisfait ou très insatisfait	62,2 ^a
Généralement satisfait ou très satisfait	53,3 ^a

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

2.7 Principale raison de consommation de cannabis

Principale raison évoquée pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « *Quelle a été la principale raison de votre consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois ?* ». Les choix de réponses sont : « *À des fins médicales* », « *À des fins non médicales* », « *À des fins médicales et non médicales* ». Le dénominateur de cet indicateur est composé des personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cet indicateur englobe autant les personnes ayant une autorisation médicale que celles n'en ayant pas, car la question posée ne différencie pas les deux cas de figure.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Parmi les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'EQC 2021, 9 % ont dit en avoir pris principalement à des fins médicales, 69 % principalement à des fins non médicales et 22 % autant à des fins médicales que non médicales (tableau 2.16). On constate que la proportion de celles qui en ont pris principalement pour des raisons non médicales diminue avec l'âge ; en effet, chez les 15-17 ans, elle s'établit à 90 %, alors que chez les 55 ans et plus, elle se situe à 52 %. Inversement, on constate que la proportion des personnes ayant consommé principalement à des fins médicales semble augmenter avec l'âge (elle passe de 0,9 %** chez les 15-17 ans à 25 % chez les 55 ans et plus), bien que les écarts observés ne soient pas tous significatifs sur le plan statistique.

Tableau 2.16

Principale raison évoquée pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	À des fins médicales	À des fins non médicales	À des fins médicales et non médicales
	%		
Total	9,5	68,8	21,7
Genre			
Homme	7,8 ^a	70,0	22,2
Femme	11,9 ^a	67,1	21,0
Âge			
15-17 ans	0,9 ^{** a}	89,8 ^a	9,4 ^{* a,b,c}
18-24 ans	1,6 ^{** b}	82,2 ^a	16,2 ^{a,b,c}
25-34 ans	4,4 ^{* a,b}	73,0 ^a	22,6 ^a
35-54 ans	11,4 ^{a,b}	63,9 ^a	24,7 ^b
55 ans et plus	24,8 ^{a,b}	52,2 ^a	23,0 ^c
Plus haut niveau de scolarité			
Inférieur au diplôme d'études secondaires	13,9 ^{* a}	56,3 ^{a,b}	29,8 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	9,6 [*]	65,5 ^a	24,9 ^c
Diplôme d'études collégiales	9,2	67,8 ^b	23,0 ^{a,d}
Diplôme d'études universitaires	7,8 ^a	75,7 ^{a,b}	16,4 ^{b,c,d}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

On note que c'est chez les consommateurs quotidiens que la proportion de personnes qui disent avoir consommé principalement pour des raisons médicales est la plus grande (16 %). La proportion chez les personnes qui consomment du cannabis moins fréquemment varie entre 8 %* et 10 %* (tableau 2.17). On remarque également que la proportion de consommateurs qui ont indiqué avoir pris du cannabis principalement à des fins non médicales augmente plus la fréquence de consommation est faible.

Tableau 2.17

Principale raison évoquée pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	À des fins médicales	À des fins non médicales	À des fins médicales et non médicales
	%		
Quotidien	15,5 ^{a,b,c}	42,9 ^a	41,6 ^a
Régulier	8,0* ^a	59,3 ^a	32,7 ^a
Occasionnel	10,0* ^b	72,0 ^a	18,0 ^a
Moins d'un jour par mois	7,8 ^c	83,6 ^a	8,6 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

Comme l'illustre le tableau 2.18, les personnes qui ne se situaient pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique au moment de l'enquête sont plus nombreuses en proportion à avoir indiqué consommer principalement à des fins non médicales que celles qui se situaient à ce niveau (proportions respectives de 72 % et 61 %). En outre, lorsque l'on s'intéresse à la satisfaction à l'égard de la vie, on constate que 70 % des consommateurs généralement satisfaits ou très satisfaits de leur vie consommé du cannabis principalement à des fins non médicales, alors que c'est le cas pour 58 % de ceux qui en sont généralement insatisfaits ou très insatisfaits.

Tableau 2.18

Principale raison évoquée pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	À des fins médicales	À des fins non médicales	À des fins médicales et non médicales
	%		
Niveau élevé de détresse psychologique			
Oui	10,2	61,3 ^a	28,6 ^a
Non	9,1	72,3 ^a	18,6 ^a
Satisfaction à l'égard de sa vie			
Généralement insatisfait ou très insatisfait	15,2* ^a	57,9 ^a	27,0 ^a
Généralement satisfait ou très satisfait	8,6 ^a	70,4 ^a	21,0 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

2.8 Consommation de cannabis pour des raisons de santé

Consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir des deux questions suivantes : 1) « *Quelle a été la principale raison de votre consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois ?* », pour laquelle les choix de réponses sont « *À des fins médicales* », « *À des fins non médicales* », « *À des fins médicales et non médicales* » ; 2) « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes ?* », pour laquelle les choix de réponses possibles sont « *Oui* » ou « *Non* ».

Les personnes classées dans le « *Oui* » de l'indicateur sont celles ayant consommé au cours des 12 derniers mois et ayant déclaré consommer du cannabis principalement « *À des fins non médicales* » ou « *À des fins médicales et non médicales* », ou encore pour traiter un problème de santé ou soulager des symptômes. Celles classées dans le « *Non* » sont celles ayant répondu « *À des fins non médicales* » à la première question et « *Non* » à la deuxième.

Cet indicateur se différencie de celui de la section précédente dans le sens où il ne représente pas uniquement la raison principale de consommation, mais bien le fait d'avoir consommé pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au courant de la dernière année, que la personne possède ou non une autorisation médicale.

Selon le genre et l'âge

Près de 40 % des consommateurs de cannabis de 15 ans et plus indiquent avoir consommé du cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours de l'année précédant l'enquête (tableau 2.19). La proportion est plus élevée chez les femmes (43 %) que chez les hommes (38 %) et augmente avec l'âge. Bien que plus de 53 % des consommateurs de 55 ans et plus indiquent avoir consommé pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes, seulement 13 %* d'entre eux disent avoir un document d'un médecin les autorisant à consommer du cannabis (donnée non illustrée).

Les principaux problèmes de santé² évoqués par les personnes ayant consommé du cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes sont les troubles du sommeil (54 %), l'anxiété ou la nervosité (53 %), les douleurs chroniques (53 %) et la dépression (25 %). Notons particulièrement que les douleurs chroniques sont des problèmes de santé plus souvent mentionnés par les 35-54 ans (59 %) et les 55 ans et plus (64 %) que par les 15-17 ans (23 %*) et les 18-24 ans (33 %) pour justifier leur consommation. À l'inverse, l'anxiété ou la nervosité sont des problèmes plus souvent mentionnés par les 15-17 ans (67 %) et les 18-24 ans (71 %) que par les 55 ans et plus (32 %) pour justifier leur consommation (données non illustrées).

2. La présence de ces problèmes de santé a été mesurée à partir de la question : « Pour quel(s) problème(s) de santé ou symptôme(s) avez-vous consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ? ». Plusieurs choix de réponses étaient possibles : « Douleur chronique (arthrite, maux de dos ou migraine) », « Nausées ou vomissements », « Manque d'appétit ou perte de poids », « Dépression », « Sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique ou traumatisme médullaire », « Épilepsie », « Anxiété ou nervosité », « Glaucome », « Troubles du sommeil », « Syndrome de stress post-traumatique », « Toxicomanie ou sevrage pour une autre substance » et « Autre, veuillez préciser ». Une variable par problème de santé a été créée, ce qui a permis, pour chacun des problèmes de santé, de déterminer la proportion

Tableau 2.19

Consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Total	40,5
Genre	
Homme	38,5 ^a
Femme	43,4 ^a
Âge	
15-17 ans	18,3 ^a
18-24 ans	27,5 ^a
25-34 ans	38,8 ^a
35-54 ans	45,1 ^a
55 ans et plus	53,4 ^a

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

La proportion de personnes ayant consommé du cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours de l'année précédant l'enquête augmente plus la fréquence de consommation de cannabis est élevée : elle s'établit à 22 % chez les personnes consommant moins d'un jour par mois, mais se fixe à 71 % chez les consommateurs quotidiens (tableau 2.20).

Tableau 2.20

Consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	
Quotidien	70,7 ^a
Régulier	51,3 ^a
Occasionnel	40,1 ^a
Moins d'un jour par mois	22,0 ^a

a Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

de personnes ayant consommé en raison de ce problème parmi celles qui ont consommé au cours des 12 derniers mois pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes.

Conclusion

Ce chapitre fait un tour d'horizon des habitudes de consommation des Québécois de 15 ans et plus en 2021. Selon l'EQC 2021, près de 40 % ont consommé du cannabis moins d'un jour par mois au cours des 12 mois précédents – une fréquence qui pose un moindre risque selon les recommandations (Fischer et autres, 2021b) –, alors qu'environ 19 % l'ont fait occasionnellement, 26 % régulièrement et 15 % quotidiennement.

Les consommateurs quotidiens font partie de ceux qui sont les plus susceptibles de vivre des conséquences liées à leur consommation (Fischer et autres, 2021b). À cela s'ajoute le fait qu'environ les deux tiers d'entre eux consomment principalement des produits de cannabis contenant exclusivement ou majoritairement du THC, un autre facteur de risque lié à la consommation (Fischer et autres, 2021b). On observe une plus grande proportion de consommateurs quotidiens chez les hommes, chez les personnes de 35 ans et plus, chez celles ayant un plus bas niveau de scolarité ainsi que chez celles qui ont commencé à consommer du cannabis avant l'âge de 15 ans. Notons que parmi les consommateurs quotidiens, 70 % indiquent avoir consommé pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes. Mentionnons le fait que les consommateurs n'interprètent pas nécessairement tous de la même façon les termes « à des fins médicales », « pour soulager des symptômes » ou « traiter un problème de santé » (Goodman et autres, 2019) et que l'indicateur utilisé dans ce chapitre regroupe les consommateurs disant avoir consommé principalement pour des raisons de médicales et ceux disant avoir consommé pour soulager des symptômes dans la dernière année. De plus, les résultats de l'EQC ne nous permettent pas de déterminer s'il existe un lien de causalité entre la fréquence de consommation et le fait de consommer pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes. Pour mieux caractériser les liens entre ces deux éléments, il faudrait prendre en compte d'autres paramètres de consommation tels que les types de produits de cannabis consommés, les maladies ou les symptômes qui font que les personnes consomment, les sources d'approvisionnement, etc.

Certains jeunes consommateurs ont des habitudes de consommation qui peuvent être associées à des risques pour la santé : méconnaissance de la teneur en THC du cannabis consommé, consommation de cannabis ayant une teneur élevée en THC dans un produit alimentaire ou par vapotage, et consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude.

Les habitudes de consommation d'un autre groupe de la population méritent une attention particulière : celles des plus jeunes consommateurs de 15 à 17 ans. Ce groupe de consommateurs ne présente pas des facteurs de risque associés à la consommation sur tous les plans, mais il importe de souligner que sur certains, il s'éloigne des recommandations pour une consommation à faible risque. Tout d'abord, une faible proportion des 15-17 ans consomment quotidiennement, voire régulièrement. Par contre, près de 49 % des 15-17 ans ne connaissent pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils consomment principalement. À titre comparatif, la proportion de l'ensemble des consommateurs qui en ignorent la composition s'établit à près de 29 %. Étant donné que la consommation de produits dont la concentration en THC est élevée comporte plus de risques (Fischer et autres, 2021b), la connaissance des produits consommés n'est pas un facteur à négliger. Il faut toutefois rappeler que les consommateurs de moins de 21 ans ne sont pas en mesure d'acheter des produits légaux, pour lesquels le contenu en cannabinoïdes se doit d'être indiqué. Décrites au chapitre 3, les sources d'approvisionnement pour ce groupe de consommateurs témoignent d'ailleurs bien de cette réalité.

De plus, les consommateurs de 15 à 17 ans sont les plus nombreux en proportion à vapoter du cannabis (44 %), ceux des autres groupes d'âge le faisant dans une proportion de 8 % à 29 %. Précisons que les produits de vapotage sont essentiellement disponibles sur le marché illégal au Québec. Ceux-ci peuvent être fortement concentrés en THC (p. ex., « budder », cire ou concentrés dont la teneur en THC peut atteindre jusqu'à 90 %) ou

contenir des contaminants divers et ainsi être associés à certains risques pour la santé (Chadi et autres, 2020 ; Gagnon, 2021 ; Giroud et autres, 2015 ; Hammond et autres, 2021 ; Lim et autres, 2021 ; Ontario Provincial Police, 2021 ; Windle et autres, 2019). En outre, comparativement à ceux des autres groupes d'âge, les consommateurs de 15 à 24 ans sont les plus nombreux en proportion à consommer du cannabis dans des produits alimentaires. Ce résultat semble concorder avec d'autres données issues d'études observationnelles sur les méthodes de consommation chez les jeunes aux États-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne (Hammond et autres, 2021 ; Lim et autres, 2021). Si l'on se penche sur les habitudes de consommation des plus âgés, dans l'EQC on constate que les méthodes de consommation sont diversifiées et que les nouveaux produits légaux sont relativement populaires. Ainsi, 17 % des consommateurs de 35 à 54 ans prennent du cannabis sous la forme de pilule, de gélule ou de capsule, et 35 % des consommateurs de 55 ans et plus en prennent sous la forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral. Quoi qu'il en soit, fumer du cannabis reste le mode de consommation le plus populaire, indiqué par près de 85 % des consommateurs de 15 ans et plus.

Pour ce qui est des comportements à risque en lien avec la consommation, selon l'EQC 2021, près de 15 % des consommateurs de cannabis ont indiqué avoir conduit un véhicule dans les deux heures après avoir consommé au cours de l'année précédente. Selon l'*Enquête nationale sur le cannabis* (ENC), la proportion de consommateurs qui avaient pris le volant dans de telles circonstances était de 14 % au Québec en 2019 (Rotermann, 2020b). La comparaison entre ces deux données doit toutefois être effectuée avec prudence, compte tenu de l'existence de différences méthodologiques entre les indicateurs des deux enquêtes. Dans tous les cas, il est relativement clair que la consommation de cannabis peut avoir une influence sur les aptitudes à conduire et accroître le risque de collision. Selon la littérature scientifique, le cannabis a des effets néfastes sur la capacité de conduire, d'autant plus lorsqu'il est consommé avec d'autres substances comme l'alcool (Beirness et Porath, 2019 ; Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2021 ; McCartney et autres, 2021). Afin de contrer les conséquences associées à la conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis, plusieurs moyens de contrôle et de prévention ont déjà été mis en place et vont continuer à l'être. Ceux-ci passent par l'adaptation

du cadre législatif, par le renforcement des moyens de la police pour la surveillance de la conduite avec les facultés affaiblies, et par la sensibilisation et l'information du public (Institut national de santé publique du Québec, 2020 ; Meister et De Moor, 2020). Il faudra donc évaluer les retombées des différents moyens qui seront pris sur la prévalence et la fréquence de la conduite sous l'influence du cannabis. Pour ce faire, il faudra avoir recours à un indicateur qui prendra en compte les nouveaux produits de cannabis légaux offerts (produits comestibles, gouttes, etc.) et leurs méthodes de consommation, qui ont une incidence sur la durée d'effet.

Finalement, dans le cadre de l'EQC, le risque de consommation problématique est évalué par l'ASSIST (Humeniuk et autres, 2010a). Il s'agit d'un outil qu'un groupe d'experts a conçu et validé sous la direction de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il ne sert pas à établir un diagnostic, mais vise plutôt à permettre aux professionnels de la santé d'évaluer le risque pour une personne de faire un usage problématique de diverses substances, dont le cannabis, pour qu'ensuite ils puissent déterminer le type d'intervention requis (Humeniuk et autres, 2010b). Il faut se souvenir que le terme « consommation problématique de cannabis » n'est pas associé, dans la littérature, à une définition précise et opérationnelle, et ce, même si on retrouve maintenant le diagnostic de « trouble lié à l'usage de cannabis » dans la cinquième édition du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (également désignée par le sigle DSM-5) (American Psychiatric Association, 2013). Selon les données de l'EQC 2021, une faible proportion des personnes ayant consommé au cours de l'année précédente présentent un niveau de risque élevé de consommation problématique (1,5 %*). On constate aussi que 53 % des personnes ayant consommé dans la dernière année présentent un risque modéré, et que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à se retrouver dans cette catégorie (57 % c. 47 %). Rappelons que la proportion de consommateurs présentant un risque modéré ou élevé décroît avec l'âge d'initiation : elle passe de 68 % chez les personnes ayant commencé à consommer avant l'âge de 15 ans à 39 % chez celles qui ont commencé à 21 ans ou après. Ce résultat montre donc qu'il est pertinent de suivre la recommandation selon laquelle il faut retarder l'âge d'initiation au cannabis autant que possible (Fischer et autres, 2021b).

3

Approvisionnement du cannabis consommé



Introduction

Au Canada et au Québec, les sources d'approvisionnement du cannabis sont diverses et ont évolué dans le temps, particulièrement depuis la légalisation du cannabis. Au Québec, le nombre de succursales de la Société québécoise du cannabis (SQDC) a continué de progresser et l'offre de produits a augmenté et s'est diversifiée. En effet, de nouveaux produits, comme des boissons et divers types d'extraits de cannabis, sont maintenant en vente. Il est donc pertinent non seulement de continuer à mesurer la consommation de cannabis, mais aussi de se pencher sur les lieux où les Québécois se procurent leurs produits ainsi que sur l'effet qu'a l'offre grandissante sur la consommation de cannabis. En effet, nous en savons encore peu sur les répercussions de l'avènement d'un marché légal du cannabis et de l'offre de nouveaux produits sur les habitudes de consommation de la population.

Selon l'*Enquête nationale sur le cannabis* (ENC), la proportion de consommateurs canadiens qui se sont approvisionnés auprès d'une source légale en 2020 est de 68 %. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2018 (23 %). À l'inverse, la proportion de Canadiens s'étant approvisionnés sur le marché illégal a diminué entre les deux années : elle est passée de 51 % en 2018 à 35 % en 2020. Enfin, en 2020, 29 % des consommateurs de 15 ans et plus se sont procuré du cannabis auprès d'amis ou de membres de leur famille (Rotermann, 2021).

Le nombre de magasins autorisés à vendre du cannabis au Canada s'est multiplié par presque huit depuis 2018 (Rotermann, 2021). Au Québec, le nombre de succursales de la SQDC est passé de 41 à 66 au cours de l'année financière 2020-2021. Soulignons que le déploiement du réseau de succursales demeure, selon la SQDC, un vecteur pour assurer la vente de produits de qualité à prix compétitif (Société québécoise du cannabis, 2021).

Les habitudes d'approvisionnement des consommateurs changent avec l'évolution du marché.

Le présent chapitre fait état des sources d'approvisionnement du cannabis des Québécois ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'EQC 2021. Dans un premier temps, les différentes sources sont énumérées. Le prix moyen au gramme payé à un fournisseur illégal pour du cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées est également présenté. Ensuite, on s'intéresse à l'influence de l'augmentation du nombre de succursales de la SQDC et de l'offre de nouveaux produits sur les habitudes de consommation. Finalement, on présente la proportion du cannabis qui a été acheté à la SQDC ainsi que les raisons pour lesquelles il n'a pas été entièrement acheté à la SQDC. On analyse ces résultats selon le genre, l'âge et d'autres caractéristiques sociodémographiques ainsi que selon le type de consommateur¹.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Résultats

3.1 Sources d'approvisionnement

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question «*Au cours des 12 derniers mois, où vous êtes-vous procuré le cannabis que vous avez consommé ?*», laquelle est suivie des énoncés suivants :

- Il a été cultivé par moi ou pour moi ;
- Auprès d'un tiers, par exemple un membre de ma famille, un ami ou une connaissance ;
- Auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC), en ligne ou en boutique ;
- Auprès d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec ;
- Directement auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada ;
- Auprès d'un dispensaire ou club compassion ;
- Auprès d'un fournisseur illégal (revendeur ou marché noir, en ligne ou en personne) ;
- Autre.

Comme cette question permet au répondant de choisir plus d'une réponse, une variable binaire (Oui/Non) a été créée pour chaque énoncé. Notons que les résultats pour la catégorie «*Autre*» ne sont pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs. Cet indicateur concerne uniquement les personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête.

La majorité (70 %) des Québécois ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête se sont approvisionnés à la SQDC (tableau 3.1). Ensuite, les réponses portant sur les sources d'approvisionnement n'étant pas mutuellement exclusives, près de 42 % des Québécois se sont approvisionnés auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance. Notons encore que 11 % se sont procuré du cannabis auprès d'un fournisseur illégal et 10 % auprès d'une source légale dans une autre province.

Tableau 3.1

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Cultivé par moi ou pour moi	7,3
Membre de la famille, ami ou connaissance	41,5
SQDC	70,1
Source légale dans une autre province	9,9
Producteur autorisé de Santé Canada	3,9
Dispensaire ou club compassion	2,9
Fournisseur illégal	10,8

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2021*.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Les données présentées dans cette section se rapportent aux quatre principales sources d'approvisionnement des consommateurs (tableau 3.2). On remarque que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à s'être approvisionnées auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance (46 % c. 38 %), alors que ces derniers sont, en proportion, plus nombreux que les femmes à s'être tournés vers un fournisseur illégal (13 % c. 8 %). La proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance est plus élevée chez les jeunes de 15 à 17 ans (80 %).

Tableau 3.2

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Member de la famille, ami ou connaissance	SQDC	Source légale dans une autre province	Fournisseur illégal
	%			
Genre				
Homme	38,2 ^a	71,0	10,9	12,6 ^a
Femme	46,3 ^a	68,8	8,5	8,2 ^a
Âge				
15-17 ans	79,9 ^{a,b}	16,5 ^{a,b}	2,2 ^{** a,b,c,d,e}	28,3 ^{a,b,c,d}
18-20 ans	73,2 ^{a,b}	33,1 ^{a,b}	9,7 ^{* a}	20,1 ^{a,b,c,d}
21-24 ans	47,1 ^{a,b}	72,5 ^a	13,5 ^{b,f,g}	9,8 ^a
25-34 ans	39,5 ^a	81,1 ^{a,b}	11,5 ^c	9,4 ^b
35-54 ans	32,6 ^a	74,6 ^b	9,1 ^{d,f}	10,5 ^c
55 ans et plus	37,9 ^b	66,0 ^{a,b}	7,7 ^{* e,g}	7,4 ^{* d}
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	50,3 ^{a,b}	60,3 ^{a,b}	9,1 [*]	22,7 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	47,8 ^{c,d}	61,6 ^{c,d}	10,7	12,7 ^{a,b}
Diplôme d'études collégiales	37,0 ^{a,c}	74,1 ^{a,c}	10,8	9,0 ^a
Diplôme d'études universitaires	40,3 ^{b,d}	75,2 ^{b,d}	9,2	7,0 ^{* b}
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	42,1	66,2	10,8 [*]	10,8
2	42,3	67,3	10,7	10,9
3	41,1	68,1	9,6 [*]	10,2
4	41,4	71,6	9,2 [*]	9,8 [*]
5 - Très défavorisé	42,8	73,4	10,4 [*]	12,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Mentionnons que cette proportion diminue avec l'âge pour s'établir à environ 33 % chez les 35-54 ans et à 38 % chez les 55 ans et plus. La proportion de consommateurs s'étant procuré du cannabis à la SQDC varie également en fonction de l'âge. Elle augmente graduellement avec l'âge pour culminer à 81 % chez les consommateurs de 25-34 ans, après quoi elle diminue chez les deux groupes les plus âgés. Enfin, les consommateurs de 15 à 17 ans se sont tournés en plus grande proportion que ceux des autres groupes d'âge vers un fournisseur illégal (28 %). Mentionnons toutefois qu'ils sont suivis par les 18-20 ans (20 %). À partir de 21 ans, les consommateurs québécois ont eu recours à un fournisseur illégal dans de moindres proportions.

Selon le type de consommateur de cannabis

Les personnes consommant moins d'un jour par mois sont proportionnellement plus nombreuses à avoir déclaré s'être approvisionnées auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance (51 %) que les personnes consommant plus fréquemment (30 % des consommateurs quotidiens, 35 % des consommateurs réguliers et 40 % des consommateurs occasionnels ; tableau 3.3). La proportion de consommateurs s'étant procuré du cannabis à la SQDC, auprès d'une autre source légale ou d'un fournisseur illégal a tendance à augmenter plus la fréquence de consommation est élevée.

Tableau 3.3

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Membre de la famille, ami ou connaissance	SQDC	Source légale dans une autre province	Fournisseur illégal
	%			
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois				
Quotidien	30,0 ^{a,b}	80,6 ^a	17,1 ^a	27,7 ^{a,b}
Régulier	34,5 ^c	81,7 ^b	13,3 ^b	15,1 ^{a,b}
Occasionnel	39,9 ^{a,d}	74,1 ^{a,b}	8,8 ^{* a,b}	5,7 ^{* a}
Moins d'un jour par mois	51,3 ^{b,c,d}	56,5 ^{a,b}	5,4 ^{* a,b}	3,8 ^{* b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

3.2 Prix du cannabis acheté auprès d'un fournisseur illégal

Prix moyen au gramme du cannabis acheté sous forme de fleurs ou de feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal

Cet indicateur est construit à partir des trois questions suivantes :

- 1) « Lors de votre plus récent achat de cannabis auprès d'un fournisseur illégal, quelle forme de cannabis avez-vous principalement achetée ? Veuillez inclure uniquement le plus récent achat. Ne pas inclure les dons, échanges, etc. ». Le choix de réponse « Fleurs ou feuilles séchées, cocottes, buds » a été sélectionné pour la construction de l'indicateur.
- 2) « Quel montant (\$) avez-vous payé pour cet achat de fleurs ou feuilles séchées, de cocottes ou de buds ? »
- 3) « Quelle quantité, en grammes, avez-vous achetée pour ce montant ? »

Ainsi, lorsque le cannabis avait principalement été acheté sous la forme de fleurs ou feuilles séchées lors du dernier achat auprès d'un fournisseur illégal, le montant indiqué à la deuxième question a été divisé par la quantité en gramme indiquée à la troisième question. Les valeurs inférieures à 3 \$/g ou supérieures à 20 \$/g ont été exclues, car elles ont été jugées comme étant des valeurs extrêmes non représentatives. Cet indicateur concerne les personnes de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et qui ont acheté des fleurs ou des feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal.

Selon les données de l'EQC 2021, les consommateurs ayant acheté du cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées sur le marché illégal ont en moyenne payé 5,70 \$ par gramme de cannabis lors de leur plus récent achat (tableau 3.4)

Tableau 3.4

Prix moyen du cannabis acheté sous forme de fleurs ou de feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal, Québec, 2021

\$/g	Intervalle de confiance (95 %)
5,70	5,33 - 6,06

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

3.3 Influence du nombre de succursales de la SQDC sur la consommation de cannabis

Influence de l'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC sur la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois

La question « *Maintenant qu'un plus grand nombre de succursales de la SQDC sont ouvertes à travers la province, avez-vous été plus porté(e) à consommer du cannabis ou à en consommer davantage au cours des 12 derniers mois ?* » est posée aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois. Les choix de réponses possibles sont « Oui » ou « Non ». Donc, cet indicateur binaire concerne les personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Selon le genre et l'âge

Parmi les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'EQC 2021, 17 % disent avoir consommé davantage de cannabis en raison de l'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC (tableau 3.5). La proportion de consommateurs qui indiquent avoir consommé davantage de cannabis en raison de l'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC est plus élevée chez les personnes de 21 à 54 ans (entre 17 % et 21 %) que chez les consommateurs de 15 à 20 ans (10 %*).

Tableau 3.5

Influence de l'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC sur la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Total	17,1
Genre	
Homme	15,7
Femme	19,1
Âge	
15-17 ans	10,5* a,b,c
18-20 ans	9,6* d,e,f,g
21-24 ans	17,2 a,d
25-34 ans	20,6 b,e,h
35-54 ans	17,2 c,f
55 ans et plus	15,1 g,h

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f,g,h Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

L'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC a influencé à la hausse la consommation de cannabis de 20 % des consommateurs réguliers et d'environ 24 % des consommateurs occasionnels au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 3.6), soit des proportions plus élevées que celles observées chez les consommateurs quotidiens (14 %) et les personnes consommant moins d'un jour par mois (13 %).

Tableau 3.6

Influence de l'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC sur la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	%
Quotidien	14,1 ^{a,b}
Régulier	20,0 ^{a,c}
Occasionnel	24,4 ^{b,d}
Moins d'un jour par mois	12,9 ^{c,d}

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

3.4 Influence de l'offre de nouveaux produits vendus à la SQDC sur la consommation de cannabis

Influence de l'offre de nouveaux produits légaux de cannabis sur les habitudes de consommation au cours des 12 derniers mois

Deux indicateurs relatifs à la description que font les consommateurs des modifications de leurs habitudes de consommation maintenant que de nouveaux produits de cannabis sont disponibles légalement ont été créés à partir des questions suivantes :

« *Maintenant que de nouveaux produits de cannabis sont disponibles chez des détaillants officiels tels que la SQDC, avez-vous été plus porté(e), au cours des 12 derniers mois, à...*

- *consommer du cannabis ou à en consommer davantage ?*
- *consommer différents types de produits de cannabis ?* »

Les choix de réponses sont « *Oui* » ou « *Non* », et le dénominateur des deux indicateurs est composé des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

Selon le genre et l'âge

Parmi les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, 15 % disent que l'offre de nouveaux produits légaux de cannabis au Québec les a portées à consommer du cannabis ou à en consommer davantage (tableau 3.7). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir été portées à consommer du cannabis en raison de l'offre de nouveaux produits (18 % c. 14 %).

Près de 41 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête sont également d'avis que l'offre de nouveaux produits légaux de cannabis chez les détaillants comme la SQDC les a influencées à consommer différents types de produits. Les consommateurs de 21 à 24 ans (46 %), de 25 à 34 ans (45 %) et de 35 à 54 ans (42 %) indiquent en plus grande proportion que les personnes de 15 à 17 ans (29 %), de 18 à 20 ans (33 %) et celles de 55 ans et plus (33 %) que les nouveaux produits ont influencé leurs habitudes de consommation.

Tableau 3.7

Influence de l'offre de nouveaux produits légaux de cannabis sur les habitudes de consommation au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Tendance à consommer...	
	du cannabis	différents types de produits de cannabis
	%	
Total	15,4	40,8
Genre		
Homme	13,6 ^a	39,6
Femme	18,0 ^a	42,6
Âge		
15-17 ans	11,0	28,6 ^{a,b,c}
18-20 ans	8,8 [*]	33,3 ^{d,e,f}
21-24 ans	18,5	45,6 ^{a,d,g}
25-34 ans	16,4	45,2 ^{b,e,h}
35-54 ans	15,3	41,9 ^{c,f,i}
55 ans et plus	15,0	33,3 ^{g,h,i}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
a,b,c,d,e,f,g,h,i Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

Le tableau 3.8 montre que l'offre de nouveaux produits a influencé les habitudes de consommation d'une plus grande proportion de consommateurs occasionnels que de consommateurs quotidiens ou de personnes qui consomment moins d'un jour par mois (21 % c. des proportions respectives de 12 %* et 13 %).

En ce qui concerne l'influence de l'offre sur la tendance à consommer différents produits de cannabis, les personnes qui consomment moins d'un jour par mois sont proportionnellement moins nombreuses à avoir été portées à consommer différents produits (30 %) que les personnes consommant plus fréquemment (environ 50 %).

Tableau 3.8

Influence de l'offre de nouveaux produits légaux de cannabis sur les habitudes de consommation au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Tendance à consommer...	
	du cannabis	différents types de produits de cannabis
	%	
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois		
Quotidien	12,3 ^{* a}	46,8 ^a
Régulier	16,9 ^b	47,6 ^b
Occasionnel	21,3 ^{a,c}	49,5 ^c
Moins d'un jour par mois	12,8 ^{b,c}	30,0 ^{a,b,c}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

3.5 Part du cannabis acheté à la SQDC

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question «*Au cours des 12 derniers mois, quel pourcentage du cannabis que vous avez acheté provenait de la SQDC ?*». Les choix de réponses offerts sont «*0 %*», «*1 % à 24 %*», «*25 % à 49 %*», «*50 % à 74 %*», «*75 % à 99 %*» et «*100 %*». Pour des fins d'analyse, on a regroupé les catégories «*1 % à 24 %*» et «*25 % à 49 %*» pour former la catégorie «*1 % à 49 %*» et les

catégories «*50 % à 74 %*» et «*75 % à 99 %*» pour former la catégorie «*50 % à 99 %*». Cet indicateur ne peut pas être directement comparé à celui portant sur les sources d'approvisionnement étant donné qu'il concerne uniquement les personnes de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, et ce, en raison de l'âge légal pour acheter du cannabis à la SQDC.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Environ un cinquième (20 %) des personnes de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête n'en ont pas acheté à la SQDC (tableau 3.9). Les personnes de 55 ans et plus (27 %) sont, par exemple, proportionnellement plus nombreuses que les 25-54 ans à ne pas avoir acheté de cannabis à la SQDC. Environ 43 % ont acheté leur cannabis exclusivement à la SQDC. Notons que les personnes de 21 à 24 ans et celles ayant un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires (DES) sont proportionnellement moins nombreuses à avoir acheté l'entièreté de leur cannabis à la SQDC (proportions respectives de 36 % et 23 %*).

Selon le type de consommateur de cannabis

Les personnes consommant moins d'un jour par mois sont plus nombreuses en proportion (34 %) que les personnes consommant plus fréquemment (proportions variant de 10 % à 16 %) à ne pas avoir acheté de cannabis à la SQDC (tableau 3.10). Près de la moitié des personnes consommant moins d'un jour par mois ont néanmoins acheté tout leur cannabis à la SQDC (49 %). Les consommateurs quotidiens de cannabis de 21 ans et plus se sont procuré la totalité de leur cannabis à la SQDC en moindre proportion que les autres types de consommateurs (30 % c. 41 % à 49 %). Les consommateurs quotidiens ont acheté entre 1 % et 49 % de leur cannabis à la SQDC en plus grande proportion (35 %) que les autres consommateurs (entre 10 % et 22 %).

Tableau 3.9

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	0 %	1 % à 49 %	50 % à 99 %	100 %
	%			
Total	20,4	19,0	17,3	43,3
Genre				
Homme	19,6	20,6	17,7	42,0
Femme	21,7	16,6	16,6	45,1
Âge				
21-24 ans	21,6 ^a	20,9	21,6 ^{a,b}	35,9 ^{a,b,c}
25-34 ans	15,3 ^{a,b,c}	20,1	20,4 ^c	44,2 ^a
35-54 ans	20,9 ^{b,d}	17,3	16,4 ^{a,d}	45,4 ^b
55 ans et plus	27,2 ^{c,d}	19,1	10,6 ^{b,c,d}	43,0 ^c
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	19,0 [*]	37,0 ^{a,b}	21,4 [*]	22,6 ^{a,b,c}
Diplôme d'études secondaires	20,6	19,5 ^a	15,1	44,8 ^a
Diplôme d'études collégiales	19,0	20,8 ^b	16,9	43,4 ^b
Diplôme d'études universitaires	21,1	11,6 ^{a,b}	18,8	48,5 ^c
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	22,2	16,1	15,3	46,4
2	23,4	17,2	16,2	43,2
3	22,0	18,0	13,1	46,9
4	19,1	22,2	19,8	38,9
5 - Très défavorisé	18,1	23,4	19,0	39,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Tableau 3.10

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	0 %	1 % à 49 %	50 % à 99 %	100 %
	%			
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois				
Quotidien	11,9 ^a	34,7 ^{a,b}	23,8 ^a	29,6 ^{a,b,c}
Régulier	9,8 ^b	22,2 ^a	26,7 ^b	41,3 ^{a,d}
Occasionnel	16,1 ^b	19,6 ^b	18,1 ^b	46,1 ^b
Moins d'un jour par mois	33,5 ^{a,b}	10,0 ^{a,b}	7,4 ^{a,b}	49,0 ^{c,d}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

3.6 Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC

Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « *Au cours des 12 derniers mois, pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC ?* », laquelle est suivie des énoncés suivant :

- Le prix ;
- L'absence de produits contenant la teneur en THC et/ou en CBD désirée ;
- L'absence de produits vendus sous la forme désirée, p. ex. produits comestibles ;
- Ne pas laisser de trace de mon achat ou être identifié comme un consommateur ;
- La difficulté d'accès (p. ex. heures d'ouverture, temps d'attente, boutique trop éloignée, pas d'accès à internet).

Comme les répondants sont invités à répondre à chacun des énoncés, autant de variables ont été créées aux fins du calcul des prévalences pour chaque raison. Cet indicateur concerne uniquement les personnes de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et ne l'ayant pas entièrement acheté à la SQDC.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2021, la raison la plus souvent mentionnée par les consommateurs de 21 ans et plus pour laquelle ils n'ont pas acheté tout leur cannabis à la SQDC est le prix (tableau 3.11). Cette raison a été mentionnée par 39 % de ces consommateurs. Les autres raisons mentionnées sont les difficultés d'accès (p. ex. heures d'ouverture, temps d'attente, boutique trop éloignée, pas d'accès à internet) (27 %), l'absence de produits vendus sous la forme désirée (26 %), l'absence de produits contenant la teneur désirée en THC ou CBD (18 %), le souci de ne pas laisser de trace de son achat (14 %) et d'autres raisons (27 %) telles que l'impossibilité de juger de la qualité avant l'achat (visuel, odeur), le suremballage, ou le fait que le cannabis a surtout été donné par des amis ou l'entourage, par exemple.

Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à ne pas avoir acheté de cannabis à la SQDC à cause du prix (44 % c. 31 %) et en raison de difficultés d'accès (31 % c. 23 %). Le prix a été mentionné comme raison dans une plus faible proportion par les personnes ayant un diplôme d'études universitaires (27 %) que par celles ayant un niveau de scolarité moindre (42 % à 50 %). Puis, ce sont les personnes ayant un niveau inférieur au DES qui ont mentionné en plus grande proportion qu'elles n'avaient pas acheté leur cannabis à la SQDC en raison de l'absence de produits contenant la teneur en THC et/ou en CBD désirée (32 %* c. entre 12 %* et 20 %* pour les consommateurs ayant un niveau de scolarité supérieur).

Tableau 3.11

Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois et ne l'ayant pas acheté à la SQDC ou en ayant acheté une partie à la SQDC, Québec, 2021

	Prix	Teneur en THC ou CBD	Forme des produits	Ne pas laisser de trace	Difficulté d'accès	Autre
	%					
Total	39,1	17,6	25,9	14,2	27,4	27,1
Genre						
Homme	44,3 ^a	19,5	27,4	14,8	30,6 ^a	25,6
Femme	30,9 ^a	14,6	23,5	13,4	22,5 ^a	29,5
Âge						
15-17 ans						
18-24 ans	44,7	15,3	30,1	18,0	28,1 ^a	26,8
25-34 ans	41,6	17,5	29,2	11,6 [*]	31,4 ^b	30,6
35-54 ans	36,7	17,0	22,7	14,5 [*]	28,1 ^c	25,0
55 ans et plus	34,5	20,8	22,6	15,1 [*]	18,1 ^{a,b,c}	25,5
Plus haut niveau de scolarité						
Inférieur au diplôme d'études secondaires	50,1 ^a	32,5 ^{* a,b,c}	25,7 [*]	15,5 [*]	31,0 [*]	16,9 ^{* a}
Diplôme d'études secondaires	45,3 ^b	20,0 ^{* a,d}	25,3 [*]	16,4 [*]	26,6	25,8
Diplôme d'études collégiales	42,3 ^c	17,2 ^b	24,4	14,9	27,7	26,0
Diplôme d'études universitaires	27,2 ^{a,b,c}	12,0 ^{* c,d}	28,6	11,9 [*]	25,3	32,0 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une raison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

La fréquence de consommation est associée à la plupart des raisons de ne pas avoir acheté la totalité de son cannabis à la SQDC au cours des 12 mois précédant l'enquête. On observe ainsi que le prix est une raison mentionnée en plus grande proportion par les consommateurs quotidiens et réguliers (64 % et 55 %) que par les consommateurs occasionnels ou les personnes consommant moins d'un jour par mois (31 % et 16 % ; tableau 3.12). La difficulté à se procurer des produits ayant la teneur en THC/CBD désirée est également une raison mentionnée en plus grande proportion par les consommateurs

quotidiens (32 % c. entre 6 %* et 21 % pour les autres types de consommateurs). Les personnes consommant moins d'un jour par mois sont moins nombreuses en proportion que les autres consommateurs (16 % c. entre 28 % et 34 %) à ne pas avoir acheté leur cannabis à la SQDC en raison de l'absence de produits vendus sous la forme désirée. Enfin, la difficulté d'accès à la SQDC a aussi été mentionnée en plus faible proportion par ce type de consommateurs (15 %) que par les personnes consommant plus fréquemment (entre 27 % et 39 %).

Tableau 3.12

Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois et ne l'ayant pas acheté à la SQDC ou en ayant acheté une partie à la SQDC, Québec, 2021

	Prix	Teneur en THC ou CBD	Forme des produits	Ne pas laisser de trace	Difficulté d'accès	Autre
	%					
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois						
Quotidien	63,7 ^a	32,3 ^{a,b}	30,6 ^a	15,3 [*]	33,4 ^a	32,7 ^a
Régulier	54,8 ^b	20,8 ^a	34,2 ^b	14,9 [*]	38,6 ^{b,c}	20,6 ^{a,b}
Occasionnel	30,9 ^{a,b}	17,6 ^{*b}	27,9 ^c	17,0 [*]	26,7 ^{b,d}	23,8
Moins d'un jour par mois	15,7 ^{a,b}	5,7 ^{*a,b}	15,5 ^{a,b,c}	11,7	14,9 ^{a,c,d}	31,1 ^b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une raison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Conclusion

Au Québec, environ 70 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'EQC de 2021 se sont approvisionnées au moins une fois à la SQDC. Près de 42 % se sont approvisionnées auprès d'un

Selon l'EQC 2021, la SQDC est la source d'approvisionnement la plus populaire.

membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance. Enfin, 11 % des consommateurs se sont procuré du cannabis auprès d'un fournisseur illégal et 10 % auprès d'une source légale dans une autre province. Au Canada,

selon l'*Enquête nationale sur le cannabis* (ENC), bien que la mesure des sources d'approvisionnement soit différente de celle de l'EQC, 68 % des consommateurs canadiens se sont généralement procuré du cannabis auprès d'une source légale en 2020 (Rotermann, 2021). En outre, toujours selon cette enquête, 35 % des consommateurs canadiens se sont généralement approvisionnés sur le marché illégal et 29 % se sont procuré du cannabis généralement auprès de leur famille ou de leurs amis en 2020.

Au Québec, selon l'EQC 2021, on remarque que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à s'être approvisionnées auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance (46 % c. 38 %). Par contre, ces derniers se sont davantage tournés vers un fournisseur illégal pour s'approvisionner (13 % c. 8 %). La proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'une telle source est plus élevée chez les jeunes de moins de 21 ans, lesquels n'ont pas l'âge légal pour acheter du cannabis à la SQDC (28 % des 15-17 ans et 20 % des 18-20 ans). En outre, ces jeunes se sont tournés en plus grande proportion que les consommateurs des autres groupes d'âge vers la famille, des amis ou des connaissances pour s'approvisionner en cannabis (la proportion la plus élevée s'observe chez les jeunes de 15 à 17 ans [80 %]). À partir de 21 ans, les consommateurs québécois ont eu recours à un fournisseur illégal dans de moindres proportions.

Si l'on se penche maintenant sur la part du cannabis qui a été achetée à la SQDC, on constate que parmi les personnes de 21 ans et plus qui ont consommé au cours des 12 mois précédant l'EQC 2021, 43 % ont acheté exclusivement leur cannabis à la SQDC, alors qu'un cinquième (20 %) l'ont acheté entièrement auprès d'autres sources.

Environ 17 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête disent avoir consommé davantage de cannabis en raison de l'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC. En outre, près de 41 % des consommateurs sont d'avis que l'offre de nouveaux produits légaux de cannabis chez les détaillants comme la SQDC les a influencés à consommer différents types de produits. Si l'on ne peut conclure de ces observations que le nombre grandissant de succursales a amené les gens à consommer davantage, les résultats de l'EQC 2021 nous auront permis de constater que certaines personnes estiment avoir diversifié leur consommation en raison de la nouvelle offre de produits. Une analyse de l'évolution des méthodes de consommation et des produits y étant associés est présentée au chapitre 5 de ce rapport.

La SQDC estime que la part récupérée du marché illégal est d'environ 50 %. Cette conversion du marché illégal vers le marché légal correspond à la mission que la société d'État s'était donnée (Société québécoise du cannabis, 2021). En outre, elle juge que la pandémie semble inciter un nombre croissant d'habitueés du marché illégal à se tourner vers elle (La Presse canadienne, 2020). Au Canada, durant les sept premiers mois de la pandémie de COVID-19, une moyenne de 60 magasins ont ouvert chaque mois, alors que l'année précédente, on en comptait 51 nouveaux par mois (Myran et autres, 2021). Il est intéressant de mentionner que le Québec est la province avec le moins de points de vente légaux de cannabis par habitant. À titre d'exemple, selon Myran et autres (2021), l'Alberta (où l'on trouve des points de vente privés) a 24 fois plus de magasins par habitant que le Québec (où l'on trouve seulement des succursales étatiques). Les auteurs sont arrivés à la conclusion que l'accessibilité à du cannabis légal était associée à une diminution de l'importance du marché illégal. Toutefois, bien que la transition vers le cannabis légal puisse être facilitée par un plus grand nombre de points de vente, ce n'est pas

le seul élément qui entre en ligne de compte. En effet, le Québec a réussi à joindre sa clientèle presque autant que l'Alberta malgré un plus petit nombre de magasins, et ce, grâce à des facteurs tels que la proximité des points de vente légaux, l'emplacement stratégique de ceux-ci, et des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement contrôlés qui ont permis la vente de cannabis à des prix compétitifs (Gibbs et autres, 2021). Par contre, si l'on se fie à l'expérience avec l'alcool et le tabac, on sait qu'un plus grand accès est susceptible de favoriser la consommation. Dans le cas du cannabis, l'équilibre est donc difficile à trouver entre l'objectif d'élargir l'offre de produits de cannabis pour empêcher une partie des achats illégaux et celui d'éviter une hausse marquée de l'usage du cannabis (Gagnon, 2021 ; Myran et autres, 2021).

Les données de l'ENC de 2020 ne permettent pas de détecter de différence entre les hommes et les femmes de certaines provinces en ce qui a trait à la prévalence de la consommation de cannabis. Les écarts plus faibles observés entre les hommes et les femmes ne semblent pas être le résultat d'une baisse de la consommation chez les hommes, mais plutôt d'une hausse de la consommation chez les femmes, laquelle pourrait être liée à la mise en marché d'une plus grande variété de produits du cannabis qui seraient attirants pour les femmes (Rotermann, 2021). Au Québec, les données de l'EQC 2021 ne nous permettent pas de conclure que l'écart entre la proportion des hommes et des femmes qui ont consommé du cannabis s'est comblé, mais l'hypothèse qu'une plus grande variété de produits rejoint particulièrement les femmes est valable, car on constate qu'elles sont davantage portées à consommer du cannabis maintenant que de nouveaux produits sont disponibles (18 % c. 14 %).

Selon les données de l'EQC 2021, les consommateurs ayant acheté du cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées sur le marché illégal ont en moyenne payé 5,70 \$ par gramme de cannabis au Québec. Par ailleurs, la principale raison pour laquelle les consommateurs de 21 ans et plus n'ont parfois pas acheté leur cannabis à la SQDC est le prix. Cette raison a été mentionnée par 39 % de ces consommateurs. Notons qu'à la SQDC, le prix moyen du cannabis a diminué : il est passé de 7,64 \$ le gramme en 2020 à 6,74 \$ le gramme en 2021 (Société québécoise du cannabis, 2021).

Certains consommateurs ont mentionné qu'ils continuaient de se procurer du cannabis sur le marché illégal en raison du prix. Les prix fixés par la SQDC ont donc une influence déterminante sur le choix de certains consommateurs de passer ou non du marché illégal au marché légal (Amlung et Mackillop, 2019). Mais le prix n'est pas la seule raison pour laquelle les consommateurs continuent de se tourner vers le marché illégal ; selon l'étude d'Amlung et de Mackillop, la qualité du produit et les concentrations de THC et CBD affichées en sont d'autres. Selon l'EQC 2021, les difficultés d'accès et la forme des produits vendus sont deux autres raisons pour lesquelles les consommateurs de 21 ans et plus n'ont pas acheté leur cannabis à la SQDC, chacune d'elles ayant été mentionnée par au moins le quart d'entre eux.

Pour mettre en lumière les différents enjeux d'accessibilité, il importe de faire un bilan régulièrement de la consommation du cannabis et de la façon dont elle est influencée par l'offre. Ainsi, nous pourrions suivre l'évolution des comportements d'une édition de l'enquête à l'autre.

4

Perceptions à l'égard du cannabis



Introduction

Maintenant que l'usage de cannabis à des fins non médicales est légal au Canada, on peut se demander quelles sont les répercussions de ce changement législatif sur l'acceptabilité et les normes sociales associées à cette substance psychoactive, sur les attitudes et les perceptions des individus à l'égard de ses effets sur la santé physique et mentale ainsi que sur les habitudes de consommation et les comportements (Cunningham et Koski-Jännes, 2019 ; Rotermann, 2020b ; Windle et autres, 2019).

Puisque la légalisation du cannabis est un phénomène relativement récent qui n'existe que dans un nombre limité de pays, ses conséquences sur les perceptions et les habitudes de consommation des gens ne sont pas claires. Les études portant sur le sujet sont peu nombreuses et ne font pas consensus (Hall et Lynskey, 2016 ; Hall et Weier, 2015 ; Hasin et Walsh, 2021). Davantage d'études sont nécessaires pour que l'on comprenne bien l'influence de la légalisation du cannabis au Canada sur les normes sociales, les attitudes et les comportements des individus.

Les données disponibles proviennent d'études menées principalement aux États-Unis, où l'usage du cannabis à des fins médicales et non médicales est permis dans certains États depuis plusieurs années. Celles-ci indiquent que la proportion de personnes qui pensent que la consommation régulière de cannabis comporte des risques pour la santé a diminué au cours des vingt dernières années (Carliner et autres, 2017 ; Johnston et autres, 2019), une diminution observée notamment chez les jeunes (Sarvet et autres, 2018). La perception des risques varie en fonction de l'âge, du sexe, du niveau de scolarité et de la consommation de cannabis au cours de la dernière année (Pacek et autres, 2015). Les études indiquent également que bien que la prévalence de la consommation de cannabis soit demeurée relativement stable chez les adolescents depuis le début des années 2000, elle a augmenté chez les adultes, la légalisation de l'usage du cannabis à des fins médicales pouvant avoir contribué à cette hausse (Carliner et autres, 2017), de même que la légalisation – plus récente – de l'usage de cannabis à des fins non médicales, l'augmentation du

nombre de magasins autorisés à vendre du cannabis, l'accès plus facile et un plus grand choix de produits offerts (Hasin et Walsh, 2021 ; Rotermann, 2021).

Au Canada, les données tirées de l'*Enquête canadienne sur le cannabis* (ECC) permettent de mieux comprendre comment les perceptions des répondants canadiens à l'égard du cannabis ont changé au cours des dernières années, soit avant l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis et après. Cette enquête est réalisée annuellement depuis 2017 par une firme de sondage pour le compte de Santé Canada. Elle est une des rares sources d'information sur les perceptions des individus à l'égard du cannabis au Canada. Il faut toutefois interpréter les résultats avec prudence en raison de la méthodologie utilisée. De plus, les résultats de l'ECC comportent un risque de biais élevé en raison du faible taux de réponse (21 % en 2021) (Santé Canada, 2021b). Notons quand même que, selon les résultats de l'ECC 2021 (Santé Canada, 2021c), environ les deux tiers des répondants de 16 ans et plus considèrent que c'est socialement acceptable de faire occasionnellement usage du cannabis à des fins non médicales, soit en le fumant (67 %) ou en le consommant dans des produits comestibles (68 %). Dans le même ordre d'idées, six répondants sur dix (62 %) estiment que c'est socialement acceptable de vapoter du cannabis à des fins non médicales de façon occasionnelle.

Les résultats de l'ECC 2021 révèlent également que la majorité des répondants de 16 ans et plus considèrent que consommer du cannabis à l'occasion ne comporte aucun risque ou entraîne un risque léger pour la santé, tandis qu'entre 66 % et 75 % des gens estiment que le fait d'en consommer régulièrement, en le fumant, en le mangeant ou en le vapotant, comporte un risque modéré ou élevé, les proportions variant selon le mode de consommation (Santé Canada, 2021c). En outre, près de neuf répondants sur dix (89 %) pensent que la consommation de cannabis

Les perceptions des Québécois à l'égard du cannabis ont aussi changé au cours des dernières années, et la tendance pointe vers une plus grande acceptabilité sociale.

peut engendrer une dépendance, une proportion qui semble être demeurée plutôt stable entre 2020 et 2021 (Santé Canada, 2021c).

Un autre enjeu soulevé par la légalisation de l'usage du cannabis à des fins non médicales est l'effet potentiel de cette dernière sur les attitudes et comportements liés à la consommation de cette substance avant la conduite d'un véhicule motorisé (Windle et autres, 2021). En effet, la consommation de cannabis affecte les fonctions motrices et cognitives (par exemple, en diminuant l'attention ou en augmentant le temps de réaction), les effets pouvant varier en fonction, entre autres, de la dose consommée, de la méthode de consommation, du temps passé entre la consommation et la conduite, et des expériences antérieures de l'individu (Douville et Dubé, 2015 ; Fischer et autres, 2017). Il importe donc de connaître les perceptions des individus en ce qui concerne l'effet du cannabis sur la capacité de conduire un véhicule ainsi que d'estimer les prévalences de la conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis, et ce, dans le but de mettre en place des mesures de prévention des accidents.

Selon les résultats de l'ECC 2021 (Santé Canada, 2021c), la majorité des répondants de 16 ans et plus (83 %) estiment que la consommation de cannabis nuit à la capacité de conduire. Les résultats de l'*Enquête nationale sur le cannabis* (ENC) montrent pour leur part qu'en 2019, environ 13 % des consommateurs de cannabis ayant un permis de conduire valide ont déclaré avoir conduit dans les deux heures suivant leur consommation, une proportion semblable à celle observée en 2018 (14 %) (Rotermann, 2020b). Par ailleurs, 4 % des Canadiens ont déclaré avoir été passagers d'un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédentes, une proportion semblable à celle constatée en 2018 (5 %) (Rotermann, 2020b).

Enfin, la perception qu'ont les individus des personnes qui consomment du cannabis peut amener ces dernières à éprouver un sentiment de jugement négatif en raison de leurs habitudes de consommation. En effet, des études montrent que l'usage de cannabis, tant à des fins médicales qu'à des fins non médicales, entraîne souvent de la stigmatisation (Leos-Toro et autres, 2018b ; Reid, 2020). Ainsi, certains consommateurs de cannabis vont préférer des sources d'approvisionnement illégales,

qui leur permettent davantage de préserver leur anonymat que les sources légales, afin d'éviter de se sentir jugés (Robertson et Thyne, 2021). En outre, la peur de la stigmatisation constitue une barrière au recours à des services de santé pour les personnes présentant une consommation problématique ou des problèmes de dépendance au cannabis (Kerridge et autres, 2017). Certaines études donnent à penser que l'usage de plus en plus répandu de cette substance au Canada s'accompagne d'une normalisation de la consommation et d'une diminution de la stigmatisation qui y est associée. Toutefois, ce sont davantage les consommateurs ayant besoin d'aide qui font un usage perçu comme excessif ou irresponsable par la société, ce qui entraîne une plus grande stigmatisation de ces derniers (Duff et autres, 2012 ; Reid, 2020).

Dans le présent chapitre, on dresse un portrait des perceptions à l'égard de la consommation de cannabis chez l'ensemble des Québécois de 15 ans et plus, trois ans après sa légalisation. Les questions comprises dans l'EQC 2021 permettent de mesurer : le degré d'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales, d'alcool et de tabac, les perceptions de la population en ce qui a trait au niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis, le risque perçu de dépendance au cannabis et les perceptions concernant l'effet de cette substance sur la capacité de conduire un véhicule. On y présente également la fréquence à laquelle les personnes ont ressenti un sentiment de jugement négatif en raison de leur consommation de cannabis. Les résultats sont ventilés selon le genre, l'âge et d'autres caractéristiques sociodémographiques, ainsi que selon l'expérience de consommation de cannabis au cours de la vie et le type de consommateur¹. Il importe de noter que les perceptions à l'égard du cannabis sont liées aux prévalences de consommation, ces perceptions étant plus favorables chez les sous-populations qui en consomment davantage. Ainsi, certains facteurs associés à la consommation concordent avec ceux associés aux perceptions.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Résultats

4.1 Acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis, d'alcool et de tabac

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales, d'alcool et de tabac

On a construit trois indicateurs à partir des questions suivantes, posées à toutes les personnes de 15 ans et plus :

« Commençons par des questions pour lesquelles vous devez répondre en fonction de votre opinion personnelle. Selon vous, est-il socialement acceptable qu'une personne consomme à l'occasion...

- du cannabis à des fins non médicales ?
- de l'alcool ?
- du tabac ? »

Les choix de réponses possibles sont « Tout à fait acceptable », « Plutôt acceptable », « Plutôt inacceptable », « Tout à fait inacceptable » ou « Aucune opinion ». Dans certaines analyses, les catégories ont été regroupées comme suit : « Tout à fait ou plutôt acceptable », « Plutôt ou tout à fait inacceptable » et « Aucune opinion ».

On analyse la répartition des personnes de 15 ans et plus selon le niveau d'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de chacune de ces substances.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

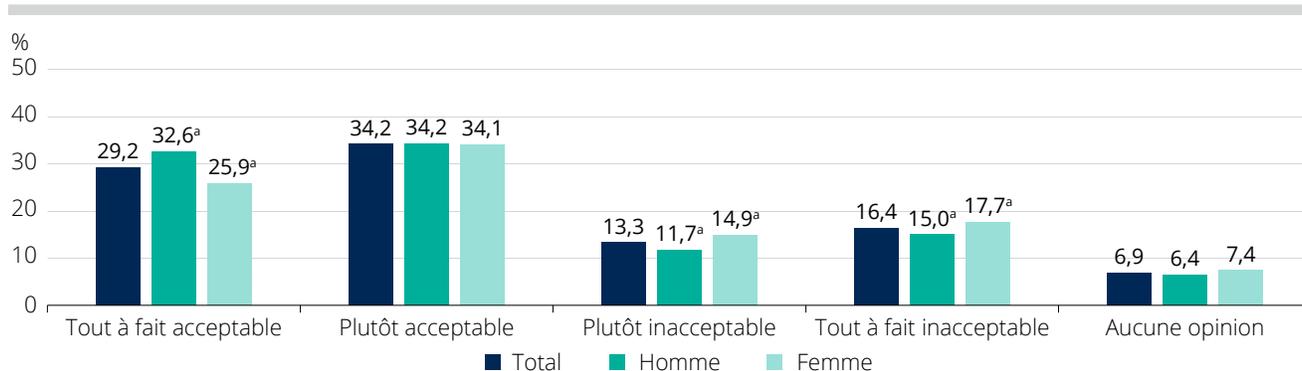
Selon l'EQC 2021, environ 63 % des Québécois de 15 ans et plus considèrent qu'il est socialement acceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales, 29 % pensent que c'est tout à fait acceptable et 34 % sont d'avis que c'est plutôt acceptable (figure 4.1). En revanche, près de 30 % estiment que c'est plutôt ou tout à fait inacceptable (proportions respectives de 13 % et 16 %) et 7 % n'ont pas d'opinion à ce propos. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à estimer que la consommation occasionnelle de cannabis est tout à fait acceptable (33 % c. 26 %), tandis que les femmes considèrent à l'inverse en plus grande proportion que c'est plutôt ou tout à fait inacceptable (proportions respectives de 15 % c. 12 % et de 18 % c. 15 %).

Pour ce qui est de l'alcool (figure 4.2), la grande majorité des Québécois de 15 ans et plus (85 %) considèrent qu'il est socialement acceptable d'en consommer occasionnellement : 43 % croient que c'est tout à fait acceptable, tandis que 42 % pensent que c'est plutôt acceptable. Les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes à estimer que la consommation occasionnelle d'alcool est tout à fait acceptable (45 % c. 41 %), tandis que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à considérer que c'est plutôt acceptable (44 % c. 41 %).

En ce qui concerne le tabac (figure 4.3), on constate que près de 18 % des Québécois de 15 ans et plus considèrent que fumer occasionnellement est tout à fait acceptable et qu'environ 29 % pensent que c'est plutôt acceptable. Toutefois, près de la moitié (47 %) estiment que fumer du tabac à l'occasion est socialement inacceptable : 24 % considèrent ce comportement comme étant plutôt inacceptable et 23 % sont d'avis qu'il est tout à fait inacceptable. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à estimer qu'il est tout à fait acceptable de fumer du tabac à l'occasion (20 % c. 16 %), tandis que les femmes sont plus nombreuses à considérer que c'est plutôt inacceptable (25 % c. 23 %).

Figure 4.1

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

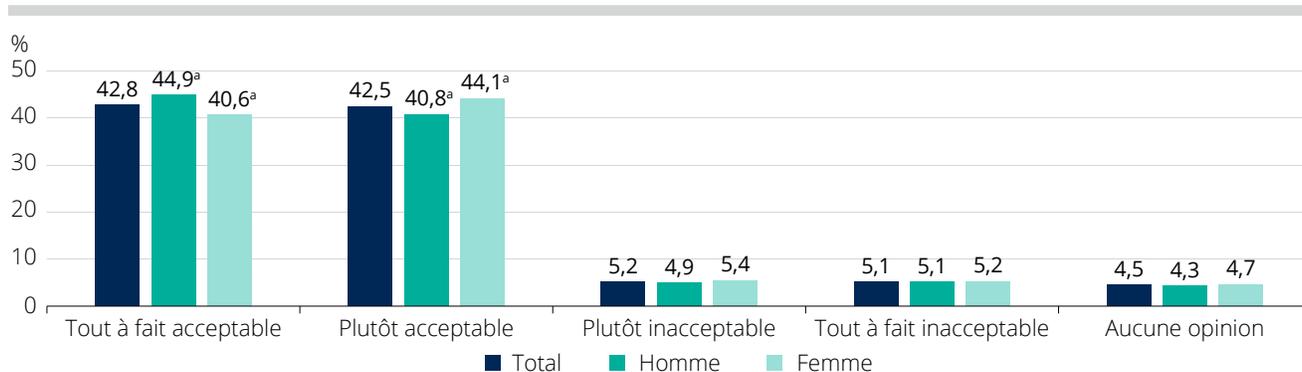


a Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Figure 4.2

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle d'alcool selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

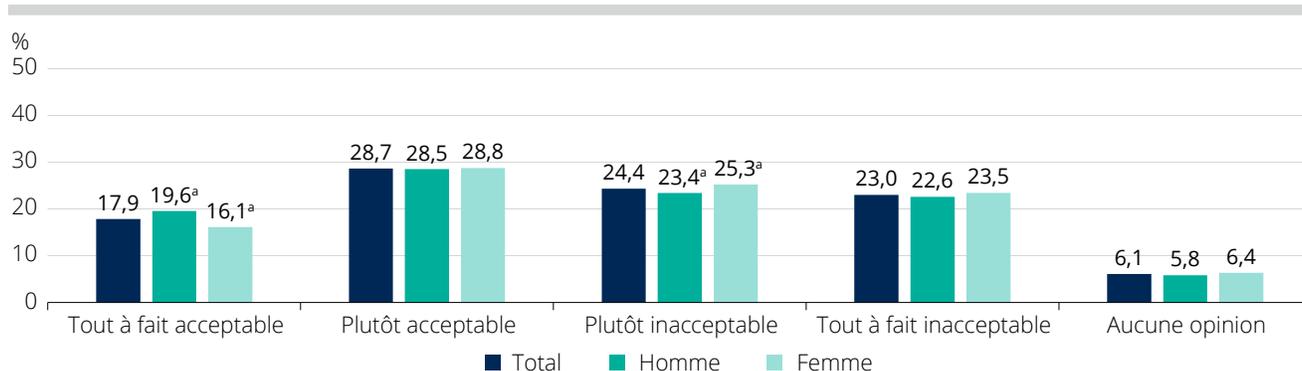


a Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Figure 4.3

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de tabac selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2021



a Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

La perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales diffère selon le groupe d'âge (tableau 4.1). Les personnes de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans sont proportionnellement plus nombreuses que celles des autres groupes d'âge à considérer qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable d'en consommer à l'occasion (77 % à 78 % c. 55 % à 65 %). En revanche, les personnes les plus jeunes (15-17 ans) et les plus âgées (55 ans et plus) sont en proportion plus nombreuses que celles des autres groupes d'âge à estimer que c'est tout à fait ou plutôt inacceptable d'en consommer occasionnellement (36 % à 37 % c. 17 % à 30 %). Des tendances similaires sont observées en ce qui concerne la consommation occasionnelle d'alcool et de tabac (données non illustrées).

Une association est observée entre la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis et le niveau de scolarité (tableau 4.1). Les personnes de 15 ans et plus ayant un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études universitaires sont en proportion plus nombreuses à estimer que c'est tout

à fait ou plutôt acceptable d'en consommer occasionnellement (proportions respectives de 67 % et 68 %), comparativement à celles qui ont un diplôme d'études secondaires (61 %) ou encore à celles dont le niveau de scolarité est inférieur (50 %). Ces résultats pourraient comporter un biais associé à l'âge des répondants, car les 15-17 ans sont normalement trop jeunes pour avoir déjà fini des études collégiales ou universitaires. Toutefois, les résultats demeurent les mêmes lorsque les 15-17 ans sont exclus des analyses (données non illustrées).

On décèle également un lien entre la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.1). Les personnes de 15 ans et plus vivant dans les milieux les plus défavorisés sur le plan matériel et social (quintile 5) sont en proportion moins nombreuses que celles vivant dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 à 3) à considérer que c'est tout à fait ou plutôt acceptable d'en consommer à l'occasion (61 % c. 64 % à 65 %).

Tableau 4.1

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	Tout à fait ou plutôt acceptable	Tout à fait ou plutôt inacceptable	Aucune opinion
	%		
Âge			
15-17 ans	55,6 ^{a,b}	36,3 ^{a,b}	8,1 ^{a,b,c}
18-24 ans	78,3 ^{a,c}	16,7 ^{a,c}	5,1 ^{a,d}
25-34 ans	77,0 ^{b,d}	17,4 ^{b,d}	5,6 ^{b,e}
35-54 ans	64,5 ^{a,b,c,d}	30,0 ^{a,b,c,d}	5,4 ^{c,f}
55 ans et plus	54,6 ^{c,d}	36,5 ^{c,d}	8,9 ^{d,e,f}
Plus haut niveau de scolarité			
Inférieur au diplôme d'études secondaires	50,1 ^{a,b}	36,7 ^{a,b}	13,2 ^a
Diplôme d'études secondaires	60,8 ^{a,b}	31,4 ^{a,b}	7,9 ^a
Diplôme d'études collégiales	66,8 ^a	27,3 ^a	5,8 ^a
Diplôme d'études universitaires	67,9 ^b	27,7 ^b	4,4 ^a
Indice de défavorisation matérielle et sociale			
1 - Très favorisé	65,4 ^a	28,9	5,7 ^a
2	63,9 ^b	30,1	6,0 ^b
3	64,1 ^c	28,8	7,1 ^c
4	63,3	29,5	7,2 ^d
5 - Très défavorisé	61,0 ^{a,b,c}	30,1	8,9 ^{a,b,c,d}

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

La perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales est associée au fait d'avoir consommé ou non cette substance au cours de la vie (tableau 4.2). Ainsi, on constate une plus grande proportion de personnes qui estiment que consommer du cannabis à l'occasion est socialement acceptable parmi celles qui en ont déjà pris : près de 95 % de celles ayant consommé au cours des 12 derniers mois et 77 % de celles ayant consommé au cours de leur vie, mais pas au cours des 12 derniers mois, sont de cet avis. En comparaison, la proportion est de 42 % parmi les personnes qui n'en ont jamais consommé. Ces dernières sont également plus nombreuses que les autres, en proportion, à ne pas avoir d'opinion à ce sujet (11 %).

Tableau 4.2

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	Tout à fait ou plutôt acceptable	Tout à fait ou plutôt inacceptable	Aucune opinion
	%		
Consommation de cannabis au cours de la vie			
Oui, au cours des 12 derniers mois	94,6 ^a	4,3 ^a	1,1 ^{* a}
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	76,9 ^a	19,0 ^a	4,1 ^a
N'a jamais consommé	42,4 ^a	46,6 ^a	11,0 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

4.2 Niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation de cannabis

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis

On a construit deux indicateurs à partir des questions suivantes, posées à toutes les personnes de 15 ans et plus :

« Selon vous, quel est le niveau de risque pour la santé que courent les personnes qui consomment du cannabis... »

- à l'occasion, c'est-à-dire moins d'une fois par semaine ?
- régulièrement, c'est-à-dire une fois par semaine ou plus ? »

Les choix de réponses possibles sont « *Aucun risque* », « *Risque minime* », « *Risque modéré* » ou « *Risque élevé* ». Pour certaines analyses, les réponses « *Risque modéré* » et « *Risque élevé* » ont été regroupées en une seule catégorie. Cet indicateur concerne les personnes de 15 ans et plus.

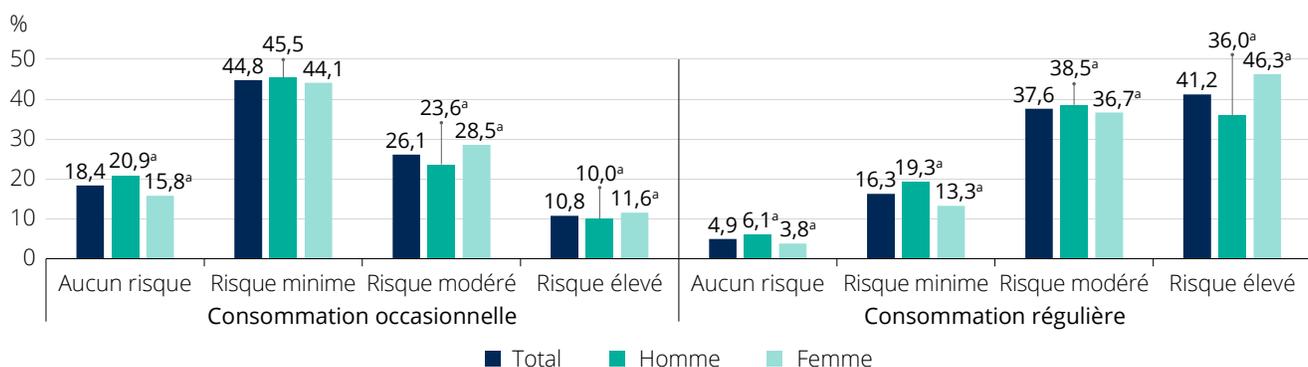
Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2021, près de la moitié des Québécois de 15 ans et plus (45 %) estiment que la consommation occasionnelle de cannabis entraîne un risque minime pour la santé et 18 % considèrent qu'elle ne comporte aucun risque, comme le montre la figure 4.4. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à ne percevoir aucun risque (21 % c. 16 %), tandis que les femmes sont plus portées à considérer que le risque associé est modéré (29 % c. 24 %) ou élevé (12 % c. 10 %).

Pour ce qui est de la consommation régulière de cannabis, 38 % des Québécois de 15 ans et plus estiment que celle-ci comporte un risque modéré pour la santé et 41 % considèrent qu'elle pose un risque élevé (figure 4.4). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à croire que le risque est élevé (46 % c. 36 %), tandis que les hommes sont plus portés à penser que le risque est modéré (39 % c. 37 %).

Figure 4.4

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2021



a Pour un type de consommation et un niveau donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

La perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis varie selon l'âge (tableau 4.3). Ainsi, plus de la moitié des personnes de 18 à 24 ans estiment que le risque est minime (53 %), une proportion plus grande que celle observée chez les personnes de 15 à 17 ans (48 %) ou encore chez celles âgées de 35 à 54 ans (44 %) et de 55 ans et plus (41 %). Les personnes de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans sont également plus nombreuses, en proportion, à croire qu'une consommation occasionnelle ne comporte aucun risque pour la santé (autour de 23 % d'entre elles le pensent). Cette opinion est toutefois moins répandue chez les adolescents de 15 à 17 ans (10 %). D'ailleurs, c'est chez les adolescents et chez les 55 ans et plus que l'on constate une plus grande proportion de personnes considérant que le risque que pose une consommation occasionnelle de cannabis pour la santé est modéré ou élevé (42 % à 43 % c. 24 % à 39 % pour les autres groupes d'âge).

Bien que la majorité des personnes de 15 ans et plus (79 %) considèrent que la consommation régulière de cannabis entraîne un risque modéré ou élevé pour la santé, on observe que les jeunes de 15 à 17 ans sont proportionnellement les plus nombreux à le croire (88 %), tandis que les personnes de 25 à 34 ans sont les moins nombreuses à avoir cette opinion (68 %). Comparativement à celles des autres groupes d'âge, les personnes de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans estiment en plus grande proportion que la consommation régulière de cannabis entraîne un risque minime pour la santé (10 % à 15 % c. 22 % à 25 %) ou ne comporte aucun risque (2,2 %* à 5 % c. 7 %).

Des liens sont observés entre le niveau de scolarité et la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis (tableau 4.3), et ce, même quand les jeunes de 15 à 17 ans sont exclus des analyses (données non illustrées), ceux-ci étant normalement trop jeunes pour avoir déjà obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires. En ce qui concerne la consommation occasionnelle, les personnes qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études universitaires sont plus nombreuses, en proportion, à considérer qu'elle comporte un risque minime pour la santé que celles détenant un diplôme d'études secondaires et celles ne détenant pas un tel diplôme (46 % à 47 % c. 39 % à 43 %). Toutes proportions gardées, les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires sont les plus nombreuses à estimer

que la consommation occasionnelle de cannabis entraîne un risque modéré ou élevé pour la santé (42 %), comparativement aux personnes détenant un diplôme d'études secondaires (38 %), un diplôme d'études collégiales (34 %) ou un diplôme d'études universitaires (36 %).

Pour ce qui est de la consommation régulière de cannabis, les personnes qui détiennent un diplôme d'études universitaires sont proportionnellement plus nombreuses à considérer que celle-ci comporte un risque modéré ou élevé pour la santé que celles ayant un niveau de scolarité inférieur (81 % c. 76 % à 79 %). Elles sont également les moins nombreuses à estimer que la consommation régulière de cannabis ne comporte aucun risque pour la santé, comparativement aux personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études universitaires (3,4 % c. 4,8 % à 6 %).

L'enquête ne permet pas de conclure qu'il y a une association significative entre la perception du niveau de risque pour la santé lié à la consommation occasionnelle de cannabis et l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Toutefois, des différences sont observées en ce qui concerne la consommation régulière de cannabis (tableau 4.3). Ainsi, les personnes vivant dans les milieux les plus favorisés sur le plan matériel et social (quintiles 1 et 2) sont proportionnellement plus nombreuses que celles vivant dans les milieux les plus défavorisés (quintiles 4 et 5) à estimer que consommer du cannabis régulièrement entraîne un risque modéré ou élevé pour la santé (80 % à 81 % c. 76 % à 77 %). Par ailleurs, les personnes se situant aux quintiles 4 et 5 sont plus nombreuses, en proportion, à considérer que la consommation régulière de cannabis ne comporte aucun risque pour la santé, comparativement aux personnes se situant aux autres quintiles (6 % à 7 % c. 4,1 % à 4,3 %).

Tableau 4.3

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	Consommation occasionnelle			Consommation régulière		
	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré ou élevé	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré ou élevé
	%					
Âge						
15-17 ans	10,1 ^{a,b,c,d}	48,1 ^a	41,8 ^{a,b}	2,2* ^{a,b}	9,6 ^{a,b}	88,2 ^a
18-24 ans	22,9 ^{a,b}	52,9 ^a	24,2 ^{a,c}	6,6 ^a	21,7 ^a	71,7 ^a
25-34 ans	23,8 ^{c,d}	50,9 ^b	25,3 ^{b,d}	7,1 ^b	24,6 ^b	68,3 ^a
35-54 ans	17,5 ^{a,c}	44,0 ^{a,b}	38,5 ^{a,b,c,d}	5,0 ^{a,b}	15,4 ^{a,b}	79,6 ^a
55 ans et plus	16,6 ^{b,d}	40,8 ^{a,b}	42,7 ^{c,d}	3,9 ^{a,b}	13,0 ^{a,b}	83,1 ^a
Plus haut niveau de scolarité						
Inférieur au diplôme d'études secondaires	18,9	39,4 ^{a,b}	41,7 ^{a,b,c}	5,5 ^a	15,9	78,5 ^a
Diplôme d'études secondaires	19,2	42,6 ^{a,b}	38,2 ^{a,d}	6,1 ^b	17,9 ^a	76,0 ^b
Diplôme d'études collégiales	18,3	47,3 ^a	34,4 ^{b,d}	4,8 ^c	16,4	78,8 ^b
Diplôme d'études universitaires	17,3	46,4 ^b	36,3 ^c	3,4 ^{a,b,c}	15,5 ^a	81,1 ^{a,b}
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	17,5	45,6	36,9	4,2 ^{a,b}	15,5 ^a	80,3 ^{a,b}
2	17,0	45,8	37,2	4,1 ^{c,d}	14,9 ^b	81,0 ^{c,d}
3	17,4	46,7	35,9	4,3 ^{e,f}	16,7	79,0 ^e
4	20,0	42,6	37,4	5,9 ^{a,c,e}	18,0 ^{a,b}	76,1 ^{a,c,e}
5 - Très défavorisé	19,8	44,1	36,1	6,7 ^{b,d,f}	16,5	76,8 ^{b,d}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

Comme illustré au tableau 4.4, la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation de cannabis varie selon l'expérience de consommation au cours de la vie.

On constate que plus de la moitié (52 %) des personnes de 15 ans et plus n'ayant jamais consommé du cannabis considèrent que la consommation occasionnelle pose un risque modéré ou élevé pour la santé. Cette proportion est plus grande que celle observée chez les personnes qui ont consommé du cannabis au cours de leur vie, mais pas au cours des 12 derniers mois (30 %), ainsi que chez celles qui en ont consommé au cours de la dernière

année (10 %). Les personnes qui ont déjà consommé du cannabis dans le passé sont, en proportion, plus nombreuses que celles qui ne l'ont jamais fait à estimer que la consommation occasionnelle entraîne un risque minime pour la santé (51 % c. 38 %). Par ailleurs, les personnes qui ont consommé au cours des 12 derniers mois sont proportionnellement plus nombreuses à juger qu'il n'y a aucun risque pour la santé lié à la consommation occasionnelle (39 %), comparativement à celles ayant consommé au cours de leur vie, mais pas dans la dernière année (19 %), et à celles n'ayant jamais consommé (9 %).

En ce qui concerne la consommation régulière, les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois sont moins nombreuses, en proportion, à estimer qu'elle comporte un risque modéré ou élevé

Tableau 4.4

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	Consommation occasionnelle			Consommation régulière		
	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré ou élevé	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré ou élevé
	%					
Consommation de cannabis au cours de la vie						
Oui, au cours des 12 derniers mois	39,2 ^a	51,1 ^a	9,7 ^a	13,2 ^a	33,6 ^a	53,1 ^a
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	19,1 ^a	51,0 ^b	29,9 ^a	3,8 ^a	16,4 ^a	79,8 ^a
N'a jamais consommé	9,4 ^a	38,2 ^{a,b}	52,4 ^a	2,3 ^a	9,1 ^a	88,5 ^a

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

pour la santé (53 %) par rapport à celles ayant consommé, mais pas dans les 12 derniers mois (80 %), et à celles qui n'en ont jamais consommé (89 %). En revanche, les personnes qui n'ont jamais consommé de cannabis sont proportionnellement moins nombreuses à considérer que la consommation régulière ne comporte aucun risque (2,3 %) ou que le risque qu'elle pose est minime (9 %), comparativement à celles en ayant consommé, mais pas dans la dernière année (proportions respectives de 3,8 % et 16 %), et à celles ayant consommé au cours des 12 derniers mois (proportions respectives de 13 % et 34 %).

Selon le type de consommateur de cannabis

Le tableau 4.5 montre que, chez les consommateurs, la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation de cannabis varie en fonction de la fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois.

En ce qui concerne la perception du niveau de risque associé à la consommation occasionnelle, on note que les consommateurs quotidiens sont les plus nombreux, en proportion, à estimer qu'elle ne comporte aucun risque pour la santé (55 %), comparativement aux consommateurs réguliers (44 %), aux consommateurs occasionnels (39 %) et aux personnes consommant moins d'un jour par mois (30 %).

Tableau 4.5

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Consommation occasionnelle			Consommation régulière		
	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré ou élevé	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré ou élevé
	%					
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois						
Quotidien	55,4 ^{a,b}	36,5 ^{a,b,c}	8,0 ^{*a}	28,2 ^{a,b}	35,2 ^{a,b}	36,5 ^a
Régulier	44,4 ^a	49,3 ^{a,d}	6,3 ^{*b}	15,0 ^a	42,2 ^{a,c}	42,8 ^b
Occasionnel	39,0 ^b	52,1 ^b	8,9 ^{*c}	11,6 ^{*b}	37,3 ^d	51,2 ^{a,b}
Moins d'un jour par mois	29,7 ^{a,b}	57,5 ^{c,d}	12,8 ^{a,b,c}	7,2 ^{a,b}	25,9 ^{b,c,d}	66,9 ^{a,b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Quant à la perception du niveau de risque associé à la consommation régulière, on observe que la proportion de personnes qui estiment qu'elle comporte un risque modéré ou élevé pour la santé est plus grande chez les consommateurs occasionnels (51 %) et chez ceux consommant du cannabis moins d'un jour par mois (67 %) que chez les consommateurs réguliers et quotidiens (proportions respectives de 43 % et 37 %). On remarque également que les consommateurs réguliers sont plus nombreux en proportion à considérer que le risque est minime (42 %) que les consommateurs quotidiens (35 %) et les personnes consommant moins d'un jour par mois (26 %). Enfin, la proportion de personnes qui estiment que la consommation régulière de cannabis n'entraîne aucun risque pour la santé est plus élevée chez les consommateurs quotidiens (28 %) que chez les consommateurs réguliers (15 %), les consommateurs occasionnels (12 %*) et les personnes consommant moins d'un jour par mois (7 %).

4.3 Risque perçu de dépendance au cannabis

Perception d'un risque de dépendance au cannabis

Cet indicateur est construit à partir de la question « Selon vous, est-ce que le cannabis peut créer une dépendance chez certaines personnes ? », pour laquelle les choix de réponses possibles sont « *Oui* », « *Non* » ou « *Ne sait pas* ».

Pour cette question, le choix de réponse « *Ne sait pas* » est considéré comme une réponse valide, car l'objectif est aussi de mesurer le niveau de connaissance du répondant quant au risque de dépendance au cannabis. Le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population de 15 ans et plus.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2021, la grande majorité des Québécois de 15 ans et plus (90 %) pensent que le cannabis peut créer une dépendance chez certaines personnes, tandis qu'environ 7 % ne savent pas s'il y a un risque de dépendance associé à la consommation de cannabis (tableau 4.6).

La perception du risque de dépendance au cannabis varie quelque peu selon le groupe d'âge (tableau 4.6). Toutes proportions gardées, les adolescents de 15 à 17 ans sont les plus nombreux à estimer que la consommation de cannabis peut entraîner une dépendance (95 % c. 88 % à 91 % pour les autres groupes d'âge). Environ 8 % des personnes de 55 ans et plus ne savent pas si le cannabis est associé à un risque de dépendance, une proportion plus grande que celle observée chez les 15 à 17 ans (3,5 %) ainsi que chez les 18 à 24 ans (6 %) et chez les 35 à 54 ans (6 %).

Un lien est observé entre la perception d'un risque de dépendance au cannabis et le niveau de scolarité (tableau 4.6). Ce lien persiste lorsque les jeunes de 15 à 17 ans sont retirés des analyses (données non illustrées), étant donné qu'ils sont trop jeunes pour avoir déjà obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Ainsi, les personnes détenant un diplôme d'études collégiales sont légèrement plus nombreuses, en proportion, que les personnes détenant un diplôme d'études secondaires à estimer que la consommation de cannabis comporte un risque de dépendance (91 % c. 89 %). En revanche, on note une proportion légèrement plus élevée de personnes ne sachant pas si la consommation de cannabis est associée à un risque de dépendance parmi celles qui n'ont pas fini leurs études secondaires (9 %) que parmi celles détenant un diplôme d'études collégiales (6 %) ou un diplôme d'études universitaires (7 %).

On constate également un lien entre la perception d'un risque de dépendance au cannabis et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.6). Les personnes vivant dans les milieux les plus défavorisés sur le plan matériel et social (quintile 5) sont les moins nombreuses, en proportion, à percevoir un risque de dépendance associé à la consommation de cannabis (87 %), comparativement aux personnes vivant dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 à 3 ; 91 % à 92 %). Les personnes se situant au quintile 5, soit les plus défavorisées, sont aussi proportionnellement plus nombreuses que celles se situant aux trois premiers quintiles à ne pas savoir si la consommation de cannabis comporte un risque de dépendance (9 % c. 6 %). Les différences sont légères, mais significatives.

Tableau 4.6

Perception d'un risque de dépendance au cannabis selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	Oui	Non	Ne sait pas
	%		
Total	90,0	2,9	7,2
Genre			
Homme	88,7 ^a	3,8 ^a	7,5
Femme	91,3 ^a	1,9 ^a	6,8
Âge			
15-17 ans	94,8 ^{a,b,c,d}	1,7 ^{* a,b}	3,5 ^{a,b,c,d}
18-24 ans	89,9 ^a	3,9 ^{a,c}	6,2 ^{a,e}
25-34 ans	87,9 ^{b,e,f}	4,5 ^{b,d}	7,6 ^b
35-54 ans	90,8 ^{c,e}	3,0 ^{b,d}	6,2 ^{c,f}
55 ans et plus	89,8 ^{d,f}	2,0 ^{c,d}	8,3 ^{d,e,f}
Plus haut niveau de scolarité			
Inférieur au diplôme d'études secondaires	89,6	1,7 ^{* a,b}	8,6 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	89,1 ^a	3,2 ^a	7,7
Diplôme d'études collégiales	91,2 ^a	2,5	6,3 ^a
Diplôme d'études universitaires	90,1	3,3 ^b	6,6 ^b
Indice de défavorisation matérielle et sociale			
1 - Très favorisé	90,7 ^a	3,1	6,2 ^{a,b}
2	91,5 ^{b,c}	2,2 ^a	6,3 ^{c,d}
3	91,5 ^{d,e}	2,3 ^b	6,2 ^{e,f}
4	89,1 ^{b,d}	3,0	7,9 ^{a,c,e}
5 - Très défavorisé	87,2 ^{a,c,e}	3,9 ^{a,b}	9,0 ^{b,d,f}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

Le tableau 4.7 montre que la perception d'un risque de dépendance au cannabis varie selon l'expérience de consommation au cours de la vie. Les personnes ayant consommé du cannabis au cours de leur vie, mais pas au cours de la dernière année, sont en proportion les plus nombreuses à percevoir un risque de dépendance au cannabis (92 %), comparativement à celles qui n'en ont jamais consommé (90 %) et à celles qui en ont consommé au cours des 12 derniers mois (87 %). D'ailleurs, on note une plus grande proportion de personnes ne percevant pas de risque de dépendance au cannabis chez celles ayant consommé au cours des 12 derniers mois (7 %) que chez celles qui en ont déjà consommé, mais pas dans la dernière année (2,5 %), et que chez celles n'en ayant jamais consommé (1,2 %). En revanche, les personnes n'ayant jamais consommé de cannabis sont proportionnellement plus nombreuses que les personnes qui en ont déjà consommé à ne pas savoir si la consommation de cette substance comporte un risque de dépendance (9 % c. 5 % à 6 %).

Tableau 4.7

Perception d'un risque de dépendance au cannabis selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	Oui	Non	Ne sait pas
	%		
Consommation de cannabis au cours de la vie			
Oui, au cours des 12 derniers mois	86,7 ^a	7,5 ^a	5,8 ^a
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	92,4 ^a	2,5 ^a	5,1 ^b
N'a jamais consommé	89,8 ^a	1,2 ^a	9,0 ^{a,b}

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

Comme illustré au tableau 4.8, la perception d'un risque de dépendance au cannabis par les consommateurs varie en fonction de la fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois. Ainsi, près de 91 % des personnes qui ont consommé du cannabis moins d'un jour par mois estiment que la consommation de cette substance comporte un risque de dépendance, une proportion plus grande que celle observée chez les consommateurs réguliers et occasionnels de cannabis (83 %).

Tableau 4.8

Perception d'un risque de dépendance au cannabis selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Oui	Non	Ne sait pas
	%		
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois			
Quotidien	87,3	7,9 ^{*a}	4,8 ^{**}
Régulier	83,0 ^a	9,4 ^b	7,6 ^{*a}
Occasionnel	82,7 ^b	10,3 ^{*c}	7,0 [*]
Moins d'un jour par mois	90,7 ^{ab}	4,7 ^{*a,b,c}	4,6 ^{*a}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

4.4 Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule

L'indicateur est construit à partir d'une question posée à toutes les personnes de 15 ans et plus, soit :

« Selon vous, la consommation de cannabis diminue-t-elle la capacité de conduire un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain) ? »

Les choix de réponses possibles sont « Oui », « Non » ou « Cela dépend ». À des fins de clarté, les deux premiers choix de réponses ont été nommés « Diminue » et « Ne diminue pas » dans les tableaux de résultats. Cet indicateur concerne les personnes de 15 ans et plus.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2021, la majorité (86 %) des Québécois de 15 ans et plus croient que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule, 3,7 % estiment qu'elle ne diminue pas cette capacité, tandis que près de 11 % considèrent que cela dépend de certains facteurs (tableau 4.9). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à croire que la capacité de conduire un véhicule ne diminue pas en raison de la consommation de cannabis (4,4 % c. 3,0 %).

Cette perception varie également en fonction du groupe d'âge (tableau 4.9). Ainsi, toutes proportions gardées, les personnes de 55 ans et plus sont plus nombreuses à considérer que la consommation de cannabis ne diminue pas la capacité de conduire (4,6 %), comparativement aux jeunes de 15 à 17 ans (2,7 %), aux personnes de 18 à 24 ans (3,4 %) et à celles de 35 à 54 ans (2,6 %).

Tableau 4.9

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	Diminue	Ne diminue pas	Cela dépend
	%		
Total	85,8	3,7	10,5
Genre			
Homme	84,2 ^a	4,4 ^a	11,5 ^a
Femme	87,4 ^a	3,0 ^a	9,6 ^a
Âge			
15-17 ans	87,7 ^{a,b}	2,7 ^a	9,6 ^{a,b}
18-24 ans	82,4 ^{a,c,d}	3,4 ^b	14,2 ^{a,c,d}
25-34 ans	82,4 ^{b,e,f}	4,0 ^c	13,6 ^{b,e,f}
35-54 ans	87,3 ^{c,e}	2,6 ^{c,d}	10,1 ^{c,e}
55 ans et plus	86,5 ^{d,f}	4,6 ^{a,b,d}	8,9 ^{d,f}

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

Comme illustré au tableau 4.10, environ 70 % des personnes de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois considèrent que la consommation de cette substance diminue la capacité de conduire un véhicule. Cette proportion est plus faible que celle observée chez les personnes ayant consommé du cannabis dans le passé, mais pas au cours de la dernière année (89 %), et chez celles qui n'en ont jamais consommé (90 %). En revanche, toutes proportions gardées, les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois sont plus nombreuses à croire que la consommation ne diminue pas cette capacité (6 %) ou que cela dépend de certains facteurs (24 %), comparativement à celles qui en ont déjà consommé, mais pas dans la dernière année (proportions respectives de 2,4 % et 8 %), et aux personnes n'ayant jamais consommé de cannabis (proportions respectives de 3,8 % et 6 %).

Tableau 4.10

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	Diminue	Ne diminue pas	Cela dépend
	%		
Consommation de cannabis au cours de la vie			
Oui, au cours des 12 derniers mois	70,4 ^{a,b}	5,5 ^a	24,1 ^a
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	89,2 ^a	2,4 ^a	8,4 ^a
N'a jamais consommé	89,8 ^b	3,8 ^a	6,4 ^a

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

Le tableau 4.11 montre que, chez les consommateurs, la perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule varie en fonction de la fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois.

Toutes proportions gardées, les consommateurs quotidiens de cannabis sont les moins nombreux à estimer que la capacité de conduire diminue en raison de la consommation de cannabis (44 %). La proportion des personnes ayant cette perception augmente au fur et à mesure que la fréquence de consommation de cannabis diminue : elle s'établit à 60 % chez les consommateurs réguliers, à 74 % chez les consommateurs occasionnels de cannabis, puis à 86 % chez les personnes consommant moins d'un jour par mois.

Tableau 4.11

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Diminue	Ne diminue pas	Cela dépend
	%		
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois			
Quotidien	43,7 ^a	12,2 ^{* a,b}	44,0 ^a
Régulier	59,8 ^a	7,9 ^{* a,b}	32,3 ^a
Occasionnel	73,9 ^a	3,7 ^{**a}	22,4 ^a
Moins d'un jour par mois	85,8 ^a	2,2 ^{* b}	11,9 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Un portrait inverse est observé en ce qui concerne la perception selon laquelle les effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire dépendent de certains facteurs. Ainsi, 44 % des consommateurs quotidiens de cannabis, 32 % des consommateurs réguliers, 22 % des consommateurs occasionnels et 12 % des personnes consommant du cannabis moins d'un jour par mois ont cette perception.

4.5 Sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis

Fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis

Cet indicateur est construit à partir de la question « *Actuellement, à quelle fréquence avez-vous l'impression que les autres vous jugent négativement parce que vous consommez du cannabis?* », pour laquelle les choix de réponses sont : « *Souvent* », « *Parfois* », « *Rarement* », « *Jamais* », « *Ne sait pas* ».

Pour cette question, le choix de réponse « *Ne sait pas* » est considéré comme une réponse valide. Pour des fins d'analyse, on a regroupé les réponses « *Souvent* » et « *Parfois* ». Cet indicateur concerne les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2021 (tableau 4.12), la majorité des Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ne se sont jamais sentis jugés négativement en raison de leur consommation de cannabis (62 %), 10 % ont souvent ou parfois ressenti ce jugement négatif, 16 % ne l'ont ressenti que rarement, tandis que 12 % ne savent pas s'ils ont déjà éprouvé ce sentiment de jugement (ou bien ne savent pas la fréquence à laquelle ils l'ont ressenti). Les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes à s'être souvent ou parfois sentis jugés négativement en raison de leur consommation de cannabis (11 % c. 8 %).

Comme illustré au tableau 4.12, la fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis varie en fonction du groupe d'âge. Toutes proportions gardées, les consommateurs de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans sont plus nombreux à s'être souvent ou parfois sentis jugés de façon négative en raison de leur consommation de cannabis (proportions respectives de 11 % et 12 %), comparativement aux consommateurs de 15 à 17 ans (6 %*) et à ceux de 35 à 54 ans (8 %*).

Selon le type de consommateur de cannabis

Le tableau 4.13 montre que la fréquence à laquelle les consommateurs de cannabis ont ressenti un sentiment de jugement négatif en raison de leur consommation varie en fonction de leur fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois.

Une plus grande proportion de consommateurs quotidiens (20 %) et de consommateurs réguliers (16 %) de cannabis que de personnes consommant du cannabis à l'occasion (9 %*) ou moins d'un jour par mois (2,6 %*) disent s'être souvent ou parfois sentis jugés négativement en raison de leur consommation.

Enfin, 80 % des personnes consommant moins d'un jour par mois indiquent n'avoir jamais ressenti de jugement négatif en raison de leur consommation de cannabis, une proportion qui est plus élevée que celle observée chez les consommateurs occasionnels (62 %), chez les consommateurs réguliers (44 %) et chez les consommateurs quotidiens (42 %).

Tableau 4.12

Fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Souvent ou parfois	Rarement	Jamais	Ne sait pas
	%			
Total	9,8	16,3	61,5	12,3
Genre				
Homme	11,0 ^a	17,4	58,6 ^a	12,9
Femme	8,1 ^a	14,8	65,7 ^a	11,4
Âge				
15-17 ans	5,5* ^{a,b}	22,3 ^{a,b}	60,9	11,3* ^a
18-24 ans	11,4 ^a	17,9 ^c	63,4	7,3 ^{a,b,c}
25-34 ans	12,0 ^{b,c}	16,8 ^{a,d}	61,9	9,3* ^{d,e}
35-54 ans	8,0* ^c	17,3 ^e	58,6	16,0 ^{b,d}
55 ans et plus	8,6* ^c	10,9 ^{b,c,d,e}	64,2	16,2 ^{c,e}
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	10,1	15,9	62,6	11,4*
2	8,7	16,9	63,0	11,5
3	10,8	13,7	62,8	12,7
4	8,8*	17,3	63,6	10,3*
5 - Très défavorisé	9,6*	17,9	59,6	12,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le cannabis, 2021.

Tableau 4.13

Fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Souvent ou parfois	Rarement	Jamais	Ne sait pas
	%			
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois				
Quotidien	20,1 ^a	23,4 ^a	42,2 ^a	14,3
Régulier	15,6 ^b	25,5 ^b	43,6 ^b	15,3 ^{a,b}
Occasionnel	9,0* ^{a,b}	19,0 ^b	62,2 ^{a,b}	9,9* ^a
Moins d'un jour par mois	2,6* ^{a,b}	6,4 ^{a,b}	80,2 ^{a,b}	10,8 ^b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le cannabis, 2021.

Conclusion

Les résultats de l'EQC 2021 montrent que la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales est perçue comme étant tout à fait ou plutôt acceptable socialement par près des deux tiers des Québécois de 15 ans et plus (63 %). Cette proportion est plus faible que celle concernant l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle d'alcool (85 %), mais plus élevée que celle concernant l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de tabac (47 %).

En ce qui concerne le niveau de risque perçu pour la santé, près de quatre Québécois sur dix (37 %) considèrent que la consommation occasionnelle de cannabis entraîne un risque modéré ou élevé, tandis que près de huit sur dix (79 %) perçoivent ce même niveau de risque pour ce qui est de la consommation régulière de cannabis. Lorsque l'on s'attarde à la perception du risque de dépendance, on constate que la grande majorité des gens (90 %) croient que le cannabis peut créer une dépendance. En revanche, ce n'est qu'une minorité de Québécois de 15 ans et plus (3,7 %) qui considèrent que la consommation de cannabis ne diminue pas la capacité de conduire un véhicule.

Selon l'EQC 2021, environ le quart des Québécois ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année ont ressenti un sentiment de jugement négatif en raison de leur consommation, un sentiment ayant été éprouvé souvent ou parfois par environ 10 % des consommateurs et rarement par 16 % d'entre eux. En revanche, plus de la moitié (62 %) des gens qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ne se sont jamais sentis jugés négativement en raison de leur consommation.

Bien que la consommation occasionnelle de cannabis soit acceptable pour près de 63 % des Québécois, un quart des consommateurs de la dernière année disent s'être déjà sentis jugés négativement en raison de leur consommation.

Les perceptions des Québécois à l'égard du cannabis sont liées à l'expérience de consommation au cours de la vie. Ainsi, on constate que les sous-populations qui

en consomment davantage ont une perception plus favorable de cette substance et croient qu'il y a moins de risques associés à celle-ci.

Les résultats de l'EQC 2021 sont semblables à ceux d'autres enquêtes menées au Canada, notamment l'ECC 2021 (Santé Canada, 2021c). Bien que le risque de biais associé à cette dernière soit élevé en raison du faible taux de réponse obtenu (21 %), on note des taux semblables pour ce qui est de l'acceptabilité sociale du cannabis, des risques perçus pour la santé associés à la consommation occasionnelle ou régulière, du risque perçu de dépendance, ainsi que de la perception des effets du cannabis sur la capacité de conduire.

Par ailleurs, à l'instar de ce qu'ont déjà montré d'autres enquêtes comme l'ECC 2021 (Santé Canada, 2021c) et l'ENC 2020 (Statistique Canada, 2019a) ainsi que certaines études (Pacek et autres, 2015 ; Sarvet et autres, 2018), les perceptions à l'égard du cannabis varient en fonction des variables sociodémographiques, dont le genre et l'âge, ainsi que selon des variables associées à la consommation de cannabis au cours de la vie et à la fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois. Ainsi, on constate que les hommes, les personnes de 18 à 34 ans et celles ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois sont en proportion plus favorables à la consommation occasionnelle de cannabis et sont plus portés à considérer que la consommation régulière de cannabis comporte un risque minime pour la santé. Les adolescents de 15 à 17 ans sont, quant à eux, proportionnellement plus nombreux à croire que la consommation régulière de cannabis entraîne un risque modéré ou élevé pour la santé et à percevoir un risque de dépendance associé à cette substance, une perception qui est aussi observée en plus grande proportion chez les femmes, chez les gens ayant consommé du cannabis, mais pas dans les 12 derniers mois, et chez ceux n'en ayant consommé que très sporadiquement au cours de la dernière année. Les hommes, les personnes de 18 à 34 ans et les consommateurs quotidiens et réguliers de cannabis sont moins portés à croire que la consommation de cette substance diminue la capacité de conduire un véhicule. Ils sont cependant plus susceptibles d'avoir éprouvé un sentiment de jugement négatif en raison de leur consommation de cannabis. Enfin, bien qu'il ne soit

pas possible d'établir des liens de causalité à partir des analyses réalisées, on décèle des associations significatives entre les perceptions à l'égard du cannabis, le niveau de scolarité et le niveau de défavorisation matérielle et sociale.

Des études réalisées au cours des dernières années montrent que les consommateurs de cannabis sont souvent victimes de stigmatisation, peu importe s'ils en consomment à des fins médicales ou à des fins non médicales (Leos-Toro et autres, 2018b ; Reid, 2020), et que cette stigmatisation peut empêcher les personnes aux prises avec une consommation problématique d'aller chercher de l'aide ou de recourir aux services de traitement des dépendances offerts (Kerridge et autres, 2017). Il est également possible que cette stigmatisation touche davantage certains consommateurs, et qu'elle se transforme au fil de l'évolution des normes sociales et des perceptions quant à l'acceptabilité sociale du cannabis et aux risques associés à cette substance.

Les prochaines éditions de l'EQC nous permettront de voir comment les perceptions et attitudes à l'égard du cannabis évoluent dans le temps chez les différents groupes de la population québécoise. Des analyses basées sur d'autres caractéristiques sociodémographiques pourront également être réalisées. On pourra ainsi voir si, par exemple, certains groupes bénéficieraient davantage d'interventions préventives visant un changement des attitudes, et, ultérieurement, des comportements.

Section 2

**Évolution des phénomènes
de 2018 à 2021 et consommation en
contexte de pandémie de COVID-19**

5

Consommation de cannabis et perceptions : évolution depuis 2018 et consommation en contexte de pandémie de COVID-19



Introduction

Comme les changements législatifs entourant les substances psychoactives peuvent entraîner des répercussions importantes sur les comportements et la santé de la population, il est important de suivre de près l'évolution des différents comportements et croyances en lien avec la consommation de ces substances. Dans le cas du cannabis, ce suivi est d'autant plus important puisque plusieurs changements successifs ont eu lieu au Canada et au Québec : jusqu'en 2018, la consommation de cannabis n'était permise qu'avec une autorisation médicale, puis, en octobre 2018, l'usage du cannabis à des fins autres que médicales est devenu légal. En octobre 2019, la vente de nouveaux produits de cannabis par les détaillants officiels a été autorisée, puis, en janvier 2020, l'âge légal pour acheter et posséder du cannabis au Québec est passé de 18 à 21 ans. De plus, plusieurs aspects en lien avec l'achat et la consommation de cannabis ont évolué : il y a eu modification des règlements sur les endroits où il est permis de consommer, augmentation du nombre de succursales de la Société québécoise du cannabis (SQDC), adaptation du marché illégal à la nouvelle réalité, variation des prix et des stocks de produits de cannabis vendus chez des détaillants autorisés, etc. Une analyse détaillée, d'un point de vue de santé publique, des règles encadrant la production, la commercialisation, la consommation et la possession de cannabis à des fins non médicales au Québec a été faite récemment (Gagnon, 2021). Cette analyse met en lumière deux enjeux principaux liés à la légalisation du cannabis, soit le fait que la commercialisation de produits de cannabis tend à faire croître la consommation ainsi que les inégalités en matière de santé qui pourraient exister en raison des différents règlements en vigueur. Dans ces circonstances, le fait de mesurer les habitudes liées à la consommation de cannabis et de suivre leur évolution permet de connaître en partie l'état de la situation concernant le cannabis et d'estimer si les changements qu'a entraînés la légalisation du cannabis ont eu des répercussions sur la santé de la population. L'un des objectifs de l'EQC est de fournir des données actuelles que l'on pourra comparer avec

celles précédemment colligées pour bien comprendre comment les phénomènes entourant la légalisation du cannabis au Québec évoluent.

Des enquêtes réalisées à l'échelle canadienne permettent de suivre l'évolution de la consommation de cannabis dans le temps. L'analyse des données de l'*Enquête nationale sur le cannabis* (ENC) permet de tirer certaines conclusions quant aux changements ayant eu lieu lors de la première année de la légalisation (Rotermann, 2020b). Par exemple, au Canada, on observe entre 2018 et 2019 une augmentation de la proportion de personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des trois mois précédant cette enquête. Il s'agit d'une augmentation d'environ deux points de pourcentage (proportions respectives pour 2018 et 2019 de 15 % et 17 %). La proportion de consommateurs de cannabis a surtout augmenté chez les 25 ans et plus (elle est passée de 13 % à 15 %), alors qu'elle a diminué chez les 15-17 ans (elle est passée de près de 20 % en 2018 à environ 10 % en 2019). Selon l'ENC, en 2019, les Québécois étaient moins nombreux en proportion à consommer du cannabis que les personnes vivant dans les autres provinces. Les données de cette enquête n'ont pas permis de détecter

Les changements des habitudes de consommation doivent être replacés dans le contexte des événements de société majeurs étant survenus, tels que la légalisation du cannabis et la pandémie de COVID-19.

de différence dans la prévalence de consommation au Québec entre les années 2018 et 2019 (prévalences respectives pour ces deux années de 10 % et 12 %), ni de détecter de variation significative, entre ces deux mêmes années, de la proportion de Canadiens consommant tous les jours ou presque tous les jours, un indicateur particulièrement important lorsque l'on se penche sur les risques pour la santé.

L'élargissement de la gamme de produits pouvant être vendus légalement au Canada survenue par la suite est aussi un changement qui peut avoir eu une influence sur la consommation de cannabis. En effet, de nouveaux produits ont été introduits progressivement sur le marché dès décembre 2019. À cela s'est ajoutée une plus grande disponibilité du cannabis légal en raison d'un plus grand nombre de détaillants autorisés. Les données du

dernier trimestre de l'ENC de 2020 reflètent les habitudes de consommation après ces changements (Rotermann, 2021). Pour ce trimestre, la proportion de Canadiens qui avaient consommé du cannabis au cours des trois mois précédents était de 20 %, une hausse d'environ trois points de pourcentage par rapport au premier trimestre de 2019. On constate également une augmentation de la proportion de personnes ayant consommé tous les jours ou presque tous les jours (env. 8 % au dernier trimestre de 2020 c. 5 % au premier trimestre de 2018 et 6 % au premier trimestre de 2019). En outre, malgré l'arrivée de nouveaux produits de cannabis sur le marché, on observe que fumer le cannabis demeure la méthode de consommation la plus populaire, mais que la proportion de femmes qui fument du cannabis diminue (64 % en 2019 c. 53 % en 2020). On remarque en effet qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses en 2020 qu'en 2019 à déclarer avoir consommé des produits comestibles. Bien que ces données soient très instructives, il reste encore bon nombre de comportements liés à la consommation sur lesquels il faudrait se pencher, d'autant que la réalité du marché continue de changer et que les habitudes évoluent encore. Il importe particulièrement de s'intéresser à l'âge d'initiation au cannabis et au contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé, car le fait de commencer à consommer à un âge précoce et de consommer des produits à haute teneur en THC sont associés à plusieurs risques pour la santé des consommateurs (Fischer et autres, 2021b).

En même temps que ces changements liés aux habitudes de consommation se produisent, des transformations moins tangibles, mais tout aussi importantes, s'opèrent. Nous faisons ici référence à l'évolution des normes sociales et des perceptions liées au cannabis. Peu de données sont disponibles à ce jour sur le sujet. Malgré ses limites méthodologiques importantes, l'*Enquête canadienne sur le cannabis* (ECC), menée par Statistique Canada, apporte un certain éclairage sur les opinions et les perceptions de la population à l'égard du cannabis (Santé Canada, 2019, 2021a, 2021c). À titre indicatif, selon l'ECC de 2021, plus des deux tiers des répondants estiment qu'il est assez ou tout à fait acceptable de consommer du cannabis occasionnellement en mangeant, une proportion plus élevée qu'en 2019 (43 %). Les résultats concernant l'acceptabilité sociale relative au fait de consommer du cannabis en le fumant suivent une tendance assez similaire : en 2021, 67 % des répondants pensaient qu'il était assez ou tout à fait acceptable de le

faire, alors que 44 % des répondants croyaient la même chose en 2019. Il faut souligner qu'une augmentation de l'acceptabilité sociale avait déjà été observée entre 2018 et 2019. Ces résultats donnent à penser qu'il faut tenir compte de l'évolution des normes sociales pour prendre la mesure des changements qui s'opèrent depuis la légalisation du cannabis au Canada et au Québec.

Finalement, nous ne pouvons ignorer l'événement ayant marqué les années 2020 et 2021, soit la pandémie de COVID-19. En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié l'épidémie de COVID-19 de pandémie et, au Québec, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré. Afin de ralentir la propagation des nouveaux cas, plusieurs mesures ont été prises : confinements, distanciation physique, fermeture de certains lieux publics, obligation de travail à domicile, etc. Ces mesures, qui ont varié dans le temps et d'une région à l'autre, ont eu des conséquences sur les habitudes de vie. Pour cette raison, il a été rapidement évoqué que des effets sur les habitudes de consommation des substances psychoactives, dont le cannabis, pourraient être observés. En effet, il semblerait y avoir eu, à l'échelle mondiale, une augmentation de la consommation de cannabis, qui se mesure probablement plus en termes de fréquence de consommation qu'en nombre de consommateurs (Roberts et autres, 2021 ; Schmidt et autres, 2021 ; United Nations Office on Drugs and Crime, 2021a). De plus, différents scénarios semblent s'être dessinés : les consommateurs réguliers auraient augmenté les quantités qu'ils consomment, alors que les personnes consommant moins fréquemment auraient diminué leur consommation, voire se seraient abstenues de consommer du cannabis. Bien que les données mondiales soient pertinentes, il faut savoir que le cannabis est une substance illégale dans la majorité des pays et, donc, ces données sont influencées, entre autres, par des facteurs tels que la production, l'expédition et la vente illégales. Au Canada, Statistique Canada a mené, de janvier 2020 à mars 2021, la série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes (SEPC), laquelle a compté six vagues, et qui a été bâtie à l'aide d'un sous-ensemble de répondants de l'*Enquête sur la population active*. Lors de chaque vague de la SEPC, un sujet connexe à la pandémie de COVID-19 a été abordé et la consommation de cannabis a été l'un des éléments mesurés. Les données recueillies ont toutefois une portée limitée en raison de la méthodologie utilisée et du faible taux de réponse obtenu (environ 15 % pour le taux cumulatif), mais, à défaut d'autres informations, certains résultats peuvent

donner des indices sur l'état de la situation relativement à la consommation de cannabis pendant la pandémie au Canada. Par exemple, lors de la sixième vague de la série d'enquêtes (janvier 2021), 34 % des consommateurs de cannabis ont indiqué avoir augmenté leur consommation comparativement à la période avant la pandémie (Statistique Canada, 2021a). Les répondants de 15 à 29 ans qui avaient déjà consommé du cannabis ont déclaré dans une proportion de 43 % avoir augmenté leur consommation durant la pandémie, un pourcentage plus important que celui observé chez les répondants de 50 à 64 ans (20 %) et chez ceux de 65 ans et plus (22 %). De plus, comme ce fut le cas dans d'autres études (Roberts et autres, 2021), dans le cadre de l'ENC, les répondants ont indiqué que le stress, l'ennui et la solitude avaient contribué à une augmentation de leur consommation, ce qui concorde d'une certaine manière avec les résultats de la première vague de la SEPC. En effet, dans l'ENC, les participants qui avaient qualifié leur état de santé mentale de passable ou de mauvais lors de la pandémie étaient plus nombreux en proportion à avoir augmenté leur consommation de cannabis comparativement à ceux qui estimaient avoir une meilleure santé mentale (Rotermann, 2020a).

Afin de rendre compte de l'influence de la pandémie de COVID-19 sur les habitudes de consommation au Québec, on visait, avec l'EQC 2021, à mettre en relation les résultats de l'enquête avec le vécu des Québécois en cette période de crise. Pour ce faire, des questions ont été ajoutées au questionnaire de 2021.

Le but du présent chapitre est de brosser un portrait de l'évolution, depuis 2018, de la consommation de cannabis au Québec ainsi que des perceptions à l'égard de cette substance. Ce chapitre est construit à l'image des quatre premiers chapitres du rapport et présente, en quatre sections, l'évolution des prévalences de consommation, du portrait des consommateurs, des sources d'approvisionnement et des perceptions à l'égard du cannabis¹. Ainsi, les principaux indicateurs présentés permettent de juger des tendances des dernières années au Québec.

À quelques exceptions près, ces indicateurs sont présentés pour les trois années de l'EQC, soit 2018, 2019 et 2021. L'édition de 2020 ayant été annulée en raison de la pandémie de COVID-19, il faut souligner que deux ans séparent les résultats de la présente édition de ceux de la précédente. Bien que cet écart ne soit pas illustré dans les tableaux et les figures, il est important de le prendre en compte lors de l'interprétation de l'évolution des phénomènes. Dans ce chapitre, pour certains indicateurs, les 3 mois précédant l'enquête constituent la période de référence, tandis que pour d'autres, il s'agit des 12 mois précédant l'enquête. Pour les indicateurs se rapportant aux trois mois précédant l'enquête, on peut considérer les résultats comme étant représentatifs d'une période pré-légalisation pour l'EQC 2018, d'une période post-légalisation pour l'EQC 2019 et d'une période post-légalisation marquée par la pandémie pour l'EQC 2021. Cependant, pour les indicateurs se rapportant aux 12 mois précédant l'enquête, et comme celle-ci est menée entre février et juin chaque année, il ne serait pas juste d'interpréter les résultats de la même façon. En effet, pour l'EQC 2019, les questions portant sur les 12 derniers mois couvrent une période de 4 à 8 mois avant la date de légalisation du cannabis (17 octobre 2018), selon le moment où le répondant a rempli le questionnaire. Ainsi, pour cette édition, les indicateurs se rapportant aux 12 derniers mois ne couvrent pas une période se situant entièrement après la date de légalisation.

Les analyses contenues dans le présent chapitre ont été effectuées selon le genre et selon l'âge. Toutefois, il est à noter que les analyses des éditions de 2018 et de 2019 ont été basées sur le sexe indiqué par le répondant plutôt que sur le genre. Les répercussions de l'utilisation d'une variable différente à partir de 2021 sur les tendances sont minimales (Boucher et autres, 2022). Étant donné que les données de l'EQC 2021 couvrent majoritairement une période marquée par la pandémie de COVID-19, une grande partie des données présentées dans ce chapitre sont croisées avec des variables permettant de décrire le vécu des Québécois lors de la crise sanitaire, particulièrement en matière de santé mentale et de situation d'emploi².

1. Ces indicateurs ont été définis en détail dans les chapitres précédents. Veuillez vous y référer au besoin.

2. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Résultats

5.1 Évolution de la consommation de cannabis

5.1.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

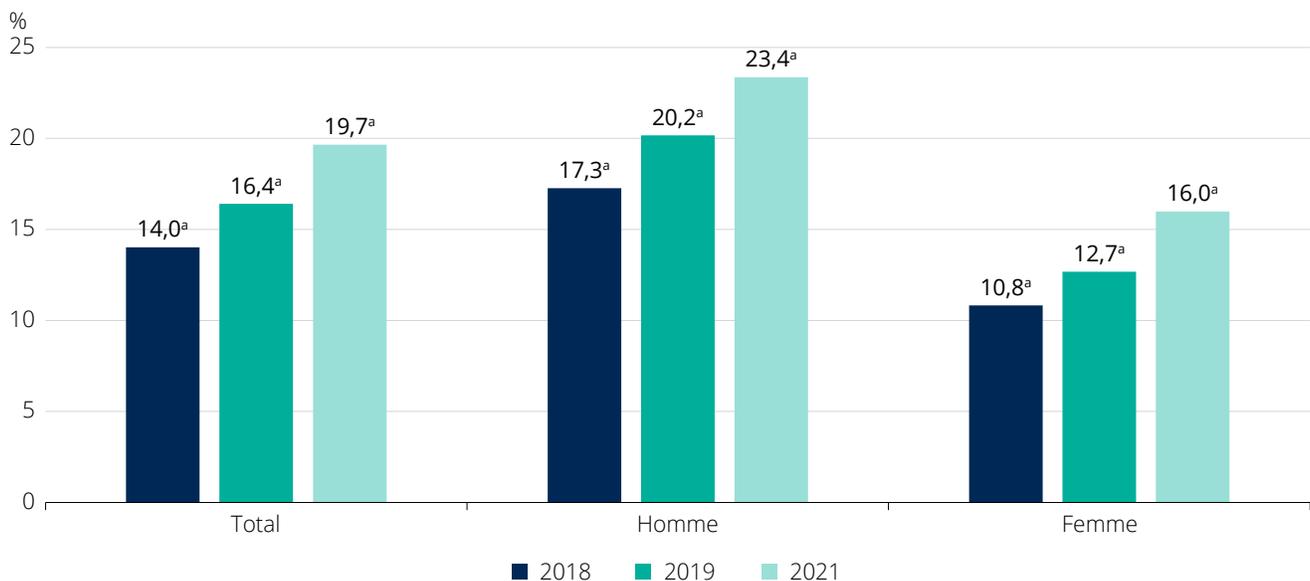
Évolution de 2018 à 2021

La proportion de consommateurs de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête a augmenté au Québec : elle est passée de 14 % en 2018 à 16 % en 2019, puis à près de 20 % deux ans plus tard, soit en 2021 (figure 5.1). Cette augmentation s'observe tant chez les hommes que chez les femmes.

De plus, une augmentation significative de la proportion de consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois est observée entre 2018 et 2021 dans tous les groupes d'âge à partir de 25 ans (figure 5.2). Par contre, chez les jeunes de 15 à 17 ans, on observe une diminution de cette proportion, qui est passée de 22 % en 2018 à 19 % en 2021. Pour les 18-20 ans et les 21-24 ans, il n'a pas été possible de détecter de variation statistiquement significative des proportions depuis 2018.

Figure 5.1

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019 et 2021

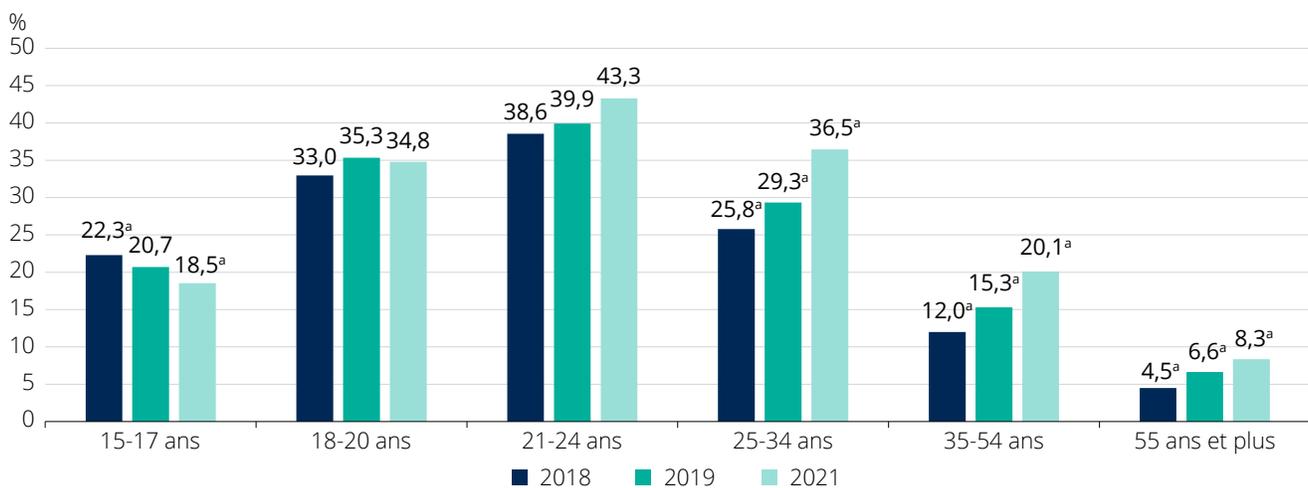


a Pour une population donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Figure 5.2

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019 et 2021



a Pour un groupe d'âge donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Selon certaines réalités vécues durant la pandémie de COVID-19

Il est important de mettre les résultats de l'EQC 2021 en relation avec les répercussions qu'a pu avoir la pandémie de COVID-19 sur la population. En effet, les données de l'EQC 2021 portant sur les 12 mois précédant l'enquête couvrent une période marquée par la pandémie. Dans le tableau 5.1, la proportion de personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois est présentée en fonction de la détresse psychologique et des inquiétudes ressenties dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les résultats de l'enquête ne nous permettent pas de conclure que la proportion de consommateurs varie chez les personnes se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique en fonction de la part de la détresse que ces dernières attribuent à la pandémie de COVID-19. Notons ici que le lien entre la consommation de cannabis et le niveau de détresse psychologique est décrit au chapitre 1, et que les résultats qu'on y présente illustrent déjà que les Québécois ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année sont proportionnellement plus nombreux parmi les personnes se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique (tableau 1.3).

De plus, la pandémie a pu amener les personnes à ressentir différents types d'inquiétude, lesquels pourraient avoir des liens variables avec la consommation de cannabis. Comme illustré au tableau 5.1, la proportion de consommateurs de cannabis au cours de la dernière année est plus élevée chez les personnes n'étant pas du tout inquiètes pour leur santé (21 %) que chez les personnes étant un peu inquiètes (18 %) et celles étant moyennement ou très inquiètes pour leur santé (19 %). La relation entre la proportion de consommateurs au cours de la dernière année et les inquiétudes quant à la situation financière est d'un autre ordre. En effet, la proportion de consommateurs s'accroît avec le niveau d'inquiétude déclaré : s'établissant à 16 % chez les personnes pas du tout inquiètes, elle s'élève à 25 % chez celles étant moyennement ou très inquiètes. Ces résultats doivent toutefois être mis en relation avec le lien observé entre la consommation de cannabis et le niveau socioéconomique, illustré par exemple par l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 1.2). En effet, la proportion de consommateurs de cannabis est plus élevée parmi les personnes vivant dans un milieu plus défavorisé. Finalement, la proportion de consommateurs de cannabis est plus élevée (25 %) parmi les personnes étant moyennement ou très inquiètes quant au maintien de leur emploi ou de leurs études que parmi celles étant un peu inquiètes à ce propos (22 %).

Tableau 5.1

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la détresse psychologique et les inquiétudes ressenties dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	%
Part de la détresse psychologique attribuable à la pandémie de COVID-19	
Niveau de détresse élevé complètement attribuable à la pandémie	28,2 ^a
Niveau de détresse élevé partiellement attribuable à la pandémie	25,9 ^b
Niveau de détresse élevé pas du tout attribuable à la pandémie	23,4 ^c
Ne se situe pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique	17,3 ^{a,b,c}
Niveau d'inquiétude à propos de sa santé au cours des 12 derniers mois	
Moyennement ou très inquiet	18,6 ^a
Un peu inquiet	18,0 ^b
Pas du tout inquiet	21,4 ^{a,b}
Niveau d'inquiétude à propos de la santé d'un proche au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	19,4
Un peu inquiet	18,6
Pas du tout inquiet	20,4
Niveau d'inquiétude à propos de sa situation financière au cours des 12 derniers mois	
Moyennement ou très inquiet	25,5 ^a
Un peu inquiet	19,8 ^a
Pas du tout inquiet	16,3 ^a
Niveau d'inquiétude à propos du maintien de son emploi ou de ses études au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	25,4 ^a
Un peu inquiet	22,4 ^a
Pas du tout inquiet	23,1
Niveau d'inquiétude à propos de sa capacité à concilier la garde des enfants, leur enseignement et le travail au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	17,4
Un peu inquiet	18,7
Pas du tout inquiet	21,5

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Bien qu'incluse dans le total des proportions, la proportion de la modalité « Ne s'applique pas » de la variable n'est pas présentée dans ce tableau.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Les mesures sanitaires implantées au Québec en raison de la pandémie de COVID-19 ont eu une incidence majeure sur les liens sociaux. Ainsi, la solitude est un sentiment qui a été ressenti par plusieurs, et cette solitude vécue peut avoir modifié les comportements. Dans le cadre de l'EQC 2021, nous avons étudié le lien entre le degré de solitude et le fait d'avoir consommé du cannabis dans la dernière année. En moyenne, les personnes ayant consommé dans la dernière année ressentent un degré plus élevé de solitude que celles ne l'ayant pas fait (scores respectifs de 5,44 et 5,06 sur une échelle allant de 3 à 9³ ; tableau 5.2).

Tableau 5.2

Degré de solitude des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et de celles n'en ayant pas consommé, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	Moyenne	Intervalle de confiance (95 %)
Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête		
Oui	5,44 ^a	5,34 - 5,53
Non	5,06 ^a	5,02 - 5,09

a Exprime une différence significative entre les moyennes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Un autre aspect pouvant être lié à la consommation de cannabis au cours de la dernière année est la modification de sa situation d'emploi en raison de la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de l'EQC 2021, on a colligé des données concernant une dizaine de situations en lien avec le travail qui ont pu s'être produites en contexte de pandémie. Globalement, les Québécois ayant travaillé au cours des 12 derniers mois qui indiquent que la pandémie a eu un effet (quel qu'il soit) sur leur emploi sont

Tableau 5.3

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques liées à la situation d'emploi dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant travaillé au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Situation d'emploi affectée par la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois	
Oui	24,3 ^a
Non	19,3 ^a
Travail à domicile à cause de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois	
Oui	23,3
Non	24,0
Perte temporaire ou définitive de son emploi ou impossibilité d'être embauché au cours des 12 derniers mois à cause de la pandémie de COVID-19	
Oui	28,3 ^a
Non	21,6 ^a

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

en proportion plus nombreux à avoir consommé du cannabis pendant la même période que ceux indiquant que la pandémie n'a eu aucune répercussion sur leur emploi (24 % c. 19 % ; tableau 5.3). Si l'on examine les données plus en détail, on observe que la proportion de consommateurs est plus élevée parmi les personnes ayant perdu temporairement ou définitivement leur emploi ou n'ayant pas pu être embauchées que parmi celles à qui ce n'est pas arrivé (28 % c. 22 %). Il est à noter que les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différence entre la proportion de consommateurs parmi les personnes disant avoir travaillé à domicile en raison de la pandémie et la proportion de consommateurs parmi celles indiquant ne pas l'avoir fait.

3. Pour obtenir plus d'information sur cette variable, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

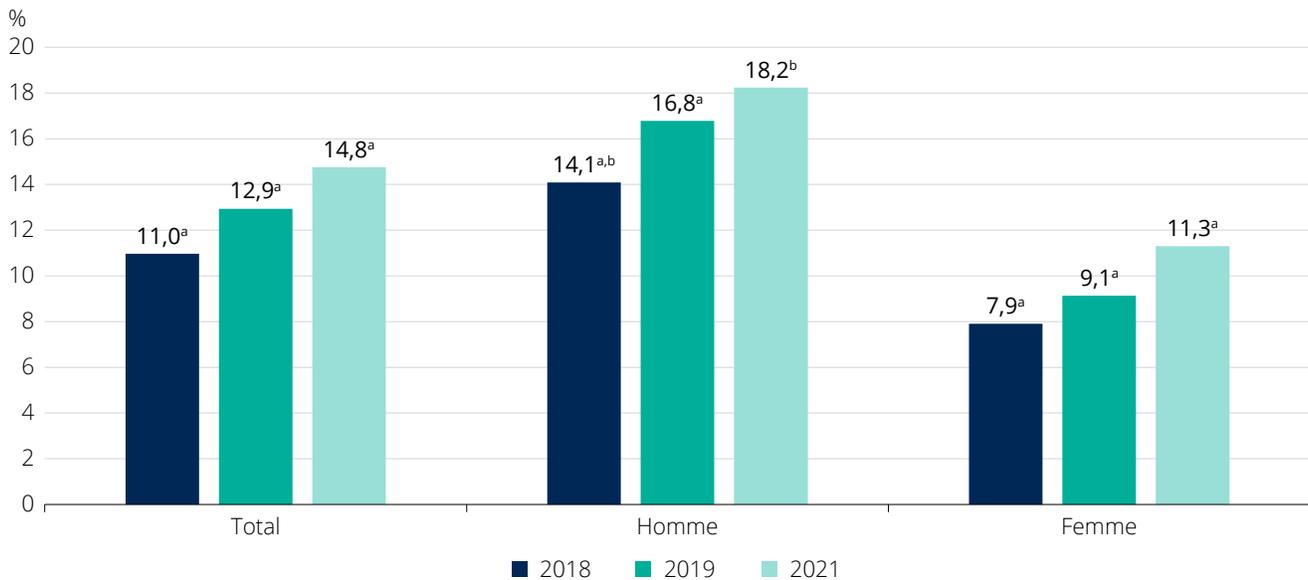
5.1.2 Prévalence de consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête

Évolution de 2018 à 2021

La proportion de consommateurs de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête a évolué depuis 2018 (figure 5.3). En effet, celle-ci est passée de 11 % en 2018 (soit avant la légalisation) à 13 % en 2019 (soit après la légalisation), puis à près de 15 % en 2021 (soit lors d'une année marquée par la pandémie de COVID-19). La prévalence de consommation au cours des trois derniers mois a augmenté entre 2018 et 2021 autant chez les hommes (14 % en 2018 c. 18 % en 2021) que chez les femmes (8 % en 2018 c. 11 % en 2021). Notons que l'écart observé chez les hommes entre 2019 et 2021 est non significatif.

Figure 5.3

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019 et 2021

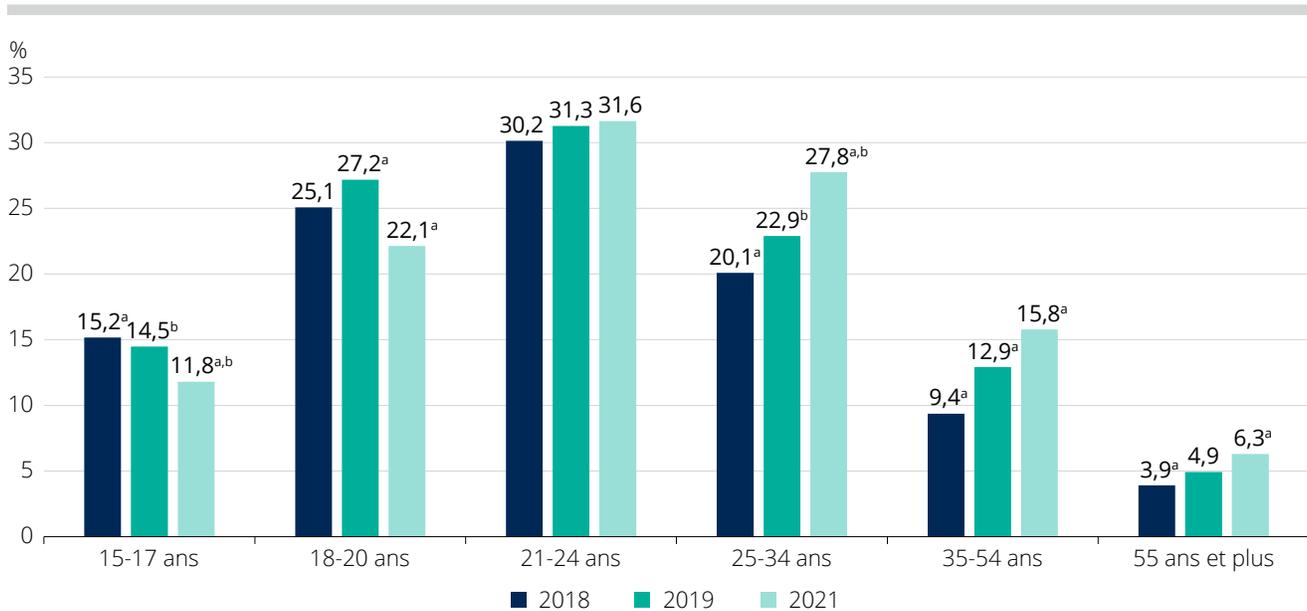


a,b Pour une population donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Figure 5.4

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019 et 2021



a,b Pour un groupe d'âge donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

L'augmentation globale de la proportion de consommateurs au cours des trois derniers mois est attribuable aux personnes âgées de 25 ans et plus. En effet, chez les Québécois de 25 ans et plus, on note une augmentation graduelle entre 2018 et 2021 de la proportion de consommateurs de cannabis au cours des trois derniers mois (figure 5.4). Chez les plus jeunes, on observe le phénomène inverse. Chez les 15-17 ans, la proportion de consommateurs de cannabis, qui s'établissait à 15 % en 2018 et à 14 % en 2019, a diminué en 2021 pour se fixer à 12 %. Chez les 18-20 ans, la proportion de consommateurs a diminué entre 2019 et 2021 : elle est passée d'environ 27 % à près de 22 %. Finalement, les résultats de l'enquête ne nous permettent pas de détecter de différence statistiquement significative entre 2018 et 2021 en ce qui a trait à la proportion de consommateurs de 21 à 24 ans.

Selon certaines réalités vécues durant la pandémie de COVID-19

Selon les données de l'EQC 2021, les personnes qui se situent au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique sont proportionnellement plus nombreuses à

avoir consommé du cannabis au cours des trois derniers mois, et ce, quelle que soit la part de leur détresse qu'elles attribuent à la pandémie de COVID-19 (la proportion de consommateurs varie de 18 % à 21 % chez les personnes se situant au niveau élevé de l'échelle, alors que l'on compte 13 % de consommateurs parmi les personnes ne se situant pas à ce niveau ; tableau 5.4). Comme la proportion de consommateurs au cours de la dernière année, la proportion de consommateurs de cannabis au cours des trois derniers mois varie en fonction du niveau d'inquiétude ressenti à propos de sa santé et de sa situation financière dans le contexte de la pandémie. Ainsi, les personnes n'étant pas inquiètes pour leur santé sont proportionnellement plus nombreuses à avoir consommé au cours des trois derniers mois (17 %) que les personnes étant un peu inquiètes (13 %) et celles étant moyennement ou très inquiètes (14 %). De plus, la proportion de consommateurs s'accroît avec le niveau d'inquiétude ressenti à l'égard de sa situation financière : s'établissant à 12 % chez les personnes pas du tout inquiètes, elle s'élève à 20 % chez celles étant moyennement ou très inquiètes.

Tableau 5.4

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon la détresse psychologique et les inquiétudes ressenties dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	%
Part de la détresse psychologique attribuable à la pandémie de COVID-19	
Niveau de détresse élevé complètement attribuable à la pandémie	21,2 ^a
Niveau de détresse élevé partiellement attribuable à la pandémie	19,6 ^b
Niveau de détresse élevé pas du tout attribuable à la pandémie	18,3 ^c
Ne se situe pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique	13,2 ^{a,b,c}
Niveau d'inquiétude à propos de sa santé au cours des 12 derniers mois	
Moyennement ou très inquiet	14,3 ^a
Un peu inquiet	13,5 ^b
Pas du tout inquiet	16,5 ^{a,b}
Niveau d'inquiétude à propos de la santé d'un proche au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	14,7
Un peu inquiet	14,4
Pas du tout inquiet	15,5
Niveau d'inquiétude à propos de sa situation financière au cours des 12 derniers mois	
Moyennement ou très inquiet	20,3 ^a
Un peu inquiet	15,4 ^a
Pas du tout inquiet	11,9 ^a
Niveau d'inquiétude à propos du maintien de son emploi ou de ses études au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	19,1
Un peu inquiet	17,3
Pas du tout inquiet	17,6
Niveau d'inquiétude à propos de sa capacité à concilier la garde des enfants, leur enseignement et le travail au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	13,6
Un peu inquiet	13,6
Pas du tout inquiet	16,4

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Bien qu'incluse dans le total des proportions, la proportion de la modalité « Ne s'applique pas » de la variable n'est pas présentée dans ce tableau.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

On observe que le degré de solitude ressenti dans le contexte de la pandémie est, en moyenne, plus élevé parmi les personnes ayant consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête que parmi celles n'en ayant pas consommé pendant cette période (scores respectifs de 5,41 et 5,08 ; tableau 5.5).

Tableau 5.5

Degré de solitude des personnes ayant consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête et de celles n'en ayant pas consommé, population de 15 ans et plus, Québec, 2021

	Moyenne	Intervalle de confiance (95 %)
Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête		
Oui	5,41 ^a	5,31 - 5,52
Non	5,08 ^a	5,04 - 5,11

a Exprime une différence significative entre les moyennes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Finalement, notons que la proportion de consommateurs de cannabis au cours des trois derniers mois est plus élevée parmi les travailleurs qui indiquent que la pandémie de COVID-19 a eu un effet sur leur emploi (18 %) que parmi ceux qui disent que la pandémie n'a eu aucune répercussion sur leur emploi (15 % ; tableau 5.6). Si l'on examine les données plus en détail, on remarque que les Québécois ayant perdu leur emploi ou n'ayant pas pu être embauchés en raison de la pandémie sont plus nombreux en proportion à avoir consommé au cours des trois derniers mois (22 %) que ceux n'ayant pas perdu leur emploi (16 %).

Tableau 5.6

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques liées à la situation d'emploi dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant travaillé au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Situation d'emploi affectée par la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois	
Oui	18,4 ^a
Non	14,7 ^a
Travail à domicile à cause de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois	
Oui	16,8
Non	18,8
Perte temporaire ou définitive de son emploi ou impossibilité d'être embauché au cours des 12 derniers mois à cause de la pandémie de COVID-19	
Oui	22,5 ^a
Non	15,9 ^a

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

5.1.3 Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19

Cet indicateur porte sur la description que font les consommateurs des changements dans leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19. Les questions suivantes ont été posées aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois :

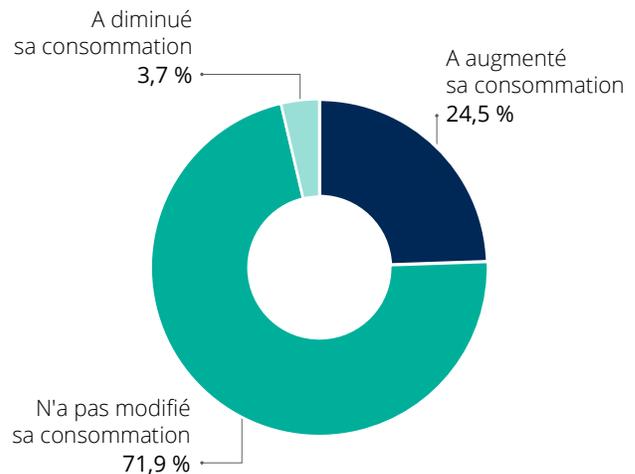
1. « *Globalement, est-ce que la pandémie de COVID-19 a affecté votre consommation de cannabis ?* » Les choix de réponse possibles sont « *Oui* » et « *Non* » ;
2. « *De quelle façon la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté votre consommation de cannabis ? Votre consommation...* »
 - *a augmenté en raison de la pandémie de COVID-19*
 - *a diminué en raison de la pandémie de COVID-19* »

Les réponses aux deux questions sont combinées de sorte que les personnes ayant répondu « *Non* » à la première se trouvent dans la catégorie « *N'a pas modifié sa consommation* » de l'indicateur et de sorte que celles ayant répondu par l'affirmative et ayant répondu à la deuxième question sont classées en fonction de leur réponse à cette dernière question. Le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population ayant consommé au cours des 12 derniers mois.

Selon l'EQC 2021, parmi les 20 % de Québécois de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, près de 72 % des consommateurs indiquent ne pas avoir modifié leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19, 24 % disent l'avoir augmentée et 3,7 % affirment l'avoir diminuée (figure 5.5).

Figure 5.5

Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2021*.

Selon le genre et l'âge

Comme illustré au tableau 5.7, les 15-34 ans sont les plus nombreux en proportion à indiquer avoir augmenté leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19 (26 % des 15-17 ans, 32 % des 18-20 ans, 30 % des 21-24 ans et 30 % des 25-34 ans l'ont augmentée), alors que seulement 12 % des 55 ans et plus disent l'avoir fait.

Notons que les 15 à 34 ans sont également proportionnellement plus nombreux que les 55 ans et plus à avoir diminué leur consommation de cannabis en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Ainsi, les 15-34 ans sont ceux dont la consommation a le plus varié en raison de la pandémie.

Tableau 5.7

Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19 selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	A augmenté sa consommation	N'a pas modifié sa consommation	A diminué sa consommation
	%		
Genre			
Homme	24,7	71,3	4,0
Femme	24,1	72,7	3,1 *
Âge			
15-17 ans	26,0 ^a	68,1 ^a	5,8* ^{a,b}
18-20 ans	31,6 ^b	63,4 ^b	5,0* ^c
21-24 ans	30,1 ^c	64,2 ^c	5,7* ^{d,e}
25-34 ans	30,1 ^d	65,5 ^d	4,4* ^f
35-54 ans	22,1 ^{b,c,d}	75,1 ^{a,b,c,d}	2,8** ^{a,d}
55 ans et plus	12,4 ^{a,b,c,d}	86,0 ^{a,b,c,d}	1,6** ^{b,c,e,f}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

Comme illustré au tableau 5.8, la proportion de consommateurs au cours des 12 derniers mois qui disent avoir augmenté leur consommation de cannabis en raison de la pandémie s'accroît avec la fréquence de consommation, mais seulement jusqu'à un certain point. Près de 6 % des personnes consommant moins d'un jour par mois disent avoir augmenté leur consommation, alors que 26 % des consommateurs occasionnels, 46 % des consommateurs réguliers et 36 % des consommateurs quotidiens affirment la même chose.

Selon certaines réalités vécues durant la pandémie de COVID-19

On observe que la modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19 varie selon la détresse psychologique et les inquiétudes ressenties dans ce contexte de crise (tableau 5.9). D'une part, les consommateurs ne se situant pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique ainsi que ceux s'y trouvant, mais qui n'attribuent aucunement leur détresse à la pandémie, sont proportionnellement moins nombreux à indiquer avoir augmenté leur consommation en raison de la pandémie (proportions respectives de 20 % et 17 %*). D'autre part, parmi les consommateurs se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique, 36 % de ceux qui attribuent partiellement leur détresse à la pandémie indiquent avoir augmenté leur consommation de cannabis en raison de la crise et 44 % de ceux qui attribuent complètement leur détresse à la pandémie disent avoir fait de même. De plus, la proportion de consommateurs de cannabis indiquant avoir augmenté leur consommation en raison de la pandémie est plus élevée parmi ceux se disant moyennement ou très inquiets pour leur santé, pour leur situation financière ou pour le maintien de leur emploi ou de leurs études que parmi ceux indiquant ressentir un peu d'inquiétude ou aucune inquiétude pour l'un ou l'autre de ces trois éléments.

Tableau 5.8

Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19, selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	A augmenté sa consommation	N'a pas modifié sa consommation	A diminué sa consommation
	%		
Quotidien	35,5 ^a	63,4 ^a	1,1 ^{** a,b}
Régulier	45,8 ^a	50,9 ^{a,b}	3,3 [*]
Occasionnel	25,5 ^a	69,3 ^b	5,2 ^{* a}
Moins d'un jour par mois	5,8 ^a	90,1 ^{a,b}	4,1 ^{* b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Tableau 5.9

Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19 selon la détresse psychologique et les inquiétudes ressenties dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	A augmenté sa consommation	N'a pas modifié sa consommation	A diminué sa consommation
	%		
Part de la détresse psychologique attribuable à la pandémie de COVID-19			
Niveau de détresse élevé complètement attribuable à la pandémie	44,2 ^{a,b}	46,9 ^{a,b}	8,9 ^{** a,b}
Niveau de détresse élevé partiellement attribuable à la pandémie	36,2 ^{c,d}	62,0 ^{a,b}	1,8 ^{** a}
Niveau de détresse élevé pas du tout attribuable à la pandémie	16,7 ^{* a,c}	80,1 ^a	3,2 ^{**}
Ne se situe pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique	19,9 ^{b,d}	76,6 ^b	3,5 ^b
Niveau d'inquiétude à propos de sa santé au cours des 12 derniers mois			
Moyennement ou très inquiet	30,3 ^{a,b}	64,7 ^a	5,0 ^{* a}
Un peu inquiet	24,5 ^a	71,9 ^a	3,6 [*]
Pas du tout inquiet	20,5 ^b	77,1 ^a	2,4 ^{* a}
Niveau d'inquiétude à propos de la santé d'un proche au cours des 12 derniers mois¹			
Moyennement ou très inquiet	28,3	66,9	4,8 [*]
Un peu inquiet	23,0	74,5	2,5 [*]
Pas du tout inquiet	19,1	78,2	2,6 ^{**}
Niveau d'inquiétude à propos de sa situation financière au cours des 12 derniers mois			
Moyennement ou très inquiet	36,8 ^{a,b}	60,0 ^{a,b}	3,2 [*]
Un peu inquiet	22,0 ^a	74,3 ^a	3,7 [*]
Pas du tout inquiet	17,6 ^b	78,7 ^b	3,7 [*]
Niveau d'inquiétude à propos du maintien de son emploi ou de ses études au cours des 12 derniers mois¹			
Moyennement ou très inquiet	38,6 ^{a,b}	57,2 ^{a,b}	4,2 [*]
Un peu inquiet	24,2 ^a	72,4 ^a	3,5 [*]
Pas du tout inquiet	20,7 ^b	75,7 ^b	3,5 [*]
Niveau d'inquiétude à propos de sa capacité à concilier la garde des enfants, leur enseignement et le travail au cours des 12 derniers mois¹			
Moyennement ou très inquiet	39,3	58,0	2,7 ^{**}
Un peu inquiet	17,3 [*]	80,0	2,6 ^{**}
Pas du tout inquiet	19,2	77,8	3,0 ^{**}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Bien qu'incluse dans le total des proportions, la proportion de la modalité « Ne s'applique pas » de la variable n'est pas présentée dans ce tableau.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Dans le cadre de l'EQC 2021, on a estimé le degré de solitude moyen ressenti en temps de pandémie par les personnes ayant augmenté ou diminué leur consommation en raison du contexte et par celles ne l'ayant pas modifiée (tableau 5.10). On constate que les personnes n'ayant pas modifié leur consommation de cannabis ont ressenti en moyenne un degré de solitude plus faible (score de 5,21 contre des scores respectifs de 5,99 et 6,06 pour les personnes ayant augmenté leur consommation et pour celles l'ayant diminuée).

Parmi les Québécois ayant occupé un emploi et consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, ceux dont l'emploi a été affecté par la pandémie de COVID-19 sont plus susceptibles d'avoir augmenté leur consommation (28 %) que ceux pour qui la pandémie n'a eu aucun effet sur leur emploi (17 % ; tableau 5.11). Les personnes ayant perdu leur emploi ou n'ayant pas pu être embauchées en raison de la pandémie sont également proportionnellement plus nombreuses que celles ne l'ayant pas perdu à avoir augmenté leur consommation (33 % c. 22 %).

Tableau 5.10

Degré de solitude des personnes ayant modifié ou non leur consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Moyenne	Intervalle de confiance (95 %)
Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19		
A augmenté sa consommation	5,99 ^a	5,81 - 6,18
N'a pas modifié sa consommation	5,21 ^{a,b}	5,11 - 5,31
A diminué sa consommation	6,06 ^b	5,55 - 6,57

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les moyennes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Tableau 5.11

Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19 selon certaines caractéristiques liées à la situation d'emploi dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant travaillé et consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	A augmenté sa consommation	N'a pas modifié sa consommation	A diminué sa consommation
	%		
Situation d'emploi affectée par la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois			
Oui	27,7 ^a	68,7 ^a	3,6
Non	17,1 ^a	80,6 ^a	2,3 ^{**}
Travail à domicile à cause de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois			
Oui	26,7	69,9	3,5 [*]
Non	26,0	70,8	3,3 [*]
Perte temporaire ou définitive de son emploi ou impossibilité d'être embauché au cours des 12 derniers mois à cause de la pandémie de COVID-19			
Oui	33,4 ^a	63,1 ^a	3,5 [*]
Non	21,6 ^a	75,1 ^a	3,3 [*]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

5.2 Évolution du portrait des consommateurs de cannabis

5.2.1 Âge d'initiation à la consommation de cannabis

Âge d'initiation à la consommation de cannabis

L'information relative à l'âge de la première consommation de cannabis est obtenue à l'aide de la question « *Quel âge aviez-vous lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ?* ».

Pour les personnes n'étant pas en mesure de donner un âge, la sous-question suivante est posée : « *Pouvez-vous alors indiquer dans quelle catégorie d'âge vous vous trouviez lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ?* ». Plusieurs choix de catégories d'âge ont alors été proposés, lesquels n'ont pas été les mêmes lors des trois éditions de l'enquête en raison de l'évolution de l'âge légal pour acheter du cannabis (qui est passé de 18 à 21 ans en janvier 2020 au Québec). Pour chaque édition de l'enquête, sont considérées dans l'indicateur de

l'âge d'initiation seules les personnes ayant répondu à la première question ou dont l'âge d'initiation indiqué à la deuxième question se situe dans une catégorie qui peut être reclassée dans l'une des catégories d'analyse. Les réponses ne pouvant être reclassées sont traitées comme des réponses manquantes pour cet indicateur.

L'indicateur concerne uniquement les personnes de 21 ans et plus ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours de leur vie, car on cherche ici à connaître l'âge d'initiation des personnes ayant l'âge légal de consommer du cannabis. Cet indicateur est scindé en quatre catégories : « *Moins de 15 ans* », « *15 ans à 17 ans* », « *18 ans à 20 ans* » et « *21 ans et plus* ».

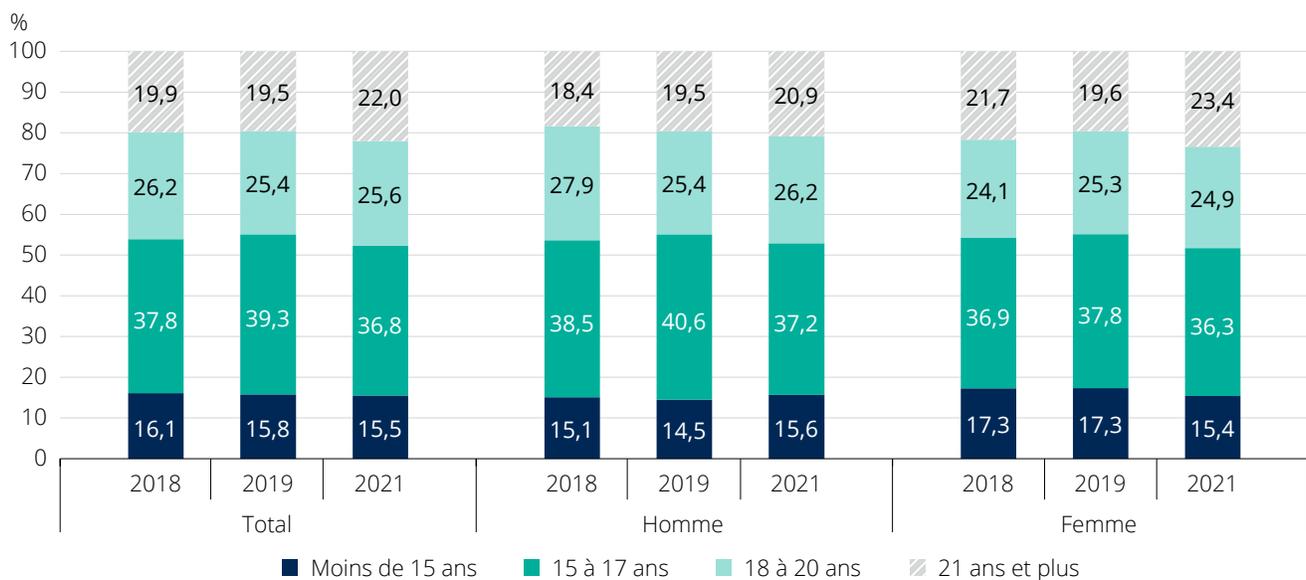
Évolution de 2018 à 2021

Selon l'EQC 2021, près de 16 % des Québécois de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de leur vie ont indiqué avoir consommé pour la première fois avant 15 ans. La première consommation a eu lieu entre 15 et 17 ans pour 37 % des consommateurs, entre 18 et 20 ans pour 26 % des consommateurs et à 21 ans ou après pour 22 % des consommateurs (figure 5.6). Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter une variation significative des proportions associées à chacune de ces catégories d'âge d'initiation depuis 2018,

et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. La proportion de consommateurs ayant pris pour la première fois du cannabis à un âge précoce ne semble donc pas avoir évolué depuis 2018. Par contre, on observe une augmentation significative de l'âge moyen d'initiation au cannabis : il est passé de 18,5 ans (intervalle de confiance (IC) à 95 % : 18,2 ; 18,7) en 2018 à 19,3 ans (IC à 95 % : 19,1 ; 19,5) en 2021 (données non illustrées).

Figure 5.6

Âge d'initiation à la consommation de cannabis selon le genre, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de la vie, Québec, 2018, 2019 et 2021



Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Pour rendre compte des effets de cohortes sur l'âge d'initiation au cannabis, on a croisé cet indicateur avec l'âge au moment de l'enquête. L'âge d'initiation au cannabis a varié significativement entre 2018 et 2021 pour certains groupes d'âge. En effet, entre ces deux années, la proportion de consommateurs de cannabis qui ont commencé à consommer avant l'âge de 15 ans a diminué chez les 21-24 ans (- 4,5 points de pourcentage) et chez les 25-34 ans (- 6,3 points de pourcentage ; tableau 5.12). En outre, on constate que la proportion

de consommateurs qui ont fait usage de cannabis pour la première fois entre 15 et 17 ans a également diminué chez les 25-34 ans et chez les 35-54 ans. À l'inverse, par rapport à 2018, la proportion de consommateurs de cannabis qui ont commencé à consommer entre 18 et 20 ans a augmenté en 2021 parmi les 21-24 ans et parmi les 25-34 ans. Enfin, on remarque que pour ces deux mêmes groupes d'âge, la proportion de consommateurs ayant commencé à consommer à 21 ans ou après a évolué de la même manière.

Tableau 5.12

Âge d'initiation à la consommation de cannabis selon l'âge au moment de l'enquête, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de la vie, Québec, 2018, 2019 et 2021

	Moins de 15 ans			15 à 17 ans			18 à 20 ans			21 ans et plus		
	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021
	%											
Âge au moment de l'enquête												
21-24 ans	23,9 ^a	21,1	19,3 ^a	46,3	46,7	41,9	23,4 ^a	23,6 ^b	28,6 ^{a,b}	6,4 ^a	8,6	10,1 ^a
25-34 ans	28,6 ^a	25,9	22,3 ^a	42,3	43,7 ^a	38,4 ^a	17,9 ^a	17,9 ^b	21,5 ^{a,b}	11,2 ^a	12,5 ^b	17,8 ^{a,b}
35-54 ans	14,6 ^a	16,1	18,0 ^a	41,9 ^a	42,8 ^b	38,4 ^{a,b}	25,7	23,6	24,3	17,7	17,5	19,3
55 ans et plus	5,8*	6,4*	7,1	26,7	29,9	32,7	34,2	33,5	29,3	33,3	30,2	30,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Pour une catégorie d'âge d'initiation et une ligne données, le même exposant exprime une différence significative entre les années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

5.2.2 Type de consommateur de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête

Le type de consommateurs témoigne de la fréquence de consommation au cours des trois mois précédant l'enquête mesurée à l'aide de la question « *Au cours des trois derniers mois (90 jours), à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?* ». Les choix de réponses proposés sont « *Jamais* », « *Une ou deux fois* », « *Chaque mois* », « *Chaque semaine* » et « *Tous les jours ou presque tous les jours* ». Sur la base de ces fréquences, un indicateur est généré, lequel est scindé en quatre catégories :

- consommateurs quotidiens ou presque quotidiens : « *Tous les jours ou presque tous les jours* » ;
- consommateurs réguliers : « *Chaque semaine* » ;
- consommateurs occasionnels : « *Chaque mois* » ;
- personnes qui consomment moins de 1 jour par mois : « *Une ou deux fois* ».

Cet indicateur concerne uniquement les personnes ayant consommé dans les trois mois précédant l'enquête.

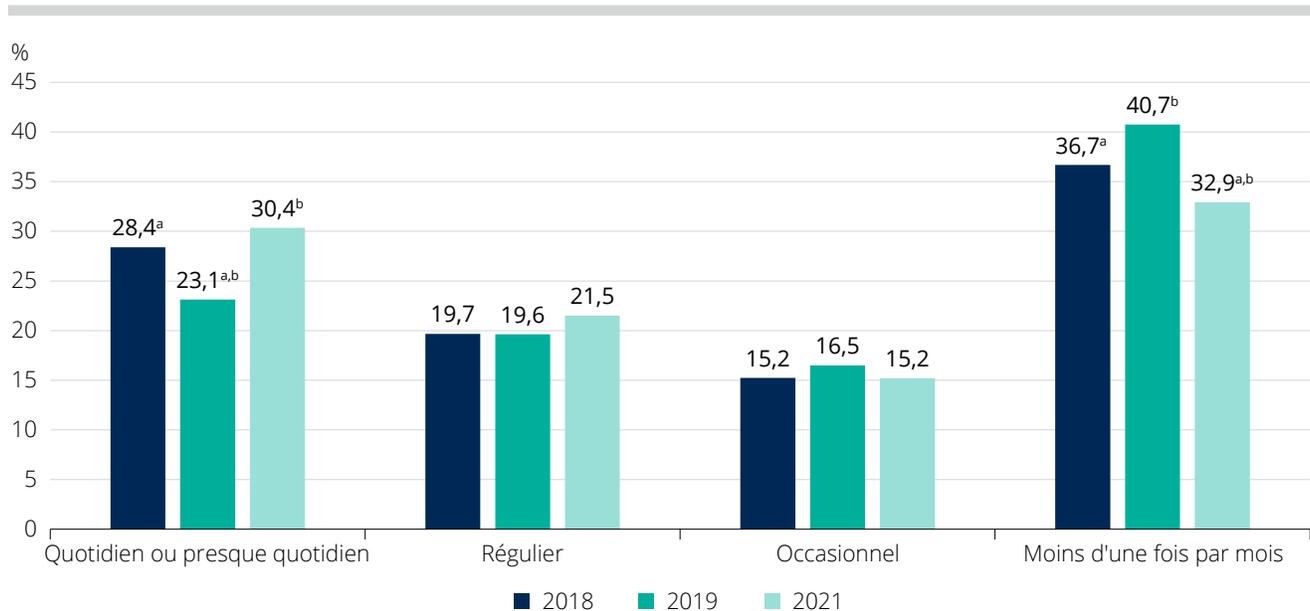
Évolution de 2018 à 2021

Lorsque l'on analyse la fréquence de consommation de cannabis au cours des **trois mois précédant l'enquête** depuis 2018, on constate qu'il y a eu certaines fluctuations significatives dans le temps. Celles-ci s'observent chez les consommateurs quotidiens ou presque quotidiens et chez les personnes ayant consommé moins d'une fois par mois ; les variations d'une catégorie étant le reflet presque symétrique des variations de l'autre (figure 5.7). À titre d'exemple, en 2019, soit après la légalisation, la proportion de personnes ayant consommé quotidiennement ou presque quotidiennement a diminué par rapport à 2018, soit avant la légalisation (elle est passée de 28 % à 23 %). Puis, en 2021, cette proportion est montée à une valeur proche de celle observée en 2018 (30 %).

Parmi les hommes, la proportion de personnes ayant consommé moins d'un jour par mois au cours des trois derniers mois a augmenté en 2019 (39 %) par rapport à 2018 (32 %), puis a diminué en 2021 (30 % ; tableau 5.13). Parallèlement, la proportion d'hommes ayant consommé quotidiennement ou presque quotidiennement a diminué en 2019 (24 %) par rapport à 2018 (32 %), puis a augmenté en 2021 (33 %).

Figure 5.7

Type de consommateur de cannabis au cours des trois derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des trois derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021



a,b Pour un type de consommateur donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Tableau 5.13

Type de consommateur de cannabis au cours des trois derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des trois derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021

	Quotidien ou presque quotidien			Régulier			Occasionnel			Moins d'un jour par mois		
	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021
	%											
Genre												
Homme	32,1 ^a	23,9 ^{a,b}	33,4 ^b	20,9	20,9	23,2	14,7	16,3	13,8	32,4 ^a	38,9 ^{a,b}	29,6 ^b
Femme	22,0	21,8	25,5	17,6	17,4	18,8	16,2	16,8	17,5	44,2	44,0	38,3
Âge												
15-17 ans	10,5*	13,1*	12,5*	17,6	12,3*	11,0*	21,2	21,2	20,2	50,7	53,4	56,3
18-20 ans	18,8	13,6*	22,8	22,5	17,8	17,3*	19,1	15,2*	17,4	39,6	53,4	42,5
21-24 ans	26,3	21,1	25,5	19,8	19,7	21,5	15,5	20,6	19,6	38,3	38,7	33,4
25-34 ans	28,6	28,3	28,7	19,4	18,7	23,0	15,0	13,4	13,4	37,1	39,6	34,8
35-54 ans	32,6	25,9	35,8	21,7	20,6	21,5	14,5	15,7	12,2	31,3	37,9	30,6
55 ans et plus	34,5*	17,7**	31,3	15,4**	22,2**	22,1	12,6**	19,4**	19,4	37,6*	40,7*	27,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour un type de consommateur et une ligne donnés, le même exposant exprime une différence significative entre les années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

5.2.3 Type de consommateur de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

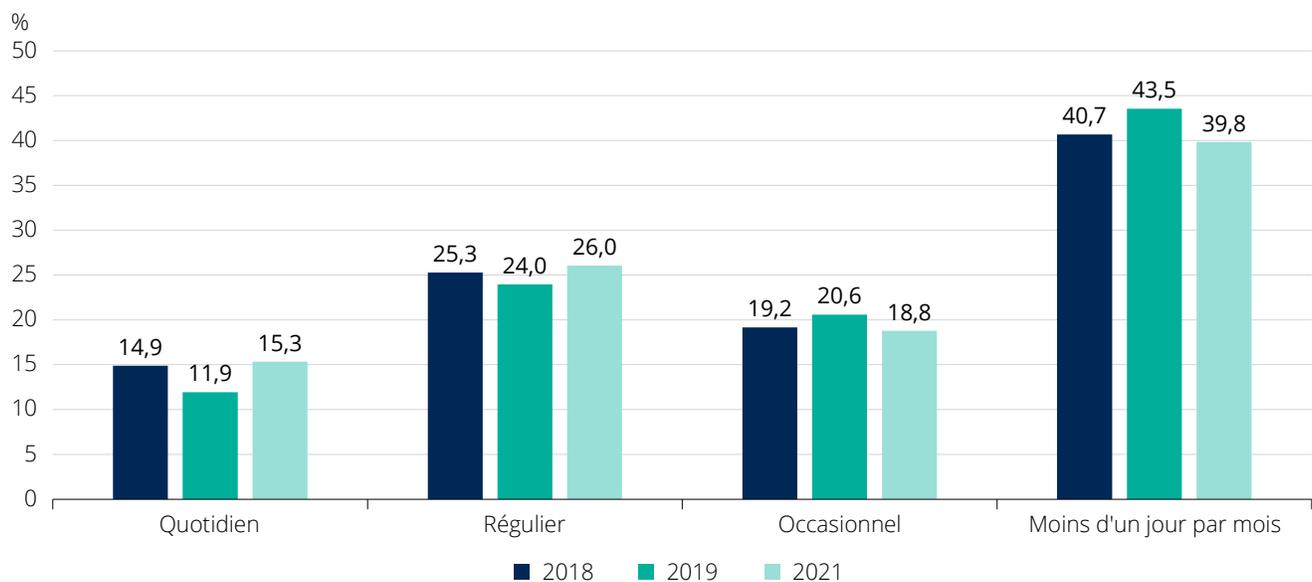
Évolution de 2018 à 2021

Maintenant, si l'on s'intéresse plutôt aux personnes ayant consommé au cours des **12 mois précédant l'enquête**, on constate que les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter une variation significative des proportions associées à chacun des types de consommateurs depuis 2018 (figure 5.8), même si les données illustrent une tendance semblable à ce qui est observé chez les personnes ayant consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête (figure 5.7).

Chez les hommes, la fréquence de consommation de cannabis au cours de l'année précédant l'enquête a varié significativement entre 2018 et 2021 (tableau 5.14). En effet, la proportion d'hommes ayant consommé moins d'une fois par mois s'est établie à près de 35 % en 2018, s'est élevée à 41 % en 2019, puis a diminué en 2021 pour se fixer à nouveau à 35 %. On observe que les variations de la proportion d'hommes ayant consommé quotidiennement sont le reflet presque symétrique des variations de la proportion de ceux ayant consommé moins d'une fois par mois. Ainsi, la proportion d'hommes ayant consommé quotidiennement a augmenté entre 2019 et 2021 (elle est passée de 13 % à 17 %).

Figure 5.8

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021



Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Tableau 5.14

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021

	Quotidien			Régulier			Occasionnel			Moins d'un jour par mois		
	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021
	%											
Genre												
Homme	16,4	13,2 ^a	17,1 ^a	29,8	25,5	29,3	18,4	20,4	18,2	35,4 ^a	40,9 ^{a,b}	35,4 ^b
Femme	12,5	10,0	12,9	18,2	21,5	21,3	20,3	20,8	19,6	49,0	47,7	46,3
Âge												
15-17 ans	3,7**	5,0*	4,7**	19,5	16,6	16,4	23,4	24,7	23,3	53,4	53,7	55,6
18-20 ans	10,4*	8,5*	8,8*	22,6	20,2	21,2	20,6	23,8	17,6	46,5	47,4	52,4
21-24 ans	12,7	11,5	14,9	26,6	22,5	23,2	20,6	24,2	20,5	40,2	41,8	41,4
25-34 ans	14,9	13,5	13,2	23,4	24,2	27,7	20,6	19,0	18,9	41,1	43,3	40,2
35-54 ans	18,1	14,7	18,4	26,1	26,1	27,8	17,9	18,7	16,7	37,9	40,5	37,2
55 ans et plus	19,1**	7,9**	18,2	31,3*	24,8*	25,8	13,9**	20,8*	20,8	35,6*	46,5	35,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour un type de consommateur et une ligne donnés, le même exposant exprime une différence significative entre les années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Selon certaines réalités vécues durant la pandémie de COVID-19

Il est pertinent de se demander dans quelle mesure la fréquence de consommation de cannabis au cours de la dernière année est associée à certaines réalités vécues durant la pandémie de COVID-19. Bien que certaines différences entre les divers types de consommateurs puissent être observées quant à la détresse psychologique ressentie (tableau 5.15), on ne peut tirer de ces écarts un constat clair. Les données présentées au tableau 2.3 ne nous permettent pas de conclure à l'existence d'une association entre la fréquence de consommation et le niveau de détresse psychologique. Le fait de prendre en compte dans quelle mesure la détresse psychologique pourrait être attribuable à la pandémie n'éclaircit pas davantage notre compréhension de la relation entre ces deux variables.

En ce qui concerne les différentes inquiétudes qui pourraient être ressenties en contexte de pandémie, quelques observations peuvent être faites, et ce, particulièrement en ce qui a trait à la proportion de consommateurs quotidiens de cannabis. À titre d'exemple, cette proportion est plus élevée parmi les personnes n'étant pas du tout inquiètes pour leur santé (16 %) et celles étant moyennement ou très inquiètes (18 %) que parmi les personnes étant un peu inquiètes (12 %). On observe les mêmes associations en ce qui concerne les inquiétudes liées au maintien de son emploi ou de ses études : on retrouve une plus grande proportion de consommateurs quotidiens parmi les personnes n'étant pas du tout inquiètes (15 %) et celles étant moyennement ou très inquiètes (14 %) que parmi celles étant un peu inquiètes (10 %*).

Tableau 5.15

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon la détresse psychologique et les inquiétudes ressenties dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Quotidien	Régulier	Occasionnel	Moins d'un jour par mois
	%			
Part de la détresse psychologique attribuable à la pandémie de COVID-19				
Niveau de détresse élevé complètement attribuable à la pandémie	12,8* a	29,3	25,6 a	32,2 ab
Niveau de détresse élevé partiellement attribuable à la pandémie	17,2	24,3	16,6 a	41,9 ac
Niveau de détresse élevé pas du tout attribuable à la pandémie	26,4* ab	25,7*	17,6*	30,3 cd
Ne se situe pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique	13,6 b	26,4	19,1	40,8 bd
Niveau d'inquiétude à propos de sa santé au cours des 12 derniers mois				
Moyennement ou très inquiet	17,8 a	24,6	19,5	38,1
Un peu inquiet	11,6 ab	28,0	17,7	42,7
Pas du tout inquiet	16,3 b	25,1	19,9	38,7
Niveau d'inquiétude à propos de la santé d'un proche au cours des 12 derniers mois¹				
Moyennement ou très inquiet	15,6	25,4	18,7	40,3
Un peu inquiet	13,2	27,2	19,4	40,2
Pas du tout inquiet	16,0	24,7	19,2	40,0
Niveau d'inquiétude à propos de sa situation financière au cours des 12 derniers mois				
Moyennement ou très inquiet	18,2 a	26,5	18,6	36,7 a
Un peu inquiet	13,9	29,2 a	20,8	36,1 b
Pas du tout inquiet	13,5 a	23,7 a	18,2	44,6 ab
Niveau d'inquiétude à propos du maintien de son emploi ou de ses études au cours des 12 derniers mois¹				
Moyennement ou très inquiet	14,4 a	29,9 a	17,3	38,3
Un peu inquiet	10,0* ab	27,3	20,5	42,2
Pas du tout inquiet	14,6 b	23,8 a	19,3	42,4
Niveau d'inquiétude à propos de sa capacité à concilier la garde des enfants, leur enseignement et le travail au cours des 12 derniers mois¹				
Moyennement ou très inquiet	18,7*	26,4	23,0*	31,8
Un peu inquiet	10,1**	26,4	18,4*	45,1
Pas du tout inquiet	14,6*	25,7	16,2	43,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Bien qu'incluse dans le total des proportions, la proportion de la modalité « Ne s'applique pas » de la variable n'est pas présentée dans ce tableau.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Quant au degré de solitude moyen ressenti en temps de pandémie, aucune différence significative n'a été détectée entre les différents types de consommateurs de cannabis (tableau 5.16).

Notons finalement que la proportion de consommateurs de cannabis quotidiens est plus faible chez les personnes ayant eu à travailler à domicile en raison de la pandémie de COVID-19 au cours de la dernière année que chez celles n'ayant pas eu à le faire (8 % c. 16 % ; tableau 5.17).

Tableau 5.16

Degré de solitude de chaque type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Moyenne	Intervalle de confiance (95 %)
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois		
Quotidien	5,41	5,15 - 5,67
Régulier	5,37	5,19 - 5,54
Occasionnel	5,58	5,38 - 5,78
Moins d'un jour par mois	5,42	5,30 - 5,55

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Tableau 5.17

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la situation d'emploi dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant travaillé et consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Quotidien	Régulier	Occasionnel	Moins d'un jour par mois
	%			
Situation d'emploi affectée par la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois				
Oui	12,0	27,3	18,9	41,7
Non	17,7*	20,9	19,0	42,4
Travail à domicile à cause de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois				
Oui	8,0 ^a	23,6 ^a	21,1	47,3 ^a
Non	16,2 ^a	28,3 ^a	17,6	38,0 ^a
Perte temporaire ou définitive de son emploi ou impossibilité d'être embauché au cours des 12 derniers mois à cause de la pandémie de COVID-19				
Oui	14,6	32,3 ^a	17,1	35,9 ^a
Non	11,8	22,9 ^a	20,3	44,9 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

5.2.4 Méthodes de consommation du cannabis

Évolution de 2018 à 2021

Note méthodologique

Dans l'EQC 2018, 2019 et 2021, la même question générale a été utilisée pour traiter des méthodes de consommation de cannabis. Toutefois, dès l'EQC 2019, la liste des méthodes mentionnées dans la question a été élargie afin de refléter l'offre de nouveaux produits sur le marché légal. Ainsi, les méthodes suivantes ont été ajoutées à la suite des méthodes énumérées en 2018 : « *ingéré dans une pilule, une gélule ou une capsule* » et « *consommé sous forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral* ». Ces éléments ayant été introduits en 2019, il n'y a pas de comparaison possible entre l'une ou l'autre des deux dernières éditions de l'enquête et l'édition de 2018.

De plus, afin de suivre de près les changements potentiels relatifs à la consommation de cannabis par vapotage, on a scindé en deux l'élément « *vaporisé ou vapoté* » de la liste de méthodes de l'EQC de 2018 pour les éditions subséquentes, les deux catégories ainsi créées étant « *inhalé sous forme de e-liquide par vapotage* » et « *inhalé par vaporisation* ». Afin de rendre comparables les résultats de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 avec ceux de l'EQC 2018, on a recréé l'indicateur « *vapoté ou vaporisé* » pour les éditions 2019 et 2021. Sont classé dans le « *Oui* » de cet indicateur, les réponses des personnes ayant donné une réponse positive pour l'une des deux méthodes.

Enfin, précisons que l'information contenue dans la catégorie « *autre méthode* » n'est pas comparable étant donné que la liste des méthodes présentées n'était pas la même lors des trois éditions de l'enquête.

En comparant les résultats de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 (tableau 5.18), on constate que la proportion des personnes qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois et ayant déclaré l'avoir fumé a diminué d'une édition de l'enquête à l'autre (96 % en 2018, 92 % en 2019 et 85 % en 2021). La diminution s'observe chez les hommes et chez les 18-24 ans entre chaque édition de l'EQC. Dans les autres groupes d'âge et chez les femmes, la proportion des consommateurs qui ont fumé du cannabis est plus faible en 2021 que lors des années précédentes.

À l'inverse, les proportions de consommateurs qui ont eu recours à certaines autres méthodes de consommation de cannabis ont augmenté en 2021 par rapport à 2018 et à 2019. C'est le cas de la proportion de consommateurs ayant consommé du cannabis dans un produit alimentaire (34 % en 2021 c. 27 % en 2018 et 30 % en 2019) ou dans une boisson (15 % en 2021 c. 4,3 % en 2018 et 3,7 % en 2019). Notons que, de manière générale, les proportions de consommateurs ayant consommé du cannabis de ces façons sont plus élevées en 2021 que les années précédentes, une situation qui s'observe chez les hommes, les femmes et les moins de 55 ans.

En 2021, 29 % des consommateurs ont vapoté ou vaporisé du cannabis, une proportion plus élevée qu'en 2018 et en 2019 (22 % en 2018 et 23 % en 2019). Rappelons que, depuis 2019, la consommation de cannabis par vapotage est mesurée séparément de la consommation de cannabis par vaporisation dans le cadre de l'EQC. On constate que la proportion de vapoteurs de cannabis a augmenté entre 2019 et 2021, laquelle est passée de 14 % à près de 19 % (données non illustrées). Chez les 15-17 ans, cette augmentation est particulièrement marquée, la proportion étant passée de 25 % à 44 % entre les deux éditions de l'enquête.

Finalement, la consommation de cannabis par ingestion d'une pilule, d'une gélule ou d'une capsule et sous forme de gouttes orales est mesurée dans le cadre de l'EQC depuis 2019. Par rapport à 2019, on constate une augmentation en 2021 de la proportion de personnes ayant utilisé l'une ou l'autre de ces deux méthodes. Pour la première méthode, elle est passée de 7 % à près de 14 % et pour la deuxième, de 14 % à plus de 30 %.

Tableau 5.18

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021

	Fumé			Inhalé par « dabbing »			Vapoté ou vaporisé			Mangé dans un produit alimentaire			Bu		
	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021
Total	95,7^a	91,9^a	84,6^a	8,3	7,7	6,7	21,8^a	22,6^b	29,1^{a,b}	26,7^a	30,0^a	34,4^a	4,3^a	3,7^b	15,2^{a,b}
Genre															
Homme	96,9 ^a	92,5 ^a	86,7 ^a	9,6	10,2	8,7	24,5 ^a	23,6 ^b	32,3 ^{a,b}	28,1 ^a	30,7	34,4 ^a	4,6* ^a	4,0* ^b	16,6 ^{a,b}
Femme	93,8 ^a	91,1 ^b	81,6 ^{a,b}	6,4 ^{a,b}	3,9* ^a	3,8* ^b	17,6 ^a	21,2	24,4 ^a	24,4 ^a	28,8 ^b	34,4 ^{a,b}	3,7* ^a	3,1* ^b	13,2 ^{a,b}
Âge															
15-17 ans	95,4 ^a	98,1 ^b	87,4 ^{a,b}	11,0*	10,9*	10,0*	25,5 ^a	29,6 ^b	49,7 ^{a,b}	33,1 ^a	35,1 ^b	43,5 ^{a,b}	4,7**	5,8*	8,5*
18-24 ans	97,7 ^a	95,3 ^a	90,2 ^a	16,3 ^{a,b}	10,9 ^a	10,0 ^b	27,3 ^a	27,7 ^b	37,0 ^{a,b}	37,1 ^a	42,2 ^a	48,6 ^a	4,8* ^a	4,3* ^b	16,0 ^{a,b}
25-34 ans	95,4 ^a	92,8 ^b	88,3 ^{a,b}	7,2*	8,2*	7,7*	23,3 ^a	25,3	31,0 ^a	29,8 ^a	32,4 ^b	41,5 ^{a,b}	3,4** ^a	3,7* ^b	22,2 ^{a,b}
35-54 ans	94,2 ^a	91,4 ^b	85,2 ^{a,b}	4,8*	5,6*	5,7*	17,8 ^a	19,7 ^b	26,7 ^{a,b}	17,9 ^a	21,7	26,2 ^a	5,6* ^a	3,4** ^b	14,3 ^{a,b}
55 ans et plus	95,6 ^a	85,1 ^b	70,8 ^{a,b}	1,3**	5,7**	2,3**	13,9**	14,6**	17,3	14,7**	22,8*	19,7	1,8**	2,6**	5,4*
Autres méthodes															
	Ingré dans une pilule			Consommé sous forme de gouttes orales											
	2018	2019	2021	2018	2019	2021									
Total	..	7,0^a	13,6^a	..	13,5^a	30,1^a									
Genre															
Homme	..	6,5 ^a	15,2 ^a	..	15,8 ^a	29,8 ^a									
Femme	..	7,9*	11,2	..	10,0 ^a	30,6 ^a									
Âge															
15-17 ans	..	4,3*	5,0*	..	3,7** ^a	11,1 ^{*a}									
18-24 ans	..	6,8 ^a	10,2 ^a	..	11,5 ^a	26,4 ^a									
25-34 ans	..	6,5* ^a	13,5 ^a	..	13,1 ^a	30,6 ^a									
35-54 ans	..	7,6 ^a	16,8 ^a	..	14,7 ^a	31,1 ^a									
55 ans et plus	..	7,8**	13,1	..	17,5** ^a	35,1 ^a									

.. Donnée non disponible.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour une méthode et une ligne données, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

5.2.5 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé

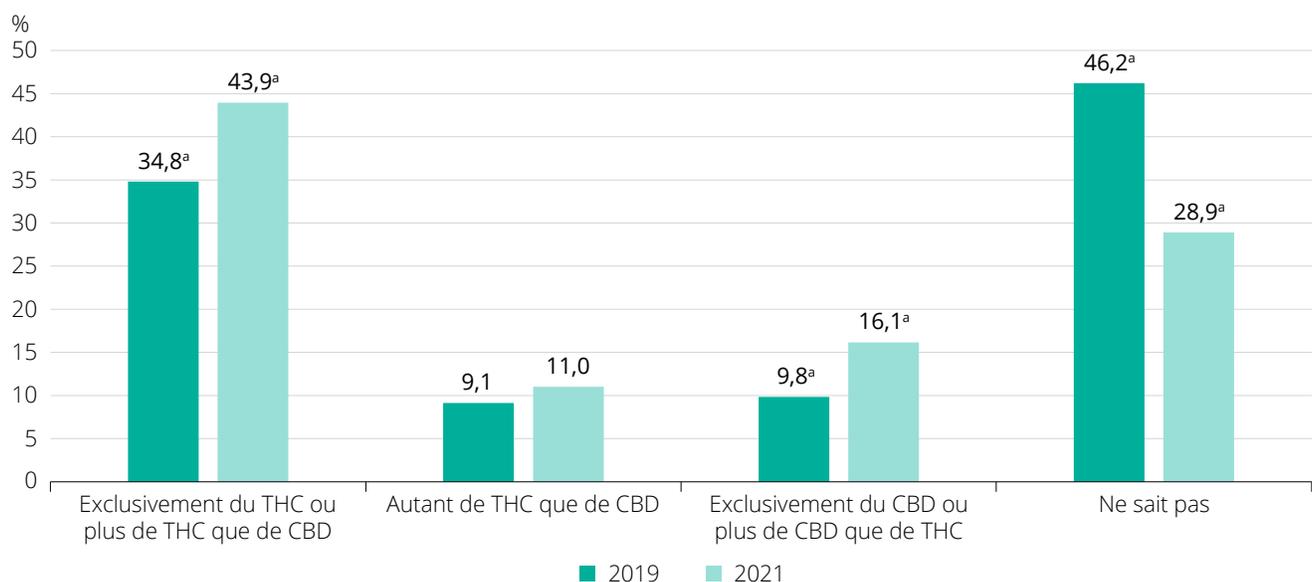
Comparaison entre 2019 et 2021

Alors que le contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé était inconnu de près de la moitié (46 %) des Québécois de 15 ans et plus qui avaient consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête de 2019, la proportion des consommateurs qui ignorent le contenu de ce qu'ils ont consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête de 2021 se situe à environ 29 % (figure 5.9). Il s'agit d'une baisse significative entre les deux éditions de l'enquête. On peut également constater que la proportion des consommateurs indiquant avoir consommé principalement des produits de cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD est passée de 35 % à près de 44 % entre 2019 et 2021. De plus, la proportion des consommateurs indiquant surtout avoir fait usage de produits de cannabis contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC est passée d'environ 10 % à 16 % entre 2019 et 2021. On peut ainsi voir dans quelles catégories se répartissent les consommateurs qui sont maintenant en mesure de décrire les produits de cannabis qu'ils ont consommé.

De manière générale, les mêmes différences que celles décrites précédemment pour l'ensemble des consommateurs s'observent tant chez les hommes que chez les femmes (tableau 5.19). De plus, la proportion des consommateurs ne connaissant pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils ont consommé a significativement diminué dans tous les groupes d'âge à partir de 18 ans entre les deux éditions de l'enquête. En contrepartie, la proportion des consommateurs ayant fait principalement usage de produits de cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD a augmenté dans tous les groupes d'âge à partir de 18 ans. On observe chez les 25-34 ans et chez les 35-54 ans une augmentation significative de la proportion de personnes ayant consommé principalement des produits exclusivement à base de CBD ou contenant plus de CBD que de THC. La proportion semble également avoir augmenté chez les 55 ans et plus, bien que l'écart observé soit non significatif.

Figure 5.9

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019 et 2021



^a Pour un contenu donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019 et 2021.

Tableau 5.19

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019 et 2021

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD		Autant de THC que de CBD		Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC		Ne sait pas	
	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021
	%							
Genre								
Homme	40,8 ^a	50,2 ^a	10,7	10,7	9,9	13,0	38,6 ^a	26,1 ^a
Femme	25,4 ^a	34,9 ^a	6,6 ^{*a}	11,4 ^a	9,8 ^a	20,7 ^a	58,3 ^a	33,0 ^a
Âge								
15-17 ans	39,3	43,2	5,9 [*]	7,1 [*]	1,2 ^{**}	1,1 ^{**}	53,7	48,6
18-24 ans	42,6 ^a	47,9 ^a	7,7 ^a	11,1 ^a	6,3	7,5	43,3 ^a	33,5 ^a
25-34 ans	34,3 ^a	45,3 ^a	10,1	13,6	11,3 ^a	17,2 ^a	44,3 ^a	23,9 ^a
35-54 ans	35,1 ^a	42,2 ^a	9,4	10,8	9,3 ^a	19,5 ^a	46,2 ^a	27,6 ^a
55 ans et plus	23,0 ^{*a}	40,7 ^a	9,8 ^{**}	7,8 [*]	15,6 ^{**}	20,7	51,6 ^a	30,8 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

^a Pour un contenu et une ligne donnés, le même exposant exprime une différence significative entre les années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019 et 2021.

5.2.6 Modification de sa consommation de cannabis avant ou pendant une journée de travail ou d'étude par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie de COVID-19

Modification de sa fréquence de consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie de COVID-19

On a d'abord demandé aux personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois si elles avaient consommé avant ou pendant leur journée de travail ou d'étude dans la dernière année. Dans le cas d'une réponse positive, la

question suivante leur a été posée : « *Présentement, diriez-vous que cela arrive plus souvent, aussi souvent ou moins souvent qu'avant le début de la pandémie de COVID-19 ?* ». Les choix de réponse possibles étaient « *Plus souvent* », « *Aussi souvent* » et « *Moins souvent* ». Cette dernière question a été utilisée pour la construction de l'indicateur, ce qui signifie que son dénominateur est composé des personnes ayant consommé du cannabis juste avant ou pendant leur journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois.

Selon le genre et l'âge

La pandémie de COVID-19 a amené des changements dans les habitudes de vie. Ainsi, nous avons voulu savoir si les personnes ayant consommé du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours de la dernière année l'ont fait plus souvent, aussi souvent ou moins souvent qu'avant la pandémie. Rappelons que l'indicateur ne concerne qu'un groupe restreint de consommateurs de cannabis. En effet, comme mentionné précédemment, parmi les 20 % de Québécois de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, près de 16 % ont consommé avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours de la même période. Dans ce sous-groupe de consommateurs, près de 45 % l'ont fait plus souvent qu'avant la pandémie, alors que 40 % l'ont fait à la même fréquence qu'avant la pandémie (tableau 5.20). On note aussi que 15 % l'ont fait moins souvent qu'avant la pandémie. De petits effectifs dans certains groupes nous empêchent de conclure à l'existence de différences entre les groupes d'âge.

Tableau 5.20

Modification de sa fréquence de consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie de COVID-19, selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Plus souvent	Aussi souvent	Moins souvent
	%		
Total	44,8	40,2	15,0
Genre			
Homme	42,9	41,4	15,6*
Femme	49,0	37,5	13,5*
Âge			
15-17 ans	42,8	26,7*	30,5*
18-20 ans	44,4	34,2*	21,4*
21-24 ans	37,5	44,7	17,8*
25-34 ans	52,3	36,6*	11,1**
35-54 ans	47,5	37,9*	14,6**
55 ans et plus	17,5**	75,4	7,1**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Selon le type de consommateur de cannabis

Les personnes ayant consommé du cannabis régulièrement au cours de la dernière année sont plus nombreuses en proportion (57 %) que les consommateurs quotidiens (36 %) et les personnes ayant consommé moins d'un jour par mois (18 %**) à avoir fait usage de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude plus souvent qu'avant la pandémie (tableau 5.21). Les personnes ayant consommé moins d'un jour par mois dans la dernière année semblent, quant à elles, être proportionnellement plus nombreuses à avoir consommé juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude moins souvent qu'avant la pandémie (33 %*), mais de trop petits effectifs dans certaines catégories nous empêchent de tirer une conclusion claire.

Selon certaines réalités vécues durant la pandémie de COVID-19

Le tableau 5.22 illustre les associations entre la modification de sa fréquence de consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie et la détresse psychologique ou les inquiétudes ressenties dans le contexte de cette crise. En raison des petits effectifs concernés, on ne peut toutefois pas tirer des conclusions claires quant aux relations existant entre les différents éléments. Il est toutefois possible d'observer que les consommateurs ayant augmenté leur fréquence de consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie sont, en moyenne, ceux dont le degré de solitude est le plus élevé (tableau 5.23). Mentionnons également que les consommateurs ayant dû travailler à domicile en raison de la pandémie sont en proportion plus nombreux que ceux n'ayant pas eu à le faire à avoir augmenté leur fréquence de consommation avant ou pendant une journée de travail ou d'étude (60 % c. 40 % ; tableau 5.24).

Tableau 5.21

Modification de sa fréquence de consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie de COVID-19, selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	Plus souvent	Aussi souvent	Moins souvent
	%		
Quotidien	36,3 ^a	53,3 ^a	10,4 ^{**a}
Régulier	56,9 ^{a,b}	28,7 ^{a,b}	14,4 ^{*b}
Occasionnel	43,7 ^{*c}	36,4 [*]	19,9 ^{**}
Moins d'un jour par mois	17,7 ^{**b,c}	49,6 ^{*b}	32,7 ^{*a,b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Tableau 5.22

Modification de sa fréquence de consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie de COVID-19, selon la détresse psychologique et les inquiétudes ressenties dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Plus souvent	Aussi souvent	Moins souvent
	%		
Part de la détresse psychologique attribuable à la pandémie de COVID-19			
Niveau de détresse élevé complètement attribuable à la pandémie	69,4 ^{a,b}	14,5 ^{** a,b,c}	16,1 ^{**}
Niveau de détresse élevé partiellement attribuable à la pandémie	52,6 ^{c,d}	29,8 ^{* a,d}	17,6 [*]
Niveau de détresse élevé pas du tout attribuable à la pandémie	27,2 ^{** a,c}	45,0 ^{* b}	27,7 ^{** a}
Ne se situe pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique	38,4 ^{b,d}	50,9 ^{c,d}	10,7 ^{* a}
Niveau d'inquiétude à propos de sa santé au cours des 12 derniers mois			
Moyennement ou très inquiet	53,5	35,5	11,0 [*]
Un peu inquiet	43,6	43,6	12,7 [*]
Pas du tout inquiet	37,9	42,0	20,1 [*]
Niveau d'inquiétude à propos de la santé d'un proche au cours des 12 derniers mois¹			
Moyennement ou très inquiet	51,2	34,5	14,3 [*]
Un peu inquiet	42,7	41,2	16,1 [*]
Pas du tout inquiet	31,5 [*]	53,7	14,8 ^{**}
Niveau d'inquiétude à propos de sa situation financière au cours des 12 derniers mois			
Moyennement ou très inquiet	49,7	33,0	17,3 [*]
Un peu inquiet	38,6 [*]	48,2	13,3 ^{**}
Pas du tout inquiet	44,0	43,7	12,3 [*]
Niveau d'inquiétude à propos du maintien de son emploi ou de ses études au cours des 12 derniers mois¹			
Moyennement ou très inquiet	52,7	32,1 [*]	15,2 [*]
Un peu inquiet	44,6	35,8 [*]	19,6 [*]
Pas du tout inquiet	39,5	50,2	10,3 ^{**}
Niveau d'inquiétude à propos de sa capacité à concilier la garde des enfants, leur enseignement et le travail au cours des 12 derniers mois¹			
Moyennement ou très inquiet	54,3 [*]	38,0 ^{**}	7,6 ^{**}
Un peu inquiet	43,6 [*]	33,8 ^{**}	22,6 ^{**}
Pas du tout inquiet	52,5 [*]	39,5 [*]	8,0 ^{**}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Bien qu'incluse dans le total des proportions, la proportion de la modalité « Ne s'applique pas » de la variable n'est pas présentée dans ce tableau.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Tableau 5.23

Degré de solitude des personnes ayant modifié ou non leur fréquence de consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Moyenne	Intervalle de confiance (95 %)
Modification de sa fréquence de consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude en raison de la pandémie de COVID-19		
Plus souvent	6,26 ^{a,b}	5,89 - 6,63
Aussi souvent	5,34 ^a	4,96 - 5,72
Moins souvent	5,36 ^b	4,83 - 5,90

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les moyennes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Tableau 5.24

Modification de sa fréquence de consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie de COVID-19, selon le fait d'avoir dû travailler à domicile ou non en raison de la pandémie, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Plus souvent	Aussi souvent	Moins souvent
	%		
Travail à domicile à cause de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois			
Oui	60,0 ^a	32,0 [*]	8,1 ^{**}
Non	39,7 ^a	43,3	17,0 [*]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

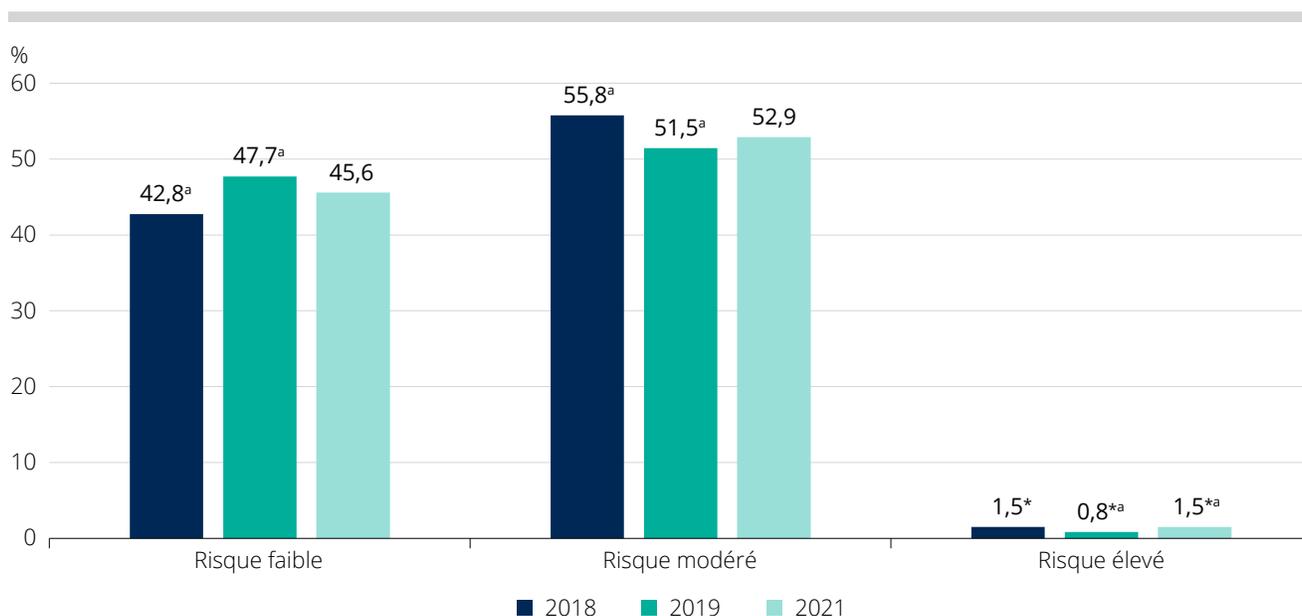
5.2.7 Niveau de risque de consommation problématique de cannabis

Évolution de 2018 à 2021

Les données de l'EQC permettent de suivre l'évolution de la proportion de consommateurs qui présentent un risque de consommation problématique depuis 2018. Comme on l'a mentionné au chapitre 2, il existe trois niveaux de risque (faible, modéré, élevé) dans lesquels les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête peuvent être classées. On observe qu'entre 2019 et 2021, il y a eu une augmentation de la proportion de consommateurs présentant un risque élevé de consommation problématique (0,8 %* c. 1,5 %* ; figure 5.10). Les résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence, car comme les proportions de personnes présentant un risque élevé de consommation problématique sont minimes, il est difficile de conclure à l'existence de réelles différences entre les années. De ce fait, la ventilation des résultats par genre et par groupe d'âge est présentée à titre indicatif seulement (tableau 5.25).

Figure 5.10

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

a Pour un niveau de risque donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Tableau 5.25

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021

	Faible			Modéré			Élevé		
	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021
	%								
Genre									
Homme	37,8	43,2	40,6	60,2	55,9	57,3	2,0 ^{**}	0,9 ^{**}	2,2 [*]
Femme	50,5	54,9	52,8	48,9	44,4	46,6	0,6 ^{**}	0,7 ^{**}	0,5 ^{**}
Âge									
15-17 ans	50,7	51,5	53,7	47,4	46,3	44,8	1,9 ^{**}	2,2 ^{**}	1,5 ^{**}
18-24 ans	45,4	48,9	47,4	53,0	50,1	50,2	1,6 ^{**}	0,9 ^{**}	2,5 [*]
25-34 ans	41,9	47,2	45,5	56,9	52,0	53,3	1,2 ^{**}	0,8 ^{**}	1,3 ^{**}
35-54 ans	40,2	44,0	42,9	58,5	55,0	55,4	1,4 ^{**}	1,0 ^{**}	1,7 ^{**}
55 ans et plus	41,4 [*]	52,8	47,3	56,5	47,2	52,2	2,1 ^{**}	—	0,5 ^{**}

— Donnée infime.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Selon certaines réalités vécues durant la pandémie de COVID-19

Pour les analyses suivantes, les consommateurs présentant un niveau de risque modéré et ceux présentant un niveau de risque élevé ont été regroupés, représentant ensemble environ 54 % des personnes ayant consommé au cours de la dernière année (figure 2.3). Ces consommateurs sont moins nombreux en proportion parmi les personnes ne se situant pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique (52 %) que parmi celles se situant à ce niveau et qui attribuent complètement leur détresse psychologique à la pandémie (62 %). De plus,

la proportion de consommateurs présentant un risque modéré ou élevé de consommation problématique varie en fonction des différentes inquiétudes ressenties en contexte de pandémie de COVID-19 (tableau 5.26). Quelle que soit la source d'inquiétude analysée, on constate que cette proportion est systématiquement plus élevée parmi les personnes étant moyennement ou très inquiètes (entre 57 % et 62 %) que parmi les personnes ne l'étant pas du tout (entre 48 % et 53 %).

Tableau 5.26

Risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis selon la détresse psychologique et les inquiétudes ressenties dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Part de la détresse psychologique attribuable à la pandémie de COVID-19	
Niveau de détresse élevé complètement attribuable à la pandémie	62,5 ^a
Niveau de détresse élevé partiellement attribuable à la pandémie	57,6
Niveau de détresse élevé pas du tout attribuable à la pandémie	60,4
Ne se situe pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique	52,1 ^a
Niveau d'inquiétude à propos de sa santé au cours des 12 derniers mois	
Moyennement ou très inquiet	59,1 ^{a,b}
Un peu inquiet	51,9 ^a
Pas du tout inquiet	53,1 ^b
Niveau d'inquiétude à propos de la santé d'un proche au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	57,1 ^a
Un peu inquiet	53,8
Pas du tout inquiet	49,1 ^a
Niveau d'inquiétude à propos de sa situation financière au cours des 12 derniers mois	
Moyennement ou très inquiet	61,5 ^a
Un peu inquiet	56,6 ^b
Pas du tout inquiet	48,0 ^{a,b}
Niveau d'inquiétude à propos du maintien de son emploi ou de ses études au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	59,9 ^a
Un peu inquiet	54,1
Pas du tout inquiet	51,0 ^a
Niveau d'inquiétude à propos de sa capacité à concilier la garde des enfants, leur enseignement et le travail au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	60,6 ^a
Un peu inquiet	49,8
Pas du tout inquiet	48,2 ^a

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Bien qu'incluse dans le total des proportions, la proportion de la modalité « Ne s'applique pas » de la variable n'est pas présentée dans ce tableau.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Les résultats de l'EQC 2021 n'ont pas permis de détecter de différence significative entre le degré de solitude moyen ressenti par les consommateurs de cannabis présentant un risque modéré ou élevé de consommation problématique et celui ressenti par ceux présentant un risque faible (tableau 5.27).

Tableau 5.27

Degré de solitude des personnes présentant ou non un risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Moyenne	Intervalle de confiance (95 %)
Niveau de risque de consommation problématique de cannabis		
Risque faible	5,42	5,29 - 5,54
Risque modéré ou élevé	5,45	5,33 - 5,58

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Finalement, on observe une plus grande proportion de consommateurs de cannabis présentant un risque modéré ou élevé de consommation problématique parmi les personnes qui indiquent que la pandémie a eu un effet sur leur situation d'emploi au cours de la dernière année (54 %) que parmi celles qui mentionnent que la pandémie n'a pas eu de répercussion sur leur situation d'emploi (47 % ; tableau 5.28). La proportion de consommateurs qui présentent un risque modéré ou élevé est également plus importante parmi les personnes ayant perdu leur emploi en raison de la pandémie (61 %) que parmi celles l'ayant conservé (49 %). Finalement, il est à noter que les consommateurs ayant dû travailler à domicile en raison de la pandémie dans la dernière année sont en proportion moins nombreux que ceux n'ayant pas eu à le faire à présenter un risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis (48 % c. 57 %).

Tableau 5.28

Risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis selon certaines caractéristiques liées à la situation d'emploi dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant travaillé et consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Situation d'emploi affectée par la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois	
Oui	54,2 ^a
Non	46,7 ^a
Travail à domicile à cause de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois	
Oui	48,2 ^a
Non	56,6 ^a
Perte temporaire ou définitive de son emploi ou impossibilité d'être embauché au cours des 12 derniers mois à cause de la pandémie de COVID-19	
Oui	60,7 ^a
Non	48,6 ^a

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

5.2.8 Consommation de cannabis pour des raisons de santé

Évolution de 2018 à 2021

Note méthodologique

Comme mentionné précédemment, pour l'EQC 2021, deux questions sont posées afin de mesurer la consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours des 12 derniers mois. La première porte sur la principale raison de consommation dans la dernière année et propose les choix de réponse suivants : « À des fins médicales », « À des fins non médicales » et « À des fins médicales et non médicales ». La deuxième question s'adresse aux personnes ayant répondu « À des fins non médicales ». Avec celle-ci, on cherche à savoir s'il est arrivé à ces personnes de consommer du cannabis pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes au cours de la dernière année. Toutefois, dans le cadre de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019, seule la deuxième question a été posée, et ce, à toutes les personnes

qui avaient consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois. Ainsi, malgré que la thématique étudiée soit la même en 2018, en 2019 et en 2021 et que la compréhension des questions par les répondants soit probablement similaire d'une édition à l'autre, pour l'EQC 2021, l'information a été colligée autrement et l'indicateur construit est donc différent.

Bien que le dénominateur soit resté le même d'une édition de l'enquête à l'autre (soit les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois), la comparaison de l'indicateur dans le temps est limitée. Les résultats dans cette section sont présentés à titre indicatif et l'interprétation doit être faite avec prudence. Les données de l'édition de 2021 n'ont pas fait l'objet de tests statistiques visant à les comparer avec celles des éditions de 2018 et 2019.

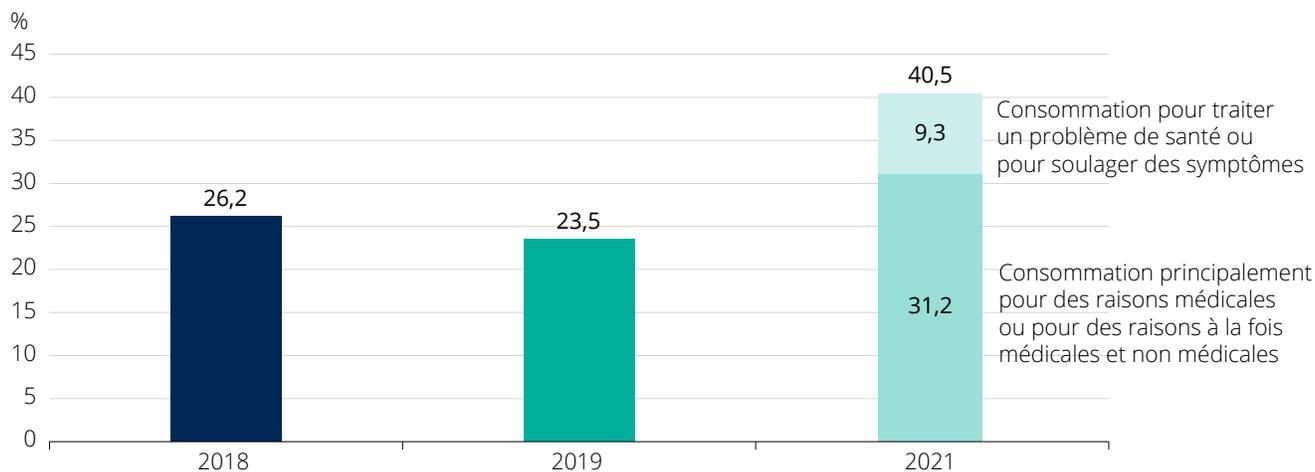
Au Québec, la proportion de consommateurs ayant fait usage de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes (que ce soit avec ou sans autorisation médicale) se situe à près de 26 % en 2018 et à 24 % en 2019 (figure 5.11). En 2021, cette proportion atteint près de 40 % lorsque l'on combine les personnes indiquant avoir consommé principalement pour des raisons médicales ou pour des raisons à la fois médicales et non médicales dans la dernière année avec celles indiquant avoir fait usage de cannabis pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes. Bien que la différence entre la proportion de 2021 et celles de 2018 et 2019 soit

importante, la prudence s'impose dans l'interprétation des données. Il est toutefois possible d'observer que, lorsque c'est seulement la raison principale de consommation qui est prise en compte, ce sont plus de 31 % des consommateurs qui disent avoir fait usage de cannabis principalement pour des raisons médicales ou pour des raisons à la fois médicales et non médicales en 2021.

Sous toutes réserves, lorsque l'on met en parallèle les données de 2018 et de 2021, on tire le même constat pour les différents sous-groupes de population : le phénomène de la consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes semble avoir pris de l'ampleur (tableau 5.29).

Figure 5.11

Consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021



Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2018 et 2019 au seuil de 0,05.

Les données de l'édition de 2021 n'ont pas fait l'objet de tests statistiques visant à les comparer avec celles des éditions de 2018 et 2019.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Tableau 5.29

Consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021

	2018	2019	2021
	%		
Genre			
Homme	24,3	21,2	38,5
Femme	29,0	27,3	43,4
Âge			
15-17 ans	10,9*	9,2*	18,3
18-24 ans	21,0 ^a	14,1 ^a	27,5
25-34 ans	25,1	21,7	38,8
35-54 ans	29,8	32,3	45,1
55 ans et plus	37,7*	27,4*	53,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions de 2018 et 2019 au seuil de 0,05.

Note : Les données de l'édition de 2021 n'ont pas fait l'objet de tests statistiques visant à les comparer avec celles des éditions de 2018 et 2019.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Selon certaines réalités vécues durant la pandémie de COVID-19

Étant donné les changements majeurs étant survenus en 2020 et en 2021, il est pertinent d'examiner dans quelle mesure certaines réalités vécues durant la pandémie de COVID-19 sont associées à la consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes. Dans un premier temps, on constate que la proportion de personnes ayant consommé du cannabis pour ces raisons dans la dernière année est plus élevée chez celles se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique, et ce, quelle que soit la part de leur détresse qu'elles attribuent à la pandémie (la proportion varie de 46 % à 48 % chez les personnes se situant au niveau élevé de l'échelle, alors qu'elle s'établit à 37 % chez celles ne se situant pas à ce niveau ; tableau 5.30). Ensuite, on constate que, quelle que soit la source d'inquiétude analysée, le niveau d'inquiétude ressenti en contexte de pandémie est lié à la consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes. À titre d'exemple, la proportion de personnes qui ont consommé pour ces raisons est proportionnellement plus élevée parmi les personnes indiquant être moyennement ou très inquiètes pour leur santé (50 %) que parmi celles ne se disant pas du tout inquiètes (38 %) ou se disant un peu inquiètes (36 %) à ce propos.

Tableau 5.30

Consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours des 12 derniers mois selon la détresse psychologique et les inquiétudes ressenties dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	%
Part de la détresse psychologique attribuable à la pandémie de COVID-19	
Niveau de détresse élevé complètement attribuable à la pandémie	48,1 ^a
Niveau de détresse élevé partiellement attribuable à la pandémie	47,9 ^b
Niveau de détresse élevé pas du tout attribuable à la pandémie	46,3 ^c
Ne se situe pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique	37,0 ^{a,b,c}
Niveau d'inquiétude à propos de sa santé au cours des 12 derniers mois	
Moyennement ou très inquiet	50,1 ^{a,b}
Un peu inquiet	35,8 ^a
Pas du tout inquiet	37,6 ^b
Niveau d'inquiétude à propos de la santé d'un proche au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	44,3 ^a
Un peu inquiet	35,8 ^a
Pas du tout inquiet	39,2
Niveau d'inquiétude à propos de sa situation financière au cours des 12 derniers mois	
Moyennement ou très inquiet	49,1 ^a
Un peu inquiet	40,4 ^a
Pas du tout inquiet	34,4 ^a
Niveau d'inquiétude à propos du maintien de son emploi ou de ses études au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	46,0 ^{a,b}
Un peu inquiet	34,7 ^a
Pas du tout inquiet	34,8 ^b
Niveau d'inquiétude à propos de sa capacité à concilier la garde des enfants, leur enseignement et le travail au cours des 12 derniers mois¹	
Moyennement ou très inquiet	50,0 ^{a,b}
Un peu inquiet	30,9 ^a
Pas du tout inquiet	42,5 ^b

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Bien qu'incluse dans le total des proportions, la proportion de la modalité « Ne s'applique pas » de la variable n'est pas présentée dans ce tableau.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

On remarque également que le degré de solitude moyen des personnes qui ont consommé pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes est plus élevé que celui des personnes n'ayant pas consommé pour ces raisons (tableau 5.31).

Tableau 5.31

Degré de solitude des personnes ayant consommé ou non du cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021

	Moyenne	Intervalle de confiance (95 %)
Consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours des 12 derniers mois		
Oui	5,58 ^a	5,42 - 5,74
Non	5,34 ^a	5,24 - 5,45

a Exprime une différence significative entre les moyennes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Comme nous l'avons mentionné au chapitre 2, en 2021, les principaux problèmes de santé évoqués par les personnes ayant consommé du cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes au cours des 12 derniers mois sont les troubles du sommeil (54 %), l'anxiété ou la nervosité (53 %), les douleurs chroniques (53 %) et la dépression (25 %). Il est possible que la majorité de ces problèmes de santé aient été engendrés ou exacerbés par le contexte de la pandémie. Le tableau 5.32 présente la prévalence de trois de ces problèmes de santé évoqués à titre de raisons pour avoir consommé du cannabis selon la détresse psychologique et différentes inquiétudes ressenties en contexte de pandémie. Les personnes se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique sont en proportion plus nombreuses à avoir consommé en raison de l'un ou l'autre de ces trois problèmes de santé, et ce, peu importe la part de leur détresse qu'elles attribuent à la pandémie. Quant aux inquiétudes ressenties en raison de la pandémie, les résultats les plus parlants sont ceux ayant trait aux personnes ayant consommé du cannabis pour cause d'anxiété ou de nervosité. De manière générale, quelle que soit la source d'inquiétude analysée, on remarque que la proportion de personnes ayant consommé du cannabis en raison d'anxiété ou de nervosité au cours de la dernière année est plus élevée parmi les personnes moyennement ou très inquiètes (entre 61 % et 68 %) que parmi celles étant un peu inquiètes ou ne l'étant pas du tout (entre 42 % et 54 %). On constate également que les personnes moyennement ou très inquiètes pour leur situation financière, pour le maintien de leur emploi ou de leurs études ou pour la conciliation de la garde des enfants, de leur enseignement et du travail en période de pandémie sont proportionnellement plus nombreuses à avoir consommé du cannabis pour des troubles du sommeil (la proportion varie de 61 % à 66 %, selon la source d'inquiétude analysée) que les personnes étant un peu inquiètes ou ne l'étant pas du tout (la proportion varie de 37 %* à 52 %, selon l'inquiétude analysée).

Tableau 5.32

Problèmes de santé évoqués pour expliquer sa consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois, selon la détresse psychologique et les inquiétudes ressenties dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes, Québec, 2021

	Dépression	Anxiété ou nervosité	Troubles du sommeil
	%		
Part de la détresse psychologique attribuable à la pandémie de COVID-19			
Niveau de détresse élevé complètement attribuable à la pandémie	37,9 ^a	67,8 ^a	63,2 ^a
Niveau de détresse élevé partiellement attribuable à la pandémie	45,2 ^b	73,4 ^b	64,8 ^b
Niveau de détresse élevé pas du tout attribuable à la pandémie	46,9 ^{*c}	62,9 ^c	68,9 ^c
Ne se situe pas au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique	14,0 ^{a,b,c}	43,3 ^{a,b,c}	48,4 ^{a,b,c}
Niveau d'inquiétude à propos de sa santé au cours des 12 derniers mois			
Moyennement ou très inquiet	35,3 ^a	63,8 ^a	59,3
Un peu inquiet	26,1 ^a	54,4 ^a	49,1
Pas du tout inquiet	14,4 ^{*a}	41,9 ^a	55,1
Niveau d'inquiétude à propos de la santé d'un proche au cours des 12 derniers mois¹			
Moyennement ou très inquiet	30,6	61,1 ^{a,b}	58,0
Un peu inquiet	20,3	49,2 ^a	54,6
Pas du tout inquiet	20,1 [*]	43,9 ^b	48,5
Niveau d'inquiétude à propos de sa situation financière au cours des 12 derniers mois			
Moyennement ou très inquiet	39,3 ^a	63,4 ^{a,b}	60,8 ^a
Un peu inquiet	22,8 ^a	50,0 ^a	51,8
Pas du tout inquiet	13,1 ^{*a}	45,9 ^b	50,7 ^a
Niveau d'inquiétude à propos du maintien de son emploi ou de ses études au cours des 12 derniers mois¹			
Moyennement ou très inquiet	36,3 ^a	67,9 ^{a,b}	65,1 ^{a,b}
Un peu inquiet	27,5 [*]	48,8 ^a	48,4 ^a
Pas du tout inquiet	18,7 ^a	52,3 ^b	50,5 ^b
Niveau d'inquiétude à propos de sa capacité à concilier la garde des enfants, leur enseignement et le travail au cours des 12 derniers mois¹			
Moyennement ou très inquiet	27,4 [*]	63,0	65,6 ^a
Un peu inquiet	20,4 ^{**}	41,3 [*]	37,1 ^{*a,b}
Pas du tout inquiet	18,2 [*]	49,6	52,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Bien qu'incluse dans le total des proportions, la proportion de la modalité « Ne s'applique pas » de la variable n'est pas présentée dans ce tableau.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

De plus, au Québec en 2021, les personnes ayant consommé du cannabis pour une dépression, de l'anxiété ou de la nervosité, ou encore des troubles du sommeil présentent un degré de solitude moyen plus important que les personnes qui n'ont pas consommé pour de tels problèmes (tableau 5.33).

La proportion de consommateurs qui indiquent avoir fait usage de cannabis en raison de leur anxiété est plus élevée chez ceux dont la situation d'emploi a été affectée par la pandémie de COVID-19 (57 %) que chez ceux pour qui la pandémie n'a pas eu d'effet sur leur situation d'emploi (43 % ; tableau 5.34). En outre, la proportion de consommateurs qui ont fait usage de cannabis pour cause de dépression est plus élevée chez ceux qui ont perdu leur emploi ou n'ont pas pu être embauchés en raison de la pandémie (31 %) que chez ceux à qui ce n'est pas arrivé (22 %).

Tableau 5.33

Degré de solitude des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois en raison de l'existence de problèmes de santé ou non, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes, Québec, 2021

	Moyenne	Intervalle de confiance (95 %)
Dépression		
Oui	6,45 ^a	6,13 - 6,77
Non	5,30 ^a	5,13 - 5,48
Anxiété ou nervosité		
Oui	6,02 ^a	5,81 - 6,23
Non	5,09 ^a	4,88 - 5,30
Troubles du sommeil		
Oui	5,86 ^a	5,64 - 6,08
Non	5,27 ^a	5,07 - 5,47

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les moyennes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Tableau 5.34

Problèmes de santé évoqués pour expliquer sa consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques liées à la situation d'emploi dans le contexte de la pandémie de COVID-19, population de 15 ans et plus ayant travaillé et consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes, Québec, 2021

	Dépression	Anxiété ou nervosité	Troubles du sommeil
	%		
Situation d'emploi affectée par la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois			
Oui	26,7	56,8 ^a	56,1
Non	18,9 ^{**}	43,2 ^a	50,7
Perte temporaire ou définitive de son emploi ou impossibilité d'être embauché au cours des 12 derniers mois à cause de la pandémie de COVID-19			
Oui	30,9 ^a	52,3	59,2
Non	22,0 ^a	57,2	52,7

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

5.3 Évolution des sources d'approvisionnement du cannabis consommé

5.3.1 Sources d'approvisionnement

Évolution de 2018 à 2021

Note méthodologique

Dans les trois éditions de l'enquête, la même question générale a été utilisée pour traiter des différentes sources d'approvisionnement du cannabis. Toutefois, pour l'EQC 2019 et l'EQC 2021, deux choix de plus ont été proposés, soit « *Auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC), en ligne ou en boutique* » et « *Auprès d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec* », afin que la question couvre la majorité des sources disponibles d'approvisionnement du cannabis, pour toute la période de couverture des enquêtes. Naturellement, aucune comparaison ne peut être effectuée avec l'EQC 2018 pour les deux sources d'approvisionnement qui ont été ajoutées après cette édition. De plus, comme la liste des sources d'approvisionnement a changé dès l'EQC 2019, la comparaison n'est pas non plus possible avec l'EQC 2018 en ce qui concerne l'information contenue dans la catégorie « *Autre source* ».

Depuis 2018, la façon dont les consommateurs de cannabis s'approvisionnent a grandement changé. Ces changements sont illustrés à la figure 5.12, qui présente les sources d'approvisionnement les plus fréquentes. Un des principaux constats est que la proportion de consommateurs s'étant procuré du cannabis auprès d'un membre de la famille ou d'un ami au cours des 12 derniers mois a significativement diminué : elle est passée de 78 % en 2018 à 42 % en 2021. La proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un fournisseur illégal a aussi diminué : alors qu'elle s'établissait à 32 % en 2018, elle se situe à 11 % en 2021. À l'inverse, on constate qu'entre 2019 et 2021, la proportion de consommateurs qui se sont approvisionnés à la SQDC est passée de 45 % à 70 %. Rappelons ici que l'enquête de 2019 a été menée de février à juin 2019, ce qui signifie que les questions qui portaient sur les 12 derniers mois couvrent une période de 4 à 8 mois avant l'ouverture de la SQDC, selon le moment où le répondant a rempli le questionnaire. Il faut donc tenir compte de cette limite pour l'interprétation du résultat de 2019. De manière générale, pour toutes les sources d'approvisionnement, on constate que les changements dans les habitudes d'approvisionnement observées pour la totalité des consommateurs se sont produits tant chez les hommes que chez les femmes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Figure 5.12

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le genre, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

a,b Pour une source et une population données, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Les habitudes d'approvisionnement des consommateurs de 15 ans et plus ayant fait usage de cannabis au cours des 12 derniers mois ont varié dans le temps, et ce, différemment selon le groupe d'âge (figure 5.13). Tout d'abord, la proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un membre de la famille ou d'un ami a diminué entre 2018 et 2021 chez les 21 ans et plus, qui comprend 4 groupes d'âge dans notre analyse : alors qu'elle variait entre 73 % et 79 % en 2018, elle oscille entre environ 33 % et 47 % en 2021. Soulignons que les 18-20 ans sont également proportionnellement moins nombreux à s'être procurés du cannabis auprès d'un membre de la famille ou d'un ami en 2019 et en 2021 (proportions respectives de 68 % et 73 %) qu'en 2018 (83 %).

Ensuite, chez les 21 ans et plus, la proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un fournisseur illégal a diminué entre 2018 et 2021. Une diminution, bien que moins marquée, est également constatée chez les 18-20 ans ; en effet, près de 30 % d'entre eux s'étaient procuré du cannabis auprès d'un fournisseur illégal en 2018, alors que 20 % se sont approvisionnés auprès d'une telle source en 2021. Il faut toutefois souligner que la proportion de consommateurs qui se sont approvisionnés à la SQDC a diminué dans ce groupe d'âge entre 2019 et 2021 (proportions respectives de 45 % à 33 % pour ces deux années), alors qu'elle a augmenté dans tous les groupes d'âge à partir de 21 ans. Rappelons que ces résultats concordent avec le rehaussement de l'âge légal pour acheter du cannabis au Québec, qui est passé de 18 à 21 ans le 1^{er} janvier 2020 (Québec, 2018). Alors que le tiers des consommateurs de 18 à 20 ans indiquent s'être approvisionnés en cannabis à la SQDC en 2021, on peut supposer que ce résultat reflète le fait qu'ils ont consommé du cannabis provenant de la SQDC, mais ne l'ont pas acheté eux-mêmes à cet endroit. Mentionnons également le fait que près de 10 %* des consommateurs de 18 à 20 ans indiquent s'être approvisionnés auprès d'une source légale dans une autre province.

Figure 5.13

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2021



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

a,b Pour une source et un groupe d'âge donnés, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

5.4 Évolution des perceptions à l'égard du cannabis

5.4.1 Acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis

Évolution de 2018 à 2021

Note méthodologique

Lors de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021, la question portant sur la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales a été posée avant celle portant sur la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle d'alcool et celle portant sur la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de

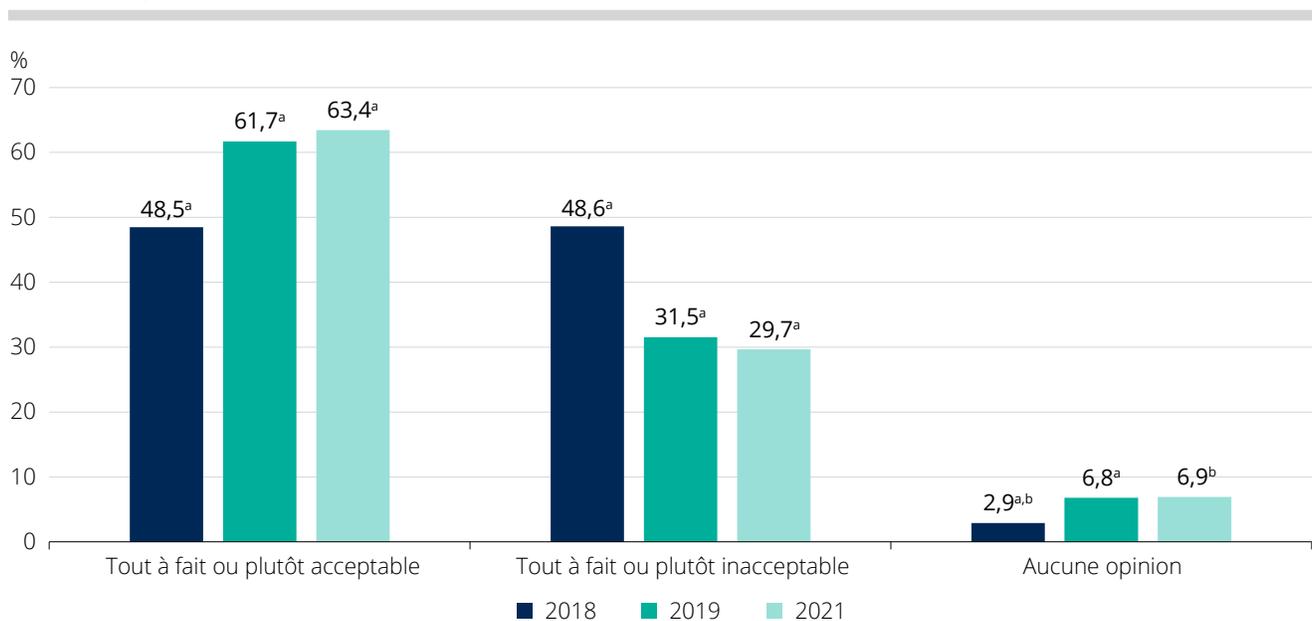
tabac. Toutefois, lors de l'EQC 2018, les questions relatives à l'alcool et au tabac avaient été posées en premier. La comparaison avec l'EQC 2018 doit être faite avec prudence, car le changement de l'ordre des questions peut avoir eu une incidence sur les résultats obtenus, notamment chez les personnes qui ont répondu au questionnaire par téléphone (environ 20 % à 25 % des répondants, selon l'édition de l'enquête). Ces questions apparaissaient à l'écran en même temps dans le questionnaire Web.

Lorsque l'on compare les résultats des différentes éditions de l'EQC (figure 5.14), on note que la proportion de Québécois de 15 ans et plus qui estiment qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales a augmenté significativement entre 2018 et 2019 : elle est passée de 48 % à 62 %. Par la suite, elle a encore augmenté, bien que dans une moindre mesure, pour s'établir à 63 % en 2021.

En contrepartie, la proportion de personnes jugeant que la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales est tout à fait ou plutôt inacceptable a diminué. On remarque également une augmentation de la proportion de personnes qui disent n'avoir aucune opinion sur le sujet, laquelle est passée de 2,9 % en 2018 à 7 % en 2019 et en 2021.

Figure 5.14

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019 et 2021



a,b Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Comme illustré dans le tableau 5.35, la tendance qui pointe vers une plus grande acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales est constatée tant chez les hommes que chez les femmes, ainsi que dans tous les groupes d'âge.

Tableau 5.35

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019 et 2021

	Tout à fait ou plutôt acceptable			Tout à fait ou plutôt inacceptable			Aucune opinion		
	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021
	%								
Genre									
Homme	52,7 ^{a,b}	65,2 ^a	66,9 ^b	44,7 ^a	28,8 ^a	26,7 ^a	2,6 ^{a,b}	6,0 ^a	6,4 ^b
Femme	44,3 ^{a,b}	58,2 ^a	60,0 ^b	52,5 ^{a,b}	34,2 ^a	32,6 ^b	3,2 ^{a,b}	7,6 ^a	7,4 ^b
Âge									
15-17 ans	44,7 ^{a,b}	57,0 ^a	55,6 ^b	50,8 ^{a,b}	35,2 ^a	36,3 ^b	4,5 ^{a,b}	7,9 ^a	8,1 ^b
18-24 ans	64,4 ^a	74,4 ^a	78,3 ^a	32,8 ^a	19,5 ^a	16,7 ^a	2,8 ^{a,b}	6,2 ^a	5,1 ^b
25-34 ans	63,1 ^{a,b}	74,1 ^a	77,0 ^b	34,4 ^a	21,6 ^a	17,4 ^a	2,5 ^{*a,b}	4,4 ^a	5,6 ^b
35-54 ans	46,3 ^a	60,4 ^a	64,5 ^a	50,8 ^a	33,6 ^a	30,0 ^a	2,9 ^{a,b}	6,0 ^a	5,4 ^b
55 ans et plus	40,6 ^{a,b}	55,2 ^a	54,6 ^b	56,5 ^{a,b}	36,4 ^a	36,5 ^b	3,0 ^{*a,b}	8,4 ^a	8,9 ^b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Pour une perception et une ligne données, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

5.4.2 Niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation de cannabis

Évolution de 2018 à 2021

Lorsque l'on regarde l'évolution dans le temps de la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis (tableau 5.36), on note que la proportion de Québécois de 15 ans et plus qui estiment qu'elle ne comporte aucun risque pour la santé est moins élevée en 2021 (18 %) qu'en 2018 (21 %) et en 2019 (21 %). Ce constat se confirme tant chez les hommes que chez les femmes, ainsi que chez les adolescents de 15 à 17 ans, les jeunes de 18 à 24 ans et les personnes de 55 ans et plus. En revanche, la proportion de personnes qui pensent que le risque est minime est

plus grande en 2021 (45 %) qu'en 2019 (42 %) et en 2018 (39 %). On note également une légère diminution, entre 2018 et 2021, de la proportion de personnes qui considèrent que la consommation occasionnelle de cannabis entraîne un risque modéré (28 % en 2018 c. 26 % en 2021) ou élevé pour la santé (12 % en 2018 c. 11 % en 2021). Pour ce qui est de la perception d'un risque modéré, la baisse est observée chez les femmes, ainsi que chez les 18-24 ans, les 25-34 ans et les 35-54 ans. En ce qui a trait à la perception d'un risque élevé, la baisse entre 2018 et 2021 est constatée chez les femmes et chez les 35-54 ans.

Tableau 5.36

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019 et 2021

	Aucun risque			Risque minime			Risque modéré			Risque élevé		
	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021
	%											
Total	20,8^a	21,1^b	18,4^{a,b}	38,9^a	41,9^a	44,8^a	28,2^{a,b}	26,4^a	26,1^b	12,2^{a,b}	10,6^a	10,8^b
Genre												
Homme	24,0 ^a	23,7 ^b	20,9 ^{a,b}	39,9 ^{a,b}	43,4 ^a	45,5 ^b	24,9	23,9	23,6	11,2 ^a	9,0 ^a	10,0
Femme	17,5 ^a	18,6 ^b	15,8 ^{a,b}	38,0 ^a	40,5 ^b	44,1 ^{a,b}	31,4 ^{a,b}	28,8 ^a	28,5 ^b	13,1 ^a	12,1	11,6 ^a
Âge												
15-17 ans	17,0 ^a	13,9 ^a	10,1 ^a	44,4 ^{a,b}	48,3 ^a	48,1 ^b	31,2	31,2	33,5	7,4	6,6 ^a	8,3 ^a
18-24 ans	30,2 ^a	25,6 ^a	22,9 ^a	42,5 ^a	48,8 ^a	52,9 ^a	21,4 ^a	20,6	18,7 ^a	5,9	5,1	5,5
25-34 ans	25,1	25,1	23,8	44,8 ^a	48,1	50,9 ^a	22,8 ^a	20,9	18,2 ^a	7,3	5,8	7,0
35-54 ans	17,4 ^a	19,5 ^a	17,5	38,8 ^a	41,1 ^b	44,0 ^{a,b}	29,6 ^a	27,6	26,7 ^a	14,3 ^{a,b}	11,8 ^a	11,8 ^b
55 ans et plus	19,7 ^a	20,5 ^b	16,6 ^{a,b}	35,2 ^a	37,8	40,8 ^a	30,6	28,6	29,8	14,5	13,2	12,9

a,b Pour un niveau de risque et une ligne donnés, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

En ce qui concerne la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation régulière de cannabis (tableau 5.37), on note une légère diminution, entre 2018 et 2021, de la proportion de personnes jugeant qu'elle ne comporte aucun risque (6 % c. 4,9 %), un constat qui se confirme chez les adolescents de 15 à 17 ans (4,0 % c. 2,2 %*) et chez les jeunes de 18 à 24 ans (9 % c. 7 %). On observe également une baisse de la proportion de personnes estimant qu'une consommation régulière entraîne un risque élevé pour la santé : elle est passée de 49 % en 2018 à 46 % en 2019, avant de s'établir à 41 % en 2021. La proportion de personnes qui considèrent qu'une consommation régulière pose un risque élevé

pour la santé est plus faible en 2021 qu'en 2018 et en 2019 tant chez les hommes que chez les femmes, ainsi que dans tous les groupes d'âge, sauf chez les adolescents de 15 à 17 ans. En revanche, on remarque, entre 2018 et 2021, une augmentation de la proportion de personnes qui pensent que la consommation régulière de cannabis comporte un risque minime (14 % en 2018 c. 16 % en 2021) ou modéré (32 % en 2018 c. 38 % en 2021). Toutefois, on note une diminution de la proportion d'adolescents de 15 à 17 ans qui estiment que la consommation régulière de cannabis entraîne un risque minime pour la santé (13 % en 2018 c. 10 % en 2021).

Tableau 5.37

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation régulière de cannabis selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019 et 2021

	Aucun risque			Risque minime			Risque modéré			Risque élevé		
	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021
	%											
Total	5,8^a	5,2	4,9^a	13,6^{a,b}	15,4^a	16,3^b	31,8^a	33,1^b	37,6^{a,b}	48,8^a	46,4^a	41,2^a
Genre												
Homme	7,2 ^a	5,9 ^a	6,1	16,4 ^{a,b}	18,4 ^a	19,3 ^b	33,7 ^a	34,6 ^b	38,5 ^{a,b}	42,7 ^a	41,1 ^b	36,0 ^{a,b}
Femme	4,5	4,4	3,8	10,9 ^a	12,4	13,3 ^a	29,9 ^a	31,7 ^b	36,7 ^{a,b}	54,8 ^a	51,5 ^a	46,3 ^a
Âge												
15-17 ans	4,0 ^a	2,9	2,2 ^{*a}	12,6 ^{a,b}	9,5 ^a	9,6 ^b	32,3 ^{a,b}	36,2 ^a	38,3 ^b	51,2	51,4	49,9
18-24 ans	9,2 ^{a,b}	7,0 ^a	6,6 ^b	19,8	19,0 ^a	21,7 ^a	35,7 ^a	38,3 ^b	41,9 ^{a,b}	35,3 ^a	35,7 ^b	29,8 ^{a,b}
25-34 ans	8,6	7,3	7,1	18,8 ^a	20,2 ^b	24,6 ^{a,b}	35,8 ^a	37,4	39,3 ^a	36,8 ^a	35,1 ^b	29,0 ^{a,b}
35-54 ans	4,9	5,0	5,0	12,0 ^a	13,4 ^b	15,4 ^{a,b}	29,7 ^a	31,6 ^b	36,9 ^{a,b}	53,5 ^a	50,1 ^a	42,7 ^a
55 ans et plus	4,8	4,2	3,9	11,3 ^a	14,7 ^a	13,0	30,8 ^a	31,1 ^b	36,4 ^{a,b}	53,1 ^a	50,0 ^b	46,7 ^{a,b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Pour un niveau de risque et une ligne donnés, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

5.4.3 Nombre de personnes de l'entourage consommant du cannabis

Perception du nombre de personnes de l'entourage qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement

En 2018 et 2021, cet indicateur a été construit à partir de la question suivante, qui a été posée à toutes les personnes de 15 ans et plus : « Selon vous, parmi les personnes de votre entourage (amis, connaissances, collègues et membres de votre famille), combien consomment du cannabis (à l'occasion ou régulièrement) ? ».

Les choix de réponses étaient : « Chacune d'entre elles », « La plupart d'entre elles », « Environ la moitié d'entre elles », « Quelques-unes d'entre elles », « Aucune d'entre elles ». Pour les analyses, on a regroupé les deux premiers choix de réponses pour former la catégorie « Chacune ou la plupart d'entre elles ».

Comparaison entre 2018 et 2021

En 2021, 51 % des Québécois de 15 ans et plus estiment que quelques-unes des personnes de leur entourage consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement, alors que 11 % considèrent qu'environ la moitié d'entre elles le font (tableau 5.38). Les proportions observées en 2018 étaient légèrement inférieures (respectivement 50 % et 10 %). En revanche, on constate une baisse entre 2018 et 2021 de la proportion de Québécois qui pensent qu'aucune personne de leur entourage n'en consomme (elle est passée de 35 % à 32 %).

Lorsque l'on examine la répartition des Québécois de 15 ans et plus par groupes d'âge (tableau 5.38), on note que la proportion de personnes qui considèrent qu'environ la moitié des personnes de leur entourage consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement a augmenté entre 2018 et 2021 chez les personnes de 25 à 34 ans (17 % c. 22 %) et chez celles de 35 à 54 ans (8 % c. 11 %). Le contraire est observé chez les adolescents de 15 à 17 ans : la proportion de jeunes qui pensent qu'environ la moitié des personnes de leur entourage consomment du cannabis de façon occasionnelle ou régulière a diminué entre 2018 et 2021 (15 % c. 10 %). En outre, la proportion d'adolescents qui estiment qu'aucune d'entre elles n'en consomme a augmenté entre ces deux années (23 % c. 32 %).

Tableau 5.38

Perception du nombre de personnes de l'entourage qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2021

	Chacune ou la plupart d'entre elles		Environ la moitié d'entre elles		Quelques-unes d'entre elles		Aucune d'entre elles	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021
	%							
Total	6,2	6,0	9,6^a	10,6^a	49,6^a	51,2^a	34,6^a	32,2^a
Âge								
15-17 ans	11,3 ^a	7,6 ^a	15,5 ^a	10,4 ^a	50,3	50,1	22,9 ^a	31,9 ^a
18-24 ans	16,7	15,7	19,2	19,7	50,3	51,0	13,8	13,6
25-34 ans	11,4	11,1	17,3 ^a	22,3 ^a	53,3	51,4	17,9 ^a	15,2 ^a
35-54 ans	4,4	4,9	8,3 ^a	11,0 ^a	54,0	55,7	33,3 ^a	28,4 ^a
55 ans et plus	2,5*	2,4	4,4	3,7	44,1	47,8	49,0	46,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une perception et une ligne données, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2021.

5.4.4 Perception des effets de la consommation sur la capacité de conduire

Évolution de 2018 à 2021

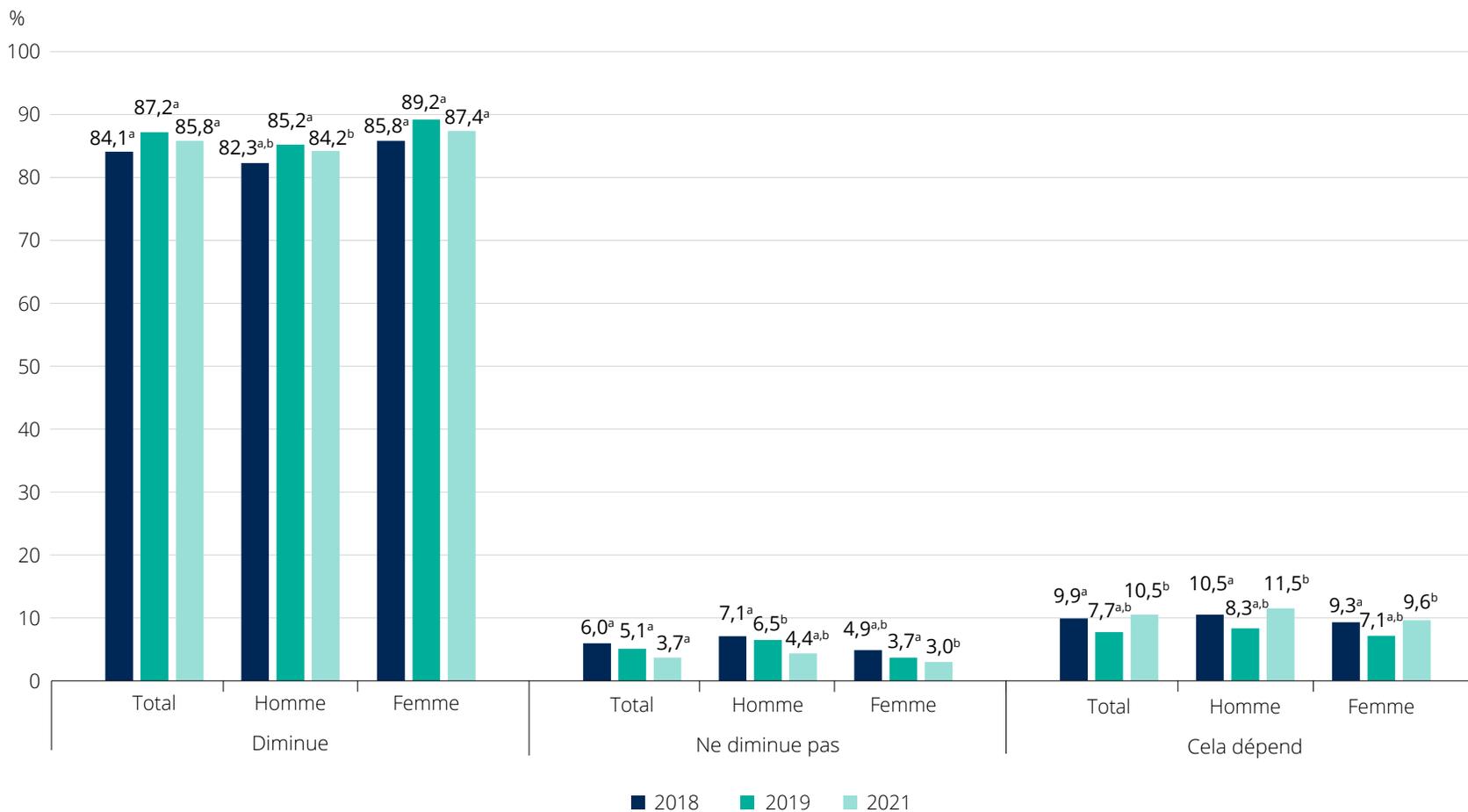
Note méthodologique

Depuis l'EQC 2019, la question sur laquelle se fonde l'indicateur n'est plus exactement la même que celle qui a été posée lors de l'EQC 2018. Ainsi, « *La consommation de cannabis diminue-t-elle la capacité de conduire ?* » a remplacé « *La consommation de cannabis nuit-elle à la capacité de conduire ?* ». De plus, le choix de réponse « *Cela dépend, veuillez préciser* » proposé lors de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 est devenu « *Cela dépend* » lors de l'EQC 2021. En 2021, les personnes qui avaient sélectionné ce choix avaient alors une question à choix multiples à répondre. La comparaison de cet indicateur entre les éditions est considérée comme possible étant donné qu'il est construit uniquement sur la base des réponses « *Diminue* », « *Ne diminue pas* » et « *Cela dépend* » et que les précisions fournies (à la question ouverte ou avec des choix de réponses multiples, selon l'édition de l'enquête) ne sont pas prises en compte.

En comparant les résultats de l'EQC 2021 à ceux des deux éditions précédentes de l'enquête (figure 5.15), on constate que la proportion de Québécois de 15 ans et plus qui estiment que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule a légèrement diminué entre 2019 et 2021 (87 % c. 86 %), après une augmentation observée entre 2018 et 2019 (84 % c. 87 %). Par ailleurs, la proportion de personnes ayant cette perception est légèrement plus élevée en 2021 qu'en 2018, et ce, tant chez les hommes (84 % c. 82 %) que chez les femmes (87 % c. 86 %). On observe également une baisse de la proportion de Québécois qui estiment que la consommation de cannabis ne diminue pas la capacité de conduire un véhicule, laquelle est passée de 6 % en 2018 à 5 % en 2019, avant de se fixer à 3,7 % en 2021. Cette diminution s'observe tant chez les femmes (4,9 % en 2018 c. 3,0 % en 2021) que chez les hommes (7 % en 2018 c. 4,4 % en 2021). En outre, entre 2019 et 2021, on remarque une hausse de la proportion de personnes qui considèrent que l'effet de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire dépend de différents facteurs (8 % c. 11 %), un constat qui se confirme tant chez les hommes (8 % c. 11 %) que chez les femmes (7 % c. 10 %).

Figure 5.15

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019 et 2021



a,b Pour une perception et une population données, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

L'évolution dans le temps de la perception de l'effet de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule varie en fonction du groupe d'âge (tableau 5.39). Ainsi, la proportion d'adolescents de 15 à 17 ans qui estiment que la consommation de cannabis diminue cette capacité a légèrement baissé entre 2019 et 2021 (90 % c. 88 %). En revanche, on note une augmentation entre 2018 et 2021 de la proportion de personnes ayant cette perception chez les 18-24 ans (78 % c. 82 %) et chez les 25-34 ans (79 % c. 82 %). Dans tous les groupes d'âge sauf celui des 55 ans et plus, la proportion de personnes qui considèrent que la consommation de

cannabis ne diminue pas la capacité de conduire est plus faible en 2021 (2,6 % à 4,0 %) qu'en 2018 et en 2019 (4,5 % à 8 %). Enfin, on remarque que la proportion de personnes qui jugent que l'effet de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire dépend de différents facteurs est plus élevée en 2021 qu'en 2018 et en 2019 chez les adolescents de 15 à 17 ans (10 % c. 7 % et 5 %) et chez les personnes de 35 à 54 ans (10 % c. 8 % et 7 %). La proportion de personnes ayant cette perception est également plus grande en 2021 qu'en 2019 chez les 18-24 ans (14 % c. 10 %) et chez les 25-34 ans (14 % c. 11 %).

Tableau 5.39

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019 et 2021

	Diminue			Ne diminue pas			Cela dépend		
	2018	2019	2021	2018	2019	2021	2018	2019	2021
	%								
Âge									
15-17 ans	87,8 ^a	90,1 ^{a,b}	87,7 ^b	5,1 ^a	4,5 ^b	2,7 ^{a,b}	7,1 ^a	5,3 ^a	9,6 ^a
18-24 ans	78,4 ^{a,b}	83,9 ^a	82,4 ^b	8,0 ^a	5,6 ^a	3,4 ^a	13,7 ^a	10,5 ^{a,b}	14,2 ^b
25-34 ans	79,0 ^{a,b}	83,0 ^a	82,4 ^b	7,7 ^a	6,3 ^b	4,0 ^{a,b}	13,3 ^a	10,7 ^{a,b}	13,6 ^b
35-54 ans	86,6	88,1	87,3	5,6 ^a	5,1 ^b	2,6 ^{a,b}	7,7 ^a	6,8 ^b	10,1 ^{a,b}
55 ans et plus	85,2	88,7	86,5	5,2	4,4	4,6	9,6	6,9	8,9

a,b Pour une perception et une ligne données, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des années au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

Conclusion

Depuis la légalisation du cannabis au Canada en 2018, bon nombre de phénomènes connexes à la consommation évoluent dans la société. Dans ce chapitre, nous avons décrit les grandes lignes de l'évolution des prévalences de consommation, du portrait et des habitudes des consommateurs, et des perceptions à l'égard du cannabis au Québec entre 2018 et 2021.

La consommation de cannabis au Québec depuis 2018

Deux indicateurs de l'EQC sont particulièrement intéressants dans le contexte actuel : la prévalence de consommation et le type de consommateur au cours des **trois mois** précédant l'enquête. Ces deux indicateurs fournissent une information très utile pour comprendre l'évolution de la situation au Québec en regard du contexte social, tout en n'étant pas influencés par le moment où les données sont recueillies. On constate que la proportion de personnes ayant consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête a évolué dans les dernières années, passant de 11 % en 2018 (avant la légalisation) à 13 % en 2019 (après la légalisation), puis à près de 15 % en 2021 pendant la pandémie de COVID-19. En parallèle, on observe qu'en 2019, soit juste après la légalisation, la proportion des personnes ayant consommé moins d'une fois par mois a augmenté en comparaison de 2018, puis est descendue en 2021 à une valeur inférieure à celle observée en 2018. Ces données nous laissent penser que bien que l'on note une augmentation de la proportion totale de consommateurs au Québec, cette augmentation progresse au même rythme que ce qui est observé au Canada depuis plus de 15 ans, soit bien avant la légalisation (Rotermann, 2019). En outre, l'augmentation du nombre de personnes ayant consommé peu fréquemment en 2019, suivie, en 2021, d'un retour à des valeurs pré-légalisation (et même inférieures), pourraient correspondre à des changements transitoires durant la période post-légalisation, une période durant laquelle une proportion de la population aurait pu expérimenter la consommation de cannabis, mais sans que ça ne se traduise par une nouvelle habitude. Soulignons toutefois que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir amplifié le phénomène en réduisant la fréquence de consommation de certains consommateurs (Roberts et autres, 2021; Schmidt et autres, 2021; United Nations

Office on Drugs and Crime, 2021a). La prochaine édition de l'EQC permettra d'observer l'évolution des tendances relatives à la fréquence de consommation.

Dans l'EQC, la série d'indicateurs permettant de suivre les changements de façon plus détaillée est celle portant sur les **12 mois** précédant l'enquête. En 2021, soit deux ans après l'édition précédente de l'EQC, la proportion de consommateurs a augmenté d'un peu moins de quatre points de pourcentage. Ainsi, si près d'une personne sur cinq a consommé du canna-

bis au cours de la dernière année, ce sont surtout les Québécois de 25 ans et plus qui sont de plus en plus nombreux à consommer. Les jeunes de 15 à 17 ans sont, quant à eux, moins nombreux qu'en 2018 à consommer du cannabis. Encore une fois, ces tendances correspondent aux observations faites au Québec et au Canada depuis plusieurs années et depuis avant la légalisation (Rotermann, 2019 ; Traoré et autres, 2014). Les dernières analyses des données de plusieurs enquêtes nationales du Canada (Fischer et autres, 2021a) corroborent dans l'ensemble les résultats de l'EQC présentés dans ce chapitre.

Les habitudes de consommation de cannabis et les risques pour la santé

Plusieurs indicateurs de l'EQC permettent de faire le suivi de certains aspects liés à la consommation qui pourraient être associés à des risques pour la santé (Fischer et autres, 2021b ; Fischer et autres, 2017 ; Hasin, 2018). En premier lieu, il est souhaitable de retarder autant que possible l'âge d'initiation à la consommation de cannabis. Dans l'EQC, les consommateurs indiquent à quel âge ils ont consommé pour la première fois et l'analyse est faite pour les consommateurs de plus de 21 ans selon certaines catégories d'âge d'initiation (avant 15 ans,

Les prévalences et les habitudes de consommation font l'objet d'un suivi dans le temps afin que l'on soit en mesure de dresser un portrait complet de l'évolution des expériences des Québécois avec le cannabis et de leurs perceptions à l'égard de cette substance.

15-17 ans, 18-20 ans et 21 ans et plus). Bien qu'aucune différence significative n'ait été détectée depuis 2018 dans la proportion relative pour chacune de ces catégories, l'âge moyen d'initiation au cannabis a augmenté, passant de 18,5 ans (IC à 95 % : 18,2 ; 18,7) en 2018 à 19,3 ans (IC à 95 % : 19,1 ; 19,5) en 2021. Ces valeurs sont proches des estimations pour le Québec (18,8 ans en 2019 chez les 12 ans et plus (Statistique Canada, 2021c)) et le Canada (20 ans en 2021 chez les répondants de 16 ans et plus (Santé Canada, 2021c)). Même si les résultats des différentes enquêtes concordent, n'oublions pas que certains jeunes pourraient avoir vu leur initiation au cannabis retardée en raison de la diminution des occasions sociales de consommer en 2020-2021 dans le contexte de la pandémie (Leatherdale et autres, 2021). Il sera important de continuer à suivre cet indicateur au Québec pour voir si on observe des changements plus marqués dans les prochaines années.

Au Québec, on constate que certaines habitudes de consommation évoluent au fil du temps et s'approchent des recommandations pour une consommation à faible risque. Par exemple, depuis 2018, on observe une diminution de la proportion de consommateurs qui indiquent avoir fumé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, une méthode de consommation qui implique la combustion du cannabis et qui est associée à des répercussions négatives sur la santé respiratoire (Fischer et autres, 2021b ; Fischer et autres, 2019 ; Russell et autres, 2018). De même, on ne détecte pas d'augmentation significative de la proportion des consommateurs quotidiens depuis la légalisation. On constate également que la proportion des consommateurs qui ne connaissent pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils consomment diminue. Cependant, certains comportements demeurent préoccupants. En effet, il reste que près d'un consommateur sur six consomme du cannabis quotidiennement, ce qui est une proportion non négligeable. Par ailleurs, bien que depuis 2019 on observe une plus grande proportion de consommateurs qui connaissent le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils consomment, ce résultat s'accompagne du fait, qu'en 2021, ils sont plus nombreux à indiquer consommer des produits contenant exclusivement ou majoritairement du THC. Sachant que la consommation de produits de cannabis contenant un niveau élevé de THC est un facteur de risque pour plusieurs problèmes de santé aigus et chroniques (Fischer et autres, 2021b ; Fischer et autres, 2019), il s'agit là d'un indicateur d'intérêt pour les prochaines années. En

contreponds de la diminution du nombre de fumeurs de cannabis, on observe une augmentation significative de la proportion des personnes qui consomment du cannabis en le mangeant, en le buvant, en l'ingérant sous forme de pilule, de gélule ou de capsule, ou en le consommant sous forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral (*spray*). Ces méthodes de consommation font écho aux produits offerts sur le marché légal depuis 2018. Une des méthodes qui nécessiterait toutefois un suivi serré est le vapotage de cannabis. Les produits de vapotage légaux ne sont pas offerts au Québec, mais cette pratique, permise par la loi canadienne, a connu une augmentation de près de 20 points de pourcentage chez les 15-17 ans entre 2019 et 2021 au Québec. Ces résultats concordent avec ceux observés plus largement au Canada et aux États-Unis chez les adolescents (Hammond et autres, 2021 ; Lim et autres, 2021). Cette méthode a l'avantage de ne pas impliquer de combustion, et pourrait donc être moins risquée pour la santé que de fumer du cannabis. Cependant, comme les produits de vapotage de cannabis légaux ne sont pas disponibles au Québec, il est difficile de connaître et de contrôler les produits de cannabis (souvent très concentrés en THC) qui sont vapotés et leur contenu en contaminants, et donc les risques pour la santé qui y sont associés (Chadi et autres, 2020 ; Giroud et autres, 2015 ; Lim et autres, 2021 ; Ontario Provincial Police, 2021 ; Windle et autres, 2019). Notons de plus qu'ils sont associés à des techniques de consommation à risque, comme l'inhalation profonde, et ce particulièrement chez les jeunes.

L'approvisionnement auprès d'une source légale représente une manière jugée plus sécuritaire d'accéder au cannabis. En 2021, on observe une baisse significative de la proportion de consommateurs qui indiquent s'approvisionner auprès d'un fournisseur illégal (de 32 % en 2018 à 11 % en 2021), en particulier chez les 21 ans et plus. On constate aussi une diminution de l'approvisionnement auprès d'amis ou de membres de la famille, encore une fois de façon marquée chez les 21 ans et plus, un résultat qui pourrait être corrélé avec une meilleure connaissance des produits consommés. Notons que du côté des 18-20 ans, chez qui la proportion de consommateurs ne semble pas avoir varié significativement, on observe entre 2019 et 2021 une diminution de trois points de pourcentage de l'approvisionnement auprès d'un fournisseur illégal, et une diminution de près de 12 points de pourcentage de l'achat à la SQDC (à la suite de la modification de l'âge légal pour acheter et posséder

du cannabis au Québec, qui est passé de 18 à 21 ans). Toujours pour les 18-20 ans, on observe que, depuis 2019, la proportion s'étant approvisionnée auprès d'amis ou de membres de la famille ainsi que d'une source légale dans une autre province tend à augmenter, même si de petits effectifs dans certains groupes nous empêchent de conclure précisément.

La consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes

Beaucoup d'informations, fondées ou non, circulent depuis quelques années concernant la consommation de cannabis pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes. Les motivations des personnes qui consomment du cannabis pour soulager différents maux peuvent donc varier, et leur consommation peut avoir été autorisée ou non par un médecin. Bien que la manière de mesurer le fait de consommer pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes ait varié entre les éditions et qu'il ne soit pas possible de comparer directement les résultats de 2021 avec ceux de 2018 et 2019, on observe une nette augmentation de la proportion des personnes indiquant consommer pour ces raisons en 2021.

Plusieurs éléments pourraient expliquer ce phénomène. Tout d'abord, la modification de la mesure peut assurément avoir influencé ce résultat. En effet, il se peut que l'ampleur réelle du phénomène de la consommation de cannabis pour un problème de santé ou pour soulager des symptômes soit sous-estimée en 2018 et 2019, dans la mesure où ce motif de consommation était le premier d'une liste, et qu'il pourrait avoir été « dilué » parmi d'autres choix de réponses (p. ex., « *pour aider au sommeil* », « *pour aider avec les émotions* »). Aussi, en 2021, les répondants devaient seulement indiquer s'ils avaient ou non consommé du cannabis pour des raisons médicales ou de santé. Il se pourrait donc qu'ils aient donné une réponse positive en assimilant des raisons de consommation autres à des raisons médicales ou de santé. Enfin, sachant que les termes « raisons médicales » et « raisons de santé » sont relativement flous pour les consommateurs et que l'automédication et la consommation avec autorisation médicale peuvent entrer ou non dans les deux catégories (Goodman et autres, 2019), il convient d'interpréter les données de l'EQC 2021 avec

prudence. En parallèle, soulignons toutefois que l'âge moyen des consommateurs a augmenté entre 2018 et 2021 (de 34,2 ans en 2018 à 37,4 ans en 2021) en raison de l'augmentation de la proportion des consommateurs de 25 ans et plus. Le fait que ce soit principalement les 35-54 ans et les 55 ans et plus qui consomment pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes explique en partie le bond marqué que l'on observe dans la proportion de personnes qui consomment pour ces raisons. De telles constatations ont également été faites au Canada (Statistique Canada, 2019b), où une consommation à des fins médicales est plus courante à des âges plus avancés. Finalement, lorsqu'interrogés sur les problèmes de santé ou les symptômes pour lesquels ils consomment, les répondants ont été nombreux à mentionner la dépression, l'anxiété ou la nervosité, et les troubles du sommeil, des conditions qui ont été en hausse pendant la pandémie de COVID-19 (Roberts et autres, 2021). Ainsi, il est donc probable que la hausse observée au chapitre de la consommation pour des raisons médicales ou pour soulager des symptômes soit réelle, même si elle est difficile à chiffrer en raison de la modification de la mesure.

La consommation de cannabis en période de pandémie de COVID-19

Au niveau populationnel, les changements de consommation potentiellement associés à la pandémie de COVID-19 peuvent être évalués en mesurant le nombre de personnes qui consomment, la quantité de cannabis qui est consommée ou la fréquence de consommation pour cette période (United Nations Office on Drugs and Crime, 2021a). Dans l'EQC, pendant les trois mois précédant l'enquête (une période pendant laquelle la pandémie de COVID-19 avait cours), nous avons observé que près de 15 % des Québécois ont consommé du cannabis en 2021 et que l'augmentation par rapport à 2019 est du même ordre que celle observée entre 2018 et 2019, bien que deux ans se soient écoulés entre les deux dernières estimations. En revanche, la fréquence de consommation au cours de ces trois mois a varié : on observe une diminution de la proportion des personnes ayant consommé moins d'une fois par mois au profit de la proportion des personnes ayant consommé tous les jours ou presque. Pour interpréter ces résultats, il faut en décrire le contexte. Les mesures sanitaires prises en 2020 et 2021 ont touché presque tous les aspects de la

vie quotidienne. Lorsque l'on s'intéresse à la consommation de cannabis en période de pandémie, il importe de prendre en considération particulièrement trois facteurs : premièrement, le fait que la consommation de cannabis se déroule souvent dans le cadre d'activités sociales, et donc qu'elle dépend de l'existence de ce type d'occasions ; deuxièmement, l'émergence de différents sentiments (anxiété, stress, ennui, etc.) en lien avec la pandémie (Roberts et autres, 2021 ; Statistique Canada, 2020a, 2020b, 2021a) et qui sont connus pour être associés dans une certaine mesure avec la consommation de cannabis ; et troisièmement, le fait que les mesures comme les restrictions de déplacement et le couvre-feu modifient certaines conditions d'approvisionnement. Rappelons toutefois que lors de la première année de pandémie, les mesures sanitaires en place ont varié dans le temps et selon les régions du Québec. En résumé, il y a donc principalement deux phénomènes qui se chevauchent : la diminution des occasions sociales de consommer et l'augmentation de diverses émotions pouvant induire la consommation chez certains. Ceci apporte un éclairage sur les résultats de l'EQC.

Dans l'EQC, on a également demandé aux répondants d'indiquer s'ils ont modifié leur consommation en raison de la pandémie. Parmi les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, près de 72 % des consommateurs ont déclaré ne pas avoir modifié leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19, alors que 24 % disent l'avoir augmentée et 3,7 % disent l'avoir diminuée. D'autres données au Canada rapportent qu'une certaine proportion des consommateurs de cannabis ont indiqué avoir augmenté leur consommation en raison de la pandémie ou par rapport à avant celle-ci (Imtiaz et autres, 2020 ; Statistique Canada, 2020a, 2020b, 2021a ; Varin et autres, 2021). Encore une fois, les phénomènes sous-jacents décrits plus tôt permettent une certaine interprétation des résultats de la modification de la consommation autodéclarée. À titre d'exemple, dans l'EQC, on observe que le degré de solitude moyen des consommateurs n'ayant pas modifié leur consommation est moins important que celui des personnes qui ont augmenté leur consommation en raison de la pandémie (potentiellement à cause de sentiments en lien avec la pandémie, dont l'ennui) et que celui des personnes qui ont diminué leur consommation à cause de la pandémie (possiblement en raison de la diminution des activités sociales).

Les données qui seront colligées à l'avenir permettront de dresser un portrait plus complet et d'observer quelles sont les habitudes de consommation du cannabis qui existaient pendant la pandémie et qui ont perduré ou non.

Les changements de perception de la population à l'égard du cannabis

Les résultats de l'EQC 2021 montrent que les perceptions des Québécois à l'égard du cannabis ont évolué au cours des dernières années, ce qui pourrait être attribué, du moins en partie, à la légalisation de cette substance à des fins non médicales en octobre 2018, ainsi qu'aux changements dans les normes sociales qui, parallèlement, sont probablement en train de se produire.

En 2018, un peu moins de la moitié des Québécois de 15 ans et plus (48 %) considéraient qu'il était tout à fait ou plutôt acceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales. En 2021, c'est près des deux tiers des Québécois (63 %) qui étaient de cet avis. Une augmentation de l'acceptabilité sociale du cannabis est constatée entre 2018 et 2021, tant chez les hommes que chez les femmes, ainsi que dans tous les groupes d'âge. Une tendance similaire est constatée dans l'ECC 2021 (Santé Canada, 2021c) puisque, malgré les limites de cette enquête, les résultats montrent que l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis a augmenté au cours des dernières années, même si elle varie selon qu'il s'agisse de fumer du cannabis, d'en manger ou d'en vapoter.

Dans l'EQC 2021, on décèle également une évolution dans la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis. La proportion de personnes estimant que le risque est minime a augmenté, passant de 39 % en 2018 à 45 % en 2021, tandis que de légères baisses sont observées entre 2018 et 2021 dans la proportion de gens considérant qu'il n'y a aucun risque (21 % c. 18 %) ou que celui-ci est modéré (28 % c. 26 %) ou élevé (12 % c. 11 %). Les risques perçus de la consommation régulière de cannabis pour la santé ont aussi évolué entre 2018 et 2021. Ainsi, on constate une diminution de la proportion de Québécois estimant qu'il n'y a aucun risque (6 % c. 4,9 %) ou que le risque est élevé (49 % c. 41 %). En revanche, une hausse est observée dans la proportion de personnes considérant que le risque est minime (14 % c. 16 %) ou modéré (32 % c. 38 %).

Il est intéressant de constater que, comme le montrent d'autres études (Carliner et autres, 2017 ; Sarvet et autres, 2018), l'évolution des perceptions à l'égard du cannabis n'est pas la même dans tous les groupes de la population. En effet, certaines différences sont constatées en fonction du genre et de l'âge pour ce qui est de l'évolution des perceptions quant aux risques pour la santé de la consommation occasionnelle et régulière de cannabis. Toujours selon l'EQC 2021, la moitié des Québécois de 15 ans et plus (51 %) pensent que quelques personnes de leur entourage consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement, près du tiers d'entre eux (32 %) croit que personne dans leur entourage n'en consomme, tandis qu'un Québécois sur 10 (11 %) estime qu'environ la moitié des personnes dans leur entourage le font. Ces proportions ont légèrement changé par rapport à celles observées en 2018 (respectivement 50 %, 35 % et 10 %). Entre 2018 et 2021, on décèle une hausse de la proportion de personnes de 25 à 54 ans qui pensent qu'environ la moitié des gens dans leur entourage en consomment. En revanche, on constate une baisse dans la proportion d'adolescents de 15 à 17 ans qui estiment qu'environ la moitié des personnes de leur entourage consomment du cannabis, tandis que la proportion de ceux estimant que personne de leur entourage n'en consomme a augmenté entre 2018 et 2021. Cela n'est pas surprenant, car comme la prévalence de la consommation de cannabis a diminué dans ce groupe d'âge, il semble logique que les adolescents perçoivent qu'une proportion moins élevée de personnes autour d'eux en consomme.

Enfin, les résultats de l'EQC 2021 montrent que la proportion de gens qui estiment que la consommation de cannabis ne diminue pas la capacité de conduire un véhicule a baissé au fil des années (passant de 6 % en 2018 à 5 % en 2019, pour atteindre 3,7 % en 2021). En revanche, une hausse est constatée dans la proportion de personnes

considérant que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire (de 84 % en 2018 à 86 % en 2021), ainsi que dans la proportion de celles qui pensent que l'effet du cannabis sur la conduite dépend de différents facteurs (de 8 % en 2019 à 11 % en 2021). Ces résultats diffèrent de ceux de l'ECC 2020 et 2021, selon lesquels une légère diminution est observée dans la proportion des Canadiens considérant que la consommation de cannabis nuit à la capacité de conduire, passant de 85 % en 2019 à 83 % en 2020, mais demeurant stable en 2021 (Santé Canada, 2021a, 2021c). Les résultats de l'ECC doivent toutefois être interprétés avec prudence, en raison des limites de l'enquête mentionnées plus tôt.

Un dernier résultat qui mérite d'être discuté est relié aux perceptions de l'effet du cannabis sur la conduite, en fonction des groupes d'âge. Bien que la proportion des Québécois de 18 à 34 ans considérant que le cannabis diminue la capacité de conduire ait augmenté entre 2018 et 2021, la proportion d'adolescents de 15 à 17 ans ayant cette perception a diminué depuis 2019. Par ailleurs, on décèle une hausse de la proportion d'adolescents qui estiment que l'effet du cannabis sur la conduite dépend de différents facteurs entre 2019 et 2021.

Les données de l'EQC portant sur l'évolution de la consommation de cannabis et sur les perceptions à l'égard de cette substance sont importantes pour suivre les tendances à l'œuvre dans la population québécoise, car elles permettent de mieux comprendre les cibles à privilégier lors d'interventions préventives futures. Il est donc primordial de continuer à suivre ces indicateurs dans les prochaines éditions de l'EQC, d'autant plus que les autres enquêtes populationnelles au Canada ne fournissent que très peu de données sur l'évolution des perceptions et des normes sociales à l'égard du cannabis, ou alors pas du tout.

Conclusion générale

Le rapport de la troisième édition de l'EQC décrit de façon détaillée la consommation de cannabis, de même que les habitudes de consommation et d'approvisionnement au Québec en 2021. On y présente l'évolution de ces phénomènes depuis 2018, et on met également en lumière l'évolution des perceptions de la population québécoise à l'égard du cannabis. Cette enquête, réalisée auprès de plus de 10 000 répondants de 15 ans et plus à chaque édition, fournit de l'information sur la situation avant la légalisation, sur celle juste après, et sur celle prévalant durant la pandémie de COVID-19.

Le cannabis au Québec

En 2021, quelques grands constats peuvent être tirés. Premièrement, les perceptions à l'égard du cannabis au Québec évoluent. En 2021, environ 63 % des Québécois de 15 ans et plus estiment qu'il est socialement acceptable de consommer occasionnellement du cannabis à des fins non médicales. Cette proportion était de 48 % en 2018, avant la légalisation. De plus, la perception du risque pour la santé associé à la consommation de cannabis a changé au Québec depuis 2018 et varie selon la fréquence de consommation. Par exemple, on observe une augmentation de la proportion des Québécois qui considèrent que de consommer du cannabis occasionnellement comporte un risque minime (39 % en 2018 c. 45 % en 2021). Par contre, la proportion de Québécois qui estiment qu'une consommation régulière de cannabis s'accompagne d'un risque modéré pour la santé a augmenté depuis 2018 (32 % en 2018 c. 38 % en 2021).

Deuxièmement, au Québec, près d'une personne sur cinq de 15 ans et plus a consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, proportion qui a augmenté au Québec depuis 2018 (14 % en 2018, c. 16 % en 2019 et 20 % en 2021). Cette augmentation est significative chez les 25 ans et plus, mais fait à noter, ce comportement est en baisse chez les jeunes de 15 à 17 ans depuis 2018. Selon l'EQC 2021, parmi les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, près de 72 % ont déclaré ne pas avoir modifié leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19,

alors que 24 % disent l'avoir augmentée et 3,7 % disent l'avoir diminuée. Toujours selon l'EQC 2021, parmi les personnes qui ont consommé du cannabis au cours de la dernière année, près de 40 % en ont consommé moins d'un jour par mois, alors qu'environ 19 % l'ont fait occasionnellement, 26 % l'ont fait régulièrement et 15 % quotidiennement. De plus, les consommateurs de cannabis au Québec sont environ 44 % à indiquer avoir consommé du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD au cours des 12 derniers mois, et près de 29 % ne connaissent pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils ont consommé, une proportion en baisse depuis 2019, où 46 % des consommateurs ne connaissaient pas cette information.

Finalement, environ 70 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'EQC 2021 se sont approvisionnées à la SQDC, en faisant la source la plus citée. En deuxième lieu, 42 % des Québécois se sont approvisionnés auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance. D'autres sources d'approvisionnement ont été utilisées, dont un fournisseur illégal (11 %) et une source légale dans une autre province (10 %). Les données de l'EQC 2021 indiquent que l'approvisionnement en cannabis à la SQDC est associé à l'âge. Ainsi, les consommateurs de 25 à 34 ans et ceux de 35 à 54 ans sont en proportion les plus nombreux à y avoir recours, alors que les consommateurs de 15 à 17 ans et ceux de 18 à 20 ans sont plus nombreux à s'approvisionner auprès d'un fournisseur illégal et auprès d'amis et de membres de la famille. À partir de 21 ans, les consommateurs québécois ont recours à un fournisseur illégal en de moindres proportions.

Rappelons encore que certains groupes de la population québécoise présentent plus de risque de consommer du cannabis en raison de leurs caractéristiques. C'est le cas des jeunes de 18 à 20 ans qui, bien qu'exclus du marché légal, sont près de 35 % à consommer du cannabis en 2021. L'EQC montre également qu'il y a un lien entre la consommation de cannabis au cours de l'année précédant l'enquête et certaines dimensions de la santé mentale : la proportion de consommateurs est en effet plus élevée parmi les personnes se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique ainsi que parmi

celles qui sont insatisfaites de leur vie. Finalement, on observe une plus grande proportion de consommateurs parmi les personnes vivant dans un milieu plus défavorisé sur le plan matériel et social.

Les résultats de l'EQC 2021, présentés sommairement ici, permettent de faire ressortir l'évolution des perceptions à l'égard du cannabis, ainsi que certaines habitudes des consommateurs pouvant être associées à des risques et d'autres pouvant correspondre aux recommandations d'une consommation à faible risque (Fischer et autres, 2021b).

La consommation à faible risque

L'EQC s'inscrit, entre autres, dans une optique de surveillance de l'état de santé de la population québécoise. Les indicateurs de suivi peuvent donc être mis en parallèle avec les plus récentes recommandations pour une consommation à faible risque, qui sont basées sur une revue systématique de la littérature scientifique (Fischer et autres, 2021b). Au total, 12 recommandations et 3 précautions générales ont été énoncées :

Précaution générale A : Les personnes qui consomment du cannabis doivent savoir qu'il n'y a pas de niveau de consommation de cannabis universellement reconnu comme sûr ; par conséquent, la seule façon fiable d'éviter tout risque de méfait lié à la consommation de cannabis est de s'abstenir d'en consommer.

- 1) Retarder le moment de l'initiation à la consommation de cannabis jusqu'après la fin de l'adolescence ou après la puberté ;
- 2) Choisir des produits de cannabis dont la teneur en THC est faible ou dont le ratio CBD :THC est élevé ;
- 3) Éviter de fumer du cannabis et opter pour d'autres voies d'utilisation ;
- 4) Éviter les techniques de consommation telles que « l'inhalation profonde », la rétention prolongée du souffle, etc. ;
- 5) Éviter de consommer fréquemment (tous les jours ou presque tous les jours) ou intensivement (« binging ») ;
- 6) Utiliser des produits de cannabis et des appareils de consommation légaux et de qualité contrôlée ;

- 7) Les consommateurs qui présentent une altération de leurs fonctions cognitives devraient envisager de suspendre ou de réduire considérablement leur consommation de cannabis ;
- 8) Ne pas conduire sous l'influence du cannabis ;
- 9) S'abstenir de consommer du cannabis si l'on est une personne qui a l'intention de procréer et si l'on est une femme enceinte ou qui allaite ;
- 10) Faire preuve de prudence lors de la combinaison d'autres substances psychoactives à la consommation de cannabis ;
- 11) S'abstenir de consommer du cannabis si l'on a des prédispositions biologiques ou des comorbidités (antécédents familiaux de psychose, troubles de l'humeur, troubles liés à la consommation de substances, maladies cardiovasculaires, etc.) ;
- 12) Éviter la combinaison des comportements à risque mentionnés précédemment.

Précaution générale B : La consommation fréquente de cannabis, et surtout la consommation intensive sur de plus longues périodes, peut mener à un trouble lié à l'usage de cannabis ou à une dépendance au cannabis susceptible de nécessiter un traitement.

Précaution générale C : Faire preuve de considération et de responsabilité sociale en évitant la consommation de cannabis qui peut causer des dommages à autrui.

À partir de ces 15 éléments, 9 indicateurs ont été établis pour décrire la réalité québécoise en s'appuyant sur les données de l'EQC : la prévalence de consommation, l'âge d'initiation, le contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé, les méthodes de consommation, le type de consommateur, les sources d'approvisionnement, la fréquence de conduite après consommation, la consommation concomitante d'autres substances avec le cannabis, et la consommation problématique (ASSIST). Soulignons que la question sur le contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé a été introduite à partir de la deuxième édition de l'enquête, et que l'identification d'une consommation problématique de cannabis selon l'ASSIST n'est qu'un proxy pour ce qui est décrit par la précaution générale B. Ainsi, une des plus-values de l'EQC est de fournir des données permettant de positionner

la population québécoise en ce qui a trait aux recommandations et d'analyser si des changements s'opèrent dans le temps.

Finalement, avec les données disponibles pour ces indicateurs, il est possible de décrire la prévalence des personnes combinant plusieurs comportements à risque (recommandation 12). Une telle évaluation a été faite pour le Canada et les États-Unis en 2018 (Goodman et autres, 2020) d'après les recommandations précédentes (Fischer et autres, 2017). Les résultats indiquaient que la majorité des consommateurs (89 %) ne suivaient pas au moins une des 10 recommandations (autre que celle de ne pas consommer). L'adhésion aux recommandations différait selon les régions et les caractéristiques sociodémographiques. De plus, la compilation des résultats de quatre enquêtes et études canadiennes datant de 2017, 2018 et 2019 a permis d'observer les prévalences associées à 6 des 10 recommandations de 2017 (Lee et autres, 2020). Ces données suggèrent une grande hétérogénéité dans l'adhésion des consommateurs aux recommandations, même si, dans l'ensemble, la majorité des consommateurs au Canada semblent suivre les recommandations, à l'exception de celle de ne pas fumer du cannabis, ce qui reste la méthode de consommation la plus répandue actuellement. Les auteurs soulignent toutefois que la proportion des consommateurs qui ne suivent pas au moins une des recommandations représente un grand nombre des Canadiens. Dans la mesure où les habitudes de consommation de cannabis sont en mouvance en raison, notamment, des changements législatifs, des nouvelles connaissances scientifiques, de l'évolution du marché et des mises à jour des recommandations de santé publique, il est important de continuer à suivre ce qui se passe au Québec au regard des recommandations de consommation de cannabis à faible risque. L'EQC contribue à remplir cet objectif et les analyses futures permettront certainement de mieux décrire la façon dont les consommateurs québécois adhèrent aux recommandations.

Portée de l'enquête

L'EQC est une enquête populationnelle à portée provinciale décrivant l'ensemble de la population du Québec. Elle est menée en suivant une méthodologie rigoureuse, reposant sur des techniques éprouvées de collecte de données (Boucher et autres, 2022). Cette enquête permet de décrire de façon détaillée plusieurs aspects de la consommation de cannabis grâce à de nombreux indicateurs, qui ont été mesurés avant la légalisation, puis, par la suite, de façon récurrente. Elle fournit une précieuse information permettant d'informer différents acteurs de la santé publique, tels que le MSSS, les directions de santé publique, les chercheurs et le public en général. La validité des données repose sur les renseignements fournis par les répondants. Lors de l'interprétation des résultats, il est donc nécessaire de prendre en compte qu'il s'agit d'habitudes de consommation autorapportées. Il est possible que la hausse observée pour certains indicateurs soit en partie explicable par une augmentation de la déclaration dans un contexte où l'acceptabilité sociale du cannabis est en hausse. En effet, comme la consommation de cannabis était illégale avant octobre 2018, on peut présumer que le biais de désirabilité sociale faisait en sorte que certaines personnes n'avaient pas leur consommation, ou encore qu'elles pouvaient être réticentes à déclarer un comportement illégal. Maintenant que le cannabis est légal, ces biais pourraient être moins importants. Il est aussi possible que ces biais se soient « déplacés » au cours de la dernière année, pour maintenant ne concerner que la déclaration de comportements qui sont illégaux en 2021, par exemple l'approvisionnement auprès d'un fournisseur illégal ou la conduite sous influence.

Finalement, rappelons que les analyses présentées dans ce rapport sont descriptives et bivariées. Elles ne tiennent pas compte des interactions plus complexes entre les variables qui pourraient modifier les associations initialement détectées entre un indicateur et une variable de croisement, comme pourrait le faire une analyse multivariée. Ces analyses ne permettent pas non plus de tenir compte de l'effet confondant possible de certaines variables. Les analyses effectuées ne permettent pas de statuer sur des liens de causalité entre les indicateurs et la légalisation du cannabis ou la pandémie de COVID-19, et sont de l'ordre d'observations écologiques face à ces deux événements.

Dans les prochaines années

Les données de l'EQC sont riches et offrent des possibilités d'analyse multiples. Après trois éditions caractérisées par des périodes de références coïncidant avec des changements sociétaux importants, l'EQC permet de décrire un grand nombre de phénomènes liés à la consommation de cannabis au Québec.

Les écarts observés entre les différents groupes de la population québécoise en ce qui concerne les perceptions à l'égard du cannabis et les habitudes de consommation et leur évolution au fil du temps mettent en lumière l'importance de bien identifier les groupes qui seraient davantage à risque.

Aux vues des précieuses informations colligées et du contexte encore changeant pour ce qui est de la consommation de cannabis, l'EQC sera reconduite en 2022. L'objectif de cette prochaine édition sera d'offrir une continuité dans la description des phénomènes entourant la consommation de cannabis au Québec et de garder sous la loupe les comportements potentiellement à risque pour la santé des Québécois.

Glossaire

► Consommation de cannabis au cours de la vie

Cette variable a été créée afin de décrire, pour l'ensemble de la population, la consommation de cannabis au cours de la vie de même que la consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les questions « *Au cours de votre vie, avez-vous déjà consommé du cannabis ?* » et « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis ?* » sont posées aux participants. Les choix de réponses sont « *Oui* » ou « *Non* ». La variable générée présente les catégories suivantes : « *Oui, au cours des 12 mois* », « *Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois* », « *N'a jamais consommé* ».

► Degré de solitude moyen au cours des 12 derniers mois

Le degré de solitude d'une personne est estimé avec l'échelle de mesure de la solitude, qui comporte trois énoncés (Hughes et autres, 2004). Celle-ci est formulée ainsi dans l'EQC 2021 : « *Au cours des 12 derniers mois et dans le contexte de la pandémie de COVID-19, à quelle fréquence avez-vous éprouvé les sentiments suivants ?* »

- *Avoir l'impression de manquer de compagnie ;*
- *Se sentir laissé(e) de côté (exclu(e)) ;*
- *Se sentir isolé(e) des autres ».*

Les choix de réponses possibles sont « *Presque jamais* », « *Parfois* » et « *Souvent* ». Chacun des trois énoncés se voit accorder une valeur de 1 à 3 en fonction de la réponse fournie, et la somme de ces trois valeurs constitue le score total, variant de 3 à 9. Le degré de solitude est calculé pour toute la population de 15 ans et plus et est présenté sous forme de moyenne pour une population donnée. Il permet de comparer des populations, par exemple sur la base du genre, de l'âge ou d'autres caractéristiques.

► Genre

Suivant les recommandations pour la prise en compte du genre dans les statistiques (Institut de la statistique du Québec, 2021), cette variable découle de la question « *Quel est votre genre ?* », pour laquelle les choix de réponses possibles sont « *Masculin* », « *Féminin* », « *Ou veuillez préciser* ». Afin d'orienter les répondants, l'information suivante leur

est fournie : « *Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels.* » Au besoin, une explication plus détaillée et standardisée de la notion de genre et du dernier choix de réponse est fournie au répondant.

Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels. Pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité, et compte tenu de la petite taille de la population concernée, la publication de statistiques pour le groupe des personnes non binaires n'est pas possible pour cette enquête. Les résultats sont diffusés au moyen d'une variable de genre binaire, construite par imputation de manière à inclure toutes les personnes répondantes dans les analyses. Les catégories « *Femmes* » et « *Hommes* » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres.

► Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale est un proxy de type écologique qui permet d'assigner à un individu une information socioéconomique afin de combler l'absence de ce type d'information chez ceux ayant participé à l'enquête (Gamache et autres, 2017). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs issus du recensement de 2016. Les indicateurs pris en compte pour la construction de l'indice sont la proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires, la proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi, le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus, la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile, la proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves et la proportion de familles monoparentales. L'assignation de l'indice à un individu est faite en fonction de son code postal. L'indice est présenté, pour toute la population à l'étude, en quintiles, le premier quintile représentant le fait de vivre dans un milieu très favorisé et le cinquième celui de vivre dans un milieu très défavorisé.

► Niveau d'inquiétude dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Cinq variables sont créées afin de décrire les inquiétudes de la population dans le contexte de la pandémie de COVID-19, chacune découlant d'un des éléments de la question suivante : « *Au cours des 12 derniers mois et dans le contexte de la pandémie de COVID-19, quel a été votre niveau d'inquiétude à propos de...* »

- *votre situation financière ?*
- *votre propre santé ?*
- *la santé d'un(e) de vos proches ?*
- *maintien de votre emploi ou de vos études ?*
- *votre capacité à concilier la garde des enfants, leur enseignement et le travail ?* »

Les choix de réponses offerts sont « *Très inquiet(ète)* », « *Moyennement inquiet(ète)* », « *Un peu inquiet(ète)* », et « *Pas du tout inquiet(ète)* ». Pour les trois derniers énoncés, un choix supplémentaire est offert, soit respectivement « *Ne s'applique pas, n'a pas de proches* », « *Ne s'applique pas, ne travaille pas ou n'étudie pas* » et « *Ne s'applique pas, n'a pas d'enfants à charge* ». Pour les analyses, les choix « *Moyennement inquiet(ète)* » et « *Très inquiet(ète)* » sont regroupés. Le dénominateur de cette variable est toute la population de 15 ans et plus.

► Niveau de scolarité

La variable relative au niveau de scolarité au moment de l'enquête est créée, pour l'ensemble de la population, à partir de la question « *Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé ?* », pour laquelle les choix de réponses sont : « 1) *Études primaires ou moins* », « 2) *Études secondaires partielles* », « 3) *Diplôme d'études secondaires* », « 4) *Diplôme ou certificat d'études d'une école de métier ou de formation professionnelle* », « 5) *Diplôme d'un collège commercial* », « 6) *Diplôme d'un cégep* », « 7) *Diplôme universitaire de premier cycle (certificat, mineure, majeure, baccalauréat)* », « 8) *Maîtrise, doctorat ou diplôme d'études supérieures* » et « 9) *Autre* ». Les deux premiers choix de réponses sont regroupés pour former la catégorie « *Inférieur au diplôme d'études secondaires* », le troisième choix de réponse constitue une catégorie en tant que telle, les choix de réponses quatre à six constituent la catégorie « *Diplôme d'études collégiales* » et les choix sept et huit sont regroupés afin de créer la catégorie « *Diplôme d'études*

universitaires ». Notons que les réponses « *Autre* » et « *Inconnu* » sont traitées comme des réponses manquantes pour l'indicateur du niveau de scolarité.

► Niveau élevé de détresse psychologique

Le niveau de détresse psychologique est construit selon l'échelle de Kessler K6 (Kessler et autres, 2002 ; Kessler et autres, 2003 ; Kessler et autres, 2010). Cette échelle se base sur six questions : « *Au cours du dernier mois, à quelle fréquence vous êtes-vous senti(e)...* » : « *... nerveux (nerveuse) ?* », « *... désespéré(e) ?* », « *... agité(e) ou incapable de tenir en place ?* », « *... si déprimé(e) que plus rien ne pouvait vous faire sourire ?* », « *... que tout était un effort (à ce point fatigué(e) que tout est un effort) ?* », et « *... bon(ne) à rien ?* ». Les choix de réponses possibles sont « *Tout le temps* », « *La plupart du temps* », « *Parfois* », « *Rarement* », et « *Jamais* ». Chacune des six questions se voit accorder un score de 0 à 4, le score total variant de 0 à 24. Plus le score total est élevé, plus la détresse est grande. Afin de décrire le sous-groupe ayant le niveau le plus élevé de détresse psychologique, le quintile supérieur de la distribution du niveau de détresse a été choisi. Dans l'EQC 2018, un score de huit ou plus correspondait à la valeur seuil du cinquième quintile de la distribution. Ce même seuil a été utilisé en 2021. Ainsi, pour cette variable, deux catégories ont été définies, lesquelles correspondent à un niveau élevé (catégorie « *Oui* » de la variable) ou à un niveau faible à modéré (catégorie « *Non* » de la variable). Le seuil utilisé n'étant pas un seuil clinique, les résultats présentés ne doivent pas être interprétés en termes de prévalence. Le dénominateur de cette variable est la population de 15 ans et plus.

► Part de la détresse psychologique attribuable à la pandémie de COVID-19

La construction de cette variable est faite, pour l'ensemble de la population, à partir de la variable Niveau élevé de détresse psychologique et une question spécifique, soit « *Selon vous, ces sentiments du dernier mois sont-ils complètement, partiellement ou pas du tout reliés à la pandémie de COVID-19 ?* » dont les choix de réponses sont « *Complètement reliés à la pandémie de COVID-19* », « *Partiellement reliés à la pandémie de COVID-19* » et « *Pas du tout reliés à la pandémie de COVID-19* ». Le dénominateur de cette variable est composé de l'ensemble de la population de 15 ans et plus et les catégories d'analyses sont « Niveau de détresse élevé complètement relié à la pandémie », « Niveau de détresse élevé partiellement

relié à la pandémie », « Niveau de détresse élevé pas du tout relié à la pandémie » et « Ne se situe pas au niveau élevé de détresse psychologique ».

► **Perte temporaire ou définitive de son emploi ou impossibilité d'être embauché au cours des 12 derniers mois à cause de la pandémie de COVID-19**

Cette variable est créée pour la population de 15 ans et plus ayant travaillé au cours des 12 derniers mois. Elle se base sur la question « *Au cours des 12 derniers mois, comment la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté votre situation d'emploi ou de travail ?* » et les éléments suivants :

- *J'ai perdu mon emploi ;*
- *J'ai fermé mon entreprise temporairement ou définitivement ;*
- *J'ai connu une période de perte d'emploi ou de mise à pied temporaire ;*
- *Je n'ai pas pu commencer un nouveau travail (entrée en fonction retardée).*

Les personnes ayant répondu « *Oui* » à au moins un de ces quatre énoncés sont classées dans la catégorie « *Oui* » de la variable. Celles ayant répondu « *Non* » à tous les éléments sont quant à elles classées dans la catégorie « *Non* » de la variable.

► **Satisfaction à l'égard de la vie**

Le niveau de satisfaction à l'égard de la vie est mesuré à l'aide de la question « *Quel sentiment éprouvez-vous présentement à l'égard de votre vie en général sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « Très insatisfait(e) » et 10 signifie « Très satisfait(e) » ?* ». Un indicateur binaire a été construit. Les valeurs de six et plus sont regroupées afin de constituer la catégorie « Généralement satisfait ou très satisfait », alors que les valeurs inférieures à six composent la catégorie « Généralement insatisfait ou très insatisfait ». Ces catégories sont inspirées de *l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* de 2016 (Statistique Canada, 2017). Le dénominateur de cette variable est la population de 15 ans et plus.

► **Situation d'emploi affectée par la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois**

Une variable est créée afin de décrire si la pandémie de COVID-19 a affecté la situation d'emploi de chaque personne. Cette variable est produite pour la population de 15 ans et plus ayant travaillé au cours des 12 derniers mois. Elle se base sur la question « *Au cours des 12 derniers mois, comment la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté votre situation d'emploi ou de travail ?* », qui est suivie de 10 éléments, soit :

- *« J'ai perdu mon emploi ;*
- *J'ai fermé mon entreprise temporairement ou définitivement ;*
- *J'ai connu une période de perte d'emploi ou de mise à pied temporaire ;*
- *Mes heures de travail ont été réduites ;*
- *Mes heures de travail ont été augmentées ;*
- *J'ai été affecté(e) à d'autres tâches que celles que j'effectue habituellement dans le cadre de mon travail ;*
- *J'ai été absent(e) de mon travail pour d'autres raisons liées à la COVID-19 (p. ex. sécurité personnelle ; diagnostic reçu par moi ou un membre de la famille ; isolement après un voyage ; garde d'enfants en raison du confinement) ;*
- *J'ai dû faire une partie ou l'ensemble de mon travail à domicile (à cause de la COVID-19) ;*
- *Je n'ai pas pu commencer un nouveau travail (entrée en fonction retardée) ;*
- *Ma situation d'emploi a changé d'une autre manière à cause de la pandémie de COVID-19 (ne pas tenir compte de la modification des règles sanitaires) ».*

Les personnes ayant répondu « *Oui* » à au moins un de ces énoncés sont classées dans la catégorie « *Oui* » de la variable. Ceux ayant répondu « *Non* » à tous les éléments sont quant à eux classés dans la catégorie « *Non* » de la variable.

► **Travail à domicile à cause de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois**

Cette variable est créée pour la population de 15 ans et plus ayant travaillé au cours des 12 derniers mois. Elle se base sur la question «*Au cours des 12 derniers mois, comment la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté votre situation d'emploi ou de travail ?*» et l'élément «*J'ai dû faire une partie ou l'ensemble de mon travail à domicile (à cause de la COVID-19)*». Les choix de réponses «*Oui*» et «*Non*» constituent les catégories de la variable.

Références bibliographiques

- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders DSM-5 (5th ed.)*, Washington, APA, 947 p.
- AMLUNG, M., et J. MACKILLOP (2019). "Availability of legalized cannabis reduces demand for illegal cannabis among Canadian cannabis users: evidence from a behavioural economic substitution paradigm", *Canadian Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 110, n° 2, avril, p. 216-221. doi : [10.17269/s41997-018-0160-4](https://doi.org/10.17269/s41997-018-0160-4). (Consulté le 21 mars 2019).
- ASBRIDGE, M., et autres (2014). "Problems with the Identification of 'Problematic' Cannabis Use: Examining the Issues of Frequency, Quantity, and Drug Use Environment", *European Addiction Research*, [En ligne], vol. 20, n° 5, septembre, p. 254-267. doi : [10.1159/000360697](https://doi.org/10.1159/000360697). (Consulté le 11 décembre 2018).
- BEIRNESS, D. J., et A. J. PORATH (2019). *Dissiper la fumée entourant le cannabis. Cannabis au volant (version actualisée)*, [En ligne], Ottawa, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 8 p. [www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-10/CCSA-Cannabis-Use-Driving-Report-2019-fr_0.pdf] (Consulté le 28 janvier 2020).
- BOUCHER, M., F. LAPOINTE et F. CONUS (2022). *Enquête québécoise sur le cannabis 2021. Méthodologie de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 47 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-egc-2021-methodologie.pdf] (Consulté le 14 avril 2022).
- BRESIN, K., et Y. MEKAWI (2019). "Do marijuana use motives matter? Meta-analytic associations with marijuana use frequency and problems", *Addictive Behaviors*, [En ligne], vol. 99, décembre, p. 106102. doi : [10.1016/j.addbeh.2019.106102](https://doi.org/10.1016/j.addbeh.2019.106102). (Consulté le 17 décembre 2019).
- BUCKNER, J. D., et autres (2016). "Cannabis use frequency and use-related impairment among African-American and White users: the impact of cannabis use motives", *Ethnicity & Health*, [En ligne], vol. 21, n° 3, juin, p. 318-331. doi : [10.1080/13557858.2015.1065311](https://doi.org/10.1080/13557858.2015.1065311). (Consulté le 15 novembre 2021).
- CAMIRAND, H., I. TRAORÉ et J. BAULNE (2016). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois. Résultats de la deuxième édition*, [En ligne], Québec, Institut de la Statistique du Québec, 207 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-la-sante-de-la-population-2014-2015-pour-en-savoir-plus-sur-la-sante-des-quebecois-resultats-de-la-deuxieme-edition.pdf] (Consulté le 12 décembre 2018).
- CANADA (2018). *Loi sur le cannabis, C-24.5, chapitre 16, à jour au 11 novembre 2021*, [En ligne], Ministère de la Justice. [laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-24.5/] (Consulté le 23 novembre 2021).
- CARLINER, H., et autres (2017). "Cannabis use, attitudes, and legal status in the U.S.: A review", *Preventive Medicine*, [En ligne], vol. 104, novembre, p. 13-23. doi : [10.1016/j.ypmed.2017.07.008](https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2017.07.008). (Consulté le 3 janvier 2019).
- CENTRE CANADIEN SUR LES DÉPENDANCES ET L'USAGE DE SUBSTANCES (2021). *La conduite avec facultés affaiblies au Canada*, [En ligne], Ottawa, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 8 p. [www.ccsa.ca/sites/default/files/2021-03/CCSA-Impaired-Driving-Canada-Summary-2021-fr.pdf] (Consulté le 22 avril 2021).
- CHADI, N., C. MINATO et R. STANWICK (2020). "Cannabis vaping: Understanding the health risks of a rapidly emerging trend", *Paediatrics & Child Health*, [En ligne], vol. 25, n° Supplement_1, p. S16-S20. doi : [10.1093/pch/pxaa016](https://doi.org/10.1093/pch/pxaa016). (Consulté le 22 novembre 2021).

- CLOUTIER, R. M., et autres (2019). "Heterogeneous Patterns of Marijuana Use Motives Using Latent Profile Analysis", *Substance Use and Misuse*, [En ligne], vol. 54, n° 9, avril, p. 1485-1498. doi : [10.1080/10826084.2019.1588325](https://doi.org/10.1080/10826084.2019.1588325). (Consulté le 17 décembre 2019).
- CONUS, F., et M. C. STREET (2020). *Enquête québécoise sur le cannabis 2019. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. Portrait et comparaison avec l'édition de 2018*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 124 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-cannabis-2019-la-consommation-de-cannabis-et-les-perceptions-des-quebecois-portrait-et-comparaison-avec-ledition-de-2018.pdf] (Consulté le 25 novembre 2021).
- CUNNINGHAM, J. A., et A. KOSKI-JÄNNES (2019). "The last 10 years: Any changes in perceptions of the seriousness of alcohol, cannabis, and substance use in Canada?", *Substance Abuse Treatment, Prevention, and Policy*, [En ligne], vol. 14, n° 1, décembre, p. 14-54. doi : [10.1186/s13011-019-0243-0](https://doi.org/10.1186/s13011-019-0243-0). (Consulté le 3 janvier 2020).
- DAVIS, C. G., et autres (2009). "Drawing the line on risky use of cannabis: Assessing problematic use with the ASSIST", *Addiction Research & Theory*, [En ligne], vol. 17, n° 3, juillet, p. 322-332. doi : [10.1080/16066350802334587](https://doi.org/10.1080/16066350802334587). (Consulté le 20 décembre 2018).
- DOUVILLE, M., et P.-A. DUBÉ (2015). *Les effets du cannabis sur la conduite automobile. Revue de la littérature*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 26 p. [www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2044_effets_cannabis_conduite_automobile.pdf] (Consulté le 10 décembre 2018).
- DUFF, C., et autres (2012). "A Canadian perspective on cannabis normalization among adults", *Addiction Research & Theory*, [En ligne], vol. 20, n° 4, août, p. 271-283. doi : [10.3109/16066359.2011.618957](https://doi.org/10.3109/16066359.2011.618957). (Consulté le 19 novembre 2021).
- FISCHER, B., et autres (2021a). "An overview of select cannabis use and supply indicators pre- and post-legalization in Canada", *Substance Abuse Treatment, Prevention, and Policy*, [En ligne], vol. 16, n° 1, octobre, p. 77. doi : [10.1186/s13011-021-00405-7](https://doi.org/10.1186/s13011-021-00405-7). (Consulté le 24 novembre 2021).
- FISCHER, B., et autres (2021b). "Lower-Risk Cannabis Use Guidelines (LRCUG) for reducing health harms from non-medical cannabis use: A comprehensive evidence and recommendations update", *International Journal of Drug Policy*, [En ligne], août, p. 103381. doi : [10.1016/j.drugpo.2021.103381](https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2021.103381). (Consulté le 24 novembre 2021).
- FISCHER, B., et autres (2019). "Assessing the public health impact of cannabis legalization in Canada: core outcome indicators towards an 'index' for monitoring and evaluation", *Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 41, n° 2, juin, p. 412-421. doi : [10.1093/pubmed/fdy090](https://doi.org/10.1093/pubmed/fdy090). (Consulté le 26 novembre 2021).
- FISCHER, B., et autres (2017). "Lower-Risk Cannabis Use Guidelines: A Comprehensive Update of Evidence and Recommendations", *American Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 107, n° 8, août, p. e1-e12. doi : [10.2105/ajph.2017.303818](https://doi.org/10.2105/ajph.2017.303818). (Consulté le 11 décembre 2018).
- GAGNON, F. (2021). *Le régime du cannabis à des fins non médicales au Québec : une analyse de santé publique*, [En ligne], Institut national de santé publique, 67 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2795-regime-cannabis-fins-non-medicales.pdf] (Consulté le 30 septembre 2021).
- GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2017). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 9 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescopes/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf] (Consulté le 29 janvier 2019).

- GIBBS, B., T. REED et S. WRIDE (2021). *Cannabis legalisation - Canada's experience*, [En ligne], 93 p. [addictionpolicy.stanford.edu/sites/g/files/sbiybj1106/f/report_cannabis_in_canada_-_public_first_-_october_2021.pdf] (Consulté le 10 février 2022).
- GIROUD, C., et autres (2015). "E-Cigarettes: A Review of New Trends in Cannabis Use", *International Journal of Environmental Research and Public Health*, [En ligne], vol. 12, n° 8, août, p. 9988-10008. doi : [10.3390/ijerph120809988](https://doi.org/10.3390/ijerph120809988). (Consulté le 26 novembre 2021).
- GOODMAN, S., B. FISCHER et D. HAMMOND (2020). "Lower-Risk Cannabis Use Guidelines: Adherence in Canada and the U.S", *American Journal of Preventive Medicine*, [En ligne], vol. 59, n° 6, décembre, p. e211-e220. doi : [10.1016/j.amepre.2020.06.015](https://doi.org/10.1016/j.amepre.2020.06.015). (Consulté le 24 novembre 2021).
- GOODMAN, S., C. LEOS-TORO et D. HAMMOND (2019). "Methods to Assess Cannabis Consumption in Population Surveys: Results of Cognitive Interviewing", *Qualitative Health Research*, [En ligne], vol. 29, n° 10, août, p. 1474-1482. doi : [10.1177/1049732318820523](https://doi.org/10.1177/1049732318820523). (Consulté le 17 février 2021).
- HALL, W., et L. DEGENHARDT (2009). "Adverse health effects of non-medical cannabis use", *The Lancet*, [En ligne], vol. 374, n° 9698, octobre, p. 1383-1391. doi : [10.1016/S0140-6736\(09\)61037-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(09)61037-0). (Consulté le 3 janvier 2019).
- HALL, W., et M. LYNKEY (2016). "Evaluating the public health impacts of legalizing recreational cannabis use in the United States", *Addiction*, [En ligne], vol. 111, n° 10, octobre, p. 1764-1773. doi : [10.1111/add.13428](https://doi.org/10.1111/add.13428). (Consulté le 13 mars 2019).
- HALL, W., et M. WEIER (2015). "Assessing the public health impacts of legalizing recreational cannabis use in the USA", *Clinical Pharmacology and Therapeutics*, [En ligne], vol. 97, n° 6, juin, p. 607-615. doi : [10.1002/cpt.110](https://doi.org/10.1002/cpt.110). (Consulté le 10 décembre 2018).
- HAMMOND, D., et autres (2020). "Evaluating the impacts of cannabis legalization: The International Cannabis Policy Study", *International Journal of Drug Policy*, [En ligne], vol. 77, février, p. 102698. doi : [10.1016/j.drugpo.2020.102698](https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2020.102698). (Consulté le 24 août 2021).
- HAMMOND, D., et autres (2021). "Prevalence and modes of cannabis use among youth in Canada, England, and the US, 2017 to 2019", *Drug Alcohol Depend*, [En ligne], vol. 219, février, p. 108505. doi : [10.1016/j.drugaldep.2020.108505](https://doi.org/10.1016/j.drugaldep.2020.108505). (Consulté le 26 novembre 2021).
- HASIN, D., et C. WALSH (2021). "Trends over time in adult cannabis use: A review of recent findings", *Current Opinion in Psychology*, [En ligne], vol. 38, mars, p. 80-85. doi : [10.1016/j.copsyc.2021.03.005](https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2021.03.005). (Consulté le 26 avril 2021).
- HASIN, D. S. (2018). "US Epidemiology of Cannabis Use and Associated Problems", *Neuropsychopharmacology*, [En ligne], vol. 43, n° 1, janvier, p. 195-212. doi : [10.1038/npp.2017.198](https://doi.org/10.1038/npp.2017.198). (Consulté le 3 janvier 2019).
- HUGHES, M. E., et autres (2004). "A Short Scale for Measuring Loneliness in Large Surveys: Results From Two Population-Based Studies", *Research on Aging*, [En ligne], vol. 26, n° 6, p. 655-672. doi : [10.1177/0164027504268574](https://doi.org/10.1177/0164027504268574). (Consulté le 25 janvier 2021).
- HUMENIUK, R., et autres (2010a). *The Alcohol, Smoking and Substance Involvement Screening Test (ASSIST). Manual for use in primary care*, [En ligne], Genève, Organisation mondiale de la santé, 68 p. [apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44320/9789241599382_eng.pdf;jsessionid=3AA5708D03F06A233623B8E75339A45B?sequence=1] (Consulté le 20 décembre 2018).

- HUMENIUK, R., et autres (2010b). *Brief intervention. The ASSIST-linked brief intervention for hazardous and harmful substance use. Manual for use in primary care*, [En ligne], Genève, Organisation mondiale de la santé, 40 p. [apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44321/9789241599399_eng.pdf;jsessionid=852D048E395B4D8E6B1075280F1D21E7?sequence=1] (Consulté le 17 décembre 2019).
- IMTIAZ, S., et autres (2020). "Cannabis Use During the COVID-19 Pandemic in Canada: A Repeated Cross-sectional Study", *Journal of Addiction Medicine*, [En ligne], décembre. doi : [10.1097/adm.0000000000000798](https://doi.org/10.1097/adm.0000000000000798). (Consulté le 16 février 2021).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). *Guide pour la prise en compte du genre dans les statistiques : recommandations du comité sur l'identité de genre*, Québec, L'Institut, 44 p.
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2020). *Conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis*, [En ligne]. [www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-des-traumatismes-non-intentionnels/dossiers/conduite-avec-les-facultes-affaiblies-par-le-cannabis] (Consulté le 3 novembre 2020).
- JOHNSTON, L. D., et autres (2019). *Monitoring the Future national survey results on drug use 1975-2018: 2018 Overview. Key Findings on Adolescent Drug Use*, [En ligne], Institute for Social Research, University of Michigan, 127 p. [deepblue.lib.umich.edu/bitstream/handle/2027.42/148123/Overview%202018%20FINAL%20print%201-30.pdf?sequence=1&isAllowed=y] (Consulté le 30 janvier 2020).
- KERRIDGE, B. T., et autres (2017). "Predictors of treatment utilization and barriers to treatment utilization among individuals with lifetime cannabis use disorder in the United States", *Drug and Alcohol Dependence*, [En ligne], vol. 181, décembre, p. 223-228. doi : [10.1016/j.drugalcdep.2017.09.032](https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2017.09.032). (Consulté le 9 novembre 2021).
- KESSLER, R. C., et autres (2002). "Short screening scales to monitor population prevalences and trends in non-specific psychological distress", *Psychological Medicine*, [En ligne], vol. 32, n° 6, août, p. 959-976. [www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12214795] (Consulté le 10 décembre 2018).
- KESSLER, R. C., et autres (2003). "Screening for serious mental illness in the general population", *Archives of General Psychiatry*, [En ligne], vol. 60, n° 2, février, p. 184-189. doi : [10.1001/archpsyc.60.2.184](https://doi.org/10.1001/archpsyc.60.2.184). (Consulté le 12 février 2020).
- KESSLER, R. C., et autres (2010). "Screening for serious mental illness in the general population with the K6 screening scale: results from the WHO World Mental Health (WMH) survey initiative", *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, [En ligne], vol. 19 suppl. 1, juin, p. 4-22. doi : [10.1002/mpr.310](https://doi.org/10.1002/mpr.310). (Consulté le 10 décembre 2018).
- LA PRESSE CANADIENNE (2020, 11 juin). « Marché noir : la SQDC dit faire des avancées malgré la pandémie de COVID-19 », *Radio-Canada*, [En ligne], [ici.radio-canada.ca/nouvelle/1711020/cannabis-marche-noir-covid-resultats] (Consulté le 7 juillet 2020).
- LEATHERDALE, S. T., et autres (2021). "Examining the impact of the early stages of the COVID-19 pandemic period on youth cannabis use: adjusted annual changes between the pre-COVID and initial COVID-lockdown waves of the COMPASS study", *BMC Public Health*, [En ligne], vol. 21, n° 1, juin, p. 1181. doi : [10.1186/s12889-021-11241-6](https://doi.org/10.1186/s12889-021-11241-6). (Consulté le 11 février 2022).
- LEE, C.-R., et autres (2020). "The Lower-Risk Cannabis Use Guidelines' (LRCUG) recommendations: How are Canadian cannabis users complying?", *Preventive Medicine Reports*, [En ligne], vol. 20, décembre, p. 101187. doi : [10.1016/j.pmedr.2020.101187](https://doi.org/10.1016/j.pmedr.2020.101187). (Consulté le 28 octobre 2021).

- LEOS-TORO, C., V. RYNARD et D. HAMMOND (2018a). "Prevalence of problematic cannabis use in Canada: Cross-sectional findings from the 2013 Canadian Tobacco, Alcohol and Drugs Survey", *Canadian Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 108, n° 5-6, janvier, p. e516-e522. doi : [10.17269/cjph.108.5955](https://doi.org/10.17269/cjph.108.5955). (Consulté le 8 février 2018).
- LEOS-TORO, C., S. SHIPLO et D. HAMMOND (2018b). "Perceived support for medical cannabis use among approved medical cannabis users in Canada", *Drug and Alcohol Review*, [En ligne], vol. 37, n° 5, p. 627-636. doi : [10.1111/dar.12823](https://doi.org/10.1111/dar.12823). (Consulté le 19 novembre 2021).
- LEVASSEUR, M.-E., P. POULIN et J.-M. LECLERC (2021). *Effets sur la santé associés à l'exposition à la fumée secondaire de cannabis dans les milieux intérieurs*, [En ligne], Institut national de santé publique, 74 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2789-effets-exposition-fumee-secondaire-cannabis.pdf] (Consulté le 30 septembre 2021).
- LIM, C. C. W., et autres (2021). "Prevalence of Adolescent Cannabis Vaping: A Systematic Review and Meta-analysis of US and Canadian Studies", *JAMA Pediatrics*, [En ligne], octobre. doi : [10.1001/jamapediatrics.2021.4102](https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2021.4102). (Consulté le 8 novembre 2021).
- MCCARTNEY, D., et autres (2021). "Determining the magnitude and duration of acute $\Delta(9)$ -tetrahydrocannabinol ($\Delta(9)$ -THC)-induced driving and cognitive impairment: A systematic and meta-analytic review", *Neuroscience & Biobehavioral Reviews*, [En ligne], vol. 126, janvier, p. 175-193. doi : [10.1016/j.neubiorev.2021.01.003](https://doi.org/10.1016/j.neubiorev.2021.01.003). (Consulté le 26 avril 2021).
- MEISTER, S. R., et C. DE MOOR (2020). *Mise au point d'indicateurs nationaux sur la drogue au volant au Canada : pratiques de détection, de surveillance et de réduction*, [En ligne], Ottawa, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 54 p. [www.ccsa.ca/sites/default/files/2020-01/CCSA-Developing-National-Indicators-Drug-impaired-Driving-Report-2020-fr.pdf] (Consulté le 13 janvier 2019).
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX [Québec] (2018). *Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028 - Prévenir, réduire et traiter les conséquences associées à la consommation de substances psychoactives, à la pratique de jeux de hasard et d'argent et à l'utilisation d'Internet*, [En ligne], Gouvernement du Québec, 128 p. [publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002078/] (Consulté le 23 janvier 2020).
- MYRAN, D. T., et autres (2021). "How has access to legal cannabis changed over time? An analysis of the cannabis retail market in Canada 2 years following the legalisation of recreational cannabis", *Drug and Alcohol Review*, [En ligne], juillet. doi : [10.1111/dar.13351](https://doi.org/10.1111/dar.13351). (Consulté le 19 octobre 2021).
- ONTARIO PROVINCIAL POLICE (2021, mise à jour le 25 novembre 2021). *Why You Need to Drop Your Dealer*, [En ligne]. [www.opp.ca/news/#/viewmediakit/619e6ac92ebc7] (Consulté le 30 novembre 2021).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2007). A. OMS - ASSIST V3.0, [Questionnaire], [En ligne], 6 p, [www.who.int/substance_abuse/activities/assist_french.pdf?ua=1] (Consulté le 15 février 2018).
- PACEK, L. R., P. M. MAURO et S. S. MARTINS (2015). "Perceived risk of regular cannabis use in the United States from 2002 to 2012: Differences by sex, age, and race/ethnicity", *Drug and Alcohol Dependence*, [En ligne], vol. 149, avril, p. 232-244. doi : [10.1016/j.drugalcdep.2015.02.009](https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2015.02.009). (Consulté le 8 février 2019).
- QUÉBEC (2018). *Loi encadrant le cannabis : RLRQ, chapitre C-5.3, à jour au 31 août 2021*, [En ligne], Québec, L'Éditeur officiel du Québec. [www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-5.3] (Consulté le 17 novembre 2021).
- REID, M. (2020). "A qualitative review of cannabis stigmas at the twilight of prohibition", *Journal of Cannabis Research*, [En ligne], vol. 2, n° 1, décembre, p. 46. doi : [10.1186/s42238-020-00056-8](https://doi.org/10.1186/s42238-020-00056-8). (Consulté le 19 novembre 2021).

- ROBERTS, A., et autres (2021). "Alcohol and other substance use during the COVID-19 pandemic: A systematic review", *Drug and Alcohol Dependence*, [En ligne], vol. 229, décembre, p. 109150. doi : [10.1016/j.drugalcdep.2021.109150](https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2021.109150). (Consulté le 30 novembre 2021).
- ROBERTSON, K., et M. THYNE (2021). "Legalization of recreational cannabis: Facilitators and barriers to switching from an illegal to a legal source", *Preventive Medicine Reports*, [En ligne], vol. 24, décembre, p. 101639. doi : [10.1016/j.pmedr.2021.101639](https://doi.org/10.1016/j.pmedr.2021.101639). (Consulté le 11 février 2022).
- ROTERMANN, M. (2019). « Analyse des tendances de la prévalence de la consommation de cannabis et des mesures connexes au Canada », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 30, n° 6, juin, p. 3-15. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2019006/article/00001-fra.pdf?st=lf5_myC-] (Consulté le 19 juin 2019).
- ROTERMANN, M. (2020a). *Les Canadiens qui s'estiment en moins bonne santé mentale pendant la pandémie de COVID-19 sont plus susceptibles de déclarer une consommation accrue de cannabis, d'alcool et de produits du tabac*, [En ligne], produit n° 45280001 au catalogue de Statistique Canada, 7 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/45-28-0001/2020001/article/00008-fra.pdf?st=FtOypj7G] (Consulté le 9 juillet 2020).
- ROTERMANN, M. (2020b). « Qu'est-ce qui a changé depuis la légalisation du cannabis ? », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 31, n° 2, février, p. 13-24. doi : [10.25318/82-003-x202000200002-fra](https://doi.org/10.25318/82-003-x202000200002-fra). (Consulté le 19 février 2020).
- ROTERMANN, M. (2021). « Regard rétrospectif en 2020, l'évolution de la consommation de cannabis et des comportements connexes au Canada », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 32, n° 4, avril, p. 3-16. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2021004/article/00001-fra.pdf?st=8Atc0skm] (Consulté le 22 avril 2021).
- RUSSELL, C., et autres (2018). "Routes of administration for cannabis use – basic prevalence and related health outcomes: A scoping review and synthesis", *International Journal of Drug Policy*, [En ligne], vol. 52, février, p. 87-96. doi : [10.1016/j.drugpo.2017.11.008](https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2017.11.008). (Consulté le 17 décembre 2019).
- SANTÉ CANADA (2019, mise à jour le 13 décembre 2019). *Enquête canadienne sur le cannabis de 2019 : Sommaire des résultats*, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/medicaments-et-produits-sante/enquete-canadienne-cannabis-2019-sommaire.html] (Consulté le 30 janvier 2020).
- SANTÉ CANADA (2021a, mise à jour le 21 décembre 2020). *Enquête canadienne sur le cannabis (ECC) de 2020. Sommaire*, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/drogues-medicaments/cannabis/recherches-donnees/enquete-canadienne-cannabis-2020-sommaire.html] (Consulté le 17 février 2021).
- SANTÉ CANADA (2021b). *Enquête canadienne sur le cannabis (ECC) de 2021. Rapport méthodologique*, [En ligne], produit n° H21-312/2021E-PDF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Santé Canada, 114 p. [epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/health/2021/102-20-f/Methodological_Report-Cannabis_2021_Final-FR.pdf] (Consulté le 11 février 2022).
- SANTÉ CANADA (2021c, mise à jour le 23 décembre 2021). *Enquête canadienne sur le cannabis (ECC) de 2021. Sommaire*, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/drogues-medicaments/cannabis/recherches-donnees/enquete-canadienne-cannabis-2021-sommaire.html] (Consulté le 5 janvier 2021).

- SARVET, A. L., et autres (2018). "Recent rapid decrease in adolescents' perception that marijuana is harmful, but no concurrent increase in use", *Drug and Alcohol Dependence*, [En ligne], vol. 186, mai, p. 68-74. doi : [10.1016/j.drugalcdep.2017.12.041](https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2017.12.041). (Consulté le 21 décembre 2020).
- SCHMIDT, R. A., et autres (2021). "The early impact of COVID-19 on the incidence, prevalence, and severity of alcohol use and other drugs: A systematic review", *Drug and Alcohol Dependence*, [En ligne], vol. 228, novembre, p. 109065. doi : [10.1016/j.drugalcdep.2021.109065](https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2021.109065). (Consulté le 30 novembre 2021).
- SCHULTZ, N. R., et autres (2019). "Differential Role of Cannabis Use Motives in Predicting Impairment Across Three Measures", *Journal of Studies on Alcohol and Drugs*, [En ligne], vol. 80, n° 1, janvier, p. 26-31. (Consulté le 26 novembre 2021).
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS (2021). *Rapport annuel 2021*, [En ligne], Québec, 110 p. [www.sqdc.ca/fr-CA/a-propos/acces-a-l-information/Publications] (Consulté le 1 novembre 2021).
- SORKHOUS, M., R. H. BEDDER et T. P. GEORGE (2021). "The Behavioral Sequelae of Cannabis Use in Healthy People: A Systematic Review", *Frontiers in Psychiatry*, [En ligne], vol. 12, février, p. 630247. doi : [10.3389/fpsy.2021.630247](https://doi.org/10.3389/fpsy.2021.630247). (Consulté le 23 avril 2021).
- STATISTIQUE CANADA (2017). *Satisfaction à l'égard de la vie, 2016*, [En ligne], produit n° 82-625-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 5 p. (Feuillets d'information de la santé). [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-625-x/2017001/article/54862-fra.pdf?st=LfJ5Y7gM] (Consulté le 29 janvier 2019).
- STATISTIQUE CANADA (2018). « Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues, 2017 », *Le Quotidien*, [En ligne], 30 octobre 2018, [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/181030/dq181030b-fra.pdf?st=wVfCK6S2] (Consulté le 21 mars 2019).
- STATISTIQUE CANADA (2019a). « Enquête nationale sur le cannabis, premier trimestre de 2019 », *Le Quotidien*, [En ligne], 2 mai, p. 1-16. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/190502/dq190502a-fra.pdf?st=A8XrD4L] (Consulté le 3 mai 2019).
- STATISTIQUE CANADA (2019b). « Enquête nationale sur le cannabis, troisième trimestre de 2019 », *Le Quotidien*, [En ligne], 30 octobre 2019, 16 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/191030/dq191030a-fra.pdf?st=ixupTKNQ] (Consulté le 31 octobre 2019).
- STATISTIQUE CANADA (2020a). « Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 1 : Répercussions de la COVID-19 », *Le Quotidien*, [En ligne], 8 avril, 6 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200408/dq200408c-fra.htm] (Consulté le 9 juillet 2020).
- STATISTIQUE CANADA (2020b). « Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 2 : suivi des effets de la COVID-19, mai 2020 », *Le Quotidien*, [En ligne], 4 juin, 6 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200604/dq200604b-fra.htm] (Consulté le 9 juillet 2020).
- STATISTIQUE CANADA (2021a). « Consommation d'alcool et de cannabis pendant la pandémie : Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 6 », *Le Quotidien*, [En ligne], 4 mars, 5 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/210304/dq210304a-fra.pdf?st=jbr3PgXl] (Consulté le 23 avril 2021).
- STATISTIQUE CANADA (2021b). « Consommation d'alcool et de drogues au Canada, 2019 », *Le Quotidien*, [En ligne], 20 décembre, 6 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/211220/dq211220c-fra.pdf?st=TEi244nG] (Consulté le 20 décembre 2021).

- STATISTIQUE CANADA (2021c). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2019*, Fichier de partage, compilation spéciale, Institut de la statistique du Québec.
- TRAORÉ, I., et autres (2014). *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013. Évolution des comportements au cours des 15 dernières années*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 209 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-tabac-lalcool-la-droque-et-le-jeu-chez-les-eleves-du-seconaire-2013-evolution-des-comportements-au-cours-des-15-dernieres-annees.pdf] (Consulté le 2 septembre 2020).
- TUCK, A., et autres (2017). "Past year cannabis use and problematic cannabis use among adults by ethnicity in Ontario", *Drug and Alcohol Dependence*, [En ligne], vol. 179, octobre, p. 93-99. doi : [10.1016/j.drugalcdep.2017.06.022](https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2017.06.022). (Consulté le 15 novembre 2021).
- UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (2021a). *World Drug Report 2021. 5 COVID-19 and drugs: Impact and outlook*, [En ligne], Vienne, United Nations, 101 p. [www.unodc.org/res/wdr2021/field/WDR21_Booklet_5.pdf] (Consulté le 19 novembre 2021).
- UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (2021b). *World Drug Report 2021. 2 Global overview of drug demand and drug supply*, [En ligne], Vienne, United Nations, 109 p. [www.unodc.org/res/wdr2021/field/WDR21_Booklet_2.pdf] (Consulté le 19 novembre 2021).
- VARIN, M., et autres (2021). « Mesurer les changements autodéclarés relatifs à la consommation d'alcool et de cannabis au cours de la deuxième vague de la pandémie de COVID-19 au Canada », *Recherche, politiques et pratiques*, [En ligne], vol. 41, n° 11, septembre, p. 357-363. doi : doi.org/10.24095/hpcdp.41.11.02f. (Consulté le 15 novembre 2021).
- WINDLE, S. B., et autres (2021). "Impaired driving and legalization of recreational cannabis", *Canadian Medical Association Journal*, [En ligne], vol. 193, n° 14, avril, p. E481-E485. doi : [10.1503/cmaj.191032](https://doi.org/10.1503/cmaj.191032). (Consulté le 26 avril 2021).
- WINDLE, S. B., et autres (2019). "Potential harms from legalization of recreational cannabis use in Canada", *Can J Public Health*, [En ligne], vol. 110, n° 2, avril, p. 222-226. doi : [10.17269/s41997-018-00173-1](https://doi.org/10.17269/s41997-018-00173-1). (Consulté le 21 mars 2019).

L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) de 2021 a été menée entre février et juin 2021, et porte sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés ainsi que sur les perceptions à l'égard de cette substance. Le présent rapport analyse divers indicateurs concernant la prévalence et la fréquence de consommation, les types de produits consommés, certaines habitudes de consommation à risque et les sources d'approvisionnement. Les perceptions des Québécois entourant la consommation de cannabis sont également décrites.

La population visée par l'enquête est celle des Québécois de 15 ans et plus. Les personnes résidant dans les régions des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik ne sont toutefois pas visées par l'enquête, ni celles vivant dans un ménage collectif institutionnel. Au total, 14 034 personnes ont participé à l'EQC 2021.

« La statistique au service de la société : la référence au Québec »

statistique.quebec.ca